PUBLICATIONS DE LA FÉDÉRATION SÉPHARDITE MONDIALE
DÉPARTEMENT CULTUREL
directeur : O. CAMHY

JOS. NEHAMA

HISTOIRE
DES
ISRAÉLITES DE SALONIQUE

TOME V.

PÉRIODE DE STAGNATION - LA TOURMENTE SABBATÉENNE
(1593-1669)

1959

La publication de ce volume a été rendue possible grâce á une allocation du Fonds Culturel de THE CONFERENCE on JEWISH CLAIMS against GERMANY

Digitized by Project Zikaron
Touro University-NY Libraries
www.zikaron.tourolib.org
2026

Du même auteur:

SABBATAÏ CEVI et les SABBATÉENS de SALONIQUE (N.)
(épuisé) – PARIS

LA VILLE CONVOITÉE—SALONIQUE (8e édition) (P. RISAL)
Librairie Académique PERRIN & CIE, PARIS

HISTOIRE DES ISRAELITES DE SALONIQUE

Tome I—LA COMMUNAUTÉ ROMANIOTE
» II—LA COMMUNAUTÉ SÉFARADITE—PÉRIODE D'INSTALLATION (1492–1536)
» III—LA COMMUNAUTÉ SÉFARADITE—AGE D'OR (1536–1593)
» IV—LA COMMUNAUTÉ SÉFARADITE—AGE D'OR (suite)
Librairie Durlacher, PARIS

IN MEMORIAM

Tome I—HOMMAGE AUX VICTIMES JUIVES des NAZIS dans la GRÈCE DU NORD (En collaboration avec MICHAEL MOLHO).
» II—HOMMAGE AUX VICTIMES JUIVES DES NAZIS dans la GRÈCE CONTINENTALE ET INSULAIRE.
(SALONIQUE)

PÉRIODE DE STAGNATION

(1593 - 1669)

AVANT - PROPOS DU TOME V

Ce volume était prêt pour aller aux presses en 1937. Les deux autres qui lui font suite et le complètent étaient achevés en 1940, lorsque la catastrophe déchaînée par le paranoïaque de Berchtesgaden s'abattit sur l'humanité, entraînant, avec l'anéantissement de six millions de Juifs, la destruction de la communauté séfaradie salonicienne. De pressantes amitiés ont fait à l'auteur un devoir de ne pas laisser se perdre le manuscrit de cet ouvrage, fruit de très longues années de recherches et de labeur, échappé par miracle au vandalisme vigilant des Nazis, et qui prend désormais la valeur d'un pieux souvenir. Le concours de la «Conference on Jewish Material Claims against Germany» et l'aimable appui de la «Fédération Sephardite Mondiale» nous permettent aujourd'hui de publier ce volume. Nous remercions sincèrement ces organisations. Nous devons un tribut de vive obligation à M Michaël Molho, l'érudit hébraïsant et historien, et à feu le Rév. Pinhas Barzilaï qui a présidé avec éclat, de longues années durant, avant la deuxième guerre mondiale, le B e t h D i n e de Salonique. Nous leur sommes en grande partie redevable d'avoir pu dépouiller la vaste littérature des r e s p o n s a rabbiniques de Salonique, source primordiale de notre documentation. Nous présentons également nos remercîments à M Isaac R. Molho, de Jérusalem, qui s'est prêté avec un affectueux empressement pour aider à une mise au point bibliographique de ce travail, ainsi qu'à M Ovadia Camhy, Secrétaire général de la Fédération Sephardite Mondiale, qui a bien voulu assumer avec nous le lourd souci de cette publication.

J. N.

INTRODUCTION

A la faveur de la paix turque et sous l'impulsion vigoureuse des Marranes, la petite cité juive qui s'était organisée à Salonique avait pu atteindre, à la fin du seizième siècle, à un haut degré de prospérité économique et spirituelle. Vivant en marge de la politique guerrière des maîtres osmanlis, elle ignore les turpitudes et les stupres qui affligent les rives du Bosphore. L'âge d'or passé, pendant un demi-siècle encore, bénéficiant de la force acquise, elle continue à se livrer avec avantage au commerce et à l'industrie et elle cultive les sciences religieuses avec un certain éclat. Elle tire richesse et prestige de ses rapports journaliers avec la République de Saint-Marc qui règne sur les eaux orientales, sur de nombreux relais où font halte et se ravitaillent ses flottes marchandes et ses galères. Grâce aux Juifs, le port salonicien est devenu un vaste comptoir de Venise au seuil des Balkans.

Mais Venise fléchit. En 1669, après vingt-cinq ans de siège, les Turcs lui arrachent Candie, la perle de ses possessions méditerranéennes. Dès lors, ses jours sont comptés et elle s'achemine vers une irrémédiable déchéance. En même temps qu'elle décline lentement, la métropole macédonienne va à sa perte. Elle n'a plus aucun stimulant. Les Marranes ne viennent plus en flots serrés, comme jadis, emplir ses quartiers d'affaires et ses écoles d'une animation de bon aloi. Déjà, à partir de 1593, ils sont attirés par Livourne et Amsterdam, et ils ne s'infiltrent plus ici que par unités furtives qui restent sans influence appréciable.

Parallèlement, le pouvoir des Sultans se relâche. La soldatesque, en perpétuelle rébellion, harcèle l'habitant que pressurent, d'autre part, la terrible caste féodale des beys et les fonctionnaires voraces.

Dans le fracas des guerres dirigées contre la Perse, contre la Hongrie ou contre Venise, au milieu de la débauche et de l'anarchie, sept sultans se succèdent sur le trône d'Osman pendant les trois quarts de siècle qui s'étendent de 1593 à 1669. Et ces sultans sont perdus de tares et de vices. Ils sont, pour la plupart, des dégénérés, des faibles d'esprit, des ivrognes, de pauvres êtres ignorants, paresseux et incapables que la camarilla tient, le plus souvent, relégués au sérail, à l'écart du pouvoir, et qu'elle dépose, exile ou étrangle avec désinvolture. Les femmes règnent et le harem commande. Tour à tour imposent leur volonté l'aïeule, la mère ou la favorite du souverain. Les luttes du palais annihilent tout gouvernement régulier. Il n'y a plus que séditions prétoriennes, abus et prévarications. Tout est à vendre, les dignités religieuses, la justice, les

fonctions civiles et militaires. Les lois de l'Etat sont foulées aux pieds; les finances en déroute sont laissées en proie au pillage.

Un seul sultan, Murad IV (1623—1640), fait exception. Quand, sorti de l'enfance, il prend les rênes du pouvoir personnel, il appesantit sa poigne de fer sur les rayas qu'il traite avec une férocité inouïe. Juifs et Chrétiens crient leur détresse pendant la maudite période de douze ans (1628—1640) où gouverne effectivement ce prince sans entrailles.

En vain une dynastie de grands vizirs, celle des Kuprulu, qui, à partir de 1656, dirige pendant cinquante-quatre ans les affaires de l'Etat, essaye de galvaniser l'Empire mourant. Les Turcs sont dénués désormais de tout ressort. Leur faiblesse s'accentue sur mer et sur terre, et, bientôt, leurs Padichahs subiront l'humiliante tutelle d'une Europe dévorée de convoitise.

Délaissé par les hommes d'action et par les intellectuels d'Occident, privé de toute sécurité dans son arrière-pays, amputé de plus en plus de ses relations avec l'Etranger, Salonique commence à se replier sur soi. Sa population juive ne trouve plus en elle-même assez de nerf pour résister à l'envahissement d'un messianisme morbide. Oubliant ses traditions de savoir et de claire raison, elle s'abandonne aux rêveries mystiques qui la troublent, l'enivrent et risquent de l'émasculer. Et ainsi, le vivant peuple séfaradi de la métropole macédonienne plonge, par degrés, dans une léthargie voisine de la mort.

CHAPITRE PREMIER

SALONIQUE, VILLE DE REFUGE

SOMMAIRE: I. Les Marranes.–Haine qu'on leur voue.–Ils sont accueillis à Venise,– à Bordeaux,– à Rouen,– à Livourne,– à Florence,– à Amsterdam,–à Hambourg.–II. Agents de prospérité.–Leur perpétuel qui–vive. Leur circonspection.– Leur opulence et leur goût pour l'ostentation.– Leur piété. – Ceux qui viennent à Salonique. – Exode de 1620 à 1634. III. Salonique les reçoit avec bonté. – Leur justification. – Ambiguïté religieuse. – Litiges. – Nostalgie du catholicisme. – IV. Autres immigrants. – Massacres de Pologne. – Solidarité juive. – La population de la ville. – Salonique colonise Smyrne.

I.

Les Marranes continuent à errer sur les routes du monde. Dans les contrées ibériques où ils foisonnent, la meute des alguazils et des mouchards les traque à toute heure. Un rien les trahit. Comment ne pas reconnaître en eux des clandestins quand on les voit accomplir ces rites bizarres que chacun sait être caractéristiquement judaïques; quand, par exemple, ils embrassent avec componction le bout de pain qui gît à terre et le rangent sur le bord du chemin, pour le soustraire à l'outrage des passants; quand ils versent précipitamment les eaux des maisons que vient de toucher la mort et des maisons voisines; quand, au retour d'un enterrement, ils offrent un repas aux parents et aux amis et s'assoient sur des sièges bas pour observer le deuil? Même sans ces indices suspects, ils restent en butte aux vexations. N'ont–ils pas l'hérésie dans le sang? Le baptême n'a pu les purger de la tare hébraïque. Le péché des ancêtres subsiste en eux. Le préjugé de la **Limpieza de la Sangre** les écarte souvent des fonctions publiques et du clergé, et l'on va fouiller dans le secret des familles pour exhumer contre eux des preuves d'impureté atavique. Sans trêve ni répit, le danger plane sur les Marranes. Aussi sentent–ils constamment le cercle de haine se rétrécir alentour, et chaque jour, par toutes les issues du pays, ils s'échappent, nombreux, pour mettre leur vie à l'abri.(1)

Cent villes diverses les attirent. Elles leur présentent l'appât d'une activité économique rémunératrice, et souvent aussi celui de la protection de quelque souverain ami des Juifs, avec la certitude de la pleine liberté de conscience. Ces fugitifs n'accourent plus volontiers vers les terres turques et Salonique a cessé d'être pour eux la ville de refuge par excellence.

Ils vont maintenant à Venise, à Bordeaux, à Rouen, à Livourne, à Amsterdam; ils vont à Hambourg, à Londres et dans plus d'un autre centre d'Occident.

A Venise, le Sénat fait tout pour conserver ses résidents juifs de peur de les voir porter la prospérité dans l'empire du Grand Turc. Il met toutes sortes d'entraves aux poursuites contre les relaps, les renégats et les faux catholiques. L'immigration marrane dans le port est à tel point importante que, en 1625, on la signale comme l'une des causes essentielles de l'accroissement de la population urbaine. La colonie portugaise, dite la Ponentine, de formation récente, prend résolûment le pas sur les deux autres groupes juifs, l'achkenazi et le levantin, et parvient à imposer son hégémonie à toute la Diaspora. Son idiome pénètre dans les foyers et dans les officines commerciales et il refoule le castillan qui est seulement employé comme langue officielle, pour les actes administratifs de la communauté. Son organisation, ses statuts et règlements servent de modèles aux agglomérations de Marranes qui se concentrent à Livourne, à Amsterdam et à Londres.(2)

Bordeaux occupe une place curieuse dans les annales du séfaradisme. Deux siècles durant, cette ville est la citadelle des crypto—Juifs. Sous le nom de «marchands portugais», de nombreux Marranes s'y installent en 1550, munis de lettres patentes du roi de France, Henri II, lettres qu'ils se font confirmer par Henri III en 1574, par Louis XIV en 1656, et par Louis XV en 1723, et en vertu desquelles ils jouissent des privilèges des Français de naissance. Ils ont le droit de trafiquer, de posséder des biens meubles et immeubles, et, en surcroît, bénéficient du titre de bourgeois de Bordeaux qui leur confère des droits spéciaux en matière de succession, de commerce, d'impôts, de procès, et les autorise à porter la dague et l'épée dans l'enceinte de la cité. En haut lieu, on les assimile aux protestants et aux Maures et on les tient pour des sujets du roi d'Espagne. Les pouvoirs municipaux attachent un grand prix à leurs talents de commerçants et interdisent de les molester, de «médire ou de méfaire» contre eux. Ils interviennent même en leur faveur auprès du gouvernement central quand quelque menace d'expulsion s'annonce à l'horizon.

Les Marranes bordelais s'appliquent, il est vrai, à ne susciter aucun mécontentement. Ils dissimulent leur vraie foi, se marient devant le curé, présentent leurs enfants aux fonts baptismaux, font enterrer chrétiennement leurs morts dans leur cimetière particulier et, tant au spirituel qu'au temporel, ils se conduisent avec régularité et exactitude. Ils ne reprennent leur figure de Juifs qu'au cours de leurs déplacements, quand, loin de leur résidence, ils sont assurés de ne pas être reconnus. Les plus timorés d'entre eux préfèrent aller se réfugier en Hollande aux périodes de recrudescence du fanatisme, comme en 1684, lorsque se prépare la révocation de l'Edit de Nantes.

Leurs familles vivent étroitement unies et ne se mêlent pas au reste de la population. Pendant très longtemps, ils continuent à parler espagnol

dans leurs foyers et dans leurs temples. (3) Entre 1690 et 1700 ils s'enhardissent, ils commencent à se dispenser de faire baptiser leurs nouveaux-nés, se relâchent de plus en plus de leurs pratiques chrétiennes et ne tardent pas à s'en affranchir aux yeux de tous. Ils ferment leurs boutiques le sabbat et entretiennent sept oratoires. Grâce au progrès des idées et des mœurs, on ne s'en scandalise guère dans leur entourage et l'on s'accoutume à voir en eux des Juifs, si bien que les lettres patentes qu'ils obtiennent en 1723 peuvent les désigner pour la première fois comme tels. Un document officiel convient même, vers cette époque, qu'ils n'ont jamais été chrétiens et que, si on les avait présentés sous cet aspect, c'était, d'une part, dans le dessein de ne point heurter l'opinion et, de l'autre, d'encourager le peuple à commercer avec eux.

De longues années encore, cependant, ils vivent dans l'incertitude; leur situation manque de netteté et les pouvoirs publics ont à leur égard une attitude pleine de contradictions. Ce n'est qu'en 1760, et surtout en 1776 que leur religion est reconnue sans restriction. Ils frayent alors ostensiblement avec les **tudesques** ou Juifs Achkénazis qui résident à Bordeaux. La Révolution française proclame leur complète émancipation le 28 Janvier 1790. Ils conquièrent définitivement toutes les libertés civiles et religieuses sous le régime napoléonien qui brise, d'ailleurs, dans presque toute l'Europe, les portes surannées et vermoulues des ghettos médiévaux. (4)

D'autres villes françaises avaient été aussi tolérantes que Bordeaux. A la faveur des lettres patentes de 1550, des communautés secrètes s'étaient formées, au seizième siècle, à Nantes, à Lyon, à Montpellier, à Marseille, à Nice, à Toulouse, à la Rochelle, et surtout à Rouen. En raison de sa proximité avec la Hollande et l'Angleterre, cette dernière ville avait pris une importance considérable au point de vue marrane.. Elle tirait en grande partie sa prospérité des relations que les Juifs déguisés qui y résidaient entretenaient avec la péninsule ibérique et les colonies sud-américaines. Elle offrait, certes, un «havre sûr, un refuge sauveur aux naufragés» et constituait une «escale sur le chemin de la libération».(5)

Mais les Marranes préféraient ne pas s'y éterniser. Après fortune faite, ils s'empressaient d'aller s'établir à Hambourg ou à Amsterdam où ils se dépouillaient de leur vernis catholique. Ce sont les fugitifs de Rouen qui ont fondé, en 1633, la communauté juive quasi-clandestine de Londres, grossie plus tard par un contingent venu d'Amsterdam, et à laquelle Manassé ben Israël sut gagner, quelques années plus tard, la bienveillance de Cromwell. (6)

A partir de 1593, Livourne devient le paradis des Marranes. La Charte signée cette année-là par le duc de Toscane appelle avec insistance, dans le petit port livournais, les persécutés de toutes les religions, leur assurant complète impunité pour le crime d'hérésie et leur permettant de vivre à leur guise, dégagés de toute contrainte et de toute servitude humiliante. Les fugitifs des pays ibériques viennent par milliers, donnent à la ville naissante un merveilleux essor économique et y constituent bientôt une

riche communauté de langue espagnole, dotée de **yechivoth**, de bibliothèques, d'une académie littéraire et d'un faisceau d'œuvres de philanthropie et de solidarité. Ils sont seuls à diriger ce magnifique ensemble d'institutions jusqu'au jour où, en 1715, ils consentent à partager les honneurs administratifs avec leurs coreligionnaires venus des pays du nord de d'Europe qui avaient fini par adopter le castillan et le rite séfaradi. Les Juifs livournais portent épée et roulent carrosse à deux chevaux. Ils tiennent dans leurs mains la meilleure partie du commerce du port, vite dégagé des alluvions pestilentielles de l'Arno. (7)

Les Juifs sont moins libres à Florence, la capitale de la Toscane. Ceux d'entre eux qui s'y fixent à demeure préfèrent souvent conserver leur déguisement catholique, et il en est qui occupent des postes élevés comme professeurs et magistrats ecclésiastiques. Les dignités auxquelles ils atteignent ne suffisent pas toujours à les retenir dans une foi qu'ils ne professent que du bout des lèvres.: Plus d'un abandonne inopinément la somptueuse cité pour aller finir ses jours dans le ghetto de Venise où l'on coudoie parfois des Juifs qui avaient neguère été prêtres au Portugal ou avaient rempli les fonctions les plus éminentes auprès des princes de la chrétienté, tel ce Rodrigue Mendès Silva (1607–1670),le plus grand généalogiste et historien que l'Espagne ait eu au dix–septième siècle et qui avait été, pendant longtemps, l'historiographe officiel de la Cour de Castille.

Malgré les dissensions religieuses qui l'agitent, l'opulente communauté hispano–portugaise d'Amsterdam, dont la génèse remonte à 1593, est la reine de la Diaspora, avec ses superbes synagogues, ses imprimeries rivales de celles de Venise, ses légions d'hommes d'affaires, de savants et de littérateurs. Ce sont des financiers marranes, au nombre d'une quarantaine, qui fondent, dès 1609, la Banque d'Amsterdam, et, dix ans plus tard, celle de Hambourg. L'élite intellectuelle des Juifs de Hollande se groupe, à partir de 1685, dans l'Académie de **los Floridos** qui se glorifie de ses présidents successifs, Don Baltazar, professeur aux universités d'Alcala de Henares et de Toulouse, Don Manuel de Belmonte, agent du roi d'Espagne à Amsterdam, et Joseph Athias, imprimeur fameux qui édita la Bible anglaise. (8)

A Hambourg quelques familles marranes se fixent en 1579 et pratiquent officiellement le catholicisme. La population protestante, aussi hostile aux Juifs qu'aux Catholiques, exige leur expulsion, mais le Sénat, qui voit en ces hôtes d'excellents contribuables et d'utiles commerçants, demande, dans son désir de les garder, un **parere** aux universités luthériennes de Francfort et d'Iéna qui, habilement, conseillent de les laisser dans la contrée, dans l'espoir de les amener un jour à l'Evangile. Le séjour des Juifs est alors autorisé officiellement et Hambourg devient un centre important du séfaradisme. Des contingents de Rouen et d'Amsterdam viennent se joindre à la colonie, suivis bientôt par des fugitifs d'Espagne et du Portugal qui y trouvent refuge. Au dix–huitième siècle, la communauté comptera près de trente mille âmes et elle atteindra un rare degré de prospérité. Elle favorisera même l'établissement des Achkénazis dans le port, en se portant

garante, vis-à-vis des autorités locales, pour l'honnêteté et la régularité de leur conduite.

II

Ainsi, partout où on leur fait accueil, les Marranes payent largement l'hospitalité qu'on leur offre en donnant un bel essor à toutes les forces productrices, en fouettant toutes les énergies économiques. Plus que les Juifs de l'Exil de 1492, Juifs purs, attachés sans aucune défaillance à la foi de leurs pères, les Marranes ont été des ouvriers de prospérité dans les cités de la Diaspore ibérique. Car, en somme, le nombre des Juifs qui avaient abandonné la Péninsule en 1492 avait été relativement restreint. Sur le million de Juifs qui vivaient peut-être en Espagne, moins de deux cent mille s'étaient résignés à l'exil, et bien plus de la moitié de ces exilés étaient passés au Portugal et y étaient demeurés. Ceux qui étaient partis à l'aventure n'étaient probablement pas plus de quatre-vingt mille et beaucoup d'entre eux avaient péri en route.

C'est par suite d'une vision superficielle des faits qu'on leur attribue le mérite du développement magnifique de tant de villes que des Marranes ont peuplées au cours de plusieurs générations. Par une infiltration plus ou moins visible qui a duré plus de deux siècles, les fugitifs d'Espagne et surtout ceux du Portugal sont venus alimenter l'activité des foyers que leurs pionniers de 1492 avaient allumés, au lendemain de l'Exode, sur le littoral de la Méditerranée et sur le pourtour occidental et septentrional de l'Europe. Tels ces astéroïdes qui, sans arrêt, accourent des profondeurs de l'espace et réchauffent la terre mourante, ils surviennent, de temps en temps, dans les diverses agglomérations juives, en ravivent l'ardeur au travail, l'initiative éclairée, l'esprit de mondialisme commercial et, parallèlement, ils stimulent les dispositions à l'étude et les appétits intellectuels.

Continuellement, ces crypto-Juifs s'évadent des contrées où sévit l'Inquisition. Ils sont sur le qui-vive tous les jours de leur existence. Le moindre événement déclenche des départs. Dès que souffle le vent de l'intolérance, ils s'échappent par masses. En 1569, l'Eglise s'en prend aux Morisques d'Espagne, et, après un soulèvement soutenu par les montagnards musulmans de Grenade, suscite parmi eux un horrible massacre. Les Marranes prennent peur. Ils fuient par dizaines de milliers. En 1609, on décrète l'expulsion des Morisques qui doivent vider le pays, par étapes, jusqu'en 1614. Un demi-million de Morisques s'en vont, entraînant un véritable désastre pour toute la Péninsule. Les terres se dépeuplent; les champs de riz, richesse de l'Espagne, sont abandonnés; l'industrie tombe dans le marasme et bientôt dans une complète déchéance. Les Marranes tremblent à leur tour pour leur vie. Ils voient se renouveler les scènes de cruauté qui s'étaient déroulées en 1492, et dont le souvenir, entretenu avec horreur de généraiton en génération, assombrit les veillées dans leurs familles. Ils s'éloignent eux aussi, en foules serrées, sur les pas des Morisques.

Il en est de même à tous les âges. Ces malheureux se sentent traqués

sans répit et ils vivent dans une perpétuelle alarme. Le prétexte le plus insignifiant en apparence les détermine à l'exil volontaire. Le nombre de ceux qui ont fui l'Espagne et le Portugal n'a jamais pu être précisé, mais on peut affirmer qu'il est très considérable et certainement de beaucoup supérieur, dans son ensemble, à celui des exilés de Ferdinand et Isabelle, à la fin du quinzième siècle. Ils vont partout, et partout ils établissent leur maîtrise, partout ils tiennent vite en main le commerce, la banque et la navigation. (9)

Aussi bien ne sont-ils pas démunis de moyens quand ils abordent dans les villes de refuge. Quoique forcés de céder leurs propriétés à vil prix, ils apportent de l'or, de l'argent, des bijoux, des traites surtout, dont la contrevaleur leur est ponctuellement versée à Lyon ou à Venise. En s'installant dans leurs nouvelles résidences, ils peuvent ainsi garder leur ancien train de vie, et, d'emblée, ils s'imposent comme marchands de grande classe et comme des bourgeois cossus. Ils ne consentent pas toujours à se mêler, dès l'abord, à leur coreligionnaires déclarés; ils conservent pendant quelque temps leurs apparences chrétiennes, tant par prudence que par habitude, car il leur est difficile de rompre, du jour au lendemain, avec les pratiques du passé et de se libérer de leurs attaches catholiques. Ils restent volontiers parés des noms sonores que leur avait valus l'apparent reniement des ancêtres, portent épée et perruque et sont enchantés d'étaler leur opulence. Le goût de l'ostentation les suit jusqu'à leur dernière demeure. Dans les cimetières juifs où ils se font inhumer, ces hidalgos s'accompagent du faste et de l'apparat qui les avaient entourés durant leur vie. A côté de leurs épitaphes rédigées en castillan, apparaissent des armoiries attestant leur extraction nobiliaire. Quand ils consentent à revenir au giron du judaïsme, ils le font avec une supériorité condescendante. Ils exigent que ce retour leur soit facilité, que l'on fasse effort pour les accueillir, qu'on leur aplanisse la route. Et les Juifs, sentant tout le prix de ces recrues, s'en formalisent rarement. C'est ainsi qu'à Venise, à Ferrare, à Livourne, à Amsterdam, on imprime à l'usage de ces enfants prodigues, pour qui l'hébreu est lettre morte, des rituels et des ouvrages de piété, toute une littérature d'essence profondément religieuse, en langue castillane et en caractères latins. Les tentatives de les éclairer sur leur dévoiement ne manquent pas. A Salonique paraît, vers la fin du seizième siècle, un ouvrage de polémique contre le christianisme intitulé **Fuente Clara**, imprimé en caractères **rachi** (10) avec lesquels ces repentants sont vite familiarisés.

Il est juste de convenir cependant que lorsqu'ils reviennent à la foi des ancêtres, ils s'y attachent, en général, de tout leur cœur. Les réfugiés qui s'abritent en Orient, et surtout à Salonique, cité juive par excellence, manifestent les sentiments les plus sincères et les plus intenses à l'égard du cher culte retrouvé. Ils se mortifient pour se faire pardonner leurs transgressions anciennes et revêtent le sac sur leur chair, en guise de haire. (11) A la mort de leurs proches restés en terre de Portugal, ils observent le deuil **more judaico**: ils lacèrent leurs vêtements, comme le

veut la coutume (**Keria**) et observent les jours de deuil réglementaires. (12) Un ardent amour de prosélytisme entraîne même certains d'entre eux qui, faisant fi des risques, vont au Portugal catéchiser leurs frères. Vers 1608, un faible adolescent, Daniel Franco, **alias** Fernando Gomez, qui avait été élevé à Salonique et y avait appris le portugais, après avoir visité Venise et Livourne, s'en va à Evora, dans le secret dessein d'initier les Marranes à la religion de Moïse. Dénoncé par un misérable, le nommé Bortolomé Diaz Rabasco, il est appréhendé par les sbires inquisitoriaux, soumis à la torture, jugé et brûlé comme «hérétique dogmatisant», sous l'inculpation précise d'être venu dans la contrée pour détourner les nouveaux Chrétiens de leur soumission au christianisme en les instruisant dans les pratiques de leur croyance de jadis.

Il n'est pas rare aussi de voir des Marranes accourir des pays les plus lointains pour se retremper à cette source de foi qu'est Salonique, tel ce Jorge Jacinto Bazan, dit Baca, qui, convaincu de judaïsme et ayant fait pénitence, avait été gracié en 1648 par l'Inquisition du Brésil, non sans avoir été cruellement torturé. Il vient vivre parmi les pieux Juifs saloniciens, après avoir été faire ses dévotions dans les synagogues des villes qu'il traverse au cours de son long voyage.

L'immigration massive a cessé à Salonique. On n'y vient plus que d'une façon sporadique. Ceux qui s'y fixent sont surtout les Marranes de Venise qui, ayant vécu hors du ghetto, sous des apparences catholiques, préfèrent, après avoir fait fortune, rompre avec la dissimulation religieuse. Les Marranes de Rouen qui se rendent à Amsterdam et à Hambourg et, par la suite, à Londres, suivent souvent leur exemple. Venise foisonne en effet de crypto-Juifs qui, débarqués à des époques récentes du Portugal et d'Espagne, ne rentrent pas de suite dans le judaïsme. Ils séjournent hors du ghetto, mêlés aux Catholiques, et sont exposés à toute heure à des ennuis. Grand serait le scandale si, après s'être affichés comme des adeptes du christianisme, ils allaient se joindre ouvertement à leurs coreligionnaires vénitiens. Le châtiment réservé aux relaps risquerait de les atteindre. Aussi, quand ils décident de revenir ouvertement au judaïsme, n'hésitent-ils pas à se diriger vers Salonique, sous le prétexte plausible de s'y liver aux affaires, et ils affirment leur pleine qualité de Juifs en commençant par se soumettre à la circoncision, comme le veulent les usages consacrés. (13)

A certains moments, cependant, des afflux de quelque importance sont signalés. En 1597, on circoncit en grand apparat un groupe de Marranes qui avaient fui le Portugal. Sous le règne de Philippe III le Pieux (1598-1621), l'Espagne se vide de beaucoup des dissidents suspectés d'hérésie. Ce souverain promulgue, en 1599, un édit étendant la peine de mort et de confiscation à tout Juif qui se trouverait dans le pays, même s'il se réclame d'une sujétion autre que l'espagnole. Dix ans plus tard, c'est lui qui expulse un demi-million de Morisques, et, par surcroît, met en fuite des nuées de suspects. A la faveur de l'énorme mouvement que l'exode des Morisques occasionne pendant cinq ou six ans, dans tous les ports de la Péninsule, des masses de Marranes s'évadent. Salonique en reçoit un bon

contingent. En 1612, toute la ville est conviée à une curieuse cérémonie : un couple de Juifs portugais, qui vient d'arriver avec une smala abondante où prédominent les enfants mâles, régularise sa situation religieuse. Les deux conjoints, mariés en chrétienté et réputés, pour ce motif, vivre en état de concubinage d'après la jurisprudence qui prévaut à Salonique, célèbrent leurs noces conformément aux rites consacrés, en présence des dix témoins requis par la coutume. De leur côté, leurs enfants, tenus jusque-là pour des non-Juifs et des bâtards, régularisent leur situation religieuse : les garçons sont circoncis, les filles pubères sont soumises à l'immersion rituelle (**la tevila**) et le couple, uni désormais selon la loi de Moïse, reconnaît officiellement toute sa progéniture. Ces cérémonies accomplies, toute la famille est intégrée dans l'assemblée d'Israël, au milieu d'un peuple en liesse.

Une dizaine d'années plus tard, des groupes de familles crypto-juives commencent à se donner rendez-vous dans le port et y abordent avec quelque fréquence. A cette époque, et à partir de 1620, l'Inquisition redouble de rigueur au Portugal. Pour échapper à sa terrible étreinte, les nouveaux Chrétiens passent en foule dans les provinces espagnoles où ils ont chance de ne pas être repérés, et, de là, ils gagnent les Flandres, l'Italie, la France, l'Angleterre et la Turquie. Les déplacements à travers toute la Péninsule sont aisés, car, durant soixante ans, de 1580 à 1640, les frontières sont supprimées entre le Portugal et l'Espagne qui vivent pendant cette période sous le même sceptre. A l'avènement de Philippe IV, en 1621, la débandade se précipite. Un ciboire contenant des hosties avait été dérobé dans une église et l'on accuse les Marranes d'avoir commis ce vol sacrilège. La fureur populaire se déchaîne contre eux. On les proclame tous relaps et on les pourchasse sans pitié. Leur vie devient bien misérable. Ils sont épiés, cernés traqués, soumis à la torture. Leurs démonstrations de piété chrétienne ne les sauvent pas des griffes du Saint-Office. C'est en vain que, pour faire du zèle, ils entretiennent de leurs deniers le personnel des tribunaux inquisitoriaux. Rien ne peut leur assurer les bonnes grâces de l'Eglise qui voit en eux de haïssables hérétiques.

Pendant qu'il s'épuise dans sa frénésie de prosélytisme et que les Hollandais, en le dépouillant de ses colonies d'Afrique et d'Asie, consomment sa déchéance économique, le Portugal se vide de la plupart de ses riches agglomérations néo-chrétiennes, gages importants de prospérité. Les provinces espagnoles sont, elles aussi, en proie aux sévérités dominicaines. On y effectue tous les jours des rafles de suspects. Une quinzaine d'années durant, de 1620 à 1634, dans toutes les terres soumises à la domination espagnole, dans la Péninsule aussi bien que dans les possessions européennes et d'outremer, les inquisiteurs travaillent à rendement forcé. Les prisons regorgent d'accusés. Les lueurs sinistres des **quemaderos** flamboient partout dans le pays et des massacres sont perpétrés par une populace fanatisée. Les Marranes perdent la tête. Ils n'ont plus cet admirable contrôle de soi qui leur avait permis de s'envelopper d'un impénétrable mystère. Beaucoup se trahissent, s'avouent Juifs et demandent, comme tels, à

émigrer en groupe, promettant au Trésor des redevances énormes, à condition qu'on les autorise à emporter leur fortune.

De toutes parts on fuit en hâte, sans pouvoir toujours emmener les femmes et les enfants. On emporte ce qu'on peut, abandonnant maisons, affaires, richesses. A travers toutes les provinces d'Espagne et du Portugal, de Sicile et de Calabre, c'est un sauve-qui-peut indomptable dans les juiveries clandestines qui avaient pu se maintenir depuis de longues générations. Et c'est à coup sûr à cette époque que se produit le vrai grand exode séfaradi, celui qui contribua puissamment à faire perdre aux Ibériques leur éphémère maîtrise des mers au profit des ports de l'Europe septentrionale. Cet exode, pour être presque invisible, n'en était pas moins, par le nombre et la valeur humaine des fugitifs, d'une ampleur plus considérable que celui qu'avait ordonné l'Edit de l'Alhambra du 31 mars 1492. (14) Au cours de cette triste période, les commerçants, les banquiers, les armateurs peuvent s'évader avec moins de sacrifices, sous le couvert des transactions habituelles de leurs professions. Bon nombre de ces **hombres de negocio** viennent à Salonique et tiennent en haleine son actif marché auquel ils confèrent un regain passager grâce à leur expérience du grand trafic international.

L'Espagne ne manque pas de regretter amèrement le départ des plus actifs de ses enfants. Un homme d'Etat d'une clairvoyance exceptionnelle, Gaspar Gusman, comte-duc de Olivares, favori de Philippe IV, qui avait gouverné le Royaume pendant vingt-deux ans, s'était rendu nettement compte, vers la fin de sa carrière, de l'intérêt qu'il y aurait pour le commerce et l'industrie de son pays à rapatrier les fugitifs, et particulièrement ceux d'entre eux qui avaient émigré à Salonique et dans les autres localités du Levant. Dans l'ensemble des réformes qu'il entreprend, à partir de 1636, pour effacer les **fueros, contra—fueros** et privilèges de tout ordre, en vue de fortifier le pouvoir central, il inclut résolûment l'abolition du Saint-Office, avec l'assentiment de son souverain qui, malgré sa futilité et son amour des plaisirs, était imbu d'idées libérales. Mais sa politique par trop brutale et son caractère altier et dur lui suscitent des oppositions irréductibles. Il est renversé en janvier 1643 sans avoir réussi à mettre à exécution son projet en faveur des Juifs à qui l'accès de l'Espagne reste pratiquement fermé jusqu'à l'aube du vingtième siècle.

III

Dans les agglomérations purement juives d'une certaine densité, les Marranes revenus au judaïsme n'étaient pas vus d'un bon œil. On y était trop porté à les considérer comme des **malsins**, des détracteurs de l'élément juif.(15) On s'en méfiait. On était en outre choqué par leur ignorance des usages et des traditions. Il en était ainsi à Constantinople, par exemple, où les Juifs vivaient dans des quartiers bien délimités, dans de vrais cantons géographiques nettement distincts des secteurs turcs, grecs et autres. Tout non-conformiste qui y survenait était montré du doigt et inspirait un éton-

nement mêlé de crainte et de quelque répulsion. Mais il en allait tout autrement dans les villes de refuge, comme à Salonique, où les Marranes débarquaient continuellement et en assez grand nombre.

Il n'était pas rare de coudoyer, à Salonique, des particuliers qui, vivant comme de très pieux fidèles, avaient eu, en chrétienté, des enfants incirconcis. (16) Le populaire salonicien était parfois, il est vrai, défavorable aux repentis. Il se méfiait de ces nouveaux venus d'allure exotique, quelque peu bizarres et mystérieux. Il les tenait à l'écart. Il les traitait souvent avec mépris et ironie. Mais la bourgeoisie, qui connaissait le passé du judaïsme, était portée à la tolérance et elle accueillait avec bonté ces brebis d'Israël dévoyées par l'adversité et revenues volontairement au bercail. De leur côté, les casuistes faisaient tout pour innocenter les Marranes. Complaisamment, usant de tous les artifices de la dialectique, ils échafaudaient une argumentation de circonstance: Certes, ce n'est pas de gaîté de cœur que ces infortunés étaient restés dans une situation religieuse équivoque. Ils étaient nés dans la dissimulation. Depuis des générations, ils avaient vécu dans le mensonge. Ils avaient rongé leur frein dans le mystère par une prédestination fatale, comme leurs pères, comme leurs aïeux. Leurs lointains ancêtres, jadis, avaient dû prendre le masque du goï sous la contrainte et la terreur pour échapper à la mort. Mais d'âge en âge, dans leurs familles, les pratiques juives s'étaient conservées dans la mesure où les terribles conditions de leur vie misérable l'avaient permis. Ils avaient, au milieu de dangers sans nombre, entretenu la flamme sacrée du culte et le souvenir des saintes traditions. Etait-on en droit de leur tenir rigueur si, au fil des ans, ils avaient laissé s'évanouir une partie de leur partimoine spirituel et rituel, s'ils avaient oublié ou négligé, au cours des générations, une partie des antiques observances? On ne pouvait leur dénier leur qualité de Juifs que si, d'eux-mêmes, de propos délibéré, ils avaient renié les coutumes juives et que, dans le secret de leur foyer, à l'abri des regards indiscrets, ils avaient pratiqué les rites des goïm. Les Juifs de cette catégorie, s'il en existe, doivent être écartés résolûment de la communauté d'Israël, car qui oserait tenir pour Juif celui qui, sans y être obligé, garde, par exemple, chez lui, le crucifix et adore ce symbole de l'autre foi toutes portes closes?

On doit aussi rejeter de l'assemblée des croyants ceux qui, en ayant la possibilité, n'ont pas déserté la contrée où il ne leur est pas permis de prier Dieu à leur guise, à la face du monde. Si dans ces conditions ils sont quand même demeurés en terre de persécution, persistant dans le mal, c'est que leur cœur est endurci, et ils se sont retranchés volontairement du tronc de Juda.

Mais s'ils ont fui l'opprobre, s'ils sont venus à résipiscence, qui peut oser leur refuser l'accès de la famille juive?

Certains docteurs, renchérissant d'indulgence, n'hésitent pas à proclamer ces repentis comme meilleurs Juifs que les plus pieux des Juifs, que les **tsadikim**, les justes, d'une réputation établie et consacrée. Et ils vont se répandant en imprécations contre tous ceux qui ont l'impudence et la

cruauté d'insulter ces pauvres Marranes revenus à la synagogue; ils maudissent les mauvais Juifs qui, dans le dessein d'humilier les Marranes, de les honnir, leur jettent leur passé à la face.

Ils s'expriment avec le plus grand éloge sur le compte de ces enfants retrouvés toutes les fois qu'ils en saisissent l'occasion. Ecoutons, par exemple, Salomon ben Hasson, rabbin fameux pour sa science et sa dévotion: Deux Marranes, un père et son fils, arrivés en droite ligne du Portugal à Salonique avec la fournée de 1597, vivent en bons Juifs dans la ville depuis une vingtaine d'années. Comme ils appartiennent à la dynastie des **Kohanim**, ils ne manquent jamais, au Jour de l'An et à Kipour, postés devant l'arche sainte du temple auquel ils se rattachent, de remplir, avec l'élan mystique qui convient, les offices sacerdotaux, tout à la fois charge et privilège de leur caste. Un jour, le fils se prend de querelle avec un Juif qui lui lance insolemment à la figure: **Kistiano, hijo de Kistiano**(17) **y todos los Portugueses son Kistianos**! Chrétien, fils de Chrétien, tous les Portugais sont des Chrétiens! Le brave homme se sent mortellement outragé. Il en réfère à Salomon ben Hasson.

«L'insulteur est très répréhensible, opine le savant docteur, et l'on devrait lui infliger une dure punition. C'est pécher gravement que de rappeler à un repenti ses erreurs passées pour lui en faire grief. Et c'est un tort plus grand que de qualifier de Chrétiens tous ceux qui viennent du Portugal. Les Marranes qui ont repris ostensiblement la foi juive sont nombreux parmi nous. Il existe dans leurs rangs beaucoup d'hommes de grand savoir et de haute piété. Nul n'est autorisé à douter de la sincérité de leurs sentiments religieux. Les Marranes n'ont jamais été de vrais Chrétiens. Dans le chapitre 87 de son **Ilkhot Techouva**, Maïmonide enseigne que ceux qui se convertissent par contrainte ne peuvent pas être tenus responsables de leur apostasie. Leurs péchés leur sont pardonnés. De plus, leur mérite est grand d'avoir réagi contre la force captivante de l'assimilation.» (18)

Il n'en reste pas moins que Salonique fourmille de familles d'une situation religieuse imprécise, mi-chrétienne, mi-juive, dont certains membres sont des Catholiques simulés ou même avérés en pays chrétien, et d'autres sont, ici, de vrais Juifs. Des parents très proches, des neveux, des cousins, des frères, appartiennent à des fois différentes. Un nombre considérable de personnes flottent, dans une perplexité pénible, entre le catholicisme et le judaïsme. Elles ignorent si elles sont juives ou chrétiennes, pratiquent alternativement l'un et l'autre culte, d'après le lieu où elles se trouvent, d'après l'inspiration ou l'impulsion du moment. Il en est qui, issus d'unions mixtes, sont dénués de toute conviction ferme, de toute croyance, et se complaisent dans un doux scepticisme. Mais il en est aussi qui, assoiffés de croire et ne sachant ce qu'ils sont faute d'avoir pu s'incruster à une doctrine dès l'enfance, vont errant d'une foi à l'autre, l'âme meurtrie et la conscience bourrelée de remords. Il est aussi des imposteurs qui mettent à profit leur connaissance des usages et des langues. Apostats, relaps récidivistes, ils vont d'un lieu à l'autre, changeant de nom, de vêture, de mé-

tier. A Salonique, ils troquent leur judaïsme contre l'islamisme. A Venise, à Bologne, à Rome, ils se font baptiser, même plusieurs fois, pour toucher primes et dons. Ils se marient par surprise, sont bigames, trigames. (19)

Cette confusion suscite mille problèmes inextricables et donne surtout lieu à d'interminables litiges dans les cas de succesion (20). D'une façon constante, dans les successions ouvertes à Salonique, on continue à écarter rigoureusement du bénéfice de tout partage les Marranes restés en chrétienté. (21)

Il est même des Marranes qui, après avoir fait retour à la religion ancestrale, sont repris de nostalgie pour le catholicisme et y reviennent. D'autres restent Juifs, mais ne parviennent pas à étouffer dans leur cœur le germe chrétien enraciné au cours de plusieurs générations, et ils conservent un regret profond des séductions mystiques de l'Eglise auxquelles ils avaient goûté dans leur enfance. Ce regret se transmet parfois d'un âge à l'autre et finit par s'enfler jusqu'à devenir agissant et efficient. Un Isaac Ibn Nahmias, qui avait mené une vie très chrétienne au Portugal, vient se fixer à Salonique et s'efforce de pratiquer le judaïsme. Il se distingue même, bientôt, autant par sa piété que par sa science théologique. Voulant bien marquer son repentir, il intitule un de ses écrits **Baal Techouva**, le **Repentant**, le **Pénitent.** Mais ses souvenirs chrétiens ne s'éteignent guère. Ils se perpétuent même dans le mystère, au sein de sa famille, malgré l'ambiance profondément juive de cette très dévotieuse cité salonicienne et, à la troisième génération, ils finissent par se manifester avec éclat et scandale. En effet, en 1649, les deux petits–fils de ce pieux repentant, Samuel et Joseph, ainsi que son arrière–petit–fils David, fils de Samuel, quittent Salonique pour aller se faire baptiser à Venise. Samuel, prenant le nom de Giulio Morosini (1612–1687), acquiert vite un haut rang dans l'Eglise, grâce à la science qu'il avait puisée dans les séminaires de sa ville natale et qu'il avait approfondie, soit auprès de Léon de Modène dont il avait suivi quelque temps les enseignements, soit par ses recherches personnelles. Nommé bibliothécaire au Vatican, puis lecteur au **Collegium propaganda fidae**, séminaire créé à cette époque pour former des missionnaires destinés à répandre le catholicisme en Orient, il se livre à des prédications contre ses anciens coreligionnaires et il compose un ouvrage dont le fond est plutôt indigent, le **Dereh Emouna** (Rome 1683), traduit en italien sous le titre **Via della fede demonstrata**, où il attaque le judaïsme.

IV

Les fugitifs des contrées ibériques ne sont pas les seuls à chercher un refuge à Salonique. De temps à autre, on signale quelques fournées plus ou moins abondantes d'immigrés venus des côtes africaines et des pays d'au–delà du Denube, particulièrement de Hongrie, en 1617, et de Pologne, vers le milieu du siècle.

Un important groupe de familles, habitant depuis longtemps les côtes barbaresques, ou transplantées là peut–être d'Espagne et du Portugal,

fuit devant les persécutions sauvages dirigées contre les Juifs par les populations fanatiques musulmanes, et vient, après une halte en Italie, trouver abri à Salonique. Ces immigrants s'assemblent en une modeste communauté, celle des Mograbis, qui se grossit d'éléments divers provenant des synagogues italiennes et autres. Cet afflux à dû se produire au cours du premier quart du dix–septième siècle. (22) Quelques familles séfaradies, qui avaient séjourné sur les rives dalmates, à Spalato notamment, viennent aussi vivre à Salonique. (23)

La Hongrie appartenait à la Turquie depuis 1529 et elle reste sous cette domination jusqu'en 1686. Pendant cette longue période, les Hongrois tentent à plusieurs reprises de s'insurger contre l'envahisseur ottoman. Au moindre succès, ils s'empressent de donner la chasse aux minorités qu'ils considèrent comme favorables à leurs ennemis. Les Juifs, qui avaient toujours été traités avec indulgence par les Turcs, sont les premiers à être molestés. En 1617, lors d'une insurrection hongroise partiellement victorieuse, ils sont fort éprouvés et ils demandent à quitter le pays en masse. Le sultan Ahmed I les autorise à s'établir dans son empire. Un certain nombre de familles prennent pied dans diverses villes balkaniques et en particulier à Salonique.

Un afflux de Juifs de Pologne de quelque importance est signalé entre 1648 et 1658. Les Cosaques et les paysans de l'Ukraine et de la Petite Russie, excédés par les persécutions dont ils sont l'objet de la part des magnats polonais et des Jésuites, se révoltent au début de 1648 et, profitant de l'anarchie où se trouve la contrée à la mort du roi Ladislas, ils commettent de ferribles déprédations. Ils égorgent les magnats et s'acharnent surtout contre les Juifs qu'ils considèrent comme les alliés et les agents de leurs oppresseurs. Conduits par l'Hetman Bogdan Chmielnitzki, ils battent l'armée polonaise, se répandent en ouragan à travers villes et villages et assouvissent leur haine en se livrant à d'abominables massacres. Ils anéantissent ainsi trois cents communautés et tuent deux cent cinquante mille Juifs. La dévastation se poursuit pendant dix longues années, atteignant une recrudescence sauvage en 1656. Aux hordes d'assassins cosaques qui sévissent pendant six mois, succèdent la soldatesque russe, puis les armées d'invasion suédoises de Charles X qui viennent s'immiscer dans le drame polonais. Toute la Pologne est ravagée, morcelée, accablée d'impôts et réduite au dernier degré de la misère. Expulsés de leur foyers par les Russes, mis en coupe réglée par les maltôtiers, décimés, les Juifs polonais, épaves pitoyables des riches agglomérations du Dnieper et de la Vistule, hâves, décharnés, errent sans asile à travers le monde, comme les Séfaradis au lendemain de l'expulsion d'Espagne. Les Cosaques en captivent des milliers et les emmènent en troupeaux en Crimée, pour les vendre aux Juifs de Turquie, accourus en hâte en vue de porter secours à leurs frères infortunés.

Un admirable courant de sympathie et de dévouement se déclenche alors dans toutes les juiveries, des mers septentrionales de l'Europe jusqu' aux pays barbaresques. On fait tout pour sauver ces malheureux et l'on s'impose les plus durs sacrifices pour délivrer les milliers de captifs.

Toutes les communautés levantines sont emportées par un élan magnifique de solidarité, par un irrésistible sentiment de commisération. On voit même dans ces persécutions un signe précurseur des derniers jours, ce qui avive les espoirs messianiques qui aboutissent à la déplorable épopée sabbatéenne.

Près de vingt mille rescapés viennent se réfugier en Turquie. Trois mille d'entre eux avaient été rachetés à leurs ravisseurs par les soins de la communauté de Constantinople, grâce à une grande souscription à laquelle avait participé tout le judaïsme séfaradi d'Orient, de Venise et d'Amsterdam, et dont l'artisan principal avait été David de Carcassone, résident de la capitale turque, qui avait fait une longue tournée en Hollande et en Italie, pour se procurer des fonds de rachat.

Malgré sa propre misère, Salonique fait largement son devoir pendant ces tristes années. Il contribue pour sa part à la libération des captifs, soit en donnant à l'œuvre constantinopolitaine du **Pidion Chevouyim** des sommes importantes, soit, surtout, en rachetant, directement, de ses propres deniers, un grand nombre de prisonniers. (24) Pour se procurer des ressources, les dirigeants n'hésitent pas, à l'occasion, à détourner certains legs de leur destination originelle. (25) Ils taxent aussi, par dérogation à une coutume constante, les étrangers qui résident temporairement dans la ville. (26) Ils s'efforcent de recueillir le plus possible de réfugiés. les nourrissent, les soignent et font de leur mieux pour leur permettre de se fixer et de s'acclimater. Bref, ils se montrent tout à fait à la hauteur des tragiques circonstances de l'heure.

Comme l'attestent de nombreuses épitaphes relevées dans la nécropole salonicienne, (27) un contingent non négligeable de Juifs polonnais et ukraniens venus par familles ou par unités de cent lieux divers, s'installe dans la ville. Ces rescapés ne tardent pas à se mêler au reste de la population dont ils adoptent la langue, les mœurs et les rites. Ils laissent une trace dans l'onomastique locale où l'on constate, depuis lors, la forme achkénazie **Chlomo** pour Salomon. (28) Ainsi, la grande famille séfaradie, qui avait absorbé les antiques romaniotes, les italiotes, les germaniques, se mélange encore davantage, intégrant des juiveries polonaises et ukraniennes. Le creuset salonicien, une fois de plus, fait fondre cet apport hétérogène, l'allie à la masse et, effaçant toute trace de provenance et d'origine, parachève la formation d'un peuple beau, robuste et endurant, en dépit des conditions d'insalubrité climatérique de la région.

D'après les renseignements d'un voyageur sagace qui visite alors la ville, la population salonicienne atteignait vers cette époque soixante mille âmes. Les Juifs y comptaient pour moitié. (29) Ils n'étaient que vingt mille, un siècle auparavant, en 1553, d'après l'estimation d'un voyageur allemand, Dernschwam. (30) Les Grecs étaient à peine au nombre de dix mille et les Turcs au nombre de vingt mille. C'était une agglomération trop dense pour le faible espace enserré entre les remparts millénaires qui étriquisent la cité. De plus, ces gens ne parvenaient pas à gagner leur subsistance dans une région qui s'émaciait un peu plus tous les jours. Aussi une

émigration sensible se dessine-t-elle dès le début du siècle. On va chercher fortune vers des rives plus prospères. Les rabbins sont les plus prompts à partir. Les **Yechivoth** en produisent des fournées et il y en a pléthore. On va en Palestine quand on est imbu du rêve mystique, et l'on s'y résigne à une existence misérable de grippe-sou, dans le merveilleux espoir d'être des premiers à saluer le Messie à son avènement, ou dans la pieuse intention de se faire inhumer à proximité des ruines du Temple. Quand on est épris d'action, on se rend à Constantinople, où les possibilités sont illimitées; on se rend surtout à Smyrne qui s'ouvre chaque jour un peu mieux au commerce.

Pendant tout le seizième siècle, Smyrne n'avait reçu que fort peu de fugitifs ibériques, si peu que pendant longtemps il ne put s'y former une communauté organisée. Le premier groupe de quelque importance s'y concentre en 1610. Il est constitué par des Juifs des environs, auxquels se joignent de nouveaux venus d'origine diverse et dont la plupart dérivent de Salonique. (31) Pendant tout le premier quart du dix-septième siècle, beaucoup de Saloniciens viennent se joindre à ce noyau de population. L'affluence des immigrants est telle qu'un organisme communal se constitue vers 1620, englobant six synagogues différentes placées sous la conduite de rabbins presque tous saloniciens. Parmi ces rabbins se distinguent avec éclat Joseph Escapa et son collègue Azaria Josué Echkénazi, divisés pendant longtemps ou sujet de la **néfiha** (32) qui finit par s'imposer dans la ville, en 1638, d'après la coutume en vigueur chez les Castillans. (33)

Un deuxième exode se produit à Salonique entre 1640 et 1665 qui profite surtout à la communauté smyrniote. Un va-et-vient constant s'établit entre les deux ports, par suite surtout de l'éclosion du mouvement sabbatéen. A mesure que Smyrne gagne en richesse et en prospérité, Salonique s'appauvrit et déchoit.

NOTES

1.- Voir **History of the Marranos**, de Cecil Roth (Philadelphie 1932)

2.- Voir notre T. III 58-61.- Cecil Roth, **History of the Jews in Venice.** (Philadelphie 1930).

3.- Georges Cirot, **Recherches sur les Juifs espagnols et portugais de Bordeaux** (Bordeaux 1909).

4.- Voir Georges Cirot, **Les Juifs de Bordeaux, leur situation morale et sociale, de 1550 à la Révolution française** (Bordeaux 1920).

5.- Voir l'introduction (p.XXX) que I.S.Revah met en tête de l'œuvre du Marrane Joâo Pinto Delgado, rééditée par lui et contenant le **Poema de la Reina Ester, lamentaciones del Profeta Jeremias, historia de Rut y varias poesias.** (Lisbonne 1954).

6.- Voir in REJ LXXXIII (1929) pp. 113-155, **Les Marranes à Rouen**, de Cecil Roth.

7.- Voir notre Tome III 62-64 et Cecil Roth **The History of the Jews of Italy**, pp. 345-349 (Philadelphie 1946).

8.– Kayserling, **Une histoire de la littérature juive de Daniel Levy Barrios**, REJ, XXXII, 88–101.

9.– Voir **Tolédoth Ha–Yéhoudim Bisfarad Ha–notserith**, œuvre monumentale du Prof. Isaac Baer. (Tel Aviv 1945).

10.– Cf l'étude de Moses Marx, in **Studies in bibliography and booklore**, Volume II p. 179 (Décembre 1956, Cincinnati, Ohio).

11.– Salomon Halévy, **Responsa, Orah Haïm** § 7.

12.– Id. ibid. **Yoré Déa** § 29 pp. 48 et 49

13.– Salomon Hasson, **Michpatim Yecharim**, § 91

14.– Voir notre T. III, 63

15.– Salomon Hasson, **Michpatim Yecharim**, § 4 p. 3a. «Jacob Rofé, fils de marrane, médecin, est un **malsin.** Il médit des Juifs auprès des Turcs et il affirme que les Juifs le persécutent.» Voir l'Introduction p. **XXII** de I.S.Revah, **Poema de la Reina Ester**, un Joâo Baptista de Este, Juif élevé à Salonique et à Venise, qui écrit un ouvrage contre ses anciens coreligionnaires et se met au service de l'Inquisition portugaise pour pourchasser ceux qui, en secret, restent fidèles à leur foi.

16.– Jacob de Botton, **Edouth Beyaacob**, § 70

17.– Pour **cristiano**, afin d'éviter de proférer le nom du Christ, par scrupule religieux.

18.– Salomon Hasson, **Beth Chelomo** §14,

19.– ΜΝΗΜΕΙΑ ΜΑΚΕΔΟΝΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ, de Constantin Mertzio, page 175. (Salonique 1947)

20.– Salomon Hasson, **Beth Chelomo**, § 33

21.– Salomon Hasson, **Michpatim Yecharim**, § 8

22.– Voir plus loin, chap. II § 2

23.– Moise Haïm Sabétay, **Torath Moché, Hochen Michpat** § 15

24.– Natan Netah, **Yaven Metsoula**, cité par S. Doubnov, **Histoire du Peuple Juif.** (trad. hébraïque) VII – 7.

25.– Hasday Perahia, **Torath Hassed**, § 42

26.– Salomon Amarillo, **Kerem Chelomo, Hochen Michpat** § 84

27.– par Michaël Molho, qui a consacré à ses recherches épigraphiques de longues années de labeur et de sérieux sacrifices.

28.– Moïse Amarillo, **Devar Moché**, T.I. **Even ha–Ezer**, § 64

29.– Robert de Dreux, **Voyage en Turquie et en Grèce, p. 103** (Paris 1926)

30.– Voir N. Jorga, **Byzance après Byzance**, page 50 (Bucarest 1935) Ces estimations sont certainement aventureuses. Elles reposent sur des impressions et non sur des statistiques, même sommaires.

31.– Baroukh Angel, **Responsa** § 5

32.– Voir notre T. II, pages 59 à 61

33.– Baroukh Angel, **Responsa**, id. ibid.

CHAPITRE II

ORGANISATION SYNAGOGALE

SOMMAIRE: I. Rites d'abattage.– **La Néfiha.**– II. Autonomie synagogale– Temples italiotes,–apuliens,–siciliens,–espagnols,– portugais,– romaniotes. – Temples de Provence. – des Mograbis. – III. Onomastique. – Effectifs synagogaux.– Edifices sacrés.– Oratoires.

I

Les efforts de concentration déployés à partir de 1564 sous l'impulsion d'Almosnino, de Medina et d'Adrabi, (1) avaient donné les meilleurs résultats. L'union s'opérait de plus en plus entre les groupes régionaux et l'esprit de collaboration intercommunale pénétrait dans les mœurs. Les nécessités de la vie journalière y avaient, du reste, beaucoup contribué. Le tribut annuel à verser à l'Etat, l'entretien du **Talmud Tora**, le rachat des captifs rendaient l'entente fédérale indispensable, comme nous le verrons au chapitre suivant. Mais ce qui, par dessus tout, rapprocha les communautés et cimenta leur agglutination fut le désir de tous les pères de famille de s'approvisionner aisément en viande **cacher**. Comme partout en Israël, un ritualisme sévère présidait à Salonique au commerce de la boucherie. Fidèle observateur de la Loi, le Juif ne consomme les plats carnés que s'ils sont préparés avec la chair des bêtes soigneusement triées et immolées d'après des règles précises qui paraissent s'inspirer d'un grand souci de prophylaxie. Le bœuf, le veau et le mouton qui ne remplissent pas les conditions de pureté requises par les normes bibliques et talmudiques sont réputés **taref** et rejetés avec horreur et répulsion. Pour rien au monde la ménagère avertie ne les admettrait dans sa cuisine.

Au début de l'installation, chaque groupe synagogal avait son boucher attitré. Mais, bientôt, certains groupes perdirent leur importance et ne purent plus avoir chacun son étal particulier. Force fut de s'unir pour entretenir de grandes boucheries communes largement pourvues et offrant, à toute heure, un choix varié et abondant. Le pouvoir fédéral avait d'ailleurs tout intérêt à favoriser ces fusions pour briser la tendance au particularisme, et surtout pour percevoir, avec plus de facilité, la gabelle sur la viande destinée, de bonne heure, à fournir des ressources au **Talmud Tora**, l'œuvre qui concrétisait le mieux le principe de l'unité congrégative.

Les rites de l'abatage, d'abord divergents, avaient été harmonisés au siècle précédent. (2) Au dix–septième siècle, ils sont revisés et minutieusement mis au point par le soin de Haïm Sabétay, de Salomon ha–Cohen et surtout de Joseph Pichon et de son gendre David Florentin. Ces docteurs fixent d'une façon définitive les pratiques de la boucherie et précisent les règles locales de la pureté en cette matière.

Le procédé de la **néfiha** triomphe complètement. Désormais ce mode d'exploration des poumons est accepté par toutes les synagogues. On sait qu'il constitue un très notable allègement rituel. Pour reconnaître si une bête abattue est ou non propre à la consommation, le **bodek**, ou vérificateur, doit rechercher, entre autres indices, ceux qui lui sont fournis par les poumons. Ces organes doivent être indemnes de toute lésion, de toute **peguima** ou particularité suspecte. Il est deux moyens de s'en assurer: l'examen visuel et l'insufflation du viscère. Le **bodek** qui s'en tient à l'examen visuel rejette impitoyablement toute bête dont le poumon présente la moindre défaillance, le moindre signe anormal. La cuisine juive refuse avec vigueur toute viande de cette provenance. Le boucher n'a, dans ce cas, qu'une ressource: vendre la bête écartée aux non-Juifs, et, s'il ne trouve pas d'amateurs, la détruire. Le nombre d'animaux proclamés **taref** par ce procédé est considérable. Il s'ensuit que si l'on accepte l'examen visuel, on est contraint de payer les viandes pures fort cher, et même de se priver fort souvent de plats carnés, au grand détriment, tout à la fois, des bouchers et des consommateurs.

L'insufflation ou **néfiha** est plus accommodante. On insuffle des bouffées d'air par la section de la trachée. Si le poumon se gonfle régulièrement, sans aucune déperdition d'air, si aucun sifflement ne vient déceler l'existence d'une fissure, d'une déchirure quelconque de la plèvre, c'est que la bête était indemne de toute maladie pulmonaire grave, et elle est déclarée bonne pour la consommation. L'insufflation n'éloigne de l'étal **cacher** que les bêtes les plus atteintes; elle en retient le plus possible et laisse peu de rebuts dépréciés.

L'inspection (ou **bedika**) visuelle—celle des rigoristes—prévaut partout où les Juifs constituent une petite minorité plongée dans une grande masse non-juive, chrétienne ou musulmane, c'est-à-dire là où il est aisé d'écouler, parmi une large clientèle, les viandes qu'ils n'admettent pas dans leur propre cuisine. Mais dans les localités où ils ne peuvent pas vendre à des voisins les produits rejetés par le **bodek** (inspecteur) force est de se montrer moins rigoureux et de recourir à l'insufflation. En somme le réalisme triomphe. On est sévère quand on peut l'être sans dommage grave ni inconvénient majeur.

A Salonique, où l'élément juif prédominait et où la clientèle chrétienne et musulmane était plutôt restreinte, il était naturel que le procédé libéral eût le dessus, Mais l'accroissement de la population, la prospérité du commerce, la richesse de l'arrière-pays de mieux en mieux exploitée ne manquèrent pas d'attirer dans la ville un nombre de Turcs de plus en plus élevé. Salonique devenait aussi un centre stratégique important dans les luttes contre Venise, et sa garnison s'augmentait tous les jours. Dès le début du dix-septième siècle, fonctionnaires, soldats, rentiers, remplissent la cité. Ils achètent volontiers chez les Juifs, s'approvisionnent chez le maraîcher juif, chez le boucher juif. La vente des viandes réputées **taref** en devient singulièrement plus aisée. Les rigoristes en prennent prétexte pour réclamer la suppression de la **néfiha**, désormais, d'après eux, sans justifica-

tion suffisante, et ils exigent le retour à la **bedika** directe des poumons, en usage dans la contrée à l'époque romaniote. Leur camp s'enhardit et mène grand bruit. A eux se joignent beaucoup de fanatiques et des fidèles des antiques congrégations italiotes et achkénazies. Le souffle libéral de la grande époque ne s'est cependant pas encore totalement arrêté. Des dirigeants éclairés veillent. Ils réagissent contre les tenants d'un passé aboli. La **néfiha** est maintenant entrée dans les mœurs. Castille a imposé sa loi et ses coutumes. **Sefarad** a vaincu par une supériorité que nul ne lui conteste. Après une vaine campagne de criailleries, les extrémistes, déboutés, sont réduits au silence. Les Achkénazis eux-mêmes, qui avaient été longtemps irréductibles sur ce point, renoncent à leur rite particulier pour l'abatage et se rallient à l'ensemble des communautés saloniciennes; ils consomment, sans regimber, les viandes provenant de la **néfiha**. (5)

D'ailleurs au début du dix-septième siècle, le groupe achkénazi, bien appauvri, perd pied. Ce ne sont pas les lamentables rescapés de Hongrie ou de Pologne qui viennent chercher individuellement refuge dans la ville qui peuvent lui apporter du renfort. Il n'a plus le moyen d'entretenir son **Beth Dine** ni son école primaire. Il n'a plus sa **yechiva** que par intermittences. Les Achkénazis se résignent à l'assimilation avec leurs concitoyens les Séfaradis. Ils abandonnent leur vieille prononciation de l'hébreu pour se ranger à celle de l'Espagne. Ils n'ont plus ni **Marbitzé Tora** ni instituteurs sortis de leurs rangs. Entre eux et les Séfaradis toute distinction s'efface et l'on ne considère plus comme une mésalliance, même dans les plus fières familles espagnoles, les unions avec les filles d'extraction judéo-germanique. (6) Il ne subsiste, de leurs contrées d'origine, que leur rituel particulier auquel ils restent indéfectiblement attachés jusqu'à l'extermination de la communauté salonicienne, en 1943.

II

La concentration fédérale n'entraîne pas nécessairement la suppression de l'autonomie particulière des synagogues. Chaque petite congrégation régionale continue à graviter autour de sa synagogue, à la fois temple de la divinité et maison du peuple, centre de ralliement pour tous les fidèles. Chaque synagogue constitue une entité bien vivante, une réalité concrète. On l'aime à l'égale d'une petite patrie. On y a ses parentés, ses amitiés, au sein desquelles on conclut, de préférence, des affaires, des associations, des combinaisons de travail, des alliances matrimoniales. Et c'est tout naturel, car avec les gens de son groupe on se découvre mille affinités. On est avec eux en confiance, en communion de pensée et de sentiment. Avec eux on peut se chamailler, se brouiller, mais les rancunes s'effacent vite et les conciliations sont promptes, comme entre des frères et des camarades.

On se réclame en toute circonstance de sa synagogue. On lui demande protection, aide et secours, car elle est une famille agrandie avec les mille liens visibles du sang, des coutumes, des habitudes communes, des inté-

rêts. On en relève particulièrement pour la **pecha**, (impôt) même quand on habite à l'Etranger. Vers 1640, la communauté constantinopolitaine ayant émis la prétention de se mêler du statut fiscal des résidents récemment établis dans la capitale turque, les Saloniciens se défendent avec ténacité. Ils rétorquent que, en matière d'impôts, ils ne sont justiciables que du **Beth Dine** de leur synagogue natale tant qu'ils n'en ont pas reçu quitus. De son côté, le conseil synagogal lui-même ne perd pas ses droits sur le contribuable qui abandonne la ville. On ne lui échappe pas facilement. Il suit ses ressortissants dans leurs pérégrinations et, au besoin, les fait relancer, pour obtenir son dû, jusque dans les localités où ils vont se fixer, par les dirigeants mêmes de ces localités à qui il confère, à cet effet, bonne et valable délégation.

Quelques synagogues, tout en conservant leur pleine indépendance dans le domaine du culte, et tout en gérant elles-mêmes les fonds affectés aux services funèbres et aux autres œuvres pieuses et charitables, renoncent de leur gré, en raison de l'exiguïté de leurs ressources, à leur école, à leur **Beth Dine** et même à leur caisse fiscale particulière. Elles envoient leurs enfants au **Talmud Tora**, font juger leurs litiges par le tribunal des organismes plus puissants et se déchargent sur les fonctionnaires fédéraux, tous les jours plus experts et mieux surveillés, du soin de la perception des impôts.

Les grandes congrégations comme celles du Portugal, d'Evora, d'Italie, les Sept Synagogues surtout, Catalogne, Guérouch-Sefarad, Majorque, Castille, Aragon, Sicile et Calabre (Ismaël), formées au lendemain de l'exode ibérique, (7) et dont la suprématie se maintient, mettent encore leur point d'honneur à garder chacune leur juridiction propre. Les cadres judiciaires de la Vieille Castille, de la Vieille Catalogne restent longtemps intacts. (8) Ceux de la Vieille Lisbonne subsistent encore en 1659 (9) et ils ne disparaissent qu'une vingtaine d'années plus tard. La plus vivace et la dernière à capituler est la communauté d'Italie, formée d'éléments italiotes arrivés dans la ville avant les Ibériques. (10) Avec ses trois sections, elle est l'une des plus populeuses et des mieux rentées. Elle est fière de sa primauté historique qui la décore d'un titre de quasi-doyenneté et elle tient à honneur de conserver son caractère **sui generis.** C'est tard dans le siècle, vers 1690, que, comme à regret, elle consent enfin à supprimer son tribunal rabbinique. Elle abdique ainsi le dernier vestige de sa souveraineté après avoir, jadis, baissé pavillon avec déchirement, devant les Espagnols et les Portugais, pour la langue et les coutumes.

Cependant, comme nous le verrons au prochain chapitre, l'œuvre de l'unification avance et renverse irrésistiblement les barrières des amours-propres régionalistes. Déjà, vers le milieu du siècle, cent cinquante ans de vie commune ont resserré les rangs et bien des institutions d'entr'aide et de philanthropie ont fusionné, étendant l'activité de leurs institutions à tous les quartiers.

Dans les premières années du dix-septième siècle, presque toutes les synagogues sont constituées et elles revêtent désormais un caractère de

stabilité qui se conservera jusqu'à nos jours. Les agrégats de Castille, du Portugal et d'Italie s'affirment comme les plus puissants, aussi bien par le nombre de leurs membres que par leur richesse. Ceux d'Aragon et d'Achkénaz sont les plus démunis de ressources. La période d'ébullition est passée. Il n'arrive plus de ces flots compacts d'immigrants qui enflaient les effectifs de certains groupes d'une façon démesurée, entraînant des ruptures d'équilibre, des luttes et des scissions. Les origines territoriales mêmes, si importantes au début, et dont on avait été si jaloux, s'estompent et entrent insensiblement dans les limbes des légendes. L'unification du rituel a effacé jusqu'au souvenir des liturgies régionales et l'adoption de l'espagnol comme langue commune à tous les Juifs de Salonique, qui s'était réalisée très rapidement, a relégué dans l'oubli les chants, les contes, les proverbes apportés par chaque petite «nation» de son pays de provenance, et qui avaient longtemps perpétué, dans l'âme des simples, d'invincibles instincts de particularisme. Le nivellement linguistique a aidé tous les éléments folkloriques à se fondre et, insensiblement, il s'est créé une littérature populaire locale où s'harmonisent, autour du noyau castillan, les chants, les fables et les dictons de vingt contrées diverses.

Le cloisonnement en synagogues, subsistant pour les besoins du culte, s'exprime par des dénominations de pays et de villes qui sont vides de tout sens géographique pour la majorité des fidèles. Pour la commodité du classement, on peut ranger les synagogues en quatre grands groupes, dont les trois, l'italien, l'espagnol et le portugais, correspondent à des régions déterminées d'où chacun d'eux dérive, et le quatrième comprend les petites congrégations d'extractions territoriales variées. (11)

Le groupe italien est le plus nombreux. Il compte quatorze synagogues qui se distribuent en quatre subdivisions: Italie proprement dite, Sicile, Calabre et Pouille.

L'antique synagogue d'Italie se scinde, dès avant le début du dix–septième siècle, en trois sections: Vieille Italie, (12) Nouvelle Italie et Italie Chalom. (13) Toutes les trois sections comprennent un grand nombre d'Askénazis venus dans la péninsule à diverses époques, au gré des persécutions, des bords du Rhin et du Danube, ainsi que des plaines russes du Dnieper et de la Vistule.

La synagogue sicilienne se divise, elle aussi, en trois branches: Vieille Sicile, (14) Nouvelle Sicile (15) désignée sous le sobriquet de **Madero** (solive), en raison d'un détail de son architecture, (la poutre maîtresse de son plafond était très apparente), et, enfin, le Beth Aaron, (16), la dernière venue des trois. Elle groupe surtout les familles siciliennes, notamment les syracusaines, faussement assimilées aux Saragossains par une confusion homonymique, (Cassuto, Avayou, Mocatta), ainsi que des familles italiotes (Salmona, Israël), aragonaises (Franco), castillanes (Razon, Léon, Hasson) et autres. On trouve mention pour la première fois, de cette synagogue, dans un auteur du temps qui s'est éteint vers la fin du siècle. (18) Elle paraît, cependant, remonter à trois quarts de siècle auparavant.

La synagogue de Calabre, dite Ismaël, située au Quartier Franc, a

donné naissance, après la catastrophe de 1545, à la synagogue de la Kiana (20) qui s'est constituée dans le même quartier.

Enfin les synagogues apuliennes, étroitement apparentées aux calabraises, forment le faisceau le plus considérable, sinon par le nombre de leurs fidèles, du moins par celui de leurs maisons de prière dont on ne compte pas moins de six. La synagogue de Pouille proprement dite (21), celles de Nevé Chalom, (22) et de Nevé Tsédek, (23) dite **del Cuerno** (de la Corne) qui recueille tous les nouveaux venus de Pouille et les dissidents de la Kiana, celle d'Otrante (24) et de sa filiale Astruc ou Estrugo (85). et enfin celle d'Ar Gavoa: Cette dernière apparaît vers le milieu du dix-septième siècle et son nom commence à être cité à partir de 1663. (26) On ne sait rien de ses origines ni des dissensions qui lui ont donné naissance. On ne sait même pas de quel tronc elle s'est détachée. Peut-être a-t-elle été constituée par un noyau de dissidents de Provence. Les familles qui en relèvent sont bien, pour la plupart, de provenance italienne comme le dénotent des particularités onomastiques: Bar Eliézer, Bar David, Bar Abraham, qui se signalent caractéristiquement comme provenant de la péninsule voisine où la filiation de stricte patronymie est en usage. A côté, de ces familles figurent les Benavida, les Zafaran, les Pinhas, les Pichon etc. de provenance sicilienne, provençale, espagnole ou marocaine, qui ont dû, dans leur déplacements, faire une halte en territoire apulien avant d'aborder dans les Balkans.

Les fidèles des dix synagogues siciliennes, calabraises et apuliennes viennent des possesions espagnoles de l'Italie. Il y a parmi eux, certes, d'anciens habitants de Salonique dont beaucoup sont venus primitivement de Palestine et d'Alexandrie. Une partie d'entre eux a été gagnée à l'origine, dans le pays même, par voie de prosélytisme. Mais la plupart, surtout parmi les Calabrais et les Apuliens, sont des fugitifs d'Espagne et du Portugal qui, dans leur marche vers l'est, ont commencé par faire un séjour en Italie. Dans leur ensemble, les ressortissants de toutes ces synagogues doivent être considérés comme des Séfaradis, soit en raison de la provenance de la plupart d'entre eux, soit aussi par l'influence de la longue domination espagnole dans les régions où ils ont vécu. La synagogue **d'Ar Gavoa** doit être considérée cependant comme mixte, mi-partie séfaradie et mi-partie achkénazie, en raison de la provenance purement italiote, c'est-à-dire achkénazie, d'une partie de son effectif.

Le deuxième groupe, l'espagnol, comprend six synagogues qui sont les plus importantes par le nombre de leurs fidèles et par l'influence décisive qu'elles ont exercée dans la communauté. Ce sont: le Guerouch-Sefarad (27), l'Aragon (28), les deux divisions de Catalogne, la Vieille (29) et la Nouvelle, (30) Majorque, (31) et enfin Castille. (32)

Le troisième groupe, le portugais, très important lui aussi par le nombre de ses fidèles, comprend cinq synagogues: Portugal, (33) Vieille Lisbonne, (34) Nouvelle Lisbonne, (35) Evora, (36) et enfin Liviath Hen ou Yahia. (37)

Le quatrième groupe comprend six synagogues. Il faut citer d'abord les deux vraies doyennes de la ville, **Ets Haïm et Ets ha-Daath**, des Romanio-

tes autochtones, (38) qui paraissent s'être unies d'une façon indissoluble vers 1622, (39) Une entente définitive amalgame leurs effectifs et leur permet de donner à leur congrégation déclinante et déprimée une vitalité nouvelle. De son côté, le fameux Salomon Halévy qui succède à son père Isaac dans le poste de **Marbitz Tora**, donne une splendeur extraordinaire à leur **yechiva** dont il reste le recteur jusqu'à sa mort prématurée survenue en 1633. A côté de la communauté romaniote se place la communauté achkénazie avec sa vieille et vénérable synagogue. (40)

Trois autres synagogues, Provence, Chalom et Mograbis, qui ne trouvent pas place dans les groupes précédents, sont jointes à ce quatrième groupe. Nous avons vu comment s'était constituée la modeste synagogue de Provence et dans quelles circonstances elle avait vu accroître ses rangs. (41) Les Provençaux présentent de profondes affinités avec les Catalans ainsi qu'avec les Aragonais et les Majorquais. Leur dialecte ressemble beaucoup à ceux de ces voisins. Ils s'en rapprochent, d'ailleurs, par des traditions et des destinées politiques et intellectuelles communes durant la longue période où la Provence a été unie à l'Espagne. Aussi se confondent-ils de bonne heure avec les Espagnols, quoique quelques dissidents aillent se rallier aux Apuliens pour former l'Ar Gavoa. Leur communauté comprend les familles Mallah, Naqui, Roubissa, Catan, Eskénazi, Hazan, Haïm, Cutela qui paraissent venir en droite ligne du Midi de la France, et, en outre, d'autres familles comme Paladino, Israël, Ménahem, Benjamin, Sabétay, Baroukh etc. qui se retrouvent dans les concentrations italiotes, calabraises et apuliennes.

La synagogue hétérogène de Chalom avait surgi au lendemain de l'incendie de 1545. Elle avait plutôt le caractère, non d'une congrégation régionale, mais d'un simple groupement de quartier, rapprochant accidentellement de nombreuses familles qui avaient afflué de tous les points de l'horizon. (42)

La synagogue des Mograbis est d'origine africaine et plus spécialement tunisienne. On la désigne souvent sous le nom de **Caal de la Silla** (Temple de la Chaise), parce qu'à **Simhat Tora**, le **Hatan** est porté en triomphe dans un grand fauteuil qui reste toute l'année suspendu au plafond du temple. Les familles qui y sont affiliées sont venues pour la plupart des côtes africaines à des époques mal déterminées, probablement vers le premier quart du dix-septième siècle. (43) On remarque parmi elles les Cabili, les Hiskia, les Escayos, les Seror, les Toledano qui ont dû habiter plus ou moins longtemps dans les terres du Maghzen, (44) trop fréquemment éprouvées par de terribles persécutions religieuses. De nombreux transfuges d'autres synagogues se sont joints à ce noyau africain, comme des membres des familles Joseph, Pinhas, Nehama, Nissim, Uziel, Ovadia, sortis des formations italiotes où des dissensions éclataient souvent. Quelques Aragonais (des Benrubi) et quelques Catalans (des Esformés) sont aussi passés à cette synagogue dont la création paraît devoir être placée après le grand incendie de 1620.

Il existait aussi à Salonique une synagogue particulière ayant appar-

tenu à une colonie corfiote qui a disparu sans laisser de traces. Deux contrats (45) de 1637 en font mention et parlent même d'un fonds de secours destiné aux orphelins de cette petite congrégation dans laquelle se distinguaient les familles Ishaki et Bensoa.

III

Les indices onomastiques avaient souvent précisé, surtout aux premières décades après l'exode d'Espagne, l'apparentement des familles, au fur et à mesure qu'elles débarquaient dans la cité hospitalière. Cela aidait à une distribution satisfaisante des immigrants. C'est parce que ces indices conféraient, en général, à chacun, un véritable certificat d'origine et comme des lettres de naturalité. Les Juifs ont volontiers adopté, en effet, comme patronymiques distinctifs, des noms et des qualificatifs géographiques tirés des villes et des régions où ils ont vécu: Alcalaï et Calhi (calha, mot d'origine arabe qui signifie forteresse. Il y a en Espagne de nombreuses Alacala: de Henares, de Guardaria, la Real del Rio, de Chisvert, etc. Au Maroc aussi il y a plusieurs Calha, telle Calha Ibn Hammad, près de Fez), Astruc, Estrugo, Estrugano (d'Asturga, prov. de Léon), Avla (d'Avila, Vieille Castille), Baena (prov. de Cordoue), Benforado (de Belforado, en Vieille Castille), Bejar (province de Salamanque, lire Behar, h aspiré), Calahorra et Horra (Vieille Castille), Canete (à l'est de Cuenca), Carmona (prov. de Séville), Castro del Rio (prov. de Cordoue), Casès (bourg des Pyrénées Orientales), Catalano (de Catalogne), Cazorla, Casorla (bourg de la prov. de Jaén), Cordovero (de Cordoue), Cuenca (Nouvelle Castille), Escaloni (de Escalona,prov. de Tolède), Gallego, (de la Galice), Giahon (de Gijon, port dans les Asturies, prov. d'Oviedo), Gormezano (de Gormez, en Nouvelle Castille), Herrera (villes multiples de ce nom, près de Séville, dans l'Estramadure, etc.), Léon (capitale de la prov. de ce nom) Mazzarano, Massarano, (de Mazarron, province de Murcie, près de Carthagène, ou de Mazzara, port de Sicile, ou de Mazzarino, ville sicilienne), Mayor donne Ben–Mayor (de Majorque), Medina del Campo (près de Valladolid), Merida (prov. de Badajoz), Miranda (multiples localités de ce nom) Najari (de Najéra, en Vieille Castille), Navarro (capitale de la Navarre), Pardo (province de Madrid), Pinto (Vieille Castille), Rosas (port catalan), Rubi et Benrubi (de Rubi, en Catalogne) Segura (prov. de Jaén), Sevillano (de Séville), Soria, Soriano (Soria, en Vieille Castille), Tarragano (de Tarragona, en Calalogne), Toledo, Toledano (de Tolède), Torrès (multiples localités de ce nom), Zamora (prov. de Léon), Zaragusi, Saragusi, (de Saragosse, province du même nom et aussi de Syracuse, en Sicile). Algava (de Algarve, petite province au S.O. du Portugal), Bayona (dans la Galice portugaise), Bejà et Ferreira (villes du Portugal).– Agostari (de Agosta, port de Sicile), Capuano (de Capoue, au N. de Naples), Covo (prov. de Bergame, en Lombardie), Cunio (de Cuneo, dans le Piémont), Florentin (de Florence), Massa, Maïssa (plusieurs localités de ce nom, en Toscane, près de Carrara, en Lombardie, près de Ravenne, dans les Abruzzes, dans l'Om-

brie, en Vénétie, etc.), Massarano (voir plus haut), Matalon (de Maddaloni, près de Caserte, ou mieux de Mataloni, près de Naples), Mitrani (**mi**= particule hébraïque qui correspond à la préposition **de**, de Trani, prov. de Bari), Modiano, Modigliano, Modellano, de Modigliana, en Toscane, et peut-être aussi, par confusion, de Mediolanum, nom latin de Milan) Recanati (au S. d'Ancône, près de l'Adriatique), Romano (de Rome), Salmona (de Sulmona, dans les Abruzzes), Saragussi (voir plus haut), Shunina (de Sonnino ou Sonino, province de Rome), Tiano (Teano, près de Caserte), Termine (de Termini près de Palerme), Varsano (de Conversano, en Pouille), Venezia (Venise), Zara (port de l'Adriatique, en Dalmatie), Bedresi (de Béziers, en France, au S.O. de Montpellier), Francès et Sarfati (de France et de Sarfat, en hébreu, France), Alfasi, Passi, Fassi (de Fez, confondu qulquefois, par fausse assimilation, avec Hassid, Alhassid).

D'autres noms rappellent les fastes héraldiques d'Espagne et du Portugal: Albo, Angel, Asséo, Benveniste, Botton, Bueno, Calderon, Campellas, Castro, Cassuto, Conorté, Ergas, Fernandez, Franco, Fresco, Henriquez, Machorro, Paz (Chalom), Perez, Pinto, Presente, Razon, Saporta, Serrano, Sion, Soto, Sulema, Torrès, Ventura. La plupart en ont été portés par des familles marranes qui les avaient reçus, lors de leur entrée dans le catholicisme, des grands personnages qui leur servaient de parrains et qui procédaient ainsi à une adoption fictive de ces nouveaux adeptes de l'Eglise. (46) Les néophytes devenaient, pour ainsi dire, comme des parents de second ordre de ceux qui les avaient tenus sur les fonts baptismaux. Ils constituaient une sorte de clientèle à la romaine pour les familles qui leur avaient ouvert l'accès de la nouvelle foi, autour desquelles ils gravitaient et dont ils sollicitaient protection et conseils. A la longue, plus d'un se mêlait à la noblesse par les liens des intérêts et des mariages, acquérait des droits dans les maisons les plus aristocratiques et des titres authentiques qu'il arborait avec orgueil. Quand un Marrane de cette catégorie revient au judaïsme, il conserve naturellement son nom et souvent son blason. Aussi n'est-il pas rare de relever des armoiries sur les tombes des Marranes, comme les «six portes» des Saporta (Seisportas), à Bordeaux, ou la couronne comtale des Ergas et des Miranda, à Livourne.

A côté de ces noms,il en est qui rappellent le métier de l'ancêtre qui a été pris comme point de départ pour la famille: **Hayat** ou tailleur, **Nagiar** ou charpentier, **Tabah** ou cuisinier, **Halfon** ou changeur, **Solal** ou ingénieur, **Caplan** ou entrepreneur, **Hazan** ou officiant, **Sofer** ou scribe. D'autres noms se réfèrent à quelque particularité physique, morale ou autre: **Arouh** et **Longo** (portugais), le long; **Catan** et **Chico**, le petit; **Cholal**, le dépouillé; **Habib**, l'aimé; **Harari**, équivalent de **Serrano**, le montagnard; **Hassid**, le pieux; **Hayon**, le vivant; **Matsliah**, le chançard; **Yacar**, le précieux, etc.

Les vrais Calabrais, ceux qui avaient habité la Calabre depuis des siècles, et les Italiotes autochtones ou d'origine achkénazie (47) n'ont pas, à travers tout l'Orient, adopté des noms de famille. Ils avaient coutume

de compléter leur nom par celui de leur père: Joseph fils d'Abraham, ou simplement Joseph Abraham. Le fils de Joseph, Isaac, par exemple, se nommera Isaac Joseph. Parfois on se résout à faire comme un arrêt et l'on adopte, comme nom patronymique définitif pour la descendence, le nom de l'ascendant immédiat. Dans notre exemple, si Joseph adopte le nom de son père comme nom patronymique définitif, comme **alcunia, (48),** il se nommera Joseph Abraham, comme précédemment, mais son fils Isaac, sera Isaac Abraham, Abraham étant désormais conservé comme nom de famille. Un usage analogue a prévalu chez les Grecs modernes qui n'avaient pas, en général, des noms patronymiques permanents dans la même lignée.

Comme tous leurs congénères, les Achkénazis de Salonique n'avaient pas, eux non plus, de nom de famille. A l'imitation de leurs concitoyens séfaradis, ils en adoptèrent petit à petit, en s'adjoignant soit le nom d'un ascendant, soit une épithète caractéristique ou un appellatif professionnel. Les Achkénazis d'Autriche et d'Allemagne n'ont pris leurs noms germaniques actuels que vers la fin du dix–huitième siècle, après le partage de la Pologne, et ceux de France, que sous Napoléon, en 1808, pour les besoins de la conscription.

Si les prénoms masculins sont tous bibliques, les prénoms féminins constituent, pour la plupart, de curieuses ressouvenances d'Espagne: Buena, Paciencia, Dona, Senora, Vida, Estrella, Sol, Luna, Flor, Rosa, Joya, Oro, Plata, Perla, Diamante, Esmeralda, etc.

Depuis longtemps, l'onomastique avait cessé de servir d'indice pour fixer l'allégeance synagogale des nouveaux venus qu'on maintient désormais comme un contingent flottant de fidèles. Non seulement les immigrants ne forment plus de nouvelles communautés, mais on s'arrange de façon à ne pas les laisser se répartir à leur guise entre les synagogues existantes et ce afin de maintenir l'équilibre auquel on était parvenu. Au début du dix–huitième siècle, le Leviath–Hen, qu'Almosnino avait fair édifier, en 1560, aux frais de Dona Gracia Mendecia (49) pour recueillir les fugitifs du Portugal, ne reçoit plus de fidèles d'arrivée récente. Ses rôles se ferment: Elle avait fini par devenir pléthorique et il n'était guère équitable de lui conserver, à perpétuité, le privilège de s'enrichir des alluvions migratrices dérivées des pays chrétiens.

On ne distribue même plus, à titre définitif, parmi les sept synagogues, les réfugiés qui s'installent dans la ville, comme on l'avait fait pendant longtemps, à la suite d'une décision prise à l'époque de l'installation, après l'exode. (50) Ces hôtes sont inscrits, au fur et à mesure qu'ils viennent, dans un registre soigneusement tenu à jour par les dirigeants fédéraux. Ils sont partagés en groupes qui vont, par roulement, faire leurs dévotions dans les divers grands temples. Sous la désignation **d'Orehim** ou **Forasteros** (étrangers), ils constituent une masse mouvante qui ne se rattache à aucune congrégation. Ils vont d'une synagogue à l'autre, d'après un ordre établi et strictement réglementé. Leur nombre va grossissant continuellement, car Salonique reste toujours largement ouvert aux errants en quête d'un lieu de refuge. Mais on ne leur donne plus droit de cité. Ils sont tou-

jours réputés étrangers et restent en permanence sans domociliation synagogale, si bien que cette situation indécise de **pelegrine sine civitate** en matière religeuse s'était perpétuée jusqu'à nos jours. Parmi ces **Forasteros**, il y a les familles Alcalaï, Alfandari, Arari, Bahar, Bosniak, Bourla, Capsuto, Confortés, Guédalia, Hagher, Hakim, Ishaki, Misrachi, Mosseri, Moulia, Negrin, Ruben et Serero, ainsi qu'une partie des familles Amar, Amon, Assaël, Assayas Benforado, Chibi, Chaqui, Faraggi, Ménaché, Ovadia, Safan, Salmona, Saporta, Sidès, Sulam, Toledano, Yacar et Yahiel, dont les premiers de leurs patronymes, qui étaient arrivés bien longtemps auparavant, avaient pu se faire admettre un peu partout dans les synagogues.

On est contraint de prendre cette mesure non seulement pour sauvegarder les droits des organismes communaux, pour ne pas briser l'état d'équilibre démographique auquel on était arrivé au bout de cent cinquante ans de luttes, mais aussi, surtout, parce qu'il n'est plus permis de construire de nouveaux temples. L'autorité turque s'y oppose avec rigueur. Indifférente à l'égard de tout ce qui touche à la vie des «infidèles» habitant l'Empire, elle est fort peu accommodante pour tout ce qui touche aux manifestations extérieures des cultes non-musulmans. Les maisons de prière des Chrétiens et des Juifs doivent être très modestes. Le maître ne tolère les temples non dédiés à Allah et à son Prophète que s'ils s'humilient et se terrent. Aussi les synagogues ont-elles, extérieurement, un aspect de grande misère. Elles sont souvent trapues, tassées et disgracieuses comme à dessein, pour se faire pardonner leur existence. Pour les bâtir, on choisit, de préférence, quelque poche de terrain, quelque enfoncement, afin que, vues du dehors, elles apparaissent très basses et comme désireuses de ne pas s'élever au-dessus de la surface du sol.

Et l'on pense si les fidèles ont envie d'embellir les édifices consacrés à leur Dieu, de les faire grands, hauts, riches. Mais ils savent contenir leurs goûts et réprimer leur ambition de faste. Ils se rattrapent dans les ornements des Rouleaux de la Loi, de l'Arche Sainte, de la chaire; ils multiplient capes de velours, tentures brodées d'or et de soie et serties de pierreries, **rimonin**, chandeliers, **punteros**, (51) en métaux précieux, filigranés, ouvragés avec art et ornés avec amour. Quand, à force de démarches et de sacrifices, on obtient la permission de rebâtir ou de restaurer une synagogue, les offrandes abondent. Certaines familles se distinguent, dans de tels cas, par leur munificence. Suivant l'usage du temps, le donateur conserve un droit de propriété sur l'édifice construit avec ses deniers. D'ailleurs, les synagogues ne sont pas enregistrées comme biens collectifs et de main-morte, le régime foncier turc ne comportant d'autres appropriations immobilières que celles qui sont nettement individualisées. Elles sont cadastrées au nom des dirigeants et sont souvent, effectivement, des biens appartenant à certaines familles qui en ont fait les frais et qui peuvent les revendiquer comme leurs, les vendre, les donner. (52)

Une trentaine d'unités communales, groupées autour d'autant de synagogues, se partagent toute la population juive salonicienne vers le mi-

lieu du dix–septième siècle. Certaines d'entre elles sont, comme dans le passé, tout agitées de querelles, mais les scissions, les schismes qui s'y produisent restent intérieurs et ne se traduisent plus par la création d'unités communales nouvelles. Dans le même temple de la Nouvelle Italie coexistent deux sections, la Nouvelle Italie et son turbulent rejeton, Italie Chalom, qui occupent chacune la moitié de l'enceinte sacrée et qui se gênent beaucoup l'une autre. Le local de la doyenne des synagogues ibériques, le Guérouch–Séfarad, est coupé en deux tronçons: le **Gadol**, le grand auquel la majorité reste attachée, et le **Catan**, le petit, qui enrégimente les dissidents. Le temple n'est pas assez vaste pour être divisé par un mur. Chaque section décide d'y prier à des heures différentes. De là des compétitions, des conflits de priorité qui se poursuivent le long des générations. Même situation à Otrante où deux sections adverses se disputent longtemps au sujet de l'horaire des prières, jusqu'au jour où, vers 1630, l'édifice synagogal s'étant écroulé à la suite d'un tremblement de terre, les fidèles croient y voir un signe de mécontentement céleste et demandent à leur **Marbitz Tora**, Haïm Sabétay, de les réconcilier et de cimenter à nouveau leur union. Dès lors, ils s'attellent avec un zèle louable à la réfection de leur temple. De plus, se souvenant avec à propos que leur ville d'origine avait été, au Moyen Age, un foyer fameux d'études hébraïques, ils donnent tous leurs soins à leur séminaire qui ne tarde pas à devenir l'un des plus prospères de Salonique.

Indépendamment de ces synagogues auxquelles il convient de joindre le **Talmud Tora** et son annexe le **Michné Tora** (53), il existait à travers les quartiers une profusion d'oratoires entretenus par des familles fortunées. Quelques-uns atteignaient à l'importance des meilleurs temples, tant par l'affluence des fidèles que par l'ordre et la solennité des offices. Les **Yechivoth** ou séminaires servent aussi de lieu de dévotion aux heures matinales et vespérales. Déjà vers 1551, Nicolas de Nicolay, voyageur français qui accompagnait M. d'Aramon, ambassadeur de France auprès de la Porte, mentionne quatre–vingts maisons de prière dans la ville. (54) Leur nombre n'a fait qu'augmenter jusqu'au milieu du dix–septième siècle, si l'on tient compte des oratoires, très communs dans les demeures privées. Il semble que la discipline religieuse n'est pas toujours et partout satisfaisante dans ces oratoires plus ou moins improvisés. On y prie sans la componction qui convient, on y récite les offices d'une manière hâtive et sommaire, ce qui suscite des critiques et des murmures et provoque la fréquente intervention et les sévères admonestations des dirigeants, soucieux de maintenir la population dans ses antiques mœurs de piété.

NOTES

1.– Voir Tome III, chapitres XI et XII
2.– Voir notre T. III, p. 103
3.– Id. p. 54
4.– Voir notre T. II, 59 et 60
5.– Baroukh Angel, **Responsa**, § 6
6.– Voir David Conforte, **Koré ha–Doroth**, p. 3b
7.– Voir notre T. II, pp. 47 à 62
8.– Salomon ha–Cohen, **Responsa**, IV § 14
9.– Aaron Perahia, **Parah Maté Aaron**, II § 47
10.– Voir notre T. II, p. 56
11.– Pour l'origine des synagogues saloniciennes et leur évolution, voir surtout Juda Nehama, «**Miktevé Dodim Miyayin**» (Salonique 1893), David Pipano, **Chalcheleth Rabbané Saloniki vé Rabbané Sofia**, opuscule publié à la suite de **Hagor ha–Efod**, du même auteur (Sofia 1925), Baroukh ben Yaacob, Préface, en judéo–espagnol, du **Mahzor de Kipour et Roch ha–Chana**, édité par lui (Salonique 1927).– Mihaël Molho, **Contribucion à la Historia de Salonico** (Salonique 1932) et **Usos y costumbres de los Sefaradies de Salonica** (Barcelone 1950)
12.– Voir notre T. II, 56
13.– T. III, 86
14.– T. II, 57–61 et III, 88
15.– T. II, 61 et III, 88
16.–T. III, 88 et 89
17.– Salomon ha–Cohen, **Responsa, Even ha–Ezes** § 31
18.–Aron Perahia, **Parah Maté Aaron**, I § 33 et II § 109 – 118
19.– Voir notre T. II, 57–61
20.– T. II 83 et 86
21.– Voir T. II, 62
22.– Voir T. III, 85 et 86
23.– Voir T. III, 86
24.– Voir T. II, 63 et T. III, 87
25.– Voir T. III, 88
26.– Aron Perahia, Idem, I § 33
27.– Voir notre T. II, 57–59 et T. III, 84 et 85
28.– » » T. II, 57–60 et T. III, 83
29.– » » T.II, 57–58 et T. III. 84–85
30.– » » T. III, 84
31.– » » T. II, 57–59 et T.III, 84
32.– » » T. II, 57–59
33.– » » T. II, 63 et T. III, 84
34.– » » T. II, 63 et T. III, 90–92
35.– » » T. III 90
36.– » » T.II, 63 et T. III 84–90
37.– » » T. III, 84, 92 et 93

38.– » » T. II, 55

39.– » » Salomon Isaac Halévy, **Responsa, Hochen Michpat** § 37 p. 73a

40.– » » T. II, 56

41.– » » T. III, 41–42 et 84

42.– » » T. III, 86–87

43.– Voir ci–haut chapitre (I § 4)

44.– Voir plus loin, Ch. IV § 5 (Cf **Ner ha–Maarab**, de Jacob Moché Toledano pp 87 et 119 et pp 74 à 78 sur les origines des familles marocaines (Jérusalem 1911)

45.– Ces deux contrats m'ont été montrés par M. Mihaël Molho.

46.– Voir notre T. III, 43

47.– Voir supra p. 14.

48.– Ce mot est usité en Orient sous sa forme portugaise: **Alcunha** (alcunia)

49.– Voir Isaac R. Molho, **Rebbi Moché Almosnino, Hayav ou Sefarav** p. 3 (Jésusalem 1942)

50.– Voir notre T. II, 64–65

51.– Le **puntero** est une tige en bois ou en métal, terminée d'ordinaire par une petite main à l'index tendu, qui sert à montrer aux fidèles les mots du texte sacré sur le rouleau de la Loi. En France, on le désignait sous le nom de **tendeur**.

52.– Daniel Estrossa, **Maguen Guiborim**, p. 1 a

53.– Voir plus loin, Chapitre IV, fine

54.– Nicolas de Nicolay– **Navigations, pérégrinations et voyages faicts en Turquie**, p. 279 (Anvers 1706).

CHAPITRE III

CONCENTRATION COMMUNALE

SOMMAIRE: I. Vers l'unité.– Fonctions fédérales.– Rôle des rabbins.– Autonomie réduite des synagogues.– **Beth Dine.**– II. Impôts.–**Pidion Chevouyim.**– **Bikour Holim.**– Le **Talmud Tora**, Son importance.– Il brûle en 1620.– Son administration.– Compétitions.– III.– **Le Talmud Tora** est une bourse de travail.– **Albacha.**– Sa chambre forte.– Ses ressources.– Son rôle éducatif.– IV. Méthode d'enseignement.– Horaire.– Châtiments.– Programmes.– Annexe.– Les nurseries.– Les écoles de quartier.– Les promenades.

I

Du consentement unanime, le conseil fédéral devient de plus en plus un gouvernement régulier. Divers événements y contribuent: un incendie qui ruine la Communauté en 1620, l'exode des contribuables qui veulent échapper à l'étreinte fiscale et les exigences immodérées du Fisc. Vers 1637 ce pouvoir central acquiert un caractère de nécessité et de permanence qui s'affirme avec netteté vers 1640 où les temples apparaissent comme résolûment unifiés. Il est renforcé à l'occasion des troubles sabbatéens et se réunit, avec assiduité et fréquence, à partir de 1657, et notamment à l'automne 1666 où, comme on le verra plus loin, l'apostasie de Cevi et de sa clique secoue sur ses fondements le judaïsme ottoman. Les dirigeants laïques les plus en vue tiennent séance avec les rabbins des synagogues les plus considérables pour décider sur toutes les questions d'intérêt commun, (1) et même sur des litiges importants qui divisent les particuliers et qui risquent de semer le désordre dans la population. (2) Ils élaborent des ordonnances, des règlements, des statuts pour résoudre les problèmes multiples et variés qui se posent à l'ensemble de la collectivité juive de la ville et ils soumettent ensuite leurs décisions à l'approbation de leurs collègues qui, en général, s'empressent de les entériner.

De bonne heure le Conseil a à sa tête les trois sommités rabbiniques les plus respectées qui composent une sorte de directoire, un triumvirat. Par déférence, le membre de ce triumvirat qui vient à mourir n'est pas remplacé: on attend le décèsde tous les trois membres pour désigner un nouveau triumvirat. (3) Ce système de gouvernement paraît se régulariser en 1657. Il faut alors s'organiser fortement, unir en un faisceau serré toutes les forces communales, pour faire front à la tourmente et barrer la voie à la vague du mysticisme dissolvant et perturbateur. Le souci du salut public fait alors aux plus clairvoyants l'obligation de tenir les Juifs d'une main de fer, de sévir avec courage contre les dévoyés, surtout contre certains dirigeants spirituels qui, se laissant gagner par la folie messianique, risquent d'entraîner avec eux les communautés minuscules qu'ils régentent ou, tout au moins, d'y susciter de graves schismes. La centralisation des rouages com-

munaux s'opère à cette époque. Pour parer au danger, on limite les attributions des chefs synagogaux, on réduit leurs pouvoirs au minimum. Le gouvernement effectif appartient au directoire. Et c'est là un bien, le seul d'ailleurs qui ait résulté de l'agitation sabbatéenne, source, pour deux siècles, d'une triste décadence. Le salutaire groupement des capacités et des énergies efface les autonomies particulières, qui disparaissent en fait, et ne se maintiennent, jusqu'à une époque récente, que sous forme de vagues souvenirs régionaux et de vestiges d'un particularisme strictement liturgique.

Le directoire n'a pas d'assises solennelles et il ne dépend pas d'un mode électoral précis. Les rabbins dont l'autorité et le prestige sont hors de toute conteste en raison de leur science, de leur indépendance de fortune, des services qu'ils ont rendus dans le passé, ceux qui se font respecter et savent se faire obéir, font la loi. Avec tact, souplesse et fermeté, ils parviennent à s'imposer. Ils ménagent les amours-propres et les susceptibilités qui pourraient gêner ou encombrer et neutralisent les compétitions et les hostilités par une sage distribution des charges et des honneurs. Ils pourvoient habilement à toutes les vacances dans le sein des comités, s'adjoignent les personnalités qui peuvent être utiles à un titre quelconque ou qui pourraient être nuisibles si elles restaient dans l'opposition ou dans une attitude boudeuse et dépitée parce qu'on aurait négligé de les convier aux jouissances de l'autorité. Il n'y a pas une décision nette, semble-t-il, prise un jour donné, un **fiat**, pour la constitution du gouvernement fédéral. L'organisation unitaire tout entière provient d'un processus lent et insensible d'une génération spontanée. Elle est entrée graduellement dans les mœurs.

La fonction avait façonné l'organe. Les relations avec la Porte, la fixation et la répartition des charges fiscales entre toutes les synagogues, le douloureux marchandage pour établir avec l'Intendance les prix des draps militaires, la liquidation des comptes avec le **defterdar** (receveur général) exigeatut une continuité d'administration, une unité de vues que seul pouvait posséder un conseil de caractère permanent. L'entretien du **Talmud Tora** et de l'œuvre du **Pidion Chevouyim**, la concentration progressive des caisses de secours, l'installation des réfugiés et leur répartition entre les temples, la solution des problèmes des **hazakoth** locatives et de l'usufruit foncier, le règlement des litiges successoraux et matrimoniaux surgis à propos de la situation équivoque des Marranes (4) fournissent un aliment quotidien à l'activité du conseil fédéral et fortifient, dans l'esprit de tous, l'idée et la nécessité de l'union.

A y regarder de près, on se rend compte que, comme chez les Orthodoxes et les Musulmans de Turquie, comme dans tous les groupes communaux juifs de la Diaspora, c'est une théocratie qui règne, ou, plus exactement, une aristocratie de culture, une oligarchie de l'esprit. Les plus instruits se croient seuls aptes à diriger le **Kahal**. Ils s'arrogent le rôle de guides exclusifs en vertu de leur formation intellectuelle. La masse des ignorants n'a qu'à obéir. Elle ne compte pas. Et elle accepte cette soumission sans se plaindre ni récriminer, car elle est animée d'une grande ferveur re-

ligieuse. Ce qu'elle honore en ses chefs c'est leur science, la connaissance de la sainte Loi dont ils sont les dépositaires et les interprètes attitrés. Et c'est aussi et surtout leur probité, leur intégrité, leur impartialité. l'indépendance de leur caractère. Les rabbins ont l'orgueil académique, afin de mieux s'imposer au respect du vulgaire, ils s'enveloppent dans une toge ample et flottante dont les manches sont d'autant plus larges qu'ils sont élevés en dignité. On se range avec vénération sur leur passage, et, humblement, on sollicite leur bénédiction en leur embrassant la main avec vénération.

Les possédants, les riches, en général eux aussi cultivés, participent également à la direction des affaires, mais ils s'inclinent volontiers devant les plus savants et font chorus avec les hommes qui ont puisé beaucoup de lumières dans les livres. La loi de la majorité joue de moins en moins dans les assemblées. Medina avait jadis bien élucidé la question. en précisant que la majorité n'est pas affaire de nombre, mais de qualité, et que le droit de décision appartient aux plus instruits et aux gros contribuables. (5)

En définitive, les rabbins sont les maîtres. Ils gouvernent au nom du Talmud vu à travers le **Michné Tora** de Maïmonide, du **Chulhan Aroukh** de Caro (surtout) et de cet ensemble complexe de prescriptions séculaires, accumulées autour de ces Pandectes par des siècles d'expérience sociale et économique. Ils ne constituent pas d'ailleurs une classe sociale fermée, une dynastie, une tribu sacerdotale. Chez ce peuple épris d'égalité il n'y a point de barrières entre les familles. Pleine liberté est laissée aux initiatives. Comme la fortune, comme le savoir, le sacerdoce est accessible à tous. Y atteint qui s'en montre digne. Le pouvoir n'est pas un domaine réservé à quelques privilégiés de la naissance. Nul n'en défend les abords. Il ne procure, d'ailleurs, aucun bien temporel, le désintéressement étant la règle des dirigeants. Il ne tourne jamais au bénéfice d'une caste, comme dans les societés régies par une poignée de féodaux ou d'aristocrates héréditaires. Tout clerc, tout homme instruit peut prétendre au titre de rabbin. Tout bien pesé, c'est la science, c'est la théologie qui est souveraine. Et cette théologie n'est pas figée en des dogmes rigides. Ceux qui l'abordent et en explorent les arcanes sont en contact permanent avec les réalités de la vie. Ils sont eux-mêmes commerçants, armateurs, financiers, artisans parfois. La plupart sont sortis du peuple par l'étude tenace et intelligente. Ils doivent leur ascendant à leur savoir, à leur vertu, à leur énergie.

Aussi sont-ils tout puissants. Ils interviennent dans tous les domaines de l'activité. L'arme de l'anathème est presque l'unique sanction dont ils disposent. Une admonestation, une menace suffisent souvent pour rappeler le délinquant à l'ordre. L'anathème comporte des degrés, des nuances, d'après la gravité de la faute qu'il faut réprimer. Pour les cas exceptionnels, il est lancé du haut de la tribune du **Talmud Tora**. Parfois, pour un manquement important, les rabbins condamnent le coupable à un demi-exil, à une manière de proscription, comme ils le font, par exemple, pour

certains foulons récalcitrants qu'ils obligent à aller séjourner à Verria pour y accomplir leur travail. (6)

Malgré la concetration des forces, chaque communauté continue à constituer un organisme bien ordonné autour de son temple, avec ses finances propres bien gérées et son comité particulier, d'essence élective ici, de nature plus ou moins aristocratique ailleurs, mais composé toujours de membres —au nombre de sept d'ordinaire— d'un dévouement indéfectible, et à la tête duquel se trouvent le **Marbitz Tora**, le **Gabbaï** (président), premier des **Parnassim** (administrateurs) et le **Guizbar** (le trésorier) qui tient la caisse et exerce, en fait, le pouvoir effectif. Chaque synagogue continue à conserver sa confrérie mortuaire qui veille les malades, lave les morts, s'occupe de leur inhumation et prend soin de la famille en deuil. Elle possède sa **ferramenta** ou outillage mortuaire, son jeu complet de pioches et de pelles pour les fossoyeurs. Le Comité règle toutes les questions financières, organise la boucherie rituélique dont le service est facilité par les Musulmans qui n'éprouvent aucune répugnance à acheter les viandes écartées de l'étal juif comme entachées de **terefa**. Il perçoit la gabelle sur les viandes, les vins, les fromages, recueille les offrandes, paye l'officiant et ses aides, ainsi que le bedeau ou **chamach**, factotum de la congrégation. Il dispose de revenus spéciaux, loyers de boutiques, de maisons, de moulins à foulon, bénéficie des **telares** qu'il exploite pour compte de la synagogue. Lors de la Pâque il fabrique des pains azymes, du **harosset**, ébouillante la vaisselle devant servir pendant la fête. Le comité assure la discipline à l'intérieur de la maison sacrée, tient la main au bon ordonnancement des offices, empêche les empiètements sur le droit des fidèles, dont chacun possède son siègle **ad vitam** et a devant soi, très souvent, son propre lutrin pour suivre commodément la récitation des prières. D'après le mérite, il attribue les places devenues vacantes, surtout celles qui avoisinent l'arche sainte où l'on serre les rouleaux de la Loi. Cette faveur est très convoitée et donne parfois lieu à des compétitions orageuses.

Si la Communauté en a le moyen, elle continue à entretenir son propre **Beth-Dine** qui conserve toute indépendance dans ses jugements et qui, pour mieux expédier les affaires, se divise en trois sections: litiges successoraux, droit civil et matrimonial et dommages de mitoyenneté ou questions foncières et locatives. Le chef spirituel intervient dans tous les domaines de l'activité de ses ouailles, même en matière commerciale. Les querelles les plus insignifiantes comme les plus grosses questions d'intérêt lui sont soumises. S'il parvient à quelque renommée, il n'est pas rare qu'on réfère à son tribunal, comme à une véritable cour d'appel, des cas litigieux des villes balkaniques qui n'ont pas pu être résolus sur place. Il y a mieux: Venise où, pendant quelque temps, il est interdit aux Juifs d'avoir leurs juges propres, recourt pour ses procès, aux rabbins de Salonique qui les règlent par correspondance. (7)

Le **Beth-Dine** n'a pas un caractère purement arbitral; son pouvoir ne découle pas seulement du libre assentiment des parties. Il est investi de ses droits et prérogatives par la coutume turque. Il a le moyen d'imposer

ses décisions et peut, au besoin, ordonner l'incarcération des récalcitrants. Salomon Hasson rapporte dans son **Beth Chelomo** que son oncle, ayant été traité irrévérencieusement de bâtard, le malotru qui avait lancé cette infâme accusation reçut la bastonnade, **coram populo**, de la main du bedeau.

Les mœurs du prétoire n'ont pas varié. La même simplicité de jadis préside aux audiences. Les procès ne traînent pas. On les vide promptement, à toute vitesse. Demandeurs et défendeurs viennent avec le ferme propos d'en finir. Ils veulent sincèrement être départagés. Ils n'ont pas de temps à perdre et ne recherchent ni ajournements ni échappatoires. Atermoyer et temporiser n'est pas leur fait. Il n'existe ici rien de semblable à cette engeance avocassière d'avoués, de procureurs et huissiers, à cette armée d'intermédiaires et de basochiens qui infeste, à la même époque, les tribunaux d'Occident et qui gruge sans pitié les malheureux plaideurs. Il n'y a point de frais de justice, point de formalités complexes ni de paperasserie. Bien que beaucoup de rabbins excluent maintenant de leurs occupations le commerce et les métiers manuels et se consacrent uniquement à leurs fonctions, la judicature n'est pas profession lucrative. Le **dayan** ou juge n'a aucun intérêt à perpétuer les débats, à les prolonger. En dehors du modeste salaire que lui verse sa communauté, —quand il ne remplit pas son office pour l'amour de Dieu,— il ne touche ni vacations ni honoraires. Ainsi, la chicane est bannie du **Beth Dine**. On ne voit pas ici de ces gens processifs qui se complaisent dans les interminables débats. Résolûment, le magistrat démasque la mauvaise foi et la stigmatise, sans mâcher ses mots. Il expulse de sa barre intrigants et aigrefins. Il sait aller au fond des choses sans s'embarrasser des apparences, de la lettre fallacieuse des écrits et des contrats. Il connaît ceux qui comparaissent devant lui, et eux ont confiance dans son impartialité, dans son intégrité absolue. Quand il a entendu les parties, il dissèque l'affaire, la clarifie et la ventile par quelques questions rapides et brèves. Il ne se perd pas en interrogatoires formels, en enquêtes, contre-enquêtes et expertises, en réquisitoires et en plaidoiries. C'est un homme averti, au courant de la vie et de ses détours. La lettre de la loi n'abolit pas le bon sens et l'équité triomphe.

Aussi chacun accepte les sentences du **Beth-Dine** sans murmurer, avec un parfait esprit de soumission. La bonne grâce est la règle. Point de grincement de dents ni de récriminations vaines. Point de recours, d'appels ni de pourvois. La raison parle avec autorité par la bouche du **dayan** et plie tout le monde à sa loi. Le **dayan** est l'arbitre, le conciliateur, l'amiable compositeur. La seule menace du **herem** lui suffirait, en cas de besoin, pour réduire à merci celui qui, d'aventure, serait tenté de regimber.

Le **Beth-Dine** ne se réunit en séance plénière que pour les affaires importantes. Le rabbin communal liquide lui-même les menus litiges. Juge de paix dans l'entière acception du terme, il se tient de préférence dans sa bibliothèque, à la **Yechiva**, et là sans aucun apparat, sans souci des formes, il fait avancer plaignants et prévenus, s'enquiert avec bonhomie de ce qui les divise, les admoneste, les rapproche, les accorde, puis, pour conclu-

re, il formule sa sentence, et les adversaires, apaisés, réconciliés, se retirent satisfaits, la main dans la main. (8)

II

C'est le Conseil fédéral qui assure les rapports avec les représentants du pouvoir. Il s'entend avec eux sur le montant global de l'impôt qui est fixé pour une période de trois à dix ans et il répartit ce montant parmi toutes les synagogues, en tenant compte du pouvoir contributif de chacune d'elles. Chaque comité synagogal répartit à son tour, entre ses ressortissants, la charge qui incombe à son groupe et dresse la liste de ses contribuables en y indiquant la quotité d'impôt fixée pour chacun d'eux. Tous les mâles, de douze à soixante ans, sont taxés. Les scribes, les maîtres d'école, les imprimeurs, les orphelins, les aveugles et les paralytiques sont exemptés. Le sont aussi les rabbins, les officiants, ceux qui ont rendu des services reconnus à la Communauté, les ouvriers des salines. (9) Le maximum taxable est fixé à 400.000 aspres. On peut se libérer **ad vitam** de l'impôt en versant une somme convenue, à fortait. Quand on abandonne le pays sans espoir de retour, on obtient quitus par le versement d'une contribution équivalente, au début, à trois, puis, aux premières années du dix–septième siècle, à cinq annuités fiscales. Le contribuable qui va s'établir en Palestine paye invariablement trois années fiscales.

Les gabelles sur la viande, le vin, l'eau–de–vie et le fromage qui sont les plus importantes et les plus scrupuleusement acquittées, en raison de leur ancienneté qui remonte à l'Espagne, servent à l'entretien du **Talmud Tora**. A certaines époques, on lèvera une gabelle sur l'huile, la **halva** , le poisson salé, les fruits et les laines, en faveur des œuvres religieuses et philanthropiques. Toutes les gabelles sont affermées au plus offrant. On fait toutes les facilités aux affermataires pour le règlement de leurs dettes et même, en cas de force majeure, on leur accorde d'importantes réductions. Ainsi, en 1666, la vendange ayant été très mauvaise, on les dispense de payer une taxe de 70 réaux pour 1400 mesures de vin qu'ils étaient obligés de payer. (10)

Après les épouvantables massacres de Pologne et d'Ukraine, de 1648 à 1658, la caisse du **Pidion Chevouyim** avait pris une vitalité nouvelle pour suffire au rachat des captifs, vendus par troupeaux dans la Russie méridionale. Pour enrichir cette caisse, on va jusqu'à y verser les dons et les legs ayant une autre destination. On fait des efforts admirables pour accomplir le devoir de solidarité envers les milliers de malheureux traités comme un vil bétail par les bandes de Cosaques.

On ne néglige pas les pauvres de passage, les errants, les pèlerins, toujours nombreux dans une ville maritime comme Salonique, véritable rond–point d'un monde. Conformément à la pieuse coutume pratiquée dans toutes les communautés juives, on les héberge. on les nourrit, on les entoure de soins, puis, on les munit d'une somme d'argent et de vivres, pour leur permettre de poursuivre leur route. Chaque synagogue a son œuvre de

charité, son **Guemilout Hassadim** où s'enrôlent, bénévolement, sous serment, de braves gens, pour visiter les pauvres et les personnes en deuil, afin de leur prêter secours et leur porter réconfort. (11) Ces œuvres se coalisent et s'associent pour rendre leur action plus suivie et plus efficace. L'ensemble des synagogues entretient un dispensaire pour maladies infectieuses et notamment le «mal frances» (la syphilis). (12)

L'assistance aux malades constitue une obligation traditionnelle et sacrée qu'aucune communauté ne saurait oublier. C'est en effet œuvre pie, suivant le Talmud, que de visiter ceux qui sont alités, de les réconforter, de les veiller, de leur procurer remèdes et aliments de régime quand ils sont pauvres. Les médecins s'acquittent de leur tâche avec un louable désintéressement. Ils savent agir avec tact et discrétion pour éviter toute gêne dans les familles qui n'ont pas le moyen de leur payer un salaire. De bonne heure, dès que les exilés s'installent, au lendemain de l'Exode d'Espagne, les synagogues se préoccupent d'organiser le service médical des indigents. Chacune d'elles crée son **Bikour Holim**, avec ses revenus propres, ses hommes de bonne volonté, qui se distribuent en équipes. (13) Les communautés faibles se groupent, font caisse commune, unissent leurs efforts pour secourir efficacement les malades. Les diverses institutions d'assistance médicale collaborent, se rapprochent, se concentrent et fusionnent. Vers la fin du dix–huitième siècle, nous les verrons se constituer en un organisme autonome, judicieusement systématisé, sous l'énergique impulsion de Josué Perahia, un homme de cœur qui saura être un homme d'action.

Le **Talmud Tora** continue à être l'œuvre de prédilection de toutes les synagogues. En lui se résument toutes les aspirations, toutes les tendances, toutes les traditions de la juiverie salonicienne: piété, science et solidarité étroite. Il est situé au cœur même des quartiers habités par les Juifs, dans la partie la plus riche de la ville, au milieu d'une multitude de temples, d'oratoires, de séminaires. Les demeures des rabbins et des principaux notables l'entourent, l'enveloppent, le couvent et le couvrent de leur filiale et tendre protection.

Il est toujours le grand centre de ralliement des communautés, leur agora et leur forum, la basilique du peuple. Il est le vivant symbole du vœu unanime d'union et d'amour, le tabernacle par excellence. Là se tiennent les séances fédérables, les assises publiques et solennelles; là se célèbrent les grandes réjouissances et les actions de grâce et se commémorent les deuils et les calamités du passé où ce peuple, fidèle à ses souvenirs, aime à retremper son âme; là on invoque le Tout–Puissant aux heures d'exceptionnelle détresse. Quand le Sultan déclare la guerre ou la subit, c'est du haut de la chaire du **Talmud Tora** que sont récitées les prières collectives pour le triomphe des armes impériales. De cette chaire sont promulguées les ordonnances proposées au respect de tous, les mesures de salut public. De là tombent menaces et malédictions contre ceux qui enfreignent les décrets fédéraux et de là fulminent les anathèmes horrifiants qui frappent récalcitrans et impies.

Les volontés fédérales et les fastes communaux sont consignés en for-

mules lapidaires signées des plus grands noms, dans un registre vénérable, pour que les générations successives y trouvent expérience et enseignement.

Lors du désastreux incendie qui, le 8 Août 1620, détruisit la plus grande partie du quartier juif (14), l'édifice du **Talmud Tora**, qui avait été reconstruit en dernier lieu en 1585 (15) et avait été souvent réparé depuis, est la proie des flammes. On le rebâtit de fond en comble, en augmentant sensiblement ses dimensions, grâce aux libérabilités d'un généreux philanthrope de Bude, Noah Cohen Eskénazi, dont une belle inscription, gravée en 1624 et conservée intacte jusqu'à ces dernières années, rappelait le geste magnifique, en affirmant qu'il avait donné, non par pièces de monnaie comptées une à une, mais par poignées pesées dans une balance. Etant donné la misère du temps, on ne serait guère venu à bout de relever cet établissement si ce pieux donateur n'avait prêté un si large concours. On ne mit pas moins de trois ans pour achever les travaux. La cérémonie d'inauguration eut lieu en très grande pompe, et ce fut, pour toute la population juive, très éprouvée par de multiples adversités à cette époque, une rare occasion de détente. On en profita pour abolir une ordonnance édictant la commémoration annuelle du deuil et du jeûne collectifs, instituée en 1617, après un massacre de commerçants juifs revenant de la foire de Dolia. (16)

L'administration de l'œuvre est confiée à un comité de sept **parnassim** appartenant à diverses synagogues. Le mandat de ce Comité dure un an, d'une Pâque à l'autre. Suivant un vieil usage, chaque membre sortant désigne son propre successeur. C'est un honneur très prisé que celui de **parnasse** du **Talmud Tora**. Aussi ne revient-il, d'ordinaire, qu'aux plus estimés et aux plus fortunés des notables. L'installation des élus se fait avec beaucoup d'apparat. Toute la ville, sans distinction d'âge ni de rang, leur fait visite, le samedi qui suit leur élection. Si un **parnasse** vient à décéder pendant la durée de son mandat, ses funérailles revêtent le caractère d'un grand événement. Tous les rabbins précèdent son convoi et tous les adultes l'accompagnent avec respect jusqu'à sa dernière demeure.

On comprend aisément que les plus grands briguent ces fonctions. A l'approche du mois de **nissan**, chaque année, la population est en effervescence. On se livre à mille intrigues, à mille manœuvres de coulisse pour faire agréer celui-ci, échouer celui-là. On assiège les membres sortants, on les talonne pour les décider en faveur de l'un ou contre l'autre. Compétitions, convoitises et jalousies se donnent libre carrière. En tous lieux, ce ne sont que discussions, débats orageux, disputes et brouilles. On fait jouer des influences, on exerce toutes sortes de pressions et d'intimidations. La campagne atteint au paroxysme pendant les demi-fêtes de la Pâque où la désignation des titulaires doit avoir lieu. (17)

La lutte avait été particulièrement acharnée en avril 1623 où le **Talmud Tora**, renconstruit de fond en comble après l'incendie, venait d'être remis en fonctionnement. La splendeur des nouveaux locaux excitait toutes les envies. Tout le mois de **nissan** avait été marqué de fâcheux incidents. Les

bons esprits en étaient outrés. Cette course effrénée aux honneurs les chagrinait et les indignait tout à la fois. Le scandale avait été très grand pendant toute la Pâque. Le spectacle des candidats, de leurs proches et de leurs amis, se livrant à des démarches ici humiliées, là menaçantes, se multipliant en manifestations bruyantes et haineuses avait mécontenté tout le monde. Des scènes de désordre s'étaient produites jusqu'au dernier jour de la fête où avait lieu l'installation des élus. Pour mettre le holà à de telles pratiques, le conseil fédéral décide, au lendemain de la Pâque, le mardi 25 nissan 5383 (25 avril 1623), qu'il n'est plus permis, à l'avenir de faire de la propagande pour la désignation aux fonctions de **parnasse** du **Talmud Tora**. **L'ascama** promulguée à cet effet interdit toute démarche, toute visite, toute tentative de pression. Prohibition formelle est faite de parler du choix des titulaires avant les demi-fêtes de Pâque, afin d'abréger la période des discussions. Tout candidat surpris à faire son propre éloge, à plaider **pro domo sua**, en vue de s'assurer les suffrages des sortants, serait disqualifié et ne pourrait, en aucune façon, être élu, cette année-là, à ce poste.

La leçon porta. On ne fit plus désormais de propagande pour les fonctions de **parnasse** qu'avec pudeur et discrétion.

III

Les attributions diverses du **Talmud Tora** vont se précisant et se complétant. L'institution a sans doute pour but essentiel de répandre la connaissance de la Tora, mais ses fonctions subsidiaires sont nombreuses et variées. Le **Talmud Tora** est la grande maison du peuple, la basilique où s'assemble l'universalité des fidèles pour les grandes solennités; il est le temple central, une sorte de cathédrale juive où se célèbrent tous les offices liturgiques et où chacun peut trouver, aux heures matinales et vespérales, de multiples quorums pour la récitation des prières. (18) Mais il est aussi un lieu de refuge pour les errants et pour les ouvriers en quête de travail; il fabrique, dans son **telar**, les tissus destinés aux enfants pauvres; plus tard, il imprimera des livres de classe et toutes sortes d'œuvres d'édification. Les services multiples qu'il rend accroissent son prestige et lui valent la plus grande considération.

C'est le **Talmud Tora** qui accueille la majeure partie des voyageurs et des étrangers. Sa vieille fonction hospitalière s'est perfectionnée. Les hôtes qui y sont admis n'y couchent plus au petit bonheur, dans un coin quelconque. Une pièce leur est réservée. Mais ils n'y peuvent séjourner plus de huit jours. Les femmes qui se trouvent parmi ces pensionaires de fortune sont veillées par les étudiants les plus sûrs et les plus dévoués, qui se relayent pendant la nuit et assurent la décence et la bonne tenue.

A l'entrée de l'établissement, il s'est organisé un marché, une sorte de foire permanente de la main-d'œuvre. Maçons, peintres, badigeonneurs, tous ceux qui se louent à la tâche ou à la journée s'y tiennent pour attendre l'embauche. C'est une véritable bourse du travail, un authentique

bureau de placement, où l'on peut recruter des ouvriers à toute heure du jour. Pour rétribuer l'administration de cette hospitalité, tous les vendredis, un de ces artisans visite avec attention les locaux du **Talmud Tora** et procède, à titre gracieux, aux réparations nécessaires; un autre se rend au cimetière pour restaurer les tombes.

Le **telar** créé en 1564 pour tisser les vêtements hivernaux des élèves est en continuelle progression. La laine brute ou filée qu'on y emploie provient des dons apportés spontanément par le public. **L'albacha**, ou distribution de costumes, donne lieu à la plus grande fête annuelle de la Communauté. Elle attire l'attention de tout étranger de passage par la solennité avec laquelle on la célèbre. Toute la population s'y donne rendez–vous. Il est de tradition, comme un peu partout dans les agglomérations séfaradies et comme l'usage s'en établira vers le milieu du siècle à Amsterdam, d'y faire jouer aux enfants un petit drame biblique: **Joseph vendu par ses frères et retrouvé par eux sur le Trône du vice–roi d'Egypte.** Longtemps cette coutume se conserve à Salonique et elle ne tombera en oubli qu'à une époque récente.

Depuis la fin du seizième siècle, à l'imitation du Temple de Jérusalem, on avait aménagé dans le sous–sol de l'établissement une vaste casemate souterraine, sorte d'hypogée servant, dans l'idée primitive des administrateurs, à serrer les laines et les tissus de **l'albacha**. Après l'incendie de 1620 on reconstruit ce caveau en l'agrandissant considérablement. Il ne remplit plus seulement le rôle de magasin et de dépôt, en annexe du **telar**. Il devient comme la chambre forte, la **hazné**, le trésor, dont tous les Juifs peuvent faire usage. On y garde les objets de valeur de toutes sortes appartenant aux Communautés et aux particuliers, comme dans un garde–meubles public. Mais cette pratique, instaurée pour la sécurité de tous, donne lieu à des abus, à des détournements, à des vols de laine et de tissus.Pour y remédier, les **parnassim** instituent le système de la double clef. Rien ne peut entrer dans le caveau ni en sortir qu'en présence d'un secrétaire et d'un membre élu de l'administration tenant chacun l'une des clefs.

Comme par le passé, le **Talmud Tora** est entretenu à frais communs par toutes les synagogues avec le produit des principales gabelles. Les offrandes volontaires lui viennent de toutes parts, des lieux les plus lointains, de Bude, d'Angora. Les amendes et pénalités pécuniaires auxquelles les fidèles sont condamnés pour divers délits, les indemnités perçues à titre exceptionnel lui sont régulièrement attribuées. (19) Souvent, un vieillard ou une veuve, voulant se mettre à l'abri du besoin, cédent la totalité de leurs biens **au Talmud Tora** qui leur sert, en échange, une rente viagère de 5 ou 6% sur le capital versé. (20) Le vendredi et la veille des fêtes, on organise des quêtes où l'on sollicite surtout des denrées, du pain, des aliments. La cueillette va aux élèves indigents et aux orphelins dont on s'efforce, par ce moyen, d'assurer la nourriture. L'institution tire, par ailleurs, d'importants revenus de ses propriétés et de ses **hazakoth** foncières, maisons, boutiques, terrains, groupes d'immeubles et **cortijos** (21), provenant des dons et des legs. Il est interdit aux **parnassim** d'acquérir une de

ces propriétés, mêmes en la payant manifestement au-dessus de son prix. Toute transaction de ce genre est, **de jure**, frappée de nullité.

Une ressource considérable pour la caisse du **Talmud Tora** est tirée d'une taxe spéciale acquittée par les teinturiers juifs dont la corporation était, à cette époque, l'une des plus puissantes et des plus riches de la ville. Cette taxe qui, semble-t-il, donnait droit à l'utilisation d'une teinturerie perfectionée entrentenue dans l'établissement du **Talmud Tora**, s'applique seulement aux ceintures amples et confortables de lainage dont presque tous les adultes s'enveloppent l'abdomen et dont le coloris bigarré fait l'admiration des connaisseurs. La corporation elle-même en assume la ferme et paye à forfait, pendant longtemps, une somme de 1500 aspres, ou quinze ducats, par semaine. En surplus, elle contracte l'engagement de teindre gratis les costumes destinés à l'**albacha**.

Dans le cas où ces multiples recettes sont insuffisantes pour couvrir les frais du **Talmud Tora**, les synagogues sont invitées à fournir chacune sa quote-part pour couvrir le déficit.

Le **Talmud Tora** a pour rôle primordial de diffuser la connaissance de la Loi. Il est le grand centre d'instruction, la **havra grande**, le lieu où se tient la grande assemblée studieuse de la ville, par opposition aux modestes écoles de quartier ou **hébroth** (22) que les Communautés fortunées entretiennent pour l'usage exclusif de leurs orphelins et de leurs enfants indigents, et aux établissements scolaires privés, destinés aux enfants des familles riches, et dont les maîtres sont rétribués directement par les parents.

Le **Talmud Tora** enseigne les rudiments de la religion et de la langue hébraïque. L'enfant est envoyé en classe à l'âge de trois ou quatre ans et il y reste jusqu'à treize et même jusqu'à quinze ans, à moins qu'on ne le destine à un métier manuel. Dans ce cas, il abandonne ses études à neuf ou dix ans.

Les illettrés sont rares; ils sont l'exception. L'opprobre enveloppe l'homme qui ne sait pas lire. Les bienfaits du savoir vont aux seuls garçons. Comme dans tout Israël, on juge ici que les filles n'en sauraient que faire. La femme juive, mariée très jeune, n'a guère le temps de pâlir sur les livres. Les soins du ménage et les fréquentes maternités la happent de bonne heure. Elle est d'ailleurs, au logis, la fidèle gardienne des traditions qu'elle s'assimile auprès de sa mère, et elle est toujours parfaitement familiarisée avec l'ensemble des prescriptions d'origine biblique, talmudique et rabbinique. Cependant, bien des femmes meublent leur esprit de mille connaissances, grâce aux doctes entretiens auxquels, discrètement, elles assistent dans leurs demeures, au cours des veillées et des jours fériés, mais rarement elles savent lire et surtout écrire.

Tout enfant mâle doit acquérir la connaissance de la Tora et, s'il le peut, si ses parents sont aisés, s'ils veulent le pousser dans l'élite, il devra, plus tard, se familiariser avec la **Halaka**, la partie juridique et dogmatique du Talmud. Les dernières classes préparent à la **Yechiva**. Elles sont l'objet de la sollicitude toute particulière des fidèles qui leur attribuent des dons et des legs, avec une affectation expresse.

Pour chaque groupe de vingt-cinq élèves il y a un maître à qui il est adjoint un moniteur qualifié, un assistant, quand l'effectif atteint trente-cinq ou quarante élèves. Le maître est toujours marié. Son métier n'est guère reluisant et ne jouit d'aucun prestige. C'est, d'ordinaire, un bien pauvre homme, souvent un déclassé, un raté, un commerçant ruiné et déchu. Il n'est pas toujours payé par l'administration. Parfois, les élèves eux-mêmes le rétribuent, d'après la situation de fortune de leur famille. Un usage veut que, le vendredi, chaque enfant commis à ses soins lui apporte un ou deux œufs durs, quelqu'une de ces mille friandises, comme un de ces pains de fantaisie qu'on apprête dans tous les ménages en l'honneur du sabbat—un morceau de pâté, un **pastel**—un **bollo**, un **rosca**, un **taral**, une **pita**, ou, plus simplement, un chanteau de pain blanc, une **merenda de pan**. Une fiole de **raki** (eau-de-vie) était agréée avec empressement.

Les maîtres sont placés sous le contrôle des **panassim** qui peuvent visiter les classes à toute heure et faire des observations sur la tenue des élèves, la propreté des locaux, les méthodes d'enseignement, etc.

IV

Les écoliers sont terriblement absorbés. On est, pour eux, impitoyable, comme le veulent les mœurs du temps. On les emmure depuis les premières lueurs du jour jusqu'à la nuit. Il n'y a point d'heures réglementaires pour le travail scolaire. Tant que la lumière du soleil luit au ciel, ces pauvres petits restent prisonniers. Ils crèvent d'ennui et tombent de sommeil. Ils ne conçoivent souvent qu'horreur et répulsion pour les geôles studieuses. Ils partagent, d'ailleurs, en cela, le sort commun à tous les enfants de cette triste époque, qu'ils soient chrétiens, musulmans ou juifs, car, en tous pays, toutes les écoles suivent les mêmes méthodes et pratiquent les mêmes funestes errements.

A l'aube, mal éveillés, ils courent au **Talmud Tora** pour la prière matinale qui est récitée sous la surveillance des maîtres. Ils rentrent ensuite pour leur petit déjeuner et reviennent au galop pour la longue classe du matin. Courte halte pour le repas de midi. Nouvelle séance jusqu'au déclin du jour, prière vespérale, retour au logis où, sous le double regard du père et de la mère, ils doivent faire d'interminables pages d'écriture, puis lecture à haute voix de quelque œuvre pieuse, que toute la famille écoute avec recueillement. Les promenades, les jeux, sont exclus de leur misérable existence de forçats. On ne joue jamais à l'école. Ce serait futilité et criminelle perte de temps. Il n'y a pas de récréation. Il n'y a pas de cour. En revanche, il leur est administré, pour les menus manquements, pour les peccadilles, quelques coups de **palmatoria** (férule) sur la paume des mains. Pour les cas plus sérieux la **palmatoria** joue sur les fesses. C'est la fameuse **haftona** (de **havoth**, battre, secouer). Et quand le crime est d'importance, on recourt au grand châtiment. Le coupable reçoit la bastonnade sacramentelle sur la plante des pieds (23) en grande solennité, au milieu du chœur des élèves qui chantent, à tue-tête, des versets appropriés, destinés à couvrir les cris

de douleur du patient. Les châtiments corporels sont unanimement admis, approuvés, recommandés. Cependant les maîtres reconnus comme impulsifs et trop violents sont révoqués.

Les salles où se distribue l'enseignement sont vastes, mais souvent mal éclairées, ce qui ne gêne pas outre mesure, car la leçon est plutôt orale. Deux ou trois classes, ayant chacune son maître et ses moniteurs choisis parmi les meilleurs élèves, se tiennent simultanément dans la même enceinte. Aucune cloison ne les sépare. C'est à qui vociférera le plus fort. Et vive le vacarme! Le mobilier est rudimentaire. Une table pour le maître, quelques bancs sans dossier. Le livre, quand on en a un, se tient à la main. Il sert à deux, à trois élèves, à celui qui le tient, au camarade de droite et au camarade de gauche. Il n'est pas indispensable d'y recourir. La science s'infiltre par l'ouïe plutôt que par la vue.

Le plus souvent les bancs manquent. Les enfants sont assis à même le sol, dans la poussière, à moins que l'on ne se soit pourvu d'un coussin, d'un bout de tapis. Il n'est pas rare de voir une souris, un rat sortir étourdiment de son trou et se démener, affolé, à travers les jambes des bambins.

La leçon est débitée verset par verset. Le maître énonce le verset et le fait réciter en chœur, sur un mode de cantilène rigoureusement traditionnel qui est particulier à chacune des sections de la Bible, à chaque catégorie de prières ou de bénédictions. La leçon achevée, la classe se scinde en couples. Le plus fort enseigne au moins fort. C'est l'enseignement mutuel. Au milieu du tumulte, le magister, calé dans un fauteuil, convoque les élèves auprès de lui, l'un après l'autre, pour s'assurer que chacun a profité du cours. Il fournit, au besoin, un complément d'explication ou il renvoie l'élève déficient au moniteur. Puis, la leçon dans son ensemble est encore reprise en chœur, à satiété, jusqu'à ce qu'elle s'ancre bien dans les mémoires. La mélodie qui soutient chaque leçon aide d'ailleurs puissamment à la mémorisation.

Les divers degrés de l'enseignement sont échelonnés en trois degrés et peuvent se répartir en six classes.

Au premier degré, l'alphabet, les points-voyelles, la lecture courante, les **berakhot** ou bénédictions usuelles pour les circonstances de la vie pratique, les prières journalières qui doivent être sues parfaitement, sans aucune défaillance de mémoire; le Pentateuque, avec son **ladino** traditionnel où pas un mot ne doit changer, avec sa cantilation, étudié par sections hebdomadaires ou **perachioth**; les commentaires de **Rachi**; l'étude approfondie des prières saisonnières et les rites des fêtes; lecture et écriture courante.

Au deuxième degré, les Prophètes et les Hagiographes avec cantilation et **Ladino**, la grammaire hébraïque et les éléments du calcul.

Au troisième degré, rites festivaux aux approches des grandes solennités annuelles; **Talmud** avec les commentaires de **Rachi** et les **Tosafoth.** On a coutume d'étudier chaque jour une **halaka**, avec ses gloses et éclaircissements accompagnés d'une comparaison attentive avec le **Michné Tora** de Maïmonide, les **Tourim** d'Achéri et le **Chulhan Aroukh** de Caro. Quand

l'enfant atteint sa treizième année, on l'initie à l'usage et aux lois des **Téfillin** dont les fidèles ceignent leur tête et serrent leur bras, tous les matins des jours ouvrables, en récitant leurs prières.

Les véritables études commencent à cinq ans. L'apprentissage de l'alphabet absorbe un mois; autant celui des points-voyelles; trois mois celui de la syllabation. La lecture courante commence dans le Lévitique, puis on s'exerce sur l'ensemble des cinq livres du Pentateuque qu'on lit section par section. A l'achèvement de ses cinq ans l'enfant lit couramment. Bientôt il apprend par cœur la version en **ladino**, un verset après l'autre, puis le **Targoum** du Pentnteuque. A dix ans, on entr'ouvre timidement la **Michna** et, parallèlement, on le familiarise avec les règles de la grammaire et de la syntaxe en même temps qu'on lui montre les procédés du calcul usuel et on l'exerce laborieusement à additionner, à soustraire, à multiplier, avec le concours de ses six doigts. A treize ans, il a lu les petits traités talmudiques, **Berakhoth, Moëd.** La caractéristique de la méthode consiste dans une révision fréquente. La didactique juive sait fort bien que la répétition est l'âme de l'enseignement, comme le formulera par la suite l'abbé de l'Epée.

Les privilégiés poussent jusqu'à la classe préparatoire aux **yechihvoth**. Ils ont la bonne fortune d'y suivre les leçons de maîtres souvent illustres, habiles à mettre la science talmudique à la portée des jeunes intelligences, avec une abnégation sans pareille et un succès qui vaut au **Talmud Tora** l'admiration de tout le judaïsme séfaradi.

Au sortir de ce cours préparatoire, les étudiants qui se destinent au rabbinat consacrent une moyenne de sept ans aux divers traités talmudiques et aux plus importants de leurs commentaires.

L'affluence des élèves, l'envahissement des locaux, d'une part, par les maîtres des petites communautés trop pauvres pour entretenir leur propre école, et de l'autre, par de nombreux instituteurs privés qui recrutent leur clientèle dans les couches de la petite bourgeoisie et dont on tolère la présence, mettent l'administration du **Talmud Tora** dans l'obligation de créer une vaste annexe à laquelle on donne le nom de **Michné Tora**. Cet établissement auxiliaire existe dès la fin du seizième siècle. Il suit les mêmes programmes et les mêmes méthodes que l'école principale. Une ordonnance du 8 juillet 1595 porte qu'il ne peut pas recevoir plus de cinquante élèves par classe.

Le **Talmud Tora** sert de modèle aux communautés de la Diaspora. Amsterdam, qui a à sa tête des guides spirituels formés pour la plupart à Salonique, s'inspire, entre autres, de son exemple, pour organiser l'établissement similaire, fondé en 1640. Mais la culture, ordonnée et d'essence humaniste des universités ibériques, françaises, italiennes et autres dont sont imbus les dirigeants de la Jérusalem du Nord corrige et complète les programmes, strictement confessionnels, qui sont en honneur dans les villes turques, et ouvre l'accès des classes supérieures, dans la nouvelle école, aux belles-lettres, à l'éloquence, à la poésie et à la littérature néo-hébraïque, toutes notions dont sont sevrés les étudiants saloniciens.

Chaque quartier, presque chaque rue a sa nursery, sa garderie. Les bam-

bins y sont amenés le matin. On leur y apporte leur déjeuner à midi, et au coucher du soleil on les ramène au logis. Toute la sainte journée, ils se vautrent dans la poussière d'une cour ou d'un sous–sol, avec la volaille, une chèvre, les chats, sous la garde de quelque mégère, la **mestra** qui, tout en s'affairant à sa lessive et en veillant sur la marmite où bout le repas des siens, les suit du coin de l'œil, les remet rapidement sur pieds quand ils tombent, leur torche le nez quand les mouches s'acharnent sur les pauvres petits visages, les corrige d'une taloche.

Dans chaque rue on trouve une école, une **havra**, une geôle semblable aux classes du **Talmud Tora** avec aussi peu de confort et avec des procédés d'enseignement identiques.

Enfants et adultes sont privés de tout sport. On a un mépris souverain pour les exercices physiques, pour le développement du muscle. Les jeux des enfants sont paisibles. On se promène avec prudence, sans oser s'éloigner des portes des remparts qui enserrent la ville. On va en bande à une petite distance, hors des murs, à l'ouest, au lieudit **Bech Tchinar**, les Cinq Chênes; au nord, au monastère des derviches tourneurs, dit **Mevlivi–hané** (Mevlané), ou, non loin de là, sur une colline, au **Molinico del Ayre**, continuellement battu par les vents. On va, par une trouée de la muraille, au **Buraco**, au nord–est, dans un vallon boisé; ou l'on grimpe, par un sentier, au **Cheih Souyou**, à la Source du Cheih, sous la chênaie, où l'on se régale d'une eau limpide, délicieuse de fraîcheur. Grande débauche: les séminaristes qui achèvent une section du **Talmud** fêtent l'événement hors des portes de la ville, dans quelque clairière, à côté d'une source où ils piqueniquent et font bombance. Cette jeunesse est si peu coutumière de telles escapades qu'il lui arrive d'être surprise par la tombée du jour et elle trouve les portes closes. Les gardiens sont inexorables. La **yechiva** en goguette, qui a ainsi oublié l'heure, est obligée de camper la nuit à la belle étoile.

NOTES

1.– Baroukh Angel, **Responsa** § 34.

2.– Idem, ibidem, § 30, pp. 44 et suivantes.

3.– David Pipano, **Chalcheleth Rabbané Saloniki**, p. I (publié en annexe du **Hagor ha–Efod**, du même auteur (Sofia 1925)

4.– David Pipano, **Avné ha–Efod**,page 125b (Sofia 1912)

5.– Medina, **Orah Haïm**, § 37.

6.– Aaron ha–Cohen Perahia, **Parah Maté Aaron**, II § 62

7.– Daniel Estrossa, **Maguen Guiborim**, § 5.

8.– Voir notre Tome II. 52 et notre Tome III. 74.

9.– Abraham de Botton, **Lehem Rab**, § 79.

10.– Moïse Benveniste, **Pené Moché**, III § 62 (Constantinople 1719).

11.– Salomon Is. Halévy, **Responsa, Yoré Déa** § 3 p. 21.

12.– Ce détail, à ce que rapporte Isaac R. Molho (loc. cit. p. 4) était mentionné dans la **Pinkes** du Talmud Tora, précieux recueil des **Ascamoth** de Salonique édictées depuis le début du seizième siècle jusqu'aux premières

années du vingtième. Ce Pinkes, que nous avons recopié nous-même et que nous avons abondamment utilisé, a brûlé dans le désastreux incendie du 17 août 1917. Notre copie aussi y a péri avec notre bibliothèque et notre propre demeure. **L'ascama** relative au dispensaire en question portait, entre autres, la signature d'Almosnino.

13.– Adrabi, **Divré Riboth**, p. 115, col. 2

14.– Voir le chapitre suivant, § V.

15.– Voir notre Tome III, 107.

16.– Voir le chapitre suivant, § V.

17.– Voir notre Tome II, 109–110 et III 103–107.

18.– Sabétay Yona, **Chaï La Moré** § 9.

19.– Aaron Perahia ha-Cohen, **Parah Maté Aaron** § 62

20.– Joseph Mitrani, **Responsa** I § 116 (Constantinople 1641).

21.– Ensemble de pauvres habitations disposées autour d'une cour.

22.– On prononce, par corruption, **havra**, au pluriel **havras**. **Heder** est d'un emploi rare, savant, précieux. **Meldar** en ce sens, est inconnu.

23.– Ce châtiment porte le nom de **Falaca**.

CHAPITRE IV

TEMPS D'AFFLICTION

SOMMAIRE: I. Pessimisme des chroniqueurs.– Tribulations diverses. II. Juda de Medina.— Son caractère.— Une affaire de détournement.— Arbitrage de Juda.— Menaces.— III. Deux camps.— Juda assassiné.— Lynchage de l'assassin.— Exil de Chemaya de Medina.— IV. Insécurité.— Foire de Dolia.— Massacre de 1617.— V. Les victimes.— Deuil général.— Epidémies.— Incendie de 1620.—

I

Les chroniqueurs ont la fâcheuse tendance de ne voir que les événements malheureux. La suite des jours qui s'écoulent dans l'aisance et la douce joie, dans le travail et l'étude, ne les impressionne pas. Ils ne l'aperçoivent que lorsqu'elle est révolue, à distance respectable et, s'ils y font allusion, c'est seulement pour l'opposer avec amertume aux maux exceptionnels qui, de temps à autre, viennent accabler les pauvres humains. Quand on lit les écrits de n'importe quelle époque, lettres, mémoires, dissertations de tout ordre où transparaissent les faits contemporains, on se laisse gagner par le pessimisme —qui, chez les autres, est réellement passager et accidentel, et l'on est tenté de s'écrier: Comme cette époque à souffert! L'historien qui veut rester objectif est tenu de se dégager de cette atmosphère de désespérance et de se souvenir que les ombres sont voisines des faisceaux de lumière.

Si l'on s'en tenait à certains textes, le dix–septième siècle n'aurait été, pour les Juifs de Salonique qu'une triste succession de calamités. (1) Mais ce n'est qu'un leurre. La longue période de prospérité qu'avait connue la ville ne s'éteint pas brusquement en 1593. Le commerce continue avec intensité, les **telares**, par milliers, poursuivent leur laborieux affairement dans toutes les maisons; les métiers manuels procurent une pitance satisfaisante à un monde de modestes travailleurs; une légion de savants fouille dans les **yechivoth** et les bibliothèques les arcanes sacrés et se repaît de grisantes spéculations sur l'essence de l'univers et des êtres, sur l'origine et la fin des choses. On naît, on grandit, on se marie, on procrée à son tour, on jouit de tous les biens qu'une contrée généreuse offre à ceux qui l'habitent. Un bonheur moyen est l'hôte de la grande majorité des foyers. Qunad on compare la vie du Juif salonicien, à cette époque, à celle des bourgeois de l'Occident, on est en droit d'affirmer que le dix–septième siècle fut, pour Salonique, plein de charme et de satisfactions matérielles et spirituelles. Et si l'on n'insiste pas davantage sur ces années normales, remplies par la routine coutumière et le train–train de l'existence fait de labeur pacifique et de tranquilles satisfactions, c'est que rien d'extraordinaire ne retient l'attention du chroniqueur et que, comme le veut l'adage, les peuples heureux n'ont pas d'histoire.

Quelques faits néfastes viennent, cependant, ponctuer cette existence relativement paisible. Ils jettent, dans les cours calme des ans, une houle de consternation et de deuil. Puis tout se tasse, les contrariétés s'estompent et entrent insensiblement dans l'oubli, ce baume sans lequel les fils d'Adam ne sauraient jouir de leur carrière sur ce globe terraqué. Ces faits, qu'il faut se garder de considérer comme une chaîne ininterrompue de calamités, parce qu'ils marquent simplement les étapes douloureuses et inévitables sur la voie tranquille de la vie, jalonnent la période qui va de 1593 à 1669. Enumérons-en rapidement les plus notables dans les pages qui suivent, pour permettre au lecteur d'en saisir la succession chronologique.

Des dissensions intestines qui aboutissent à un affreux homicide, celui de Juda de Medina, ébranlent l'organisme communal en 1614 et mettent en question le principe de l'indépendance de la justice, comme trois quarts de siècle auparavant, aux jours de Baroukh. (2) Mais bien que graves, elles s'apaisent spontanément et l'union sacrée se reforme devant les coups de l'adversité: massacre d'une nombreuse caravane salonicienne en 1617, désastreuse épidémie de peste en 1618, incendie de 1620 qui atteint les proportions d'une catastrophe; avanies, tracasseries fiscales qui entraînent de véritables exodes en 1628 et 1640 et sont l'occasion d'une dramatique aventure: le meurtre juridique de Juda Covo, en 1637. Ce sont là, en somme, de gros faits divers, comme on en trouve aisément, à la même époque, chez toutes les collectivités. Certes ils ont causé bien des malheurs, mais le temps en a vite effacé la trace.

Néanmoins, il est des maux d'une autre nature qui, à partir du milieu du siècle, s'abattent sur la communauté salonicienne et influent profondément sur son existence: la déchéance de Venise et le mouvement sabbatéen. En perdant Candie, sa grande escale de l'Est, Venise se dépouille de sa royauté maritime. Salonique, son heureux vassal jusque-là, sombre avec elle et, pour deux siècles, il croupira dans le marasme économique. Le vent de folie messianique souffle avec violence sur le chêne de la juiverie salonicienne, lui arrache brutalement quelques-uns de ses rameaux les plus vigoureux, et dessèche dans son tronc, pour plusieurs générations, la sève de toute virilité spirituelle.

II

Moïse de Medina, digne fils de Samuel de Medina, était un savant tres estimé. Tout en se livrant au commerce, il marche avec joie sur les brisées paternelles. Il dirige un important séminaire, encourage libéralement d'excellents travaux d'impression et consacre une bonne partie de ses revenus à aider les étudiants et les rabbins nécessiteux. En mourant, en 1608, il laisse une imposante fortune à ses deux fils: Juda, dit Comprado, homme droit et intègre, ami des lettres, mais qu'une mystérieuse fatalité semble poursuivre, et Chemaya, très versé dans les sciences profanes et religieuses.

Vers le début du siècle, aucune personnalité de premier plan ne dirige les destinées de la communauté. Quelques notables peu soucieux d'har-

monie et de concorde sont les maîtres de la chose publique et essayent, en toute circonstance, de faire prévaloir, coûte que coûte, leur volonté. Les chefs spirituels perdent pied. Ils ne se sentent pas toujours les plus forts. Leur troupeau leur échappe et, de plus en plus, ils sont contraints de composer avec les notables, de compter avec eux, de plier devant leur autorité. Il en est même qui font preuve de quelque pusillanimité et tremblent devant les riches. Parfois, avant de prendre position dans un débat, avant de se prononcer dans un procès soumis à leur jugement, certains rabbins cherchent, à s'orienter, de façon à ne pas s'attirer la colère insolente des hommes du jour. La belle indépendance de la magistrature semble quelque peu compromise dans le tumulte des intérêts et des passions.

Juda Comprado de Medina, **dayan** à la synagogue du Portugal, ne sacrifie en aucune manière à la veulerie ambiante. Il porte haut le drapeau de la fierté familiale et ne s'en laisse imposer par personne. Sa situation de fortune le met hors d'atteinte, et, quoi qu'il arrive, il est prêt à tenir tête aux plus arrogants. Il ne craint pas de braver les plus insolents et il sait obliger les plus forts à s'incliner devant les décisions de son tribunal. Toute la population admire son intrépidité et l'on vante partout son noble désintéressement. Son nom est cité avec respect dans tous les milieux et il est surtout honoré parmi les savants. Il partage son temps entre la pratique de la médecine, les travaux du prétoire et ses études personnelles. Comme son père Moïse, il prodigue des subsides aux rabbins indigents, et, comme lui, il finance l'impression de divers ouvrages, parmi lesquels le **Chéérith Yehouda**, de Juda Taïtaçak. (Salonique 1599) Rare parmi ses pairs, il ose soutenir ses opinions en toute liberté, n'obéissant qu'aux injonctions de sa conscience. Aussi les plaideurs s'adressent-ils volontiers à lui, comme à une haute juridiction. Cette préférence marquée lui sera funeste dans une grave affaire de captation d'héritage qu'il est appelé à arbitrer.

Un Juif de Verria avait accumulé une grosse fortune. Craignant la cupidité des fonctionnaires, et surtout la détestable vigilance des pisteurs et des aigrefins qui servaient de rabatteurs à **l'aga** et au **cadi**, il faisait tout son possible pour ne pas attirer l'attention, s'appliquant à dissimuler ses biens et, au besoin, distribuant habilement des pots-de-vin pour s'éviter des chantages et des vexations. Sentant sa mort prochaine, il dresse un inventaire de son avoir et le fait consigner dans un registre par son secrétaire, puis il convoque chez lui un groupe de personnes de sa confiance et leur révèle, avec détails à l'appui, qu'il est à la tête de 80 à 90 pesos, dont onze environ doivent revenir aux enfants de son frère défunt, et le reste à son propre enfant, fils unique. Ses neveux et son fils étant tous mineurs, il désigne un tuteur pour gérer sa fortune. Il signe ensuite son testament en présence de tous et fait prêter serment à chacun de garder le secret le plus absolu sur les chiffres dont il leur avait donné connaissance. Il s'éteint quelque temps après, satisfait d'avoir remis entre des mains, qu'il croit sûres, le soit de son fils et des orphelins de son frère.

Or, tuteur et secrétaire, éblouis par ces trésors d'Ali-Baba, ne tardent pas à s'entendre pour dépouiller les héritiers. Les biens commis à leur

garde ont, en effet, de quoi les tenter. Qu'on pense donc. Un peso vaut alors. 2.000 ducats de francs or 7,47 chacun, et les 80 à 90 pesos qu'ils détiennent représentent de 1.200.000 à 1.350.000 francs or, avec un pouvoir d'achat trois ou quatre fois plus grand que celui de nos jours, soit quelque chose de l'ordre de cent-cinquante à deux cent mille livres sterling or de 1959. Quand arrive le moment de remettre des comptes, nos indélicats fiduciaires escamotent la plus grande partie de cette fortune, mais ils prennent soin de se faire délivrer, par les ayants-droit, décharge et quitus en bonne et due forme.

Les héritiers, jeunes et inexpérimentés, gaspillent et dilapident le peu qu'ils ont reçu. Bientôt même ils restent sans ressources et presque dans la misère. Ils provoquent la pitié. Les amis à qui le défunt avait naguère révélé le chiffre de sa fortune sont profondément surpris de la détresse de ces malheureux. Ils s'en inquiètent, se renseignent. Pas de doute. Ils sont en présence d'une malversation manifeste, d'un vol indubitable. Ils demandent le contrôle de la gestion d'hoirie. Le rabbin de Verria est saisi de l'affaire. Mais tuteur et secrétaire sont maintenant des personnages influents. Ils ont pour eux les fonctionnaires turcs dont ils se sont assuré, à prix d'argent, la protection. Mal en prendrait à l'audacieux qui voudrait s'attaquer à eux.

Aussi le pauvre rabbin de Verria est atterré. Le contrôle qu'on exige de lui peut causer sa perte. Il s'abstient. Son autorité est d'ailleurs très limitée, presque illusoire. Il compte si peu, lui, l'humble pasteur, devant nos deux puissants compères! Quel moyen a-t-il pour les contraindre à comparaître devant lui, à rendre des comptes et surtout à se soumettre à une décision de son modeste tribunal? Ii conseille aux héritiers frustrés de leurs biens de s'adresser au rabbinat de Salonique, seul capable de faire respecter les lois.

Voici l'affaire berrhéenne à Salonique où elle vient semer la zizanie. Nos malandrins se pressent sur les pas de leurs accusateurs et se présentent devant les rabbins de la grande ville. Ils parlent haut. Ils sont sûrs d'eux-mêmes. Ils exhibent leur quittance. Que leur demande-t-on? Les signatures apposées au bas de l'acte sont authentiques. L'acte est donc bon et valable. Ils requièrent une ordonance de non-lieu, mieux encore, une reconnaissance solennelle d'innocence.

Cependant le rabbinat de la grande cité hésite. Non, cette affaire n'est pas claire. Elle mérite enquête, examen attentif, longue réflexion. Le procès traîne, s'éternise. Les parties veulent en finir. Indécisions et lenteurs leur pèsent. Les plaignants proposent la médiation arbitrale de Juda Comprado. Sûrs de leur position, les deux acolytes donnent leur agrément. Mais le perspicace magistrat ne tarde pas à percer à jour leur imposture. Les témoins qu'il a interrogés l'ont édifié. Maintenant il s'agit d'établir les preuves irréfutables de la forfaiture, de confondre ces bandits et de les amener à rende gorge. Il exige la production du testament, du registre d'inventaire, des comptes de gestion. Nos deux filous parlent de sommes fantastiques qu'ils auraient dépensées pour élever les pupilles confiés à

leurs soins. Ils produisent leur quittance. Pourquoi faudrait-il encore d'autres comptes, d'autres pièces justificatives? D'ailleurs ils n'ont pas le vieux registre d'inventaire, il n'ont plus de comptes. Ils ont tout perdu, ils ont tout détruit. Cette paperasserie était sans utilité du moment qu'ils avaient bonne et valable décharge.

Ils sentent cependant que le terrain commence à se dérober sous leurs pas. Ils se savent démasqués et ils charchent le moyen de se soustraire au gênant abritrage de Medina. Ils quittent Salonique, ils s'échappent. A Verria, où ils se rendent, ils reprennent confiance. Pleins d'arrogance, ils passent à l'offensive. Ils usent de toutes sortes d'intimidations contre le principal héritier. Ils menacent de le dénoncer aux autorités, de le faire châtier pour des abus qu'aurait commis son défunt père. Par des procédés analogues, ils effrayent tous les témoins et les découragent.

La querelle est d'importance. Le tuteur et son complice sont riches, ils ont des relations, des amitiés. Plusieurs notables saloniciens prennent fait et cause pour eux, se solidarisent avec eux, les soutiennent et vont criant partout que Medina exagère, qu'il n'a pas le droit de révoquer en doute, et encore moins de rejeter un acte formel. La quittance est de pleine décharge. Elle fait loi. Que deviendraient les rapports sociaux, les transactions d'intérêts, les contrats, si les écrits étaient réputés sans valeur quand ils sont signés de façon authentique et en toute liberté? Le groupe hostile à Medina gagne du terrain. Chacun, prudemment, se réserve. Des intérêts considérables sont en jeu, et les appétits démesurés. La cabale est bien montée et elle se renforce tous les jours. La foule des gens timorés, lassée par ce tintamarre, désapprouve nettement Medina. Pourquoi s'obstine-t-il? Qu'il passe outre. A vouloir être trop juste on tombe dans l'iniquité.

Le hardi magistrat est lui-même l'objet des pires menaces. On lui fait savoir, entre autres, que s'il persévère dans son attitude, on ameutera contre lui les fonctionnaires. Mais Juda a le caractère bien trempé. Il va droit son chemin. Comme les défendeurs n'ont pas produit les pièces requises par lui dans le délai imparti, il les condamne sans ambages et rend un arrêt par lequel il leur ordonne de restituer promptement les biens volés.

III

La rage est dans le camp de nos deux compères. Ils invoquent l'avis de divers rabbins qui ont la coupable complaisance d'absoudre les condamnés; ils tentent par tous les moyens d'infirmer l'arrêt, de l'entacher de nullité. On agite toutes les synagogues, on manifeste bruyamment contre Medina, l'accusant ouvertement d'incompréhension, d'entêtement, d'excès de pouvoir. La calomnie et la violence se donnent libre cours. On cherche à le dessaisir de l'affaire et à le déclarer déchu de ses droits d'arbitre. Juda est tenace. Il maintient sa sentence. Il est fort du compromis que les deux larrons ont spontanément signé. Ce compromis ne laisse aucune place au doute. Il l'investit irrévocablement de sa fonction d'arbitre et crée, pour

les parties, l'obligation irréfragable de se soumettre à sa décision qui est sans appel ni recours.

Le bruit n'en continue pas moins. Les bons esprits assistent, indignés, à cette lutte qui fait rougir de honte la majorité de la classe dirigeante. Des murmures s'élèvent contre les tenants des vils exploiteurs. Peu à peu, un parti de l'ordre se dessine. Il se rassemble. En face de la tourbe des agitateurs intéressés, la phalange des honnêtes gens s'érige. On est pour Medina ou contre lui. La collectivité se divise, les passions s'attisent. Il n'y a plus partout que discussions et querelles.

Le parti de l'ordre a pour lui l'autorité de la chose jugée. Juda est homme de volonté. Il saura faire respecter son arrêt. L'opinion publique le soutient de plus en plus et les dirigeants commencent à reprendre conscience de leur devoir; ils comprennent qu'ils se doivent de faire respecter la justice. Un gros appui leur vient du dehors: Mitrani, grand rabbin de Constantinople, ayant étudié le litige dans ses détails, confirme la condamnation.

Toute procédure de cassation ou de révision est ainsi fermée. Nos deux spoliateurs savent désormais qu'ils n'auront pas gain de cause par le moyen du chantage et des intrigues. Il leur faut, des menaces, passer aux actes. Qu'à cela ne tienne! Des fiers-à-bras, stipendiés par eux, surprennent Juda dans la rue, l'assaillent, le rouent sauvagement de coups et le laissent pour mort sur la chaussée. Le pauvre homme est ramené chez lui dans un état désespéré. A force de soins, il se remet, il reprend des forces. Sa vaillance n'est pas abattue. Il ne lâchera pas pied. Ce n'est pas lui qui reculera devant la brutalité. Il entreprend les formalités pour faire exécuter sa sentence. De leur côté, ses ennemis agissent. Ils mettent en branle la meute de leurs partisans. Il leur faut perdre Juda de réputation, il faut le noircir auprès des fonctionnaires dont ils s'assurent le concours par des **bakchichs** habilement distribués. Ils organisent une campagne sournoise d'insinuations. A les entendre, Juda est une sorte de révolté, un adversaire juré de l'ordre, un perturbateur dangereux pour la paix de l'Etat. Ils sont sur le point d'obtenir son incarcération et même la confiscation de ses biens.

Le parti de Juda ne se croise pas les bras. Lui aussi achète appuis et protections. La famille de Medina est riche. Elle donne sans compter et parvient à contrecarrer les efforts des adversaires. Emargeant de deux côtés, les fonctionnaires restent dans une neutralité amusée. Que ces mécréants s'entre-dévorent, que leur importe? Querelles de **ghiaours** et de **tsifouts** sont, pour les fonctionnaires musulmans, source de profits et de jouissance.

Nos coquins sont impatients d'en finir. Cet indomptable justicier ne veut pas capituler. Les mesures radicales s'imposent! Il faut le supprimer. Morte la bête, mort le venin. Un non-Juif, individu de la pire espèce, connu pour ses méfaits, demeure dans le voisinage des Medina dont il connaît les faits et gestes et les moindres habitudes. Voilà l'homme qu'il leur faut. Ils le soudoient et lui donnent l'ordre d'assassiner Juda. Le sicaire se met aux aguets, attendant l'heure propice. Le jeudi 2 janvier 1614, au moment

où notre **dayan** sort de chez lui, il se précipite à sa rencontre et le larde de coups de poignard. Le malheureux expire sur-le-champ, au seuil de sa propre maison.

De nombreux passants ont assisté à cette scène sauvage. Ils s'élancent, indignés, se saisissent du meurtrier, le garrottent et, prestement, lui appliquent le châtiment suprême. En quelques instants, ils improvisent un gibet à la porte de Juda, à l'endroit même qui est encore ruisselant du sang de la victime. Cent mains vengeresses se tendent. La corde au cou, l'assassin est hissé et pendu haut et court. Son cadavre se balance bientôt au linteau.

Assassinat et lynchage n'avaient pas duré plus de quelques minutes. La foule, ahurie, atterrée, se disperse aussitôt. L'autorité n'était pas intervenue. Elle n'avait que faire en l'occurrence. C'était une querelle entre particuliers, entre mécréants, querelle bien vidée, en somme, puisqu'elle avait eu le dénouement qu'il fallait.

Les esprits n'en sont pas calmés cependant. La surexcitation est à son comble, les passions sont chauffées à blanc. Chemaya, le frère cadet de Juda, veut se venger de l'assassinat sur les instigateurs eux-mêmes. Il remue ciel et terre pour réunir contre eux des preuves flagrantes afin de les atteindre et les frapper à la tête. Un parti imposant le soutient et l'encourage.

Les vrais coupables et leurs amis se défendent comme ils peuvent. Ils redoublent leurs manœuvres. Ils signalent Chemaya à l'autorité comme un révolutionnaire, comme un vrai malfaiteur qui n'hésiterait pas devant les pires excès. Ils le pourchassent de toutes les manières, lui suscitent mille difficultés dans ses affaires, lui font la vie amère et intenable. Pendant deux longues années Chemaya se démène. Il bataille d'arrache-pied pour obtenir justice, mais ses partisans sont las, ils se relâchent, ne le soutiennent plus que mollement, tandis que ses adversaires, qui ont en jeu d'immenses intérêts, ne désarment pas. Juda est mort et enterré. Maintenant, il s'agit de se débarrasser de ce trouble-fête de Chemaya. Ils ont beau jeu devant l'indifférence des dirigeants qui, après tout, ne demandent qu'une chose: que le calme revienne.

Au debut de 1616, sur leurs instances, l'autorité expulse Chemaya qui, se sentant abandonné, se décourage et n'oppose plus de résistance. Il s'éloigne et va s'établir à Venise, pour le salut de son âme, comme il le dit lui-même dans la préface du recueil de discours de son cousin, Samuel Hayoun, le **Ben Chemouel**, qu'il imprime à Mantoue en 1622. Dans cette très intéressante préface, il narre ces dramatiques événements en couvrant ses ennemis d'imprécations. Il ajoute, en guise de consolation, que le châtiment divin s'est appesanti sur les auteurs du crime, la plupart d'entre eux ayant trouvé une mort prématurée au cours des huit années qui s'étaient écoulées depuis le meurtre de son frère.

Chemaya sut acquérir une place d'honneur dans sa nouvelle résidence. Il se fit estimer comme membre du rabbinat et se distingua comme poète

liturgique. comme commentateur ainsi que comme orateur de la chaire. On lui attribue un commentaire sur la **Michna.**

Il mourut à Venise le 3 juin 1648, entouré de la considération générale. Ce furent pour lui trente-deux années de paix et de quiétude. Il laissait deux fils, Moïse et Samuel, qui continuèrent les traditions de science et de philanthropie de leur illustre lignée.

IV.

Les dissensions intérieures causées par la criminelle conduite des usurpateurs de Verria et par l'assassinat de Juda étaient oubliées. Bientôt un massacre épouvantable de voyageurs saloniciens vient jeter la désolation dans la ville.

A mesure que le pouvoir des Sultans se relâche et que l'esprit d'indiscipline envahit les casernes, le désordre et l'anarchie gagnent les provinces. Les fonctionnaires ne sont plus surveillés et ils agissent à leur fantaisie. Sous les prétextes les plus futiles, ils prennent des otages, emprisonnent les dirigeants et exigent des rançons arbitraires pour les libérer.(3) La calomnie et les faux témoignages leur fournissent de fructueuses occasions d'intervenir dans les affaires des Juifs. Rares sont les cas où l'on se résigne à recourir au tribunal turc (4) et plus rares encore ceux où l'on voit le meurtrier d'un Juif recevoir un juste châtiment. (5) A l'instar de Salonique, toutes les communautés de la province interdisent à leurs membres de s'adresser au cadi pour leurs litiges et de se prévaloir de leurs relations avec les fonctionnaires ou les Janissaires pour faire pression sur leurs coreligionnaires. Ainsi, Siderocapso, où les gisements aurifères et argentifères retiennent toujours une importante population juive qui se groupe autour de deux synagogues séfaradies et d'une synagogue achkénazie, institue, le 2 août 1632, un jury d'honneur pour veiller à la stricte observance de cette interdiction et voue à la malédiction éternelle tous les contrevenants. (6) D'ailleurs, une règle constante veut que celui qui a causé un tort à son prochain, par son appel au bras séculier, paye de ses deniers tout le dommage qu'il a causé. (7)

La désorganisation est à son comble. La population traverse des heures d'indicible angoisse quand les troupes doivent séjourner dans la place ou dans la région avoisinante. En 1644, au début de la guerre contre Venise, qui devait durer vingt-cinq ans et qui devait aboutir à la prise de Candie, la flotte turque se concentre dans les eaux de Salonique, tandis que les beys amènent leurs hordes bruyantes et voraces dans l'enceinte urbaine. Durant trois longs mois, marins, Janissaires et Spahis vivent sur l'habitant, perpétrant mille déprédations. Le départ de ces indésirables hôtes fut salué comme une véritable délivrance.

Les routes ne présentent plus aucune sécurité. De tout temps, les conducteurs des caravanes eux-mêmes ne se font pas faute de dépouiller et d'exterminer les voyageurs qui utilisent leurs services. Il n'est jusqu'aux gardes, préposés à la surveillance des campagnes et des forêts, qui ne

deviennent, à l'occasion, de féroces bandits. De leur côté, les Janissaires se livrent à toutes sortes d'exactions et vont jusqu'à violer les femmes des rayas sur la place publique, sous l'œil goguenard de la maréchaussée qui n'hésite pas à protéger, à main armée, leurs exploits révoltants. Toute impunité leur est assurée, car ils sont justiciables de leurs propres chefs, aux yeux de qui dépouiller ou exterminer un mécréant est péché véniel et peccadille négligeable.

Ces méfaits sont de tous les jours. En 1631, les frères Samuel et Moïse de Léon et leurs femmes sont assassinées par leurs guides dans les environs de Tricala. En 1638, de paisibles commerçants qui se rendent à Dolia sont pourchassés et impitoyablement massacrés. Cent récits de crimes de ce genre, accompagnés de témoignages circonstanciés, encombrent les ouvrages rabbiniques de l'époque.

Toute la Macédoine est infestée de bandes d'Albanais. renforcées de Janissaires et suivies d'une nuée de pillards, pauvres diables de paysans, chassés de leurs terres par les beys ou par les brigands. En 1639, des rebelles albanais battent le pays par tribus entières et sèment la dévastation et la mort, depuis Uskub jusqu'aux portes de Salonique.

On ne va plus aux foires qu'en tremblant. Pour se préserver des entreprises des chenapans que rien n'effraie, et qu'aucun châtiment d'ailleurs ne manace, les marchands saloniciens se déplacent par imposantes caravanes. Ils vont sur leurs coursiers, dans leur accoutrement de Musulmans(8), armés jusqu'aux dents, l'air farouche, jurant et pestant souvent en turc, pour mieux donner le change. Au surplus, ils ne manquent pas de se faire escorter solidement par un détachement de soldats qu'ils nourrissent et qu'ils payent grassement, comme c'est alors la coutume en tous pays, même dans les Etats les plus policés de l'Occident, car partout la protection des gendarmes n'est acquise qu'à ceux qui l'achètent à bons deniers et à prix débattu. (9)

Ils n'ont pas tort d'exagérer leurs précautions, ces marchands saloniciens. Ils représentent une proie tentante pour les coupe-jarrets qui infestent les routes. Au sortir de leur ville, ils convoient des ballots de tissus de Venise et d'Ancône, des barils de sucre, des sacs de café et d'épices, des caisses remplies des produits variés que fournit l'industrie de cent peuples ingénieux. Au retour, charrettes, mulets, ânes s'en reviennent chargés de tous les présents de la terre macédonienne et, de plus, les larges ceintures des marchands sont abondamment garnies de pièces d'or.

Les malandrins les guettent, attendant de pouvoir faire quelque coup de main. Il y a souvent des rencontres, des escarmouches et, par-ci, par-là, un rapt, et même un assassinat ou un massacre, comme en 1598, où deux commerçants, Menahem Assaël et Jacob Menaché, sont taillés en pièces dans une embuscade, aux environs de Strumitsa, et sont précipités dans le Vardar. (10) En général, cependant, force reste aux marchands.

Vers l'automne 1617, qui marque l'agonie du triste règne d'Ahmed I, l'audace des brigands ne connaît plus de bornes. Le pays n'est plus gouverné. Cadis et agas des provinces, vrais satrapes, n'ont qu'une pensée, s'enrichir, et s'enrichir promptement; ils n'ont souci que de leurs propres

affaires. Il n'y a plus aucune autorité. Les batteurs d'estrade ravagent le pays. C'est à ce moment que se place l'abominable massacre d'une caravane, retour de Dolia, et ce lugubre événement plonge pour longtemps dans le deuil toute la population juive de la ville.

Dolia ou Tolia, aujourd'hui bulgare, était, à ce temps–là, une très importante bourgade où se tenait la plus grosse foire de la contrée. Située à près de vingt–cinq lieues à vol d'oiseau de Salonique, dans la direction du Nord, aux environs de Pétrich qui a absorbé, à une époque récente, toute l'activité économique de la région, dans une plaine légèrement ondulée qu'abritent des vents les hauteurs du Rhodope et que le Strymon et ses affluents arrosent admirablement, cette localité est entourée d'une quinzaine de villages et constitue le point de ralliement d'un des plus riches cantons des Balkans. On y concentre les magnifiques moissons d'un sol qui est d'une fécondité remarquable. Le blé surtout y vient abondant et dru. Les plus riches négociants de Vidin, de Nicopolis, de Sofia s'y donnent rendez–vous et, de là, vont continuer leurs transactions à Strumitsa et à Dubnitsa. Malgré les efforts de la Porte, toute la région est en proie à un brigandage effréné.

Il se traite, à Dolia, des affaires de grande envergure. De toutes les localités bulgares que baigne le cours supérieur du Strymon, on vient s'y approvisionner, pour toute l'année, en tissus et autres articles manufacturés, tirés des entrepôts vénitiens du grand port thermaïque. Bientôt même Dolia acquiert une prospérité extrême, grâce au développement croissant de la culture du tabac. Il devient le grand marché, la vraie bourse des tabacs de Macédoine. Producteurs et exportateurs de la précieuse plante s'y réunissent au moment de la foire, en septembre d'abord, au XVIIe siècle, puis, par la suite, au XVIIIe siècle, en octobre, quand la dessiccation des tabacs est achevée, et y fixent en commun le prix de la récolte, sous la direction d'un haut fonctionnaire venu tout exprès de Salonique.(11)

Comme le climat est exceptionnellement doux, les Saloniciens accourent volontiers à Dolia, même avant l'ouverture de la foire, afin d'échapper aux chaleurs torrides de l'été. Le trajet s'étend sur un ruban de 165 kilomètres environ et ne dure pas moins de trois ou quatre jours, avec les haltes aux points de relai. Au sortir de Salonique il suit la route de Kilkich, puis, passant à l'Est du lac de Doïran, il monte vers les sommités du Kerkinion dont il traverse les défilés, se dirige d'habitude un peu à gauche, vers Strumitsa, et de là, longeant un affluent du Strymon, il atteint la plaine bulgare de Pétrich, riche en chataîgniers séculaires, et touche enfin la bourdonnante agglomération de Dolia. Le retour s'effectue, d'ordinaire, par la même voie en sens inverse. Les escarpements du Kerkinion, que l'on gravit en venant, après Doïran, et en rentrant à Salonique, après Strumitsa, sont particulièrement dangereux. Ils donnent alors asile à des bandes de brigands qui peuvent accomplir leurs terribles exploits sans aucune crainte.

En août 1617, les marchands saloniciens se rendent, comme tous les ans, très nombreux à Dolia. Les affaires sont très actives cette année–là. Un groupe d'entre eux, ayant liquidé ses marchandises et terminé ses

achats, prend le chemin du retour, dès la deuxième semaine de septembre. Ils sont au nombre de quatre–vingts environ. Impatients de rejoindre leurs familles pour se préparer aux grandes fêtes de Tishri qui commencent quinze jours après, ils négligent, dans leur hâte, de s'assurer la protection d'une escorte suffisante et, une fois sur la route, ils n'avancent pas en une file bien liée, en ordre de défense, pour parer à toute éventualité d'agression, comme le commande la prudence la plus élémentaire. Le mardi 12 septembre, leur colonne s'ébranle et, vers le soir, elle arrive à l'étape de Strumitsa d'où elle repart le lendemain, au matin, avec l'espoir d'être rendue à destination le jeudi au soir et d'avoir ainsi toute la journée du vendredi pour reprendre contact avec le marché, avant le repos du sabbat.

Quittant le cours de la rivière de Strumitsa, nos voyageurs s'engagent dans les défilés montagneux pour arriver dans la région de Doïran. Ils se pressent dans les gorges sauvages, afin de toucher au plus vite le premier relai hors des monts. Soudain une bande d'Albanais féroces, soutenue par quelques Janissaires, tombe sur eux, dévalant des hauteurs derrière lesquelles elle se tenait embusquée. La fuite est impossible. Nos marchands piquent des deux pour déboucher dans la plaine et certains même peuvent atteindre les abords de quelques villages de la région. Ils s'égaillent ainsi, cessent de présenter une masse cohérente et perdent toute chance de résistance. Les bandits connaissent les moindres détours de ces passes dangereuses. Leur assaut est foudroyant. Ils pourchassent les malheureux comme du gibier, les happent tous, jusqu'au dernier, jusqu'à ceux qui paraissent toucher au salut dans les hameaux voisins, les taillent en pièces à l'arme blanche, les piétinent sous les sabots de leurs montures et les dispersent dans la boue du chemin comme de viles ordures (12) puis ils font main basse sur tous les biens et se retirent.

Ce jeudi 14 septembre, attirés par les restes du butin encore très riches que la bande avait dédaignés dans sa précipitation, des pillards surgissent de tous les coins du pays et envahissent les sentiers jonchés de cadavres et de blessés. Leur tourbe immonde et inhumaine achève la boucherie et rafle les vêtements des morts, les harnais des bêtes crevées, tout ce qui peut représenter la moindre valeur. Cadavres et charognes traînent dans les sentiers ou se perdent dans les précipices.

V.

La tragique nouvelle de cet événement se répand à Salonique dans la journée de vendredi. Tout le monde en est atterré. Il y a encore, peut–être, des survivants, des blessés que l'on pourrait sauver. Mais comment s'aventurer loin de la ville? Les bandits tiennent la campagne. Les autorités, elles, ne s'en émeuvent guère. Les méfaits des bandits ne les intéressent pas. Que chacun se gare comme il peut. On sait dans le public qu'il est illusoire de compter sur elles. Le sentiment de piété envers les morts l'emporte sur la peur. Une poignée d'hommes résolus et hardis sort sur la route et, à marches forcées, se rend sur le théâtre du massacre. Les cadavres nus,

défigurés et déchiquetés pour la plupart par les vautours, les loups, les chacals et les chiens errants, sont en pleine décomposition sous les ardeurs du soleil de septembre, le plus étouffant des mois d'été en Macédoine.

On recueille comme on peut les lamentables dépouiles et on les transporte péniblement à Salonique. Toute la ville suit l'énorme convoi, derrière la foule compacte des parents touchés par le malheur. Dans la grande nécropole de la cité, devant les multiples fosses béantes, une cérémonie impressionnante se déroule, au milieu du troupeau éploré des orphelins qui ne savent sur quels cercueils ils doivent porter leurs gémissements et leurs prières, tant les restes ramassés dans la fange des sentiers sont méconnaissables. Celles, peu nombreuses, des victimes qu'on peut à grand'peine identifier, sont couchées dans des tombeaux individuels; les autres, des membres épars et des chairs putrides sur quoi aucun nom ne peut être placé, sont déposées dans une fosse commune.

Le désastre a frappé toutes les classes de la population. Il n'y a point de rue qui ne pleure et ne se lamente. La communauté perd un grand nombre de ses bons serviteurs, des notables appartenant aux meilleures familles, connus pour leur générosité ou leur érudition. De pieux et patients chercheurs (13) ont arraché à l'oubli des tombes les noms de quelques-unes des victimes. En voici une funèbre liste: Moïse Haïm Aboutsahak, Abraham Bahar, Juda d'Alba, Hiya Asséo, Moïse Asséo, Moïse Haïm Ben Baroukh, Mordehaï Bessallel, Benjamin Caro, Isaac Ephraïm, Matatia Francès, Solomon ben Gabirol, Hiya Gualtel, le chantre Isaac Hanini, Israël de Léon, Isaac Mandel, Joseph de Medina, Abraham Romano, Yomtov de la Roubissa, Joseph Saruk, Haïm Sasson, Daniel Teva, Samuel Tira, Juda Trana, Mahel Yacoël, etc.

Les fêtes de Tishri sont célébrées dans la désolation. Le deuil susbsiste encore longtemps après dans les cœurs. Obéissant à l'impulsion de toute la ville, le conseil fédéral décide que l'ensemble de la communauté salonicienne doit commémorer ce lugubre événement par une contrition annuelle. Le 27 novembre 1617 (29 Hesvan 5378), dix semaines après les funérailles, par une **ascama** promulguée au **Talmud Tora** et soigneusement enregistrée en caractères carrés dans le livre des procès–verbaux de l'institution, il ordonne que le 14 Elloul de chaque année soit consacré au deuil et à l'affliction. Dans cette journée, le souvenir des victimes sera évoqué dans l'enceinte du **Talmud Tora**, au cours d'une solennité appropriée. Le texte de cette ascama est un vrai morceau d'éloquence. (14) En voici une libre version:

«O terre, écoute la voix de Dieu! La ville jusqu'ici débordante d'allégresse retentit d'une clameur de souffrance et de deuil. La colère divine, s'appesantissant sur elle, extermine des êtres d'élite qui, semblables à des gemmes serties dans l'or des vertus, étaient parmi les plus estimables enfants de peuple. Elle voue à la cruauté implacable de l'ennemi d'Israël le père et ses fils, l'oncle et ses neveux, qui, tous, pêle–mêle, se vautrent dans leur sang, griffent la poussière, noircissent dans la mort et deviennent méconnaissables.

«Le malheur qui nous accable est la conséquence de nos fautes. Nous

avons péché contre Dieu et Dieu nous a châtiés. Pour édifier les générations futures, nous décidons que cet événement sera inscrit dans ce livre avec une plume de fer trempée dans nos larmes.

«Le 14 Elloul 5377 notre âme s'est repue d'amertume. Que ce jour soit jour de ténèbres et qu'il ne soit plus compté dans les jours de l'année. Car jeunes et vieux, riches et pauvres ont péri. Les forts de notre peuple, des hommes de vertu, de vigueur et de science, ceux que comblaient la richesse et les honneurs ont été abattus quand, courant sur leurs montures, ils s'en revenaient de Dolia. Saisis de terreur devant la menace des bandits, ils ont imploré le Ciel, mais aucun secours ne leur est venu. Rien ne put fléchir leurs bourreaux. Ils furent égorgés comme des moutons. Aucune punition ne fut infligée aux bandits. Nos coeurs en restent meurtris et nos pleurs ne tarissent plus. Que Dieu veuille nous prendre en pitié et console les familles qui sont dans l'affliction!

«Nous ordonnons que le 14 Elloul de chaque année, ce massacre soit commémoré; que ce jour soit consacré aux lamentations et au jeûne et que toutes les paupières ruissellent de larmes amères. Ainsi Dieu voudra nous abriter sous l'aile de sa miséricorde.

«Ce jour de deuil national devra être observé par les générations futures, dans les communautés de cette ville, assemblées dans l'enceinte même du **Talmud Tora.**

Rendu à Salonique le 29 Hesvan 5378. Signé par Joseph Halévy, Isaac Salomon Halévy, Acher ha-Cohen Benardout, Salomon ben Hasson, Haïm Sabétay et Guédalia Rossano.»

Cette **ascama** fut observée pendant quelque temps, mais la douleur et le deuil ne sont pas éternels et ne sauraient, en permanence, assombrir la vie des communautés. Six années plus tard, lors de l'inauguration solennelle du **Talmud Tora** qui, ayant brûlé en 1620, avait été, comme nous l'avons vu, rebâti et agrandi, le conseil fédéral rapporte cette décision et abolit le jeûne annuel du 14 Elloul.

L'été de 1617 s'était clôturé par le massacre de la caravane de Dolia. L'été de 1618 s'ouvre par une terrible épidémie de peste, qui se renouvelle, un peu atténuée, l'année suivante et reprend avec une virulence extrême, dès le mois de juin 1620.

La peste était presque endémique dans la ville. Il n'y avait pas de saison chaude qui ne la vît réapparaître, avec son hideux cortège d'épouvante et de mort. Elle avait fauché les quartiers en 1594 et en 1598. Les années les plus terribles, depuis le début du siècle, avaient été celles de 1604, 1609 et 1613. Les années 1630, 1635, 1640, 1648, 1660, 1662, 1667 à 1669(15), et plus tard, jusqu'au déclin du siècle, les années 1679 et 1697 laisseront derrière elles une traînée d'horreurs. Quand souffle la rafale de dévastation, les gens fuient en toute hâte et vont se réfugier dans les villages proches ou lointains où ils sont assurés de recevoir un accueil bienveillant de la part de leurs coreligionnaires qui y sont établis, ainsi que de la part des paysans avec qui ils vivent sur un pied de pleine cordialité. Hortiath, Livadia, Gravanitsa, Plistiria, Doïran, Dolia, Strumitsa reçoivent, dans ces occasions, de forts contingents de fugitifs

que le mal n'épargne pas toujours dans leurs lieux d'asile puisqu'il court parfois sur leurs pas, les atteint et les terrasse avec acharnement.

Pour bien longtemps, la peste de 1618 et surtout celle de 1620, qui se maintient aussi en 1621, laissent le souvenir le plus affreux dans la population. En 1618, la mortalité est foudroyante. Les gens tombent jusque dans la rue. En 1620 et 1621, c'est encore pire. Le deuil frappe surtout la demeure des riches et des puissants et la communauté perd alors, en nombre imposant, ses dirigeants laïques et spirituels. (16) On fuit sans chercher à emporter même ses biens les plus précieux. Dans la précipitation, on néglige d'accomplir les devoirs tenus pour les plus sacrés,on laisse les morts sans sépulture; on abandonne, ouverts à tout venant, oratoires et synagogues, et l'on ne prend même pas la précaution de mettre à l'abri les rouleaux de la Tora et leurs ornements de valeur. Tous les trésors des familles et des communautés restent à la merci des maraudeurs et des pillards dont l'engeance malfaisante grouille toujours pendant les temps troublés.

Le 9 Ab (8 août) de l'an 1620, pendant que la mort assiège les Saloniciens, un incendie qui rappelle par ses proportions celui de 1545, éclate dans le quartier juif. La dépression morale est telle qu'on lutte à peine contre le fléau. A quoi bon? N'est-ce pas en vertu d'un décret de la Providence que le malheur vient, ce jour-là, accabler la ville? Le 9 Ab est la date néfaste entre toutes. Elle marque la destruction du Premier et du Second Temples, la dispersion de la Nation juive, l'Exil de l'Espagne, et elle est vouée à une malédiction éternelle. Tout le mois d'Ab, à tous les âges, dans le long martyrologe d'Israël, est touché par le doigt de la fatalité. Oscillant, dans le calendrier solaire, entre juillet et août, mois de grande sécheresse, Ab le redoutable est, à Salonique, où, comme dans tout l'Orient, les constructions sont toutes en bois et en torchis, la période propice par excellence aux embrasements. Ab sème ruines et dévastations. En Ab 6370 (1610) un grand nombre de rues habitées par les Juifs avaient brûlé. Cette fois, à dix ans d'intervalle, le désastre est bien plus considérable. Une terreur superstitieuse prive les malheureux sinistrés de tout ressort. Ils sont convaincus que la colère divine s'abat sur eux et que tout effort pour circonscrire les ravages doit rester vain. D'ailleurs beaucoup de ces demeures qui flambent sont vides, leurs habitants ayant succombé à la peste ou les ayant abandonnées depuis des semaines, pour échapper, par la fuite, aux coups de l'inexorable faucheuse. Aussi des fortunes immenses sont englouties par l'incendie sans que nul tente rien pour les en arracher. De nombreux malades, des vieillards, des enfants périssent dans leurs lits. Des milliers de maisons et de boutiques, vingt-huit synagogues, le **Talmud Tora** et son annexe (17), une centaine d'oratoires, de précieuses bibliothèques avec leurs trésors d'imprimés et de manuscrits sont la proie des flammes. (18)

Le désarroi est indescriptibles. Le brigandage sévit avec férocité et achève la ruine générale. Une nuée de malandrins, à laquelle se joint la soldatesque, s'abat sur les maisons que le fléau a respectées, pille et massacre à

cœur–joie la population désemparée. Mais vite on s'organise pour la défense avec l'autorisation du cadi qui se sent lui–même impuissant à freiner la pagaille. Une poignée de jeunes, Juifs et Grecs, unis devant le danger commun, fait hardiment face à la racaille, tue à tour de bras Spahis déchaînés et autres chapardeurs, et finit par rétablir l'ordre. (19)

On s'entasse comme on peut dans des campements de fortune, aux abords de la ville, dans les rues, et jusque sur les décombres fumants. On a traîné hors des logis en feu, quand on l'a pu, les pestiférés, les mourants qui gisent côte–à–côte avec les sinistrés. Dans cette promiscuité meurtrière, toute prophylaxie, toute précaution d'hygiène est illusoire. La peste prend une recrudescence inouïe. Les rescapés fuient vers les villages, à la débandade. C'est un sauve–qui–peut général. Pour comble de malheur, l'hiver qui suit est des plus rigoureux. Une vague de froid désole tous les Balkans et s'acharne sur les campagnes macédoniennes avec une rare violence, entraînant à sa suite une cruelle disette. Les milliers de Saloniciens qui campent encore dans les villages connaissent les affres des plus cruelles privations.

Un des regrets les plus cuisants des fugitifs et des sinistrés, éparpillés dans des refuges d'occasion, est de ne pouvoir célébrer les offices religieux avec tous les soins accoutumés. Certains dirigeants spirituels, soucieux des choses de la piété, instituent un rituel sabbatique simplifié à l'usage de ces scrupuleux fidèles chassés de leurs foyers. En ces heures de suprême détresse, un tel souci est touchant: il témoigne de la profondeur de la foi et de l'indéfectible attachement aux vieux rites chez ce peuple de dévotieux, plus préoccupé des besoins de l'âme que des exigences du corps périssable.

On a mis des années à relever les ruines, et longtemps on a pleuré les morts de cette année funeste entre toutes. Les rabbins du temps l'ont flétrie sous la désignation d'«année de désolation», d'après la valeur numérique des lettres de ce mot qui représente le millésime de 5380 de la création, soit 1620 de l'ère vulgaire. (20).

NOTES

1.– Voir, par exemple, Haïm Sabétay, **Torath Haïm, Even ha-Ezer,** pp. 115b et 123b, Salomon Halévy, **apud** Méir Melamed. **Michpat Sedek** II, p. 28 a.

2.– Voir notre Tome III, pp. 125 à 139.

3.– Salomon Halévy **Responsa, Hochen Michpat** § 26 pp. 49b et suiv.

4.– Aaron Sasson, **Torath Emeth** §§ 35, 47.

5.– Une exception: L'assassin d'un Juif est pendu à Tricala: Voir Salomon Halévy, **Responsa, Even ha-Ezer** § 3 p, 52b.

6.– Salomon Halévy, **Responsa, Yoré Déa** § 7.

7.– Idem, ibid. **Hochen Michpat** § 16 p. 23b.

8.– Haïm Sabétay, **Torath Haïm, Even ha-Ezer** p. 162 a.

9.– Vicomte G. d'Avenel. **Les Revenus d'un intellectuel de 1200 à 1913** (Paris 1922) p. 77.

10.– Samuel Hayoun, **Bené Chemouel**, § 62 (Salonique 1613).

11.– Félix-Beaujour, **Tableau du Commerce de la Grèce**, Tome I p. 95 (Paris 1800).

12.– Voir le texte de l'inscription tombale publiée sub. No 6 par Baroukh ben Yaacob, in **El Trago del 14 Elloul 5337** (opuscule en judéo-espagnol), Salonique 1911.

13.– **Baroukh** b. Jacob, op. cit.– Michaël Molho, «Contribucion a la historia de Salonico (Salonique 1932) et **Beveth ha-Halmine** (Salonique 1932-1933).

14.– Emmanuel, **Guedoulé Saloniki le-Dorotam** (Tel-Aviv 1936) Juda Nehama, **Miktevé Dodim Miyayim**, pages 100-101 (Salonique 1898).

15.– Salomon Amarillo, **Pené Chelomo**, premier et deuxième sermons. Constantin Mertzio, ΜΝΗΜΕΙΑ ΜΑΚΕΔΟΝΙΚΗΣ ΙΣΤΟΡΙΑΣ, pp. 148, 149 et 172 (Salonique 1947).

16.– Haïm Sabétay, **Torath Haïm, Even ha-Ezer**, § 25.

17.– David Conforte, **Koré ha-Doroth**, p. 45 a.

18.– Salomon Halévy, **Divré Chelomo, Hochen Michpat**, § 56–Haim Sabétay, **Torath Haïm, Hochen Michpat** § 62, Const. Mertzio, loc. cit. p. 148.

19.– Salomon Halévy, **Divré Chelomo, Hochen Michpat** § 20,–Const. Mertzio id. p. 174.

20.– שנת שממה . La valeur numérique des lettres hébraïques du mot **Chemama** est, en effet, 5380. (ש =300, מ =40, מ =40 et le ה final représente ici 5.000). Le mot **Chemama** lui-même signifie «désolation» et **Chanat Chemama** se traduit par **année de désolation.**

CHAPITRE VA

LE DRAME DES IMPÔTS

SOMMAIRE: I. Impôts et maltôtes.– Dénonciations.– Le drap fiscal.– Périodes fiscales.– Tribulations.– Conversions.– Evasions de 1628.– II. Exigences de la Porte.– Murad IV. Sa cruauté.– Misère croissante.– Malfaçon.– Enquête officielle.– La délégation.– Ses pouvoirs.– Ses démarches.– Déni de justice.– Supplice de Covo.– III. Réclamation de sa veuve.– Son fils Elie.– Consternation et deuil.– Déchéance des **telares**.– IV. Evasions de 1640.– Poursuite des évadés.– Arrangements amiables.

I.

Pour cet âge comme pour le précédent, les impôts sont un fléau. Ils soulèvent de toutes parts un concert de lamentations. On les compare volontiers à la servitude d'Egypte. Ils constituent, pour l'ensemble des communautés, une source inépuisable de cauchemars et d'angoisses. L'impôt de capitation, le **haradj**, est acquitté par tous les **rayas** (non-Musulmans). Les contribuables se répartissent en trois classes: Les pauvres, les moyens et les riches. Ces derniers payent, en général, le double des moyens et le quadruple des pauvres. La Porte fixe le quantum dont est taxée la ville dans son ensemble et ce quantum est supporté à raison d'une part (25%) par les Musulmans, d'une part et demie (37,5%) par les Grecs et d'une part et demi (37,5%) par les Juifs, en tout quatre parts égales. (1).

En dehors des impôts réguliers, les fonctionnaires exigent, à tout propos, des taxes extraordinaires, des maltôtes, levées particulièrement toutes les fois que les beys sont conviés par le Sultan à participer, avec leurs hommes, à quelque campagne militaire. Sous Murad IV (1623-1640), il est institué une taxe sur les fortunes destinée à combler le déficit du Trésor, et qui frappe avec beaucoup d'arbitraire et une grande dureté un petit nombre de riches désignés au hasard. En général, chaque fois que la guerre se prolonge, tous les **rayas** de l'Empire sont astreints à payer une contribution spéciale de tant par tête.

Au moindre retard, à la moindre hésitation de la part des contribuables, les sbires du roi viennent faire des perquisitions dans les maisons, das les boutiques, dans les caveaux souterrains, jusque dans les plus secrètes cachettes, et ils font main basse sur tous les biens qu'ils découvrent. De temps à autre, les rabatteurs des fonctionnaires lancent une calomnie contre un riche, une imputation de meurtre, de vol, de contrebande, de blasphème contre l'Islam, pures inventions, machinations odieuses, ourdies de toutes pièces, pour fournir prétexte à des menaces, à des brutalités, à des arrestations qui permettent d'extorquer impunément de l'argent aux «infidèles». Ce sont là les fameuses **avanies** contre quoi s'in-

dignent les étrangers qui visitent le pays. Contre ces faits, qui sont courants, il n'existe aucun recours.

Ce n'est pas que le Turc s'en prenne surtout au Juif. Comme en tout mécréant, il ne voit en la personne du Juif qu'un contribuable, un sujet, un serf taillable et corvéable à merci. Il le traite avec indifférence, et parfois, aussi, avec une nuance de hautaine faveur. Ahmed I (1603–1617), par exemple, témoigne même dès le début de son règne, quelque bienveillance au judaïsme de ses Etats. Il dépêche aux gouverneurs des provinces un ordre rappelant à tous les fonctionnaires que les Juifs ne doivent pas être molestés, qu'on ne doit pas toucher à leurs synagogues, qu'ils peuvent lire la Tora, faire leurs prières et reconstruire leurs anciens temples brûlés. L'opinion domine chez les Turcs que les enfants d'Israël se garent de tout désordre politique. On sait qu'ils se tiennent à l'écart du pouvoir, pratiquent un prudent opportunisme, observent un loyalisme constant et s'abstiennent de toute discussion sur le régime et les faits du prince. Jamais ils ne s'immiscent dans les affaires publiques. Ils les ignorent. Ils se procurent volontiers la tranquillité et s'assurent le patronage et la protection des grands par des services divers, en prêtant leurs offices appréciés pour la gestion des fortunes, en prodiguant conseils et soins médicaux. Et puis, ils s'arrangent de façon à ne pas trop éveiller les convoitises, en masquant leurs richesses. Ils se tassent et se tapissent dans leurs quartiers, s'abritent derrière les murailles de leurs logis qui, à l'extérieur, revêtent un aspect de misère et d'humilité.

Le Juif a pourtant des adversaires: les autres assujettis, quelques orthodoxes, certains catholiques du cru, rivés avec lui à la même chaîne de servitude, mais qui sont parfois jaloux de sa prospérité et tentent de diminuer la quote-part fiscale qui leur incombe. Il lui advient de se heurter à l'animosité de certains intrigants, à l'affût de ce qui peut le desservir auprès du maître et accroître ses charges. La moindre incartade de sa part ouvre la voie à des médisances et donne lieu à des pressions fiscales. Un Juif construit-il une maison plus haute que les autres, une Juive exhibe-t-elle des bijoux trop somptueux, vite, voici les intrigants à l'œuvre: **Tous** les Juifs sont riches et il convient que l'Etat profite de leurs richesses. (2) Sur leur intervention, l'impôt sur les fortunes s'étend, vers 1635, à une masse énorme de contribuables juifs qui sont scandaleusement grevés. Si on laissait faire, il n'y aurait plus personne, dans la Communauté, qui ne serait grevé de cet impôt qui fait d'ailleurs double emploi avec le **haradj.** Les plus miséreux y seraient astreints. Il faut d'énormes efforts pour limiter le mal, et surtout pour amener le préposé au Fisc à une juste application de la loi qui n'était déstinée, dans l'esprit du législateur, qu'à atteindre les grosses fortunes.

Ces manœuvres sont heureusement rares et leurs effets passagers. Elles sont désavouées tout haut et avec courage par les notables grecs. Juifs et Orthodoxes vivent en harmonie. La bonne entente règne entre eux, grâce surtout au clergé qui, franchement sympathique aux Juifs, prêche, en toute circonstance, l'esprit de concorde et de fraternité.

Les **hédiyés, bakchichs** et pots-de-vin, opportunément distribués, concilient aux Juifs, comme à tous les **rayas**, l'indulgence et les bonnes grâces du pacha, du cadi, de l'aga des Janissaires et de leurs suppôts. La charge est répartie avec équité parmi toutes les synagogues, qui, à leur tour, les répartissent parmi leurs membres. Chacun acquitte sa part suivant ses moyens, comme une sorte de prime d'assurance, pour la sauvegarde individuelle et collective. (3)

Mais le gros de l'effort fiscal est fait, depuis 1568, sous forme de fourniture de textiles destinés à l'équipement de l'armée et, en particulier, à la confection des justaucorps des Janissaires. C'est l'ensemble de la Communauté, le **millet**, la Nation juive de la ville qui est responsable vis-à-vis du fisc pour le payement de l'impôt sous forme de fourniture de drap militaire. Elle ne s'en considère comme quitte que lorsque le chargement annuel arrive dans la capitale. Aussi salue-t-on avec joie, à Salonique, la nouvelle que le convoi des galères portant les draps dits **abbas** est parvenu à bon port. (4) Le nombre des pièces livrées varie avec les époques. Au début, il est de 1200. Vers 1620, il va à 4000, puis baisse graduellement à 3500 vers le milieu du siècle où l'on doit habiller, au dire d'un historien turc, 40.000 Janissaires, (5); à 2400 vers 1670 (6), et se réduit à 1200 à la fin du dix-huitième siècle. (7) Ces pièces sont teintes en bleu, à l'indigo; une petite partie, le sixième environ, a une belle coloration rouge, obtenue avec le kermès ou cochenille du chêne, que l'on fixe en se servant de l'urine comme mordant. Les années de guerre, l'armée fait une plus grande consommation de draps, payant le surplus au comptant. Les temps d'accalmie militaire marquent une baisse dans la fourniture et entraînent le chômage dans la main-d'œuvre de la tisseranderie salonicienne.

Longtemps la taxation s'effectue pour une période de cinq ans pendant laquelle le montant à payer pour toute la collectivité juive de la ville reste invariable. Décès, départs, faillites, ne sont consignés dans le registre censier qu'au bout de cette période. Pendant ces cinq années, le quantum à payer par chaque synagogue reste le même, et chacune d'elles doit s'ingénier pour pourvoir aux défections qui se produisent dans ses rangs. (8) La charge fiscale est collective. Le **defterdar** ignore le contribuable. C'est l'ensemble de la communauté juive qui est responsable, vis-à-vis de lui, pour la totalité de l'impôt.

Il est vrai que si, pendant cette période quinquennale, la population augmente, le Fisc n'a pas coutume d'élever le quantum déjà fixé. La convention est bilatérale. Elle est favorable en temps de prospérité mais désastreuse en temps de crise.

Tous les résidents, domiciliés en permanence à Salonique et ayant quelque fortune, sont imposés par la synagogue. L'hôte, le résident de passage, est exempté de toute redevance directe, même s'il se livre au commerce et s'il travaille en boutique. Il n'est inscrit sur le registre censier qu'à partir du moment où il amène sa famille dans la localité et y établit un foyer.

L'impôt drapier est lourd aux épaules saloniciennes. Il ne représente pas moins de six à sept ducats en moyenne par habitant mâle, soit environ une cinquantaine de francs or, et, en tenant compte du pouvoir d'achat de l'époque, non moins de cent cinquante francs or. Circonstance aggravante: l'**ambardji**, réceptionnaire des draps, est peu accommodant et désireux, en outre, comme tout fonctionnaire d'alors, de tirer de sa charge un profit personnel, direct et immédiat. Il multiplie les difficultés pour trouver l'occasion de se faire accorder des pots-de-vin. Avec beaucoup de peine, les dirigeants ont réussi à lui adjoindre un comptable-pointeur juif qui tempère quelque peu son âpreté au gain et freine son arbitraire et ses exactions. Sur chaque pièce de drap on marque le métrage d'une façon ostensible. L'**ambardji** ne les contrôle pas chacune à part. (9) Il se contente d'en mesurer quelques-unes, en guise de sondage, un peu au hasard. Quant à la qualité, il la vérifie rarement au moment de la réception. Il dépêche au domicile des tisserands un expert de son choix qui passe les laines en revue en plein travail et, s'il les juge peu satisfaisantes, il les confisque pour un motif quelconque (qualité, teinte, filage, tissage, etc.), sans autre forme de procès, et il les livre aux flammes. (10)

«Pour le travail des draps, dit un contemporain, pour filer la laine et la tisser, nous sommes les esclaves des esclaves du Roi». Par un amer jeu de mots qu'autorise l'homonymie hébraïque (**beghed**, signifie à la fois vêtement et trahison), la fourniture des draps devient la **trahison des traîtres**, le **beghed boghedim.**»

Le Fisc pousse aux pires extrémités. Pour échapper à la rigueur des impôts, des contribuables prennent le turban. D'autres, et le cas est fort commun surtout aux abords de 1628, s'évadent de Salonique. A tout moment des départs ont lieu, sans que les arrivées qu'on enregistre de temps à autre parviennent à les compenser. On fuit à Serrès, à Uskub, à Sofia, à Belgrade, à Sarajevo, dans les localités de la Thessalie, à Constantinople, à Smyrne, en Palestine. Il en est qui se dirigent vers Livourne où ils sont accueillis avec une faveur marquée par les autorités, un rescrit de Ferdinand I de Toscane, daté du 28 octobre 1595, invitant spécialement les Juifs saloniciens à venir s'établir dans le port et à Pise, et leur octroyant, à titre d'encouragement, privilèges et immunités. (11)

Les plus riches s'en vont car ils sont les plus exposés. Les synagogues mettent en gage les ornements sacrés en or et en argent pour satisfaire aux exigences du Fisc. (12) Quand la Communauté tarde à payer son tribut, l'autorité s'en prend à eux, les appréhende, les incarcère, les garde comme otages jusqu'à complète extinction de la dette. Entre 1628 et 1640, l'exode vers l'intérieur de la province est tel que plusieurs petites villes macédoniennes se peuplent de Juifs et peuvent organiser leurs cadres communaux avec leur temple et leur rabbin attitré. La population juive de Salonique diminue, les effectifs synagogaux fondent, les ressources se réduisent et l'on est amené à exiger de ceux qui restent une quote-part plus élevée pour compenser les fuites. Et ce n'est pas tout. Les tisserands s'en

vont et l'on éprouve bien du mal à assurer la confection des draps militaires. La main-d'œuvre enchérit de plus en plus. Il en résulte, somme toute, une véritable augmentation du **haradj** qui pèse durement sur chaque membre de la collectivité au point de devenir intolérable. On n'exonère plus personne, même les rabbins. On supprime les dispenses qui avaient été accordées pour des catégories entières de contribuables, pour tout un métier. Chaque exemption est maintenant strictement individuelle; elle n'est octroyée qu'à titre temporaire et après un examen minutieux. Les dirigeants ont des peines infinies pour se mettre en règle avec le Fisc. Ils ont toujours l'épée dans les reins et ils cherchent à faire argent de tout. En vue de se procurer des rentrées massives, ils décident qu'un contribuable peut se libérer de l'impôt ad vitam, même s'il reste dans la ville, en versant un montant forfaitaire dont le revenu est jugé suffisant pour compenser sa contribution annuelle.

Ce n'est pas parce qu'on quitte la ville qu'on échappe à l'impôt. La créance fiscale de la Communauté jouit d'un privilège imprescriptible et d'une priorité incontestée sur les créances de toute nature. D'après les canons communaux, on ne peut s'expatrier qu'après avoir payé ses impôts arriérés et avoir, en outre, acquitté, pour l'avenir, l'équivalent de trois à cinq annuités de contributions. C'est à ce prix, nous l'avons vu, qu'on obtient quitus. Pour s'épargner toute complication future, la plupart, au moment de s'embarquer, transigent sur la base d'une importante **ascama** rendue en 1627 (13) qui statue avec précision sur les conditions auxquelles ceux qui abandonnent la ville, peuvent recevoir des lettres libératoires. Ceux qui passent outre et s'en vont, sans s'arranger au préalable avec l'administration synagogale dont ils relèvent, sont pourchassés par leur **guizbar** qui ne lâchera pas aisément prise et harcèlera les contribuables en rupture de ban jusqu'à leurs derniers retranchements.

II.

Un terrible drame fiscal vient marquer une date sinistre entre toutes dans les annales des tribulations de cette époque.

La Communauté subit, dans son ensemble, un appauvrissement progressif dont il faut chercher la source première dans l'incendie de 1620 et dans celui, d'une envergure moindre, qui eut lieu en 1623. Cet appauvrissement se poursuit, s'accentue, s'aggrave et prend des allures de catastrophe en 1628, avec l'exode de groupes compacts de familles qui ne trouvent plus à gagner leur subsistance sur place ou qui veulent se soustraire à la voracité croissante du Fisc. La population est très déprimée. Tout lui est prétexte à découragement. Les présages les plus lugubres s'accréditent et l'on croit que l'avenir économique est à jamais compromis. Vers fin 1631, à ce que raconte le chroniqueur David Conforte d'après ses souvenirs d'enfance quelque peu brouillés, (14) le jour de la mort d'un très vénérable rabbin de la famille Espagna, une pluie de poussières et de cendres, prove-

nant sans doute d'une violente éruption du Vésuve, s'abat sur Salonique et jette l'épouvante dans les cœurs. La populace, consternée, en ramasse des poignées qui sont conservées superstitieusement dans tous les ménages comme souvenir d'un fait miraculeux. Chacun voit, dans ce curieux phénomène, un signe manifeste de la colère divine. Immédiatement après, une série d'années funestes commence. La misère touche à son comble.

Les exigences du Fisc la précipitent; tous les jours elles deviennent plus torturantes. Murad IV, monté à douze ans sur le trône, en 1623, a pris, depuis 1627, les rênes effectives du gouvernement. Ce jeune souverain s'affirme bientôt par son intelligence précoce et par une énergie et une intrépidité indomptables. Son regard clairvoyant découvre sans retard l'état lamentable du pays. Sa décision est rapide et ferme: Il se met rélolûment en devoir d'introduire l'ordre et l'économie dans le chaos de l'administration. Il réprime les abus et inspire une crainte salutaire à tous les agents de l'autorité. Mais le mérite de ses indéniables capacités s'efface devant les terribles tares de son caractère, complexe de rapacité, de violence et de luxure. Ce monstre couronné laisse, dans l'histoire des Ottomans, une trace sinistre d'horreur et de sang. Il est avide de jouir, cupide et sans aucun scrupule. Il entend emplir ses caisses sans retard. Il fait main basse, sous les prétextes les plus fantaisistes, sur les biens de ses sujets, et un jour même il rançonne les consuls des puissances étrangères résidant à Constantinople. En 1636, il confisque les bijoux de tous les Israélites de la capitale. Les impôts ne rentrent jamais assez promptement à son gré. Il prescrit, en des circulaires comminatoires, qu'on fasse diligence et qu'on presse les contribuables. Le pays est alors dans un grand état d'épuisement par suite d'un constant effort guerrier, d'une part, et, de l'autre, des dilapidations et des concussions. Depuis 1627, les charges fiscales ont été doublées, triplées, quadruplées et même, pour certains cas, décuplées, et cependant elles ne rapportent que fort peu de chose au Trésor, car la meilleure partie des recettes passe dans la poche des fonctionnaires. Dès son accession au pouvoir, Murad taxe lourdement Chrétiens et Juifs et il est sans pitié pour les retardataires. En mars 1632, après avoir étouffé dans le carnage une sédition militaire, voulant avoir sous la main d'abondantes ressources pour faire face à toute nouvelle rébellion, il réitère ses instructions d'accélérer la rentrée des impôts et il mande que tous les montants recouvrés soient vite concentrés à Constantinople. Soupçonné de négligence, le **defterdar** d'Andrinople lui est amené et il le fait périr sans pitié, au début de l'année 1637. Nous verrons tout à l'heure que le **defterdar** de Salonique, Couleli Safer, eut le même sort à la même époque.

Ce souverain, si hardi devant les hommes, est hanté par des craintes chimériques et par d'étranges superstitions. Il tremble devant une éclipse. Son esprit est troublé par l'étude des sciences occultes et il se consume sur des grimoires sibyllins. Pour échapper à ses obsessions, il se vautre dans les plaisirs et se gorge de boissons fortes. Il s'irrite contre l'abstinence musulmane qui est comme un perpétuel reproche à son ivrognerie, et il ordonne

que le vin soit librement vendu dans le pays, en dépit de la sévère interdiction du Coran. Seule une réprobation unanime de l'opinion l'oblige à rapporter cette mesure considérée comme une impiété insolente et suprême par tous les Croyants. En 1636, il chasse de sa Cour les médecins—des Juifs, le Salonicien Moïse Amaraggi, entre autres—qui, timidement, lui conseillent de modérer ses orgies. Ses excès, sa débauche hâtent sa fin, (15) Il s'éteindra à vingt-neuf ans, en 1640, en d'affreuses transes, après avoir menacé les médecins qui entourent son lit d'agonie de les faire périr en d'ignominieux supplices s'ils ne le guérissent pas de suite.

Ii vit dans une irritation perpétuelle avivée par les fumées de l'alcool et par ses hantises de cauchemar. Sa férocité est redoutable. Une fièvre de mort emporte la capitale, et l'Empire tout entier plie sous un vent d'épouvante. Il n'hésite pas à immoler de sa main quiconque lui porte ombrage. Pour des vétilles, il fait tomber des milliers de têtes. On estime à 25.000, à 50.000 et même à 100.000, le nombre de ses victimes. Le parjure lui est indifférent. Il fait massacrer à Bagdad trente mille Persans à qui, lors d'une rébellion, il avait promis la vie sauve pour les amener à se rendre. Nul n'est à l'abri de ses emportements. Sa fureur s'abat sur les plus grands et sur les plus respectés, sur ses propres frères et sur d'autres princes du sang, sur les vizirs, les généraux, les prélats, sur les derviches, les poètes, les délégués des nations étrangères. Elle ne distingue pas entre les adeptes des confessions diverses, entre les étrangers et ses propres sujets, infidèles et croyants. Grecs, Arméniens, Juifs et Musulmans pâtissent de son insigne férocité. Le Cheih-ul-Islam, substitut de Mahomet sur terre, vénéré comme le dignitaire suprême de la religion par presque tous les peuples qui obéissent à la loi coranique, est impitoyablement sacrifié en 1634. Le 5 septembre 1537, il envoie au gibet un vénérable rabbin, Juda Covo, le héros infortuné du récit qui va suivre, et moins d'une année plus tard, il n'hésite pas à faire donner la mort, coup sur coup, à deux hauts prélats, l'un musulman, l'autre chrétien: le 6 juin 1638, il ordonnera froidement l'exécution du vénéré cheih de Sakaria et, un mois après, il fera étrangler et précipiter à la mer l'illustre patriarche Cyrille Lucario, honneur de l'orthodoxie.

Tel est le tyran qui préside à ce moment-là aux destinées de la Turquie. A Salonique, la foule des contribuables impuissants à s'acquitter des impôts augmente de plus en plus. On fait appel aux plus aisés pour leur demander un surcroît d'efforts. Malgré la bonne volonté de tous, les dirigeants ne parviennent pas à équilibrer le budget communal. Le déficit s'aggrave d'année en année. On n'est plus en mesure de livrer la quantité exacte de draps convenue par contrat pour le payement du **haradj.** Il est impossible de régler les comptes en fin d'exercice. Les arriérés s'accumulent à la grande impatience du **defterdar.** En 1634, la dette de la Communauté est importante; elle grossit en 1635 et plus encore en 1636. L'**ambardji** proteste avec véhémence. Les altercations entre les services de l'Intendance et les notables se multiplient. Tout le monde, dans les milieux

juifs saloniciens, est informé des incidents qui surgissent journellement et l'on redoute les sanctions.

Décimée, opprimée, pressurée, traquée, la Communauté gémit lamentablement sous le faix des impôts.

Vers la fin de 1636, la détresse financière a atteint son point culminant. L'administration communale n'a point de quoi payer les tisserands qui travaillent pour son compte. Depuis plusieurs jours, ces malheureux ne touchent plus leurs salaires. Ils ont faim, ils ont froid. L'hiver est rude. Ils viennent assiéger les dirigeants de leurs clameurs. Ils galvaudent la besogne. Le cœur n'y est plus. Les tissus qui sortent de leurs **telares** sont souvent mauvais. On ne met plus son orgueil, comme jadis, à fabriquer du soigné, du fini.

Et ce n'est pas le seul mal. Les draps sont loin d'être uniformes. En dehors des produits confectionnés directement par ces ouvriers, il en est d'autres: ceux qui sont fournis par les contribuables eux-mêmes, car chacun, à cette époque, est autorisé à payer sa contribution en nature et plus d'un use de cette faculté. En outre, les dirigeants ne se font pas faute d'acheter à vil prix, sur le marché, tous les rebuts, tous les laissés-pour-compte de la clientèle des tisserands professionels et amateurs. Dans d'innombrables familles, les lisses des métiers marchent, en semaine, à toutes les heures de loisir. On tisse pour soi-même et pour payer son **haradj**, et quand on a du reste, on le vend aux connaissances, aux marchands. Les pièces les meilleures sont vite enlevées. Les autres sont d'ordinaire achetées par l'administration communale qui essaye ainsi de compléter cahincaha ses besoins. Les tissus fiscaux sont donc préparés sans aucun esprit d'unité, sans ordre ni méthode. La qualité des fournitures s'en ressent. De là des récriminations sans fin qui s'ajoutent aux griefs nés de l'insuffisance des quantités livrées, des retards. Chaque livraison soulève des tempêtes. L'**ambardji** ne décolère pas contre les Juifs. On est à couteaux tirés avec tous les commis de l'Intendance, depuis le chef jusqu'aux moindres subalternes. Devant la malfaçon et les continuels atermoiements, tous les fonctionnaires donnent libre cours à leur mauvaise humeur et redoublent de tracasseries. Ils craignent pour eux-mêmes, car le maître du Bab-Ali peut-être informé de ces anomalies. Ils envoient en haut lieu des rapports qui provoquent contre les Juifs de Salonique un vif mécontentement dans les sphères de la capitale. Des ordres draconiens sont transmis pour que la Communauté se mette en règle au plus vite, à savoir qu'elle acquitte les arriérés ainsi qu'une indemnité pour la malfaçon des étoffes livrées.

Les dirigeants sont dans la situation la plus pénible. Les caisses sont à sec. Il leur est impossible de satisfaire aux exigences de la Porte. Ils tentent de louvoyer, de gagner du temps. Ils n'osent plus acheter l'indulgence des grands. Le Sultan a des argousins partout et son courroux pourrait entraîner l'anéantissement du judaïsme salonicien. Le **defterdar**, (percepteur général) de la ville, Couleli Safer, avait été longtemps plein de man-

suétude à l'égard des contribuables. Il s'était montré accommodant, leur avait consenti des délais. Mais depuis quelque temps il est lui-même étroitement surveillé. Un nouveau cadi, l'Egyptien Arab Chehab, théologien en faveur à la Cour, transféré de Gumuldjina, vrai Cerbère, exact à son devoir, ferme et impitoyable, le harcèle, lui reproche durement son incurie et sa mollesse et, finalement, le dénonce au Sultan. Mal en prend au **defterdar.**

Au printemps 1637, il est conduit dans la capitale et la sanction s'abat sur lui, terrible. Malgré une fervente supplique des Saloniciens qui implorent sa grâce, il est mandé devant le sanguinaire Padichah qui, séance tenante, lui fait trancher la tête.

L'orage s'accumule sur la Communauté. On comprend que la Porte ne souffrira plus aucun retard, qu'elle veuille en finir. On ne badine plus avec les gens de la capitale. Le maître est inexorable. Il ne permet pas les vaines tergiversations. Avec lui les choses ne traînent pas. Il tient personnellement la main à la rentrée des impôts et il ne se laisse émouvoir par aucun argument. Les fonctionnaires savent ce qu'il en coûte de lanterner. Ils tremblent pour leur vie et ils veulent être en règle. Les explications qui sont fournies de loin ne satisfont pas l'autorité centrale. Pour elle, une chose est patente: L'armée ne trouve plus les draps saloniciens à son goût parce qu'ils sont manifestement de qualité inférieure. Elle décide d'examiner l'affaire sans intermédiaires et de façon prompte. Elle convie donc les dirigeants juifs, par firman impérial, à venir se justifier à Constantinople. C'est à Constantinople même, avec les plus hauts dignitaires de l'Etat, que seront étudiées toutes les questions pendantes, et c'est là que ces questions devront être résolues, liquidées, vidées.

Une délégation doit se rendre dans la capitale pour justifier la Communauté. Telle est la volonté souveraine.

La convocation, transmise par l'autorité locale, est formelle et pressante. Le conseil fédéral se réunit en assemblée plénière. Tous les rabbins, tous les notables y siègent, la mort dans l'âme, car on sent bien que, en haut lieu, le vent souffle en tempête contre la Communauté tout entière. Toute la population juive est bouleversée. Jamais le malheur n'avait plané sur toutes les têtes avec autant de furie. On est accablé. Trois mois on hésite, on cherche, on délibère. Qui osera affronter la colère du Sultan? Enfin, le vendredi 20 février 1637, les délibérations sont condensées dans une **ascama** par laquelle il est décidé d'envoyer à Constantinople une délégation de six membres, au nom de l'ensemble des Juifs de Salonique, tous dommages qui pourraient résulter pour les délégués du fait de leur mission devant tomber à la charge de la collectivité juive salonicienne. Les délégués auront à fournir les explications et justifications requises; ils s'emploieront à apaiser les fonctionnaires et feront tout leur possible pour obtenir un allègement des impôts. Ils sont autorisés à dépenser jusqu'à trente **charges** pour mener leur tâche à bien. Voici le texte de cette **ascama**, tel qu'il nous a été conservé par un auteur contemporain (16), cosignataire du document:

«Les soussignés, demeurant à Salonique, éprouvés par une adversité comme nous n'en avons pas connue de semblable jusqu'à nos jours, obligés, par firman, d'envoyer une délégation à Constantinople pour le litige relatif à la confection des tissus militaires, décidons de confier cette mission à Juda Covo, Isaac ben Nahmias, Joseph Aaron Cohen Naar, Samuel Melamed, Zacharie Sullam et Joseph Lobel, avec mandat de régler les questions en suspens avec la Porte, et leur donnons plein pouvoir de faire tous frais pour compte de notre Communauté, jusqu'à concurrence de trente **charges** de monnaie, la **charge** étant la **torva ou** bourse de mille aspres ou 20 ducats, ou 600 ducats en tout (17), sans que nous puissions leur faire aucune observation. Nous nous engageons, en outre, à les indemniser de tout dommage et de toute dépense qu'ils auraient à faire pour compte de la Communauté, jusqu'à concurrence de la somme de trente **torvas**, et leur souhaitons succès et faveur dans leurs démarches.»

Les délégués s'embarquent. Leur chef, Juda Covo, est accompagné de son fils Elie, alors âgé de dix-sept ans, qui veut profiter de cette occasion pour visiter la capitale des Sultans. Ils ne savent pas au juste ce qu'on leur demandera à Constantinople, mais ils mettent leur confiance en Dieu. Ils transportent avec eux un gros lot de bons draps—plusieurs ballots—qu'ils se proposent de livrer directement pour compte de l'exercice en cours. Ils arrivent à destination vers le milieu du printemps et, sans retard, ils font déposer leurs ballots à l'Intendance des Janissaires. L'ouverture en est faite un samedi, jour où tout travail est interdit aux Juifs. Les délégués n'y assistent pas. La commission de fonctionnaires qui examine les draps ne s'inquiète pas de l'absence des intéressés. Ceux-ci ne sont même pas convoqués, d'ailleurs, ce qui dénote à quel point les experts sont, à priori, défavorables à la Communauté saloniciènne. L'expertise a lieu sans aucune contradiction. Elle est unilatérale. Elle conclut à la malfaçon. Comme l'Intendance a besoin d'argent liquide, elle procède hâtivement, pour compte de la Communauté de Salonique, à la vente des draps, par voie d'enchères et, comme il y a peu de concurrents en présence, l'adjudication a lieu au plus bas prix.

De propos délibéré les experts de la capitale se prononcent donc contre la Communauté. Les draps, sentencient-ils sans appel, n'ont pas la valeur requise. Il en faut une plus grande quantité pour parfaire le montant des impôts. Pour faire le complément ils exigent trente **charges** en espèces. Ils tranchent péremptoirement et ils arrêtent, à leur dire unique et de façon tout arbitraire, ce qui est dû pour l'exercice en cours comme complément et indemnité.

Covo et ses compagnons sont ahuris. Les draps qu'ils ont apportés de Salonique sont excellents. On les a triés avec soin au départ. Ils se rendent compte qu'ils se heurtent à un parti pris résolu. Ils sont convaincus que l'examen qui a servi de base à la condamnation a été mal fait. Ils en sollicitent un autre qui soit fait en leur présence et où il soit tenu compte, d'une manière détaillée et analytique, du prix des laines, des teintures, des

salaires des tisserands. Ce qu'ils redoutent par dessus tout c'est que l'Intendance ne réclame, par rétroactivité, des indemnités et des compléments pour les exercices antérieurs, car une telle exigence entraînerait la ruine de leurs coreligionnaires de Salonique.

Les mandataires saloniciens sont instruits de la sévérité du Sultan. Au surplus, ils connaissent la fin terrible que Couleli Safer avait eue quelques semaines auparavant. Cependant les intérêts qu'ils défendent sont très importants et ils veulent s'acquitter avec honneur de leur mission. Ils ne perdent pas courage. Leur héroïsme est admirable. Durant de longs mois, ils se multiplient en démarches, ils font diverses tentatives pour négocier et arriver à un compromis. La crainte d'un rappel pour les années précédentes les domine. Ils font tout pour éluder le principe d'une indemnité pour malfaçon. Covo se passionne. Il veut réussir. Il y met son point d'honneur. On est déjà en août. Voilà de longs mois qu'il se consume en efforts. Mais il ne lâche pas pied. Les draps incriminés sont vendus, mais ils ne sont pas livrés. Les ballots, entr'ouverts, sont encore à l'Intendance. Pourvu qu'on admette de les examiner à nouveau et la cause est gagnée. Il lui faut des amitiés, des intelligences dans la place pour que sa demande soit bien accueillie. Il tente de s'acquérir ces amitiés, d'en payer le prix. Le procédé est alors correct, et il est universel. On le juge partout comme fort légitime. Mais ses efforts n'ont aucune chance de succès. Tout le monde, dans les cercles officiels, sait que le procès des draps est perdu d'avance et quiconque, en l'occurrence, esquisserait une démarche en faveur des Juifs risquerait sa position.

Les compagnons de Covo finissent par voir clairement que toute insistance est inutile. Ils engagent leur président à céder, à renoncer à des démarches qu'ils sentent vouées à l'insuccès. Pourquoi s'entêter? Pourquoi tant tirer la corde? Il faut payer ce que demande la Porte. Les dirigeants qui les ont mandatés ne leur ont pas enjoint, au départ, de résister coûte que coûte. Explicitement, ils leur ont recommandé de ne pas lésiner. Ils ont toute latitude d'appréciation et ils penchent pour la conciliation. Mais telle n'est pas l'opinion de Covo. Il lui est impossible de s'incliner devant le résultat d'une expertise faite en dehors de lui, sans les garanties les plus élémentaires de contrôle et d'impartialité. Consentir à payer un montant équitable, établi après un débat circonstancié, volontiers; mais se résoudre à l'arbitraire, non! Il redoute que le complément fixé pour l'exercice en cours ne soit exigé aussi, par rétroactivité, pour les livraisons anciennes. Gare à un tel rappel! Ce serait la catastrophe pour sa communauté. Il remue ciel et terre. Il met tout en oeuvre pour triompher des apathies, du parti pris et de la mauvaise volonté qu'il constate autour de lui. Il s'agite et se démène. Son zèle inspire de l'inquiétude aux personnes de la Cour qui ont eu l'occasion de s'aboucher avec lui. Il devient gênant. On est las de le voir aller et venir. Il finit par être tenu pour suspect. Ne chercherait-it pas, par hasard, à se concilier, par la corruption, les gens bien en cour? Il ne s'est certes pas fait faute de promettre une juste récompense à qui l'aidera. Ceux qu'il approche commencent à prendre peur.

Ils craignent de se compromettre, d'être soupçonnés de collusion au détriment du Trésor. Il vaut mieux l'éviter; il convient même de se débarrasser de lui. Ses propos les plus innocents sont exagérés et dénaturés à dessein, comme des invites à de coupables connivences. Ces gens de la Cour, pourris en réalité de prévarication, se voilent pudiquement la face et, pour écarter d'eux tout soupçon, ils crient vertueusement au scandale. Pitoyable hypocrisie à une époque et en un lieu où rien ne se fait sans pots-de-vin, où tout est vénalité et concussion! Le chef de la délégation finit par être dénoncé pour tentative de corruption.

Le Sultan n'est pas hostile à Israël. Il avait eu l'occasion d'infliger la peine capitale à deux Janissaires qui avaient lancé une accusation de meurtre rituel. Mais il est impitoyable pour tout écart et sa colère est redoutable. D'ordre souverain, tous les délégués sont appréhendés vers la fin d'août et, chargés de chaînes, fers aux pieds, menottes aux poignets, comme des criminels, ils sont envoyés au cachot. Le samedi, par dérision, ils sont promenés sous escorte, à travers les rues de Constantinople. A leur désarroi, à leur épouvante, à leur honte s'ajoute le cuisant remords de violer le sabbat. C'est, pour eux tous, le comble de la désolation, la fin de tout.

Les Juifs constantinopolitains ne peuvent rien pour eux. Ils sont alors bien déchus. Le temps des Amon, des Nacy, des Eskénazis est bien passé et les médecins Juifs de la Cour sont tombés en disgrâce parce qu'ils ont eu l'audace de déconseiller au Padichah, perclus de goutte, l'abus des boissons fortes. Ils n'ont aucune influence auprès des grands et ne jouissent d'aucune considération auprès des hauts dignitaires. Leur intervention est de nul effet.

Une sinistre parodie judiciaire a lieu. Nos pauvres délégués sont traînés devant un simulacre de tribunal. D'avance les juges ont arrêté leur sentence. Ils ne font même pas mine d'écouter les accusés. Covo est condamné à mort pour avoir livré des draps **falsifiés.** Tout autre prétexte est abandonné par l'accusation. Tous les efforts faits pour le sauver restent vains. Le souverain est inaccessible à la miséricorde. Il est inexorable. La vie d'un homme compte si peu pour lui!

Le samedi 5 septembre 1637, jour fixé pour l'exécution, arrive. Les bras liés, les malheureux délégués s'acheminent, en une procession lugubre, vers le lieu du supplice. Juda, la poitrine dénudée, s'avance à leur tête. Un héraut le précède et, à haute et intelligible voix, il crie: **kalb tchoha eden bou dir!** Voici l'homme qui a confectionné de faux draps!

Sous les yeux consternés de ses collaborateurs, le pauvre Covo est hissé sur l'escabeau fatal. Un rude lacet qui pend du gibet lui est passé autour du cou. Le bourreau lui bande les yeux, puis, d'un choc, il renverse l'escabeau. Ainsi expire, martyr et héros, cet homme de bien, dont la mémoire devrait rester à jamais vénérée dans les annales du judaïsme oriental.

Quant à ses compagnons, c'est par miracle qu'ils échappent à leurs persécuteurs. Ils assistent, horrifiés, au drame épouvantable de la pendaison. Puis, sans explication, ils sont débarrassés de leurs chaînes et ils sont

libérés. Ils s'attendaient au pire. Surpris, hébétés, n'y comprenant rien, ils se hâtent de décamper.

Le surlendemain, à peine remis de leurs effroyables émotions, ils s'empressent de faire, sous serment, par devant les autorités rabbiniques de la capitale, une relation détaillée des événements dont ils avaient été à la fois les victimes et les témoins. Pris de terreur devant le sort qui avait frappé le meilleur d'entre eux, ils payent tout ce que la Porte exige et ils rejoignent, le plus vite qu'ils peuvent, leurs familles à Salonique où ils ne tarissent pas de détails sur les tragiques circonstances de leur mission.

III.

La veuve de Juda Covo réclame une indemnité. Elle prétend à une pension **ad vitam.** Plus d'un rabbin opine en sa faveur, mais les dirigeants ne sont pas, dès l'abord, de cet avis. Le rabbinat de la capitale s'intéresse à l'affaire. Il se défend d'intervenir dans le débat. Le principe de non immixtion est souverain, affirme-t-il et, au reste, Salonique est célèbre par ses juristes et se suffit à lui-même. Mais il consent tout de même à se prononcer, pour complaire aux notables constantinopolitains qui sollicitent son **parere.** Après mûr examen, il se range à la thèse suivante: Pour les **Bigdé ha-Meleh**, (les draps du Roi) la population juive salonicienne doit être considérée comme une vaste association dont tous les membres sont solidaires. Tout dommage survenu à l'un des membres du fait des actes de l'association doit être supporté par tous. L'accusation de malfaçon, de contrefaçon, de **Kalb**, à laquelle est due le meurtre juridique de Covo, retombe sur toute la population qui doit en assumer la responsabilité et les conséquences. Il rend donc une sentence favorable à la demanderesse, sans manquer de relever que, si Covo avait pu être intransigeant, il n'avait, somme toute, commis aucune imprudence. Seul l'intérêt collectif avait guidé ses pas. Salonique est donc tenu de payer une pension à sa veuve.

Les dirigeants de Salonique se rendent à ces arguments et ratifient la décision des rabbins de Constantinople. La veuve reçoit satisfaction. Cet acte d'élémentaire justice reconnaît solennellement que Covo avait été immolé comme victime expiatoire pour une inculpation imputée à l'ensemble de la population juive de Salonique. (18)

Le fils de Juda Covo, Elie, qui avait accompagné la délégation, ne pouvait se consoler du désastre qui l'avait accablé. Il refuse de suivre les délégués sur le chemin du retour. Il veut veiller sur la dépouille de son malheureux père, s'occuper de la sépulture. Les dirigeants de la capitale le prennent en pitié, lui prodiguent encouragements et secours. Leur intervention avait eu pour effet d'accélérer l'allocation d'une pension à sa famille. Ils prennent à leur charge son entretien pendant qu'il complète son instruction dans les **yechivoth.** Le jeune Elie, énergique et très doué, se fixe à Constantinople, suit les leçons des meilleurs maîtres, devient un talmudiste de valeur et est bientôt appelé à prêter ses offices comme rab-

bin. Entouré d'affection et d'estime, il se plaît dans ce milieu constantinopolitain où aboutissent les nouvelles de l'Empire et du monde entier. De cet observatoire incomparable, il suivra, le cœur angoissé, toutes les péripéties de la tourmente sabbatéenne. En 1670, alors qu'il aura atteint à la pleine maturité, il jugera que sa place est désormais dans sa ville natale, déplorablement ébranlée par l'agitation burlesque de Cevi et ses partisans. Il rentrera à Salonique à l'âge de cinquante ans, après trente-trois ans d'absence, s'y fixera à demeure, s'y illustrera et fournira une magnifique carrière de chef spirituel, aimé et respecté entre tous.

La douleur et le deuil causés par la mort de Covo sont immenses. Désormais on s'attache à prévenir tout motif de reproche dans la livraison de tissus. Afin de pouvoir fabriquer une qualité uniforme et contrôlée, la Communauté décide, à partir de septembre 1637, qu'on ne recevra plus de tissus préparés par les contribuables eux-mêmes. Le **haradj** devra être payé par tous en espèces. L'administration communale centralise et unifie désormais la totalité de l'entreprise drapière fiscale. Elle se charge elle-même d'engager tous les ouvriers, d'acheter la laine brute, de la filer, la tisser, la teindre et de procéder à tout le travail de fabrication et de livraison. C'est le régime du monopole.

Ce régime assène un coup fatal aux milliers de **telares** de la ville, source importante de prospérité commune. Quand l'industrie lainière était libre, chaque tisserand produisait à sa guise. Aucune limite n'entravait son activité. Il ne redoudait pas la mévente. Il commençait par vendre sur le marché, au meilleur prix. Les soldes, il était assuré de les placer auprès de l'administration communale qui achetait tout ce qu'on lui offrait. La production marchait ainsi à un rythme régulier et sur une grande échelle, car elle n'entraînait jamais la formation d'un stock encombrant. Il y avait toujours convenance à tisser. Le preneur ne faisait jamais défaut. Il n'en est plus de même à partir du jour où l'administration communale fabrique elle-même juste la quantité requise par l'**ambar**, (le dépôt de l'Intendance) et emploie, à cet effet, une main-d'oeuvre directement et strictement salariée par elle. La centralisation est la loi. Les ouvriers ne travaillent plus pour leur compte propre. Ils perdent toute initiative. Ils doivent attendre d'être embauchés. Ils avaient été, jusque-là, de libres artisans, de petits bourgeois, vivant dans l'indépendance, jouissant souvent d'une large aisance. Ils sont tous maintenant des salariés, des asservis, à la remorque d'une Communauté pauvre et insuffisamment préparée à la tâche industrielle de grande envergure qu'elle avait assumée. Ces malheureux ouvriers geignent après leurs salaires qui leur sont versés comme des aumônes, par maigres acomptes et avec des retards considérables.

Une foule de particuliers, nous l'avons vu, avaient coutume, naguère, de joindre à leurs occupations habituelles le métier auxiliaire de tisseurs qu'ils pratiquaient à leurs moments de loisir ou pendant les journées creuses. L'industrie drapière était cotée si haut que les gens les plus huppés ne croyaient pas déroger en s'y livrant. Des magistrats, des professeurs,

des médecins avaient chez eux des **telares** auxquels ils ne dédaignaient pas de travailler. Nul n'y voyait une incompatibilité, une déchéance ou un amoindrissement. Au contraire, on louait fort cette pratique qui était conforme aux plus nobles traditions. On n'était guère en peine pour écouler ces produits d'amateur. On s'en servait, comme nous l'avons dit, pour acquitter son **haradj**, puis le **haradj** de ses proches ou de ses voisins qui en payaient volontiers le juste prix. Pour le reliquat, on trouvait toujours un marché qui achetait avec empressement toutes les quantités offertes pour satisfaire aux besoins d'une abondante clientèle de la ville, de la province et de l'Etranger. Il n'y avait pas de déchet. Une partie des pièces défectueuses, les moins réussies, étaient réservées à la réfection de la garderobe familiale. Retapées, raccommodées, elles pouvaient toujours faire un bon usage. Ce qui ne trouvait pas rapidement acquéreur était offert à l'administration communale qui absorbait tout ce qui lui était offert. Ainsi chacun pouvait filer et tisser en toute sécurité, sans crainte de voir des stocks s'accumuler, sans mévente possible. Le Salonicien était essentiellement un tisserand et il en était fier. Salonique était alors la grande cité drapière de l'Orient.

Maintenant que le débouché le plus important, la Communauté, fait défaut, on n'a plus le même intérêt à confectionner des draps. On n'ose pas tisser sans limite. Le drap risque de rester pour compte. On travaille à faible rendement. On s'abstient même de ce travail d'amateur qui présente des aléas dangereux. Beaucoup de **telares** chôment, s'arrêtent définitivement; ils sont jetés au rencart, avec les vieux effets et les meubles dépareillés qui pourrissent dans les caves et dans les galetas. On ne produit presque plus que pour l'armée qui, elle, reçoit les tissus avec un nonchaloir manifeste et ne consent à en reconnaître que le plus bas prix. On ne travaille presque plus pour son propre approvisionnement, et encore moins pour le marché, pour les **abadjis** (marchands de drap indigène) exportateurs. Naguère encore, chaque famille trouvait son avantage à s'employer toute au travail drapier. Toute pièce confectionnée était placée à coup sûr. Pour qui produire maintenant? Pour l'humble besoin du ménage? Vaut-il la peine de sacrifier l'étroit espace dont on dispose dans le logis à un **telar** encombrant, bruyant, salissant, pour apprêter quelques aunes de drap qu'on peut se procurer à bon compte chez le premier marchand venu? Tisser pour les **abadjis** exigeants, rétifs, malcomplaisants, c'est s'exposer à de gros risques. Ainsi l'industrie drapière, gloire de Salonique et source primordiale de richesse, va en déclinant. La sauvage rigueur de Murad IV lui avait porté un coup fatal.

Mais d'autres causes accélèrent ce déclin. La dévaluation monétaire, commencée en 1584, avait déjà compromis toute l'activité textile. Elle avait eu, comme rapide conséquence, la hausse des laines brutes en monnaie intérieure et cette hausse va en s'accentuant à mesure que la dévaluation s'aggrave.

En effet, les représentants des tisseurs de Venise raflaient la meilleure partie de la tonte et la payaient en bons ducats, sans tenir compte de la

dépréciation du **grouch**, et en exportaient des chargements entiers, en dépit des ordonnances prohibitives édictées jadis par Selim I et Suleyman le Magnifique. Le paysan exigeait donc, pour ses laines, la même quantité de monnaie d'or qu'avant 1584, c'est-à-dire beaucoup plus d'aspres. Comme il était difficile de vendre le drap plus cher, les maîtres drapiers cherchaient à se rattraper en rognant sur les salaires des ouvriers. Vers 1628, les tisserands—qui constituent la grande masse artisane de la population juive—sont en décadence. La navette ne les nourrit plus. Elle les prolétarise et les avilit même, les ravale au rang de parias et de meurt-de-faim et les induit à mettre peu de cœur à une tâche ingrate, asservissante et dégradante. Le **telar** n'est plus qu'un triste pis-aller. Les plus indolents seuls se résignent à lui demander une maigre pitance. Dès qu'on peut s'en affranchir, on le déserte avec empressement pour faire n'importe quel autre travail. On préfère émigrer. On va à Verria, à Larissa, à Uskub, à Rhodes, à Smyrne, où la main-d'œuvre est mieux rémunérée. D'autres, plus nombreux, s'ingénient à toutes sortes de bricolages et occupations de fortune. L'artisan se transforme et se diversifie. La routine règne dans les **telares** qui tissent pour la Communauté. La technique reste toute primitive. Rien n'est tenté pour l'améliorer. La malfaçon est partout. Les fraudes, les substitutions et les abus se multiplient. En vain on redouble de surveillance; à partir de 1650, on marque d'un signe spécial chaque pièce livrée au lavage pour que son livreur puisse la reconnaître (19); on désigne avec plus de soin le commissaire juif—une sorte de pointeur officiel,—placé lui-même sous les ordres d'un délégué de l'armée, le **Tchaouch Tchohassi**, pour contrôler la qualité des tissus et aider à l'achat des laines.

Les draps saloniciens ne supportent pas la comparaison avec ceux qui, depuis 1606, par exemple, viennent d'Angleterre, avec ceux qui, tous les jours plus soignés, plus finis, sont importés de France. En Occident, on emploie un outillage perfectionné et l'on travaille d'après des méthodes constamment renouvelées. La faveur va à ces tissus excellents que vend l'Etranger et contre lesquels tout effort de concurrence reste vain et illusoire.

IV

Après la condamnation de Covo, l'atmosphère reste viciée dans les milieux gouvernementaux. On tient les Juifs en suspicion et l'on redouble de sévérité à leur égard. Les hauts fonctionnaires ont pris l'habitude de les presser, de les harceler et ils ne souffrent plus aucun retard dans la rentrée des impôts. Le Fisc est à sec à la fin du règne de Murad IV, vers 1640, et il s'acharne contre les **rayas** pour tirer d'eux le plus possible. Le **defterdar** et ses auxiliaires font preuve d'une rigueur sans pareille. Ils sont sans pitié et n'accordent ni répit ni délai. Leur brutalité est une cause de détresse générale dans la population.

«La ville de Salonique, grande dans les sciences et souveraine dans la Loi, écrit Haïm Sabétay, (20) se trouve, à l'heure actuelle, dans une situa-

tion très malheureuse à cause des lourds impôts que l'Etat fait peser sur les Juifs et auxquels ils sont astreints sous la menace du glaive. Les Juifs qui habitent Salonique doivent, en effet, confectionner les vêtements de l'armée. Ils sont obligés de travailler de leurs mains et d'y consacrer leurs fortunes, sans réussir cependant à parfaire la quantité des tissus qui est exigée d'eux par l'administration fiscale. Du fait de la loi de l'impôt, le peuple endure les plus cruelles souffrances.» Et encore: «La ville se débat dans une grande détresse, par suite de l'obligation où elle est de payer l'impôt des **Habits du Roi.** La population est incapable de supporter cette lourde charge. Il faut voir la situation de ses yeux pour se convaincre de la misère générale. Salonique est enveloppé de deuil par suite du malheur qui l'accable sans trêve. Si l'on ne vient pas à son secours, il y a à craindre qu'il ne soit déserté par les Juifs, s'abîmant ainsi dans un irrémédiable désastre, au grand dam des synagogues et des **Yechivoth** qui y sont nombreuses et prospères. Le **Talmud Tora** lui-même est en ruines et toute la ville sera désolée comme Jérusalem si l'on n'accourt pas à son aide.» (21) «Et dire, ajoute-t-il plus loin avec amertume, que, sans la charge des uniformes impériaux, cette ville, qui reste toujours un vrai refuge de repos et de quiétude, sans pareille dans toute la judaïté, pourrait toujours mériter, comme sous les précédentes générations, le surnom de Petite Jérusalem!»

Par surcroît d'infortune, l'exode des contribuables recommence avec plus d'intensité qu'en 1628. En 1640, les évasions se multiplient d'une façon inquiétante. De guerre lasse, en effet, les familles s'expatrient, (22) laissant ceux qui restent à leur mauvais sort. On fuit presque furtivement, pour éviter d'acquitter les arriérés et l'indemnité forfaitaire prévue par l'**ascama** de 1628. On va un peu partout, surtout à Smyrne, à Constantinople, et à Belgrade. (23) Les fugitifs ne désertent pas tous pour aller à la recherche de leur subsistance. La grande majorité abandonne ses foyers parce qu'elle ne peut plus supporter les charges fiscales. Les partants sont souvent les gens les plus fortunés. C'est la partie la plus à l'aise de la Communauté. Les dirigeants en sont très alarmés. Il ne leur restera plus bientôt sur les bras qu'une masse d'indigents sans capacités contributives et qu'il faut encore secourir. Ils jugent qu'il est de leur devoir de récupérer le dû des émigrants et d'enrayer l'exode en montrant qu'il ne suffit pas de s'échapper de la ville pour se soustraire à ses charges. Ils traitent toute défaillance fiscale avec rigueur. Ils font toute sorte de difficultés à ceux qui s'en vont et n'acceptent l'indemnité forfaitaire libératoire que lorsqu'ils acquièrent la conviction que tout effort pour les dissuader de partir restera vain. Ils dépêchent dans ce dessein une délégation à Constantinople avec une note détaillée des créances dont l'acquittement est exigé.

Les délégués relancent les fugitifs et demandent le concours des autorités rabbiniques de la capitale pour faire valoir les droits de Salonique. Ils n'obtiennent pas facilement gain de cause, car la question est épineuse. Tous les arguments dont ils se servent sont condensés dans un mémoire lumineux, rédigé par Haïm Sabétay, qui, entouré de prestige et de gloire, est, à ce moment-là, la plus haute autorité spirituelle salonicienne,

et dont les avis sont suivis avec le plus grand respect, non seulement par ses concitoyens, mais aussi par toutes les communautés d'Orient où il compte de nombreux disciples.

Ce mémoire est confié à un rabbin très influent, Salomon ben Mohavar qui est sollicité de s'employer à faire rentrer, dans leur ville d'origine, les fugitifs établis dans la capitale, ou, tout au moins, à les amener à rembourser les dommages causés par leur départ, tant pour la période déjà passée que pour l'avenir, conformément à la note dont les délégués sont porteurs. Le vieux docteur, plus qu'octogénaire, débile, égrotant, a été éprouvé par un rude hiver et par des déboires personnels. Il écrit avec difficulté. «Les dirigeants de cette ville, relate-t-il, sont venus me voir et me demandent de les éclairer sur les obligations des Juifs qui ont quitté Salonique pour échapper à l'impôt. Dans l'immense détresse qui règne ici, il ne peut être question de droit pur, de justice absolue, et il convient de découvrir à tout prix un remède pour soulager tant de souffrance. On doit exiger des déserteurs de venir reprendre leur place dans la ville, ou, s'il leur est impossible de rentrer, de trouver le moyen d'acquitter leur part d'impôt. On est en droit de les y forcer en ayant recours à l'Etat, et nul n'aurait à redire contre une telle procédure. Mais on préfère s'en abstenir.»

«Les fugitifs, dit ce document, n'ont pas de lettres libératoires, comme ils y sont obligés. Cet impôt des tissus ne ressemble pas aux impôts sur les habitations ou sur les terrains. Il est collectif, les autres sont individuels. Tel qui n'acquitte pas ses taxes immobilières risque de perdre, tout au plus par voie de saisie ou de vente forcée, sa maison ou son champ. Ses coreligionnaires n'en subissent pas de tort. Il n'en est pas de même de l'impôt drapier qui incombe à l'universalité des Juifs de la ville, tenus solidairement responsables, eux et leurs descendants, dans leurs biens propres et dans leurs héritages, jusqu'à la fin des générations. (24) Les Juifs de Salonique l'ont eux-mêmes demandé, jadis, de leur plein gré, et le Sultan y a consenti, à leur requête expresse, le leur accordant comme une faveur impériale authentique, en vue de leur faciliter le payement de la majeure partie de leurs redevances qui étaient remplacées par cet impôt unique. Si l'on en exempte quelques contribuables, il faut bien que les autres payent pour les exemptés. A aucun prix on ne saurait considérer quelqu'un comme libéré de sa part, car ce serait augmenter la part des autres, ce que nul n'a le droit de faire. Les Juifs sont, pour cette taxe d'airain comme les vrais esclaves du Roi que personne ne saurait faire fléchir. Ils doivent tondre la laine, la filer, la tisser, confectionner les tissus pour les costumes d'uniforme. L'ordre impérial est que chacun paye de sa personne, et sans lambiner, vivement, pour que la quantité exigée soit prête en temps dû. Chacun même doit aider son voisin pour accélérer la tâche. On ne peut pas remplacer cet impôt par un versement en espèces, car les tissus sont exigés, année par année, en une quantité déterminée». «Rabbins, notables et dirigeants de Constantinople», s'écrie le vénérable docteur», «usez de tout votre pouvoir pour sauver les captifs de Salonique!» Puis,

s'adressant aux fugitifs eux-mêmes, il les exhorte à s'acquitter de leurs obligations en disant: «Je vous écris ces mots, les yeux chargés de larmes devant le malheur de Salonique.»

Malgré l'appui de Salomon ben Mohavar on n'obtient aucun résultat concret. Les évadés de Salonique sont pour la plupart à la fois riches et influents. Ils mettent tout en œuvre pour empêcher le rabbinat constantinopolitain de se prononcer dans le débat. Tout moyen leur est bon qui empêche de rendre la sentence.

Mais le temps passe. Voilà bientôt deux ans que les délégués ont quitté Salonique. Les dirigeants commencent à perdre patience. La question est, pour eux, très importante. Ils désirent la régler sans plus d'atermoiements. Ils se demandent s'ils ne doivent pas requérir le concours de l'autorité turque afin de contraindre les récalcitrants à réintégrer leur ville natale, pour qu'ils s'y acquittent de leur obligation de fabriquer leur quote-part de draps militaires, et cela jusqu'à l'expiration de la période quinquennale où ils pourront être biffés des rôles censiers. Ils ne seront tenus pour libres de s'en aller que lorsque les préposés au recouvrement de l'impôt drapier, chargés de leur mandat par la volonté du Sultan, reconnaîtront explicitement à la Communauté le droit de diminuer les livraisons de la quote-part des partants. On n'ose pas, néanmoins, faire intervenir les fonctionnaires, même pour un motif si grave. On hésite. On tergiverse. On doit ou renoncer à faire rentrer des recettes considérables, perpétuant, par ce désistement, la détresse commune, ou faire appel au bras séculier et se résigner à ses dangereux empiètements. Le dilemme préoccupe les dirigeants et les tenaille.

En définitive, ils préfèrent user de persuasion et de logique et ils ordonnent aux délégués de se montrer conciliants. D'ailleurs, le rabbinat de Constantinople avait pris sérieusement l'affaire en main. Salomon ben Movahar, le correspondant de Haïm Sabétay, ayant approfondi ses recherches dans les archives ottomanes, confirme, avec une abondante documentation à l'appui, que l'impôt des tissus avait été jadis assumé librement et spontanément par les Juifs et que le payement en avait été assumé collectivement et solidairement par tous les membres de la communauté salonicienne qui, de ce fait, ont parfaitement le droit d'exiger leur quote-part des partants. Il en porte témoignage devant le rabbinat de la capitale, et cet argument, tiré directement des chartes officielles, corrobore la thèse des dirigeants saloniciens.

Les fugitifs essayent de se défendre par correspondance. Pied à pied, Haïm Sabétay réfute leurs allégations. Bravement il se tient sur la brèche, décoche une satire cuisante à un jeune rabbin qui se mêle de soutenir les récalcitrants (25), et après avoir rabroué ces **guibirim** qui veulent éluder leurs obligations et leur avoir fait honte de leur égoïsme, il change de ton et il fait un pressant appel à l'esprit de solidarité et de compassion coutumier au peuple du Livre. «Si vous laissez dépérir Salonique, leur dit-il, vous laisserez du même coup dépérir notre **Talmud Tora** qui est l'un des piliers du monde.» Il invoque aussi la légion des docteurs qui, vivant de

privations au milieu d'une misère indicible, continuent à sanctifier la ville en étudiant la Loi. «Ne cherchez pas à vous dérober par des arguties, leur mande-t-il. Soyez généreux et pitoyables.»

Pour gagner du temps, les fugitifs demandent à être jugés, non par le rabbinat de la capitale qu'ils sentent défavorable à leur cause, mais par le **Beth-Dine** de leurs synagogues originelles respectives. Ils espèrent ainsi égarer l'affaire dans le maquis d'une procédure inextricable dont les résultats, éventuellement contradictoires, pourraient ne pas être tenus pour concluants. Mais, en fin de compte, Constantinople se prononce contre eux, et les délégués, après leurs longs et pénibles efforts, arrangent le conflit par voie de transactions individuelles.

Ainsi toute cette population ahane et se tourmente sans pouvoir apaiser la voracité du Moloch fiscal qui tient sous une perpétuelle menace travailleurs, marchands et dirigeants.

NOTES

1.– Jean Vasdravelli, ΙΣΤΟΡΙΚΑ ΑΡΧΕΙΑ ΜΑΚΕΔΟΝΙΑΣ, Tome I pages 108 et 109 (Salonique 1952).

2.– Baroukh Angel, **Responsa** § 51.

3.– Joseph Benezra, **Massa Meleh**, § 24 (Salonique 1601)–Hasday ha Cohen Perahia, **Torath Hassed**, § 264 (Salonique 1733).

4.– C. Mertzio, ΜΝΗΜΕΙΑ pp. 158, 160, 170, 171, 187 etc. (Salonique 1947).

5.– Evliya Tchélébi qui visite la ville vers 1650, Extraits de **Seyyahat**, in ΕΠΕΤΗΡΙΣ ΕΤΑΙΡΕΙΑΣ ΜΑΚΕΔΟΝΙΚΩΝ ΣΠΟΥΔΩΝ, ΕΤΗ ΙΣ, page 359 (Athènes 1940). La pièce d'**abbas** (drap indigène) devait mesurer 35 à 40 pics, soit 25 mètres environ.

6.– Moise Haïm Sabétay, **Torath Moché, Hochen Michpat**, § 22.

7.– Félix–Beaujour, **Tableau du Commerce de la Grèce**, II 150–151.

8.– Haïm Sabétay, loc. cit. § 64.

9.– Barukh Angel, **Responsa** § 1.

10.– Hasday ha-Cohen Perahia, **Torath Hassed**, § 142.

11.– Alfredo S. Toaff. **Cenni storici sulla Communita Ebraica e sulla sinagoga di Livorno**, pp. 10 et 11 (Rome 1955).

12.– Baroukh Angel, **Responsa** § 36.

13.– Haïm Sabétay, loc. cit. I § 64.

14.– Voir **Koré ha-Doroth**, page 44a.

15.– Ricaut, **Histoire des trois empereurs turcs** I p. 273 (Paris 1682).

16.– Haïm Sabétay, **Torath Haïm** I § 94. p. 140.

17.– Le ducat vaut francs or 7,47. Le pouvoir d'achat de l'or était à cette époque trois à quatre fois plus fort que de nos jours.

18.– Haïm Sabétay, **Torath Haïm** I § 94.

19.– Aaron ha-Cohen Perahia, **Parah Maté Aaron**, I § 31–Baroukh Angel, **Responsa** § I.

20.– Haïm Sabétay, **Torath Haïm**, I § 63.

21.– Idem loc. cit. I § 95.

22.– Samuel Gaon, **Michpatim Yecharim** I § 32.

23.– Idem ibid., § 42.

24.– Sur cette solidarité collective, conférer encore Aaron Amarillo, qui vécut au siècle suivant. «**Pené Aaron**», § 35, p. 127b.

25.– Aaron Amarillo, loc. cit., I § 65 p. 91 c.

CHAPITRE VI

LA TOURMENTE SABBATÉENNE

LES DÉBUTS

SOMMAIRE: I. **La Guéoula.**– Espoirs pour 1666.– La Cabbale.– Le Zohar, leurs ravages.– Salonique sous la rafale.– II. Sabbataï Cevi,– son enfance,– ses études,– ses rêves,– III. Sa folie en actes.– Son exil.– Son séjour à Salonique.– Sa fuite.

I.

Le règne des charlatans, des thaumaturges et des possédés commence. Toute la population juive salonicienne paraît comme entraînée par une véritable folie mystique. Certes les espoirs messianiques ne s'étaient jamais éteints, mais ils n'avaient exercé jusque-là qu'une influence mitigée sur la vie de la Communauté. Maintainant ils s'intronisent, conditionnent les actes de la vie de chacun et bouleversent la vie de tous.

A toutes les époques de son histoire, Israël ne cesse d'aspirer à sa délivrance. Expulsé de son territoire ancestral, il ne s'est jamais resigné à l'exil définitif. Sur les routes de son errance bimillénaire, il a toujours nourri l'ardent espoir du **Retour**, l'oreille au guet, pour entendre résonner les trompettes annociatrices du Sauveur, l'Oint du Seigneur. Tout est prétexte à suppositions extravagantes tendant à déterminer la date du Grand Jour et de la fin du monde. Ces recherches chronologiques bizarres n'ont même pas rebuté les hommes les plus éminents de l'époque arabe et espagnole, tels que Saadia, Gabirol, Juda Halévy, Abraham Aben-Ezra. Elles constituent la préoccupation cardinale des cabbalistes et s'exercent sur les prophéties de Daniel, sur les visions d'Isaïe et sur divers textes du Talmud. On avait souvent cru toucher au but, mais à l'étape assignée, l'événement décisif ne s'était pas produit. Jamais découragé, on avait attendu l'étape suivante. Vers le milieu du dix-septième siècle on croyait l'heure suprême prochaine. Une interprétation du Zohar annonçait la **Guéoula** pour l'année 1648. La clameur de désolation monte, en ces temps-là, de la pauvre Europe ravagée par les abominables excès de la guerre de Trente Ans. Plus d'un rêveur penche à croire que les maux présents sont les présages des félicités promises par le Livre de Daniel et les Apocalypses. Manassé ben Israël (1604–1657), le fougueux rabbin d'Amsterdam, plaidant l'admission des Juifs en Angleterre, pour que s'achève la dispersion complète du peuple élu—condition essentielle pour l'avènement du Messie—ne craint pas d'annoncer avec gravité, à Cromwell et au Parlement Anglais qui lui prêtent une oreille crédule, l'imminente délivrance d'Israël. Une rumeur persistante court à travers le monde chrétien: Bientôt sonnera la trompette du Jugement dernier et, entre autres conséquences, les Juifs, réunis à Jérusalem, se convertiront au chris-

tianisme et verront la fin de leurs misères. En effet **le règne de mille ans** (1) prédit par l'Apocalypse de Saint-Jean doit expirer en 1666, un plein millénaire après la date marquée par le nombre énigmatique (2) de 666, obtenu, certes, par le chiffrage des lettres נרון קסר (3), Neron César, la Bête, l'Antéchrist de Jean de Patmos. Le jour ne devait plus tarder où, le règne du mal ayant cessé, l'esprit serait maître du monde et la nouvelle Jérusalem resplendirait dans sa gloire; où toute larme serait essuyée, où celui qui est l'Alpha et l'Omega abolirait tout deuil, tout cri, tout travail et abreuverait à la source d'eau vive tous ceux qui sont altérés. (4) Cette conformité des prédictions chez Juifs et Chrétiens n'était-elle pas impressionnante? Le Messie prépare sa domination. Il s'agit de ne pas contrarier son avènement, de l'accélérer, au contraire, par les saintes pratiques, par la méditation et l'étude, les jeûnes prolongés, les flagellations expiatoires. On se jette à corps perdu dans la Cabbale. De chaque phrase de la Bible naît un commentaire, et de chaque commentaire d'autres commentaires encore. Une science gigantesque, inaccessible à la plupart des intelligences, s'amoncelle sur la Tora dont on triture les versets par les procédés de la **guématria**, ou chiffrage; du **notaricon** ou acrologie et de la **temoura** ou permutation (5), par des artifices d'exégèse qui permettent de tirer de chaque mot tout ce que peut concevoir l'imagination la plus délirante. On divague sans frein, quoique d'après des règles établies, centrées sur l'alphabet que l'on tient comme chargé de mystères et qu'on soumet à toutes les combinations, à toutes les torsions, à toutes les tortures, à toutes les triturations pour extraire le sens caché des Ecritures. Plus encore, on prétend que, par l'intuition et l'extase, on peut entrer en communion intime avec la divinité et les puissances occultes. Et l'on se livre à des débauches d'ascétisme au milieu des jeûnes et des macérations. Ici et là, plus d'un accède à des états d'hypnose et devient la proie d'hallucinations visuelles et auditives. On voit des anges, on entend des voix, on prophétise. La Cabbale, qui déjà imprègne le **Chulhan Aroukh** de Caro, cette Somme du rabbinisme oriental très vénérée des Séfaradis, envahit sans rival tout le domaine spirituel et toute la vie familiale et sociale. Plus que jamais le Zohar, qui la condense, est à l'honneur.

Le Zohar est, à cette triste époque, la boîte de Pandore du judaïsme. La légende l'attribue à Simon ben Yohaï et à son fils qui l'auraient composé au moment des persécutions romaines du deuxième siècle, lorsqu'ils furent obligés de se tenir cachés pendant treize ans dans une grotte. Perdu pendant onze siècles, il aurait été retrouvé par le cabbaliste espagnol, Moïse de Léon. Il paraît certain que ce Moïse de Léon est lui-même le compilateur plutôt que le simple éditeur du Zohar. Il a ramassé les traditions orales qui constituent l'enseignement ésotérique du judaïsme et que l'on fait remonter à Akiba et à Simon ben Yohaï. Cet ouvrage est un recueil de frangments disparates, écrits en araméen, sans commencement ni fin, avec deux annexes intitulées «La Grande Assemblée» et «La Petite Assemblée». Il renferme l'ensemble des doctrines mystiques juives du moyen âge. Le contenu en est indéfinissable. Il offre, sans aucune coordination, un commentaire

mystique du Pentateuque, un manuel de théosophie, des sermons et des dialogues cabbalistiques. Pour le Zohar, les récits de la Tora n'ont aucun intérêt par eux-mêmes. Ils doivent être pris pour des allégories révélatrices des mystères divins. Ils sont comme le vêtement qui couvre le corps, comme le flacon qui contient le vin. Les sots, les ignorants s'arrêtent à la surface, tandis que l'homme qui sait va au-delà. Dans un fouillis inextricable de tirades obscures, le Zohar expose que Dieu a créé le monde avec des émanations issues de lui, les Dix Sephiroth, en quoi résident toutes les virtualités spirituelles et par quoi Dieu lui-même se révèle aux hommes. L'âme, résumé du Cosmos, est le lien entre Dieu et l'homme. Elle descend du ciel. A la mort, elle retourne au ciel, à moins qu'elle ne s'incarne en un autre être ou en des êtres successifs. Des anges purs évoluent dans les régions célestes tandis que des démons s'agitent sur la terre et incitent au mal, au péché. Chaque être doit chercher à se préserver des démons et de leurs méfaits.

Les concepts les plus hétérogènes sont accueillis dans le Zohar. La Bible, la partie légendaire du Talmud, le mazdéïsme, la philosophie grecque et alexandrine, la scolastique arabe et chrétienne y confluent avec les superstitions populaires, l'angéologie, l'astrologie, l'alchimie, la physiognomonie, la divination, l'art d'exorciser les esprits, les démons et les revenants, de fabriquer des amulettes ou d'interpréter des songes. La loi sexuelle, partout présente, y est en quelque sorte divinisée. Dans un fatras brumeux, la pensée la plus profonde y côtoie des inventions baroques, des divagations nuageuses, des bévues, des erreurs grossières. Il faut se garder d'y chercher un ordre quelconque, un système, une méthode, une idée maîtresse. Tout est brouillé, tout est confus dans ce curieux salmigondis.

Le Zohar, jadis apanage d'une poignée d'initiés, se répand et se vulgarise à travers tout le judaïsme qui lui reconnaît un caractère de sainteté égal à celui de la Bible. Louria (1534–1572) en avait été le plus prestigieux commentateur. (6) La renommée de ce visionnaire avait dépassé le cadre de la Terre Sainte et avait gagné toute la Diaspora, particulièrement la Hollande et l'Italie où les divagations louriaques sur les âmes, leurs origines, leurs étranges associations, leurs métempsychoses, trouvaient la plus étonnante créance. Le Calabrais Haïm Vital (1543–1620), disciple de Louria, entretient l'agitation mystique la plus néfaste pendant près d'un demi-siècle. La foule des femmes, des simples et des fanatiques lui fait constamment une escorte enthousiaste. On dit qu'une auréole lui entoure la tête, et l'on vient de fort loin contempler sa face et lui apporter des présents. D'Italie, de Pologne, d'Allemagne, les rabbins accourent, s'imprègnent de ses lubies et vont ensuite les propager aux quatre vents du monde. Bientôt, sous l'influence de la misère générale qui est la conséquence de la guerre de Trente ans (1618–1648), les communautés épuisées n'espèrent plus, dans l'excès de leurs souffrances, que dans l'avènement du Messie. Elles deviennet la proie des illuminés et des charlatans et se laissent emporter par le torrent du mysticisme.

La doctrine ésotérique, on le sait, a toujours été en faveur chez tous les peuples civilisés (orphisme, mystères d'Eleusis, de Samothrace; culte de

Dionysos, d'Hécate, de Cybèle, d'Adonis, d'Isis, de Mithra; Roses-Croix, Franc-maçonnerie, théosophie etc.). Elle a été passionnément cultivée par une légion d'intelligences d'élite, éprises de vérité totale, sous le nom de gnose, de pythagorisme, de platonisme, de néo-platonisme, depuis Philon jusqu'à Swedenberg, en passant par Eckart, Reuchlin, Pic de la Mirandole, Paracelse, Jacoob Bœhme, les deux Van Helmont, Spinoza et cent autres. Elle ne demeure pas toujours dans les sphères de la transcendance. Il lui arrive de s'abaisser à une vaine théurgie, de se confondre avec les pratiques de l'alchimie, de l'astrologie, de l'occultisme, de la magie noire et de la plus dégradante sorcellerie. Pareille aventure lui survient chez les Juifs au Moyen Age. A partir du seizième siècle, entre les mains de Louria, de Haïm Vital et de leurs disciples, la doctrine ésotérique dégénère et tombe au rang d'une thaumaturgie extravagante qui trouve volontiers son expression en des conjurations, des exorcismes, des évocations, des recettes et des formules magiques, des amulettes et des talismans et autres puérilités. Elle exerce, durant plus des deux siècles, une action désastreuse sur la synagogue et le foyer. Le Zohar prime le Talmud et prévaut même sur la Tora. On répète avec complaisance qu'au Paradis, les docteurs de la Michna, transformés en oies, barbotent dans une mare, tandis que les Cabbalistes, admis autour du trône de l'Eternel, s'occupent d'approfondir les mystères ineffables. Pour les initiés, les préceptes de la morale courante, les principes usuels, sur quoi reposent les rapports des hommes vivant en société, sont abolis; les plus simples jugements sont altérés. Les vérités de tous les jours sont des erreurs, des mensonges aux yeux de ceux qui ont pénétré les secrets du Zohar: Ainsi il n'y a ni bien ni mal, ni juste ni injuste, ni vrai ni faux, ni beau ni laid. Dieu seul donne un sens aux actes, aux pensées, aux intentions. La créature ne possède aucun critérium de discernement, à moins que Dieu ne veuille lui découvrir ses normes.

Bon sens, expérience, raison, science, ce sont là balivernes, bonnes pour les demi-voyants. Par des formules magiques, par des incantations, les cabbalistes devinent les événements, prédisent les décès, les coups du hasard, les pertes, les gains, les accidents et jusqu'aux incidents les plus infimes. Ils peuvent, à leur guise, jeter le mauvais sort, infliger la maladie, les malheurs, la mort, comme ils peuvent rétablir la santé, faire régner la paix, créer l'abondance et la prospérité, susciter l'affection et l'amour. C'est pour eux jeux d'enfant que de se transporter, avec la vitesse de l'éclair, d'un lieu à un autre; de fabriquer de l'or; de bâtir, en un clin d'œil, un palais et de le démolir de même. Il s'agit de connaître les mots qui régentent les forces supraterrestres et de les formuler congrûment. Certains initiés s'imaginent qu'ils peuvent dominer les esprits et les anges. Ils savent évoquer les âmes errantes, en décèlent le sexe, les origines, le passé, les turpitudes, les migrations. Ils les concilient, les accouplent, les dissocient comme bon leur semble. Ils possèdent la clef du salut, savent se diriger dans le sentier des métempsychoses, et, s'égalant même à Dieu, ils ne reculent pas devant la tâche de réformer les mondes et de les recréer.

Avec les naïfs adeptes de la Cabbale, la majeure partie des masses juives

vit dans une atmosphère de miracle. De nombreux rabbins suivent le courant et perdent eux aussi le sens des réalités: Nourries de **guématria**, dressées à une dialectique excessive, leurs cervelles trop raisonneuses déraillent et versent souvent dans la déraison. Ils admettent comme une vérité première que toutes les parties de la Bible offrent deux significations, l'une apparente, bonne pour les gens du commun, l'autre cachée, accessible aux seuls initiés. A force de tourner et de retourner en tous sens les textes sacrés, de jongler avec eux, ils finissent par n'y plus voir clair. Leurs idées se brouillent. Chaque mot de la Tora a soixante-dix et même jusqu'à six cent mille explications. On veut deviner des mystères dans les phrases les plus simples. Tout est sujet à arguties. Cette rage d'interprétation laisse libre cours aux débordements des imaginations les plus fantasmagoriques. La science occulte acquiert un caractère auguste de sainteté. Elle baigne toute la pensée, toute l'âme. Savants, philosophes, prédicateurs, casuistes ne voient plus qu'à travers la loupe déformante du mysticisme. Les imprimeurs ne reproduisent plus que des œuvres toutes suintantes de Cabbale. Et c'est là un grand malheur pour tout le judaïsme d'Orient.

A Salonique la Cabbale est reine. A aucun moment on n'y avait cessé de l'étudier. Le flambeau mystique allumé par le vieux Samuel Franco, au lendemain de l'exode espagnol, avait été entretenu par les ardeurs des prédications du visionnaire Salomon Molho et des enseignements de la cohorte sacrée où se distinguent successivement Joseph Taitaçak, Salomon Halévy I, Salomon Halévy II, Aaron Sasson, Samuel Gaon, Lévy Cosine, Mardochée Calhi, Acher Cohen Benardout et vingt autres maîtres aimés de la jeunesse. Certaines **yechivoth** se glorifient de faire la place la plus grande à la doctrine ésotérique. Et ce n'est guère là une vue de l'esprit, une conception particulière de la Loi, sans résonance dans la vie pratique. Beaucoup d'initiés nourrissent la conviction inébranlable que l'heure du salut est proche et qu'il convient d'accélérer l'avènement du Messie par un redoublement de ferveur et de sacrifice. Mais on n'aime guère faire ostentation de foi ni étalage d'ascétisme. Dans le silence et le mystère, les zélateurs s'astreignent à une discipline, à un régime des plus austères. Ils s'infligent des macérations, des mortifications corporelles: bains glacés en hiver, flagellation (**malkout**), jeûnes prolongés pendant toute la semaine.

Les initiateurs locaux ne sont pas les seuls maîtres de Cabbale. La ville reçoit la visite des mystagogues de Palestine ou de Syrie, de ces compagnons de Haïm Vital, comme ce Yofeth Misri de Damas qui, vers 1637, avait fait école à Salonique. (7) Reçus à bras ouverts, ils sont défrayés libéralement, pendant tout leur séjour, par les notables, heureux et fiers de contribuer à la diffusion des connaissances secrètes et d'accélérer ainsi la délivrance de leur peuple. Le Zohar devient le livre de chevet dans tous les foyers. On s'y adonne partout avec passion. Dans chaque famille, à la veillée, on en lit journellement un long passage pour sanctifier le logis. On y va chercher conseil aux heures de désarroi, consolation aux jours de deuil. En général, on ne cherche pas à en pénétrer le sens. C'est là un privilège de clerc. Il faut être en effet très cultivé pour saisir cet araméen arti-

ficiel, ce style docte et contorsionné qui témoigne d'un grand savoir philologique chez l'auteur,—ou les auteurs—du recueil zoharique. Les lettrés saloniciens sont cependant nombreux qui peuvent savourer les controverses que Simon, fils de Yohaï, et ses disciples soutiennent dans les colloques de la Grande et de la Petite Assemblées. Ils prennent un plaisir délicat à suivre ces personnages légendaires dans leur cadre épique, à interpréter leurs propos sur les problèmes les plus profonds de la divinité, de l'âme et du Cosmos.

Les espérances messianiques couvent dans toutes les couches du peuple. On avait attendu le Rédempteur en 1568, mais après cette date, la déception n'avait pas tué l'espérance. On continue encore d'avoir foi dans les antiques promesses de régénération et de salut, dans le rétablissement de la justice sur terre, dans le retour à Jérusalem. Chaque événement heureux ou malheureux vient ranimer les rêves de la **Guéoula.** A partir de 1620, l'incendie désastreux qui avait ravagé la ville ouvre une ère de gêne et de pessimisme. Chacun s'échappe des souffrances présentes et se réfugie par la pensée dans un au-delà meilleur, dans l'envolée vers un avenir proche de bonheur parfait, dans l'attente d'un renouveau merveilleux. On multiplie les dons en faveur des fondations pieuses de Safed et de Tibériade. La vogue de la Cabbale est plus irrésistible que jamais. Un vent de folie souffle sur les esprits. Les prédicateurs prennent le Zohar pour thème dans leurs sermons. Les idées mystiques dominent partout, au prétoire, au temple, dans les séminaires. La brume enveloppe les intelligence et les obscurcit. Personne ne révoque en doute la sainteté de la doctrine ésotérique. On navigue à pleines voiles dans un océan de songes et d'illusions.

Les Marranes, dont le flot continu inonde, pendant de longues générations, toutes les agglomérations de la Diaspora séfaradie, contribuent, pour une large part, à entretenir le mouvement mystique. Ils sont tenaillés, dans les provinces d'Espagne et du Portugal, par la crainte et l'inquiétude. Quoi qu'ils fassent, ils restent mal assimilés au milieu catholique. Les plus cultivés d'entre eux se laissent gagner par l'illuminisme, aspect particulier que l'esprit érasmien—tout de libre critique et d'indépendance spirituelle—revêt dans les hautes couches des populations ibériques. Comme tous les **alumbrados**, la plupart des Marranes, répudiant le dogmatisme et le formalisme de l'Eglise, recherchent, dans l'extase et l'oubli de soi, une communion directe avec l'essence divine. Les spéculations transcendantales sont d'ailleures un moyen de se soustraire aux malheurs et à la tyrannie du présent. Par la Cabbale, elles permettent de remonter à la sagesse pure et consolante que Dieu a transmise à Adam, à l'aurore des temps, et qui s'est perpétuée dans le mystère par la tradition. Elles ouvrent la voie à une fuite, devant les soucis et les tourments de l'heure, et par le mirage de la rédemption, du salut, elles représentent une compensation, une revanche, à quoi on ajoute par la méditation et la pénitence. (8) Ces tendances, apportées par les Marranes dans le sein des communautés qui les accueillent, renforcent les croyances des adeptes de la Cabbale et aident à la propagation des pratiques de l'ascétisme.

Vers le milieu du siècle la faveur pour le mysticisme s'exaspère. De plus en plus nombreux, on s'abandonne avec ardeur aux jeûnes, aux ablutions, aux flagellations, à l'étude des arcanes cabbalistiques. Chaque homme cultivé se fait, pour son usage personnel, une anthologie, une **selecta** de théosophie et de théurgie, avec des morceaux grappillés dans les lectures, qu'il copie de sa main et auxquels il entremêle des commentaires, des réflexions de son cru. Dans les **yechivoth**, comme dans les foyers, on se complaît dans d'interminables entretiens sur les textes sacrés, et l'on cherche, à l'infini, un sens allégorique à tous les passages de la Bible. Les signes alphabétiques eux-mêmes, nous l'avons vu, ont une valeur symbolique et recèlent des mystères et c'est une offense, un péché que de mal former les lettres en écrivant. On scrute l'essence et la quintessence, on donne la chasse aux pensées secrètes cachées derrière les mots des Ecritures Saintes. A perte de vue, l'on raisonne, et surtout l'on déraisonne.

Les dirigeants spirituels qui ont résisté à l'ouragan n'osent rien pour retenir leurs ouailles, pour les arrêter dans la course vers l'abîme. Ils hésitent à compromettre leur prestige et ils laissent s'accréditer les œuvres ténébreuses et malsaines qui surgissent de toutes parts, et où l'ésotérisme niais donne la main au charlatanisme pour accumuler à plaisir futilités, obscurités, non-sens et absurdités. La faveur des fidèles, leur respect et leur obéissance vont d'ailleurs aux **Mekoubalim**, maîtres des noms et faiseurs de prodiges. Le populaire est saisi de terreur devant ces hommes austères et impénétrables qui, au milieu d'un appareil de précautions bien fait pour frapper les imaginations, interrogent la Cabbale et l'approfondissent. Et l'on voit souvent alors, à l'imitation de ces hiérophantes, les humbles et les ignorants qui avaient été jusque-là de minutieux observateurs de la Loi, des rigoristes farouches, se détacher des pratiques traditionnelles pour n'accorder créance qu'aux rites propitiatoires et aux exercices préconisés par les initiés.

Le vieil édifice des mœurs talmudiques reçoit ainsi de rudes assauts et risque de s'effondrer.

Comme tout l'Orient juif, comme tout le judaïsme, Salonique est suspendu à l'attente du Roi-Messie. L'esprit souffle de Safed. Une mort prématurée avait seule empêché Louria d'être proclamé comme le Sauveur. S'il avait pu paraître à Salonique, la masse l'aurait sacré Messie. Car il **devait** se manifester, il **devait** venir sur terre, le descendant de David, le Rédempteur, l'Oint du Seigneur. C'était une question d'années, de mois, de jours peut-être. Il **devait** venir. C'était fatal. La volonté du peuple en avait ainsi décidé. **Vox populi, vox dei.** Et il vint, et il s'appela Sabbataï Cevi. (9) Il fut l'aboutissement de cette longue période d'incubation messianique. En lui se résument toutes les aspirations obscures et chimériques d'un peuple inquiet. Et ces aspirations, ramassées dans une seule personnalité qui ne tarde pas à se muer en un mythe, acquièrent une cohésion, une unité et une force qui leur avaient fait défaut jusque-là.

Le terrain est labouré à Salonique. Il est prêt pour les semailles et la germination. Le grain n'y mourra pas. De lui-même il lèvera, mais hélas! ce sera

de l'ivraie. Quand Cevi abordera pour la première fois, en 1651, dans la grande métropole juive, les foules, dévotes et frémissantes d'espoir, sont mûres pour tous les entraînements, pour toutes les aberrations.

II.

Sabbataï Cevi, qui devait semer le trouble dans les agglomérations juives pour très longtemps, est né à Smyrne le samedi 9 Av de l'année juive 5386 (1er Août 1626). A cette époque Smyrne n'avait encore qu'une faible population juive, distribuée entre six synagogues et constituée, pour une petite partie, d'éléments romaniotes provenant des environs de la ville et de quelques localités de Grèce, et, pour sa majorité, de Séfaradis émigrés de Salonique. Le rabbin Joseph Escapa, salonicien de bonne souche, né en 1569, qui avait grandi dans sa ville natale et y avait tenu école avec un rare succès, était venu s'établir à Smyrne en 1620, à la demande de la colonie salonicienne qui l'avait mis à la tête de trois synagogues, tandis que les trois autres synagogues de la ville, entretenues par les fidèles de diverses provenances, étaient dirigées par son compatriote, le rabbin Josué Azaria Achkenazi, autre Salonicien qui remplaçait Méir Lévi, frappé de cécité. La communauté avait commencé à prendre corps vers 1605. Quarante années auparavant, on n'y pouvait pas recruter le quorum rituel de dix personnes pour célébrer les offices. Elle ne fut dotée de cadres organiques et d'une sorte de statut fédéral qu'en 1631 où son effectif atteint déjà 7000 âmes. La question de la **néfiha** divisa, pendant de longues années, les deux chefs spirituels. En 1633 l'antagonisme prit une telle acuité que Romaniotes et Séfaradis se partagèrent en deux camps. Malgré l'intervention des docteurs les plus éminents de Salonique, comme Haïm Sabétay, Mardochée Calhi, Daniel Estrossa, Baroukh Angel, la lutte ne cessa qu'avec la mort d'Azaria, en 1638. Joseph Escapa, resté seul maître du terrain, unifia définitivement les forces locales. Contrairement à la thèse qu'il avait soutenue pendant des années, il laissa se généraliser l'usage de la **néfiha**, à l'instar de la métropole salonicienne, pour ne pas heurter la coutume chère à la majorité de ses ouailles. Le vénérable pasteur s'imposa à l'estime et à l'affection de sa communauté, tant par sa fermeté et ses vertus que par la solidité de son savoir. Il s'éteint le 17 janvier 1662. Il laisse des commentaires très estimés sur les **Tourim**, avec le titre de **Roch Yosef** (Smyrne, 2 vol., 1658 et 1659) et un recueil de consultations (Smyrne 1709).

Vers 1640, à la suite des guerres continuelles entre la Turquie et Venise, les transactions deviennent de plus en plus malaisées dans les eaux égéennes, sous la constante menace des galères vénitiennes qui s'embusquent souvent dans les Dardanelles et rendent très périlleux l'accès de Constantinople, grand entrepôt de l'Orient. Le Sultan Ibrahim, qui succède à son frère, l'énergique Murat IV, est un être débile et malingre, vieilli à vingt-cinq ans par les abus du harem. Venise vient d'attaquer Patras dont la population juive est emmenée en esclavage. Les navires de la République de Saint-Marc battent la mer aux endroits les plus fréquentés de l'Egée.

De nombreux banquiers et négociants anglais et hollandais, qui avaient

leur centre d'affaires dans la capitale turque, trouvent avantage à se transférer à Smyrne. Grâce à leur initiative et à leurs capitaux, le port se transforme en un emporium cosmopolite et prend, dès lors, une importance qui va en grandissant. Point d'aboutissement des grandes caravanes qui apportent les trésors mirifiques de l'Inde, de la Perse, de l'Arabie, et débouché naturel d'une contrée prodigieusement fertile où céréales, figues, raisins viennent à profusion, Smyrne tend à se substituer à Salonique et même à Constantinople. Jusque-là, les Juifs y avaient vécu exclusivement de la pratique d'humbles métiers. A partir du moment où l'essor commercial s'affirme, beaucoup d'entre eux peuvent trouver des situations privilégiées dans les comptoirs étrangers qui les emploient comme courtiers attitrés et hommes de confiance. Certains même s'essayent à travailler pour leur compte. Mais il faut attendre plus d'un siècle pour voir à Smyrne de grandes maisons juives.

Le père de Sabbataï, Mardochée, est originaire de la Morée. Il avait quitté son pays natal, désolé par les guerres turco–vénitiennes, et était venu se réfugier à Smyrne, dans un état de grand dénûment. Dans sa nouvelle résidence, il débute modestement comme marchand de volaille. Il ne tarde pas à troquer ce métier contre celui de **telal** (crieur public). Les Turcs le prennent en sympathie et le désignent sous le nom de Kara Mentech. (10) Peu après, il se met épicier et voit bientôt son petit commerce prospérer tous les jours. Il entre en contact avec les négociants de la place et avec les paysans de la contrée et se familiarise avec toutes sortes de produits indigènes et étrangers. La naissance de Sabbataï, qui est son deuxième fils, coïncide pour lui avec une ère de progrès décisif. La fortune lui sourit de plus en plus. Lorsque les riches trafiquants de Constantinople commencent à s'établir dans le port, il est l'un des premiers à être sollicité comme courtier. On apprécie vite ses connaissances et il se révèle comme un excellent intermédiaire. Une importante maison anglaise se l'attache à titre définitif et lui témoigne beaucoup de faveur, ce qui se traduit bientôt, pour lui, par une large aisance. Le pauvre homme ne manque pas d'attribuer son succès en affaires à une bénédiction divine due à Sabbataï. Aussi l'entoure-t-il d'une sollicitude et d'une affection toute particulière.

Le jeune Sabbataï est d'une complexion délicate. Il se signale de bonne heure par une nervosité excessive. Il est taciturne, renfermé, sauvage et porté à la mélancolie. Il fuit la société des enfants de son âge et a horreur des jeux et des distractions puériles. Il s'attelle à l'étude dès l'âge de six ans et apprend vite les éléments de l'hébreu, le rituel, la Bible. Il a une véritable passion pour la lecture. Souvent, pendant la nuit, quant tout dort, il se lève pour achever le livre commencé dans la journée. A douze ans, il a emmagasiné une masse imposante des notions rabbiniques. Deux ans plus tard, sous la conduite d'un savant maître d'origine salonicienne, Isaac d'Alba, alors âgé de quarante ans, et qui fut longtemps juge au **Beth Dine** de Smyrne, il fait de très remarquables progrès dans la jurisprudence, la casuistique et la théologie. Dans son entourage, on fonde de grands espoirs sur sa science et sa piété et on lui témoigne beaucoup de déférence. A quinze ans, il est en possession d'une instruction considérée comme très complète par les habitués

des **yechivoth.** Il a sans doute une mémoire d'une promptitude et d'une fidélité étonnantes, une imagination ardente et vive, mais il manque de sagacité et de pénétration. Ses capacités logiques sont de qualité bien médiocre. Incapable de discernement et dépourvu de tout esprit critique, il accueille pêle-mêle les idées les plus disparates, les plus baroques, les plus grotesques qu'il happe dans ses lectures désordonnées. Il se voue à la Cabbale dès l'âge de seize ans. Les divagations sur les **Sépiroth,** sur les âmes errantes, sur la **Guéoula** et le Messie, ne contribuent guère, comme bien l'on pense, à discipliner sa faible raison. Elles achèvent au contraire de la troubler, jettent le désarroi dans son jugement déjà fort mal assuré et le rendent inapte à distinguer le réel du chimérique.

L'atmosphère qu'il respire dans sa famille est peu faite pour redresser les égarements de sa pensée incohérente et vagabonde. Mardochée, qui travaille depuis quelques mois chez les négociants anglais, colporte, à la veillée, des rumeurs extravagantes. Il raconte que ses maîtres protestants, gens savants et pieux, parlent avec conviction du prochain avènement de l'Antéchrist, de la destruction du monde, des prophéties tirées de leurs livres sacrés sur le retour d'Israël dans la terre des ancêtres. Il ajoute que les Musulmans qui entendent ces propos ne manquent pas d'y prêter foi, car l'Islam attend toujours le Mahdi, le Bien Dirigé, qu'Allah doit envoyer pour compléter l'œuvre de Mahomet par la conversion des infidèles et par l'extermination des derniers mécréants. Ces récits tournent la tête à notre adolescent. En lui couvent les songes les plus absurdes. Ainsi, nul doute, le Sauveur d'Israël, le Rédempteur du monde arrive. C'est imminent. La Cabbale l'affirme et les écrits des **Goïm** le confirment. L'émissaire de l'Etre Suprême, que tous les peuples attendent, est né déjà, à coup sûr, puisqu'il doit se manifester à bref délai. Il vit. Il va et il vient parmi les hommes, sans se connaître, sans se reconnaître. Il est peut-être tout proche, à Smyrne même, dans le quartier, dans le propre **cortijo** où il habite lui, Sabbataï. Au fait, pourquoi ne serait-il pas lui-même cet envoyé providentiel? Pourquoi? Ah, si cela pouvait être! Il le souhaite dans son cœur. Ses nuits en sont hantées. Sans doute, ce sont là flottements et ombres sans contours, mirages vagues, fugaces, inconsistants. Mais à force d'y revenir sans cesse, à force de ruminer ces songeries, de les remâcher tous les jours, il les sent s'animer en lui, prendre corps, se préciser. Vœux et désirs prennent des linéaments et une figure de réalité. Il fait des rêves fous, traversés de visions de flammes et d'embrasements, tout peuplés de bêtes étranges, de revenants, de fantômes qui l'épouvantent et le laissent pantelant et prostré. Tout éveillé même, il a des hallucinations, croit entendre des voix célestes et reste souvent aux écoutes, en arrêt, pour mieux les recueillir. Un jour, dans une cérémonie de circoncision, il a la certitude de voir le Prophète Elie à la place d'honneur. Il raconte que les trois patriarches, Abraham, Isaac et Jacob lui sont apparus pour lui annoncer qu'il est destiné à jouer un grand rôle. Insensiblement la manie des grandeurs l'envahit. Il imagine qu'il se rendra sur les rives du fleuve Sabbation, derrière les Montagnes Noires, chez les rejetons miraculeux du grand Moïse, et qu'il épousera même la fille de ce prophète, âgée de treize ans. Avec précaution, avec mys-

tère, il fait part de ces visions à quelques camarades; il leur décrit les apparitions de son sommeil, leur expose ses songes grandioses et se vante auprès d'eux de ses accointances avec les esprits. Il tente de leur faire accroire qu'il possède la clef des médications magiques et qu'il a le pouvoir d'accomplir des miracles. Certains le tiennent pour un menteur, le tournent en ridicule, le chansonnent, le battent et le poursuivent en criant: le fou! le fou! Mais bien d'autres le prennent au sérieux et le considèrent comme un être surnaturel. Il étonne tous ceux qui le connaissent par ses étrangetés et ses singularités.

Notre jeune Cabbaliste s'attache de plus belle au Zohar et aux autres œuvres mystiques. Il les médite, s'y plonge et s'y abîme avec une ardeur maladive. Parallèlement, il se livre à toutes les pratiques de l'ascétisme, aux jeûnes, aux macérations, aux ablutions nocturnes. Il affirme un mépris très marqué pour les biens de ce monde, mange très peu. Il vit dans l'isolement, ne parle guère. Il fuit même ses propres frères, Elie et Joseph. Il ne sort presque pas de la demeure de ses parents, se réfugie dans une chambre sombre. Parfois il s'éloigne et va dans les montagnes, dans les carrières abandonnées. Mais il lui arrive aussi d'être brusquement saisi d'une exaltation délirante, d'une joie exubérante qui contraste d'une façon étrange avec ses crises de dépression. Dans sa famille, on s'attriste sur son état, on est navré de le voir mener cette existence bizarre. On le tient néanmoins pour un être exceptionnel. On l'entoure de déférence, on lui témoigne du respect.

A dix-huit ans il reçoit la **semikha** ou ordination rabbinique qui consacre la fin de ses études et lui confère la licence d'exercer le rabbinat. Mais comme son père pourvoit à tous ses besoins et ne lui refuse rien, il n'adopte aucune profession et continue son existence méditative. Ses cheveux et sa barbe, d'un noir d'ébène, se détachent sur sa peau très blanche. C'est un bel homme, de haute taille et de grande allure. Sa mise est soignée et impeccable. Il a une voix mélodieuse, au timbre sympathique et chaud. Jeunes et vieux sont captivés par l'art avec lequel il déclame les poèmes de Louria. Il chante des hymnes, des romances érotiques espagnoles, des airs mélancoliques et pleins d'une nostalgie mystérieuse où, en des couplets tantôt guerriers, tantôt lascifs, sont évoqués les vieux paladins, les prisonniers, les princesses, Melicelda surtout, «la fille des rois.»

Il est sujet à une inhibition virile bien caractérisée. Les femmes lui font peur. Il en rêve cependant, il en est possédé. Sa continence impressionne et lui vaut un grand renom de sainteté. Sur le conseil de son maître, ses parents l'avaient marié fort jeune avec Rachel, la fille d'un riche notable, mais il s'abstient de tout contact avec elle, si bien que, à la prière de son beau-père et de son épouse, le divorce est prononcé.

Son goût pour la solitude s'accentue avec les années. Il prie seul, s'absorbe en d'interminables oraisons, se recueille, dans l'oubli total de soi, dans une sorte de léthargie euphorique, de nirvana, concentre sa pensée sur quelque mystère et s'y applique profondément. Durant des heures le monde extérieur s'abolit complètement pour lui. Il a l'obsession de la propreté corporelle, la phobie de l'impureté. Eté comme hiver, il se baigne dans les eaux

du golfe, nuitamment, loin des yeux indiscrets. La **juderia**, quartier où il habite et qui est situé sur la pente de la colline, est bien éloignée du rivage. Il n'en a cure et il s'impose le long trajet, tous les jours, au coucher du soleil, pour aller faire, dans la mer, ses ablutions rituelles.

Dans son voisinage, on admire de plus en plus ce beau jeune homme, si austère et de si majestueuse prestance, qui se cloître pendant de longues journées pour sonder les secrets de la Cabbale, vit volontairement de privations et se soumet aux exercices les plus durs. On est unanime à louer sa science et ses vertus. Malgré son désir de tenir le monde à distance, Sabbataï ne peut empêcher les hommages de venir à lui. Des disciples enthousiastes, en foule compacte, l'assiègent, lui font une escorte permanente, le suivent en silence dans ses fugues à travers champs. Auprès de lui, loin de toute habitation, ils passent, à prier, des jours et des nuits et se montrent avides de ses enseignements. Ses paroles sont enregistrées comme des oracles et des révélations. Au charme de sa voix, ses auditeurs tombent en extase. A vingt ans il est sacré maître ès sciences occultes et tient école de mysticisme au milieu d'une affluence débordante de dévotion et de délire. Nulle intimité entre cet initiateur auguste et le troupeau de ses fidèles. Il reste réservé et lointain. La propagande en sa faveur s'organise, en dehors de sa volonté, spontanée et active. Elle est menée, entre autres, par Isaac Silveira, Moïse Piniero, Moïse Calamari, Samuel Finzi, qui sont parmi ses adeptes les plus fervents. On lui attribue des pouvoirs miraculeux. On va répétant qu'un parfum suave émane de son corps et embaume l'air autour de lui. La légende se saisit du jeune rabbin, vole de bouche en bouche, de quartier en quartier. On l'adule, on l'adore. On se prosterne sur son chemin. Bientôt toute la population sait qu'un homme extraordinaire vit à Smyrne, qu'il sera l'agent divin de la **Guéoula**. Et plus d'un murmure avec ravissement: Le Messie nous est né!

III.

A l'approche de 1648, se fondant sur un passage de la Bible interprété par la **guématria**, Sabbataï s'attend à la fin du monde. A ce moment, l'Europe vient à peine de sortir d'une période de guerres et d'abominations qui ont duré trente mortelles années. Des rumeurs sinistres arrivent des terres septentrionales. La Pologne et l'Ukraine, en proie à la guerre civile, voient se perpétrer d'effroyables massacres dans leurs populeuses juiveries. Déjà les premiers fugitifs de ces régions affluent dans toute la Turquie et font des récits terrifiants sur les horreurs dont ils ont été les témoins. Sabbataï en est informé. Son cœur en est endolori et son imagination ardente bouillonne. La voilà bien, l'heure fatidique! Il faut sauver Israël des mains de ses bourreaux! Détaché de tous les plaisirs, abîmé dans ses pratiques d'ascète, il est emporté dans une frénésie sacrée. La fibre prophétique frémit en lui. Ivre des visions de Louria, il se croit investi du rôle de Rédempteur. Il est chargé de rétablir la pureté des âmes, de remettre le Créateur en communion directe avec les créatures. Dans un accès de mégalomanie, il laisse entendre à quel-

ques initiés qu'il est l'Oint en personne. La confidence transpire et met en émoi les gens restés sages qui sont scandalisés et s'agitent. Sabbataï redouble d'audace. Il groupe une poignée de ses sectateurs dans une synagogue et, après une retentissante sonnerie de **chofar**, il prononce le tétragramme yahvéïque, le Nom Ineffable, que seul pouvait jadis proférer le Grand Prêtre, en plein exercice de ses fonctions, dans l'enceinte du Saint des Saints, au Temple de Jérusalem. Il était interdit à quiconque, sous peine de mort, d'en énoncer les syllabes redoutables, chargées des attributs du Très-Haut. Depuis seize siècles, l'auguste appellatif n'avait jamais vibré sur des lèvres juives. D'après la tradition ésotérique, il sera permis de l'articuler lorsque le monde cessera d'être dans le désarroi pour regagner son équilibre et qu'Israël sera reconnu digne d'être libéré de l'exil. Par son acte mystique, Sabbataï annonce donc que l'heure suprême a sonné. Il promulgue, en quelque sorte, le décret de la Rédemption finale. Il abolit le règne du Talmud et s'élève au-dessus des lois. Il se met ainsi en contradiction flagrante avec l'orthodoxie rabbinique et entre en révolte ouverte contre les représentants de cette orthodoxie. Enhardi par le succès qui paraît le porter, il s'abuse et s'illusionne sur son pouvoir. Il annonce que, à l'instar de Josué, il arrêtera le soleil dans sa marche. Suivi de ses adeptes et d'une masse compacte de badauds, un jour, sur le coup de midi, il se rend en procession sur une colline proche de la ville et, après avoir proféré des formules mystérieuses, levant sa dextre au ciel, il crie: Soleil, arrête-toi! Mais dédaignant cet ordre, l'astre du jour poursuit majestueusement sa course devant le thaumaturge ahuri, tandis que la foule narquoise le larde de lazzis.

C'en est trop. Le sacrilège soulève d'indignation toute la communauté. Le vénérable Grand rabbin Joseph Escapa est outré. Il convoque d'urgence le collège rabbinique. L'imprudent agitateur est mandé séance tenante. Mais il refuse de comparaître. Il est excommunié, appréhendé au corps, fustigé sans retard et déclaré passible de mort. Le rabbinat laisse entendre que celui qui supprimera l'impie aura bien mérité de la religion et sera digne de récompense. Il ne se trouve pourtant personne d'assez hardi pour porter la main sur Sabbataï dont chacun redoute la mystérieuse puissance. Tous ses sectateurs sont aussi frappés d'anathème. Les plus en vue d'entre eux sont d'ailleurs connus pour la faiblesse de leur esprit et leur sottise. Couverts d'opprobre, ceux qui sont les plus compromis s'empressent de quitter Smyrne et vont se réfugier en Italie et particulièrement dans l'accueillante cité de Livourne.

Longtemps encore Sabbataï poursuit son action. L'anathème et les verges n'ont pas eu raison de son audace. Le nombre de ses admirateurs s'accroît et semble lui assurer une complète impunité. Mais le moment vient où il indispose tout le monde par ses incongruités. Ceux qui s'étaient laissé égarer se ressaisissent. Le prétendu Messie est désavoué dans tous les milieux. Ses disciples même le renient. L'opinion générale lui devient franchement hostile. On juge avec raison que ses menées impies nuisent à la tranquillité publique et aux bonnes mœurs. Les notables s'inquiètent sérieusement et se résolvent à faire appel à l'autorité qui, d'ailleurs, alertée par ses agents, se

préparait à intervenir d'elle-même en vue de se débarrasser de cet encombrant personnage en l'obligeant à se rendre à Constantinople. Notre agitateur prend les devants, car il se rend compte des colères qu'il provoque. Il sait surtout qu'il est à la merci d'un mauvais coup. Au début de l'année 1651, il s'éloigne de Smyrne, mais pour prévenir les querelles et les complications et se faire momentanément oublier, il évite la capitale et se rend à Salonique, emportant avec lui assez d'argent pour vivre dans l'indépendance.

Il arrive dans la métropole macédonienne en modeste équipage. On ne l'y connaît guère. On ignore tout de ses antécédents, de ses prétentions. Nul ne sait que l'excommunication pèse sur lui.

Les premiers temps il se garde de souffler mot de ses lubies. Mais dans l'ombre et le silence propices, ses ambitions grandissent et se fortifient. La population juive salonicienne est tout enfiévrée de messianisme. Chacun ne songe, en effet, qu'au rachat de ses péchés et au salut de son âme. Nulle part au monde on ne connaît plus de quiétude et plus d'indépendance. Un notable, Isaac Stanabine, qui avait naguère suggéré à la Porte la prise de Candie en mettant en évidence le rôle stratégique que pouvait jouer cette place, réside à Salonique et assure discrètement à ses coreligionnaires la haute faveur des grands personnages turcs. Oubliée des pouvoirs publics, la Communauté mène une vie paisible et prospère. Elle forme un véritable Etat dans l'Etat. Les Juifs peuvent se livrer en toute liberté à leurs penchants dévotieux sans s'exposer à aucune suspicion ni à aucune tracasserie.

Sabbataï ne tarde pas à se faire apprécier par sa piété, par l'austérité de ses manières et par l'étendue de ses connaissances. Bientôt, l'estime qu'il inspire dans le milieu où il vit s'accroît et devient de l'admiration. Sa renommée de savant, de cabbaliste, se fonde, s'affermit. On l'entoure de respect. On l'écoute avec recueillement. Ses moindres propos sont des ordres. On les retient, on les répète, on les commente. Un cercle de disciples l'assiège, le suit partout avec ferveur et vénération. Entre initiés, dans les cénacles où il évolue, on vante la profondeur de ses réflexions, l'ingéniosité de ses trouvailles, la luminosité, la fulgurance de ses enseignements. Chacun aspire à l'avoir comme convive et comme hôte pour sanctifier sa table et sa demeure. Mais il ne consent à gratifier de ces faveurs que ses intimes. Combien on est heureux et fier de pouvoir se targuer d'avoir rompu le pain avec lui et de lui avoir donné l'hospitalilé, ne fût-ce que pour une nuit ! Car il est la parure des maisons où il fréquente. Tout ce qu'il effleure de ses mains, tout ce à quoi se frottent ses vêtements s'imprègne de sainteté et il sème la bénédiction et la paix sur son passage. Partout on lui fait fête.

Le rabbin Joseph Florentin, un de ses plus fervents adeptes, l'abrite dans sa maison et veille à son entretien et à son bien-être. (11) Un autre vieux rabbin, le cabbaliste Schomiel Terodi, lui donne sa fille Léa en mariage. Mais Sabbataï se tient éloigné de sa nouvelle épouse et lorsque, avec déférence, celle-ci lui en fait la remarque, il allègue ses habitudes de chasteté et ne fait aucune difficulté pour la répudier.

Les mois passent et les années. Il se tient coi, se montre très modéré et ne dit rien qui puisse effaroucher les plus timorés ni provoquer la moindre

défiance, le moindre murmure. Longtemps il observe cette attitude pleine de sagesse. Il se surveille. La leçon de Smyrne paraît avoir porté ses fruits. Il est circonspect dans sa tenue et dans ses discours. Muni de lettres de recommandation de ses amis saloniciens, il rayonne en Macédoine, visite les petites communautés et ne manque pas de se faire connaître et aimer partout où, dans la région, ses coreligionnaires vivent groupés autour d'une synagogue.

Malgré l'engouement qu'il provoque, il ne se départ pas de sa réserve et de sa modestie. Son maintien reste simple. Il est affable, prévenant. Il a la réputation d'un saint homme, d'un pieux disciple de la Loi, sobre, chaste, discret et s'effaçant volontiers. Son physique fascine et sa voix opère son envoûtement habituel. La foule recueillie s'assemble autour des lieux qu'il hante, avide d'entendre les mélodies angéliques qui entrecoupent ses oraisons et ses méditations et dont il agrémente ses cours et ses conférences. On admire sa sobriété, sa dévotion profonde. On est en extase devant l'austérité qui enveloppe tous les actes de son existence.

Durant son séjour à Salonique, il entend encore parler des horreurs qui endeuillent le judaïsme de Pologne et de l'Ukraine. Il est témoin du merveilleux élan de solidarité qui se déclenche en faveur des victimes, des prodiges accomplis dans tout Israël pour le rachat des captifs vendus par les Cosaques sur tous les marchés d'esclaves. Au récit des scènes sauvages que rapportent les rescapés rédimés par le **Pidion Chevouyim** salonicien et amenés ici, il frémit de compassion. Les ignominies qu'il entend narrer sur les atrocités parpétrées, dans trois cents communautés, par les hordes du Hatman Chmielnitzki le remplissent d'un saint courroux et lui semblent être les ultimes épreuves que Dieu fait subir au peuple élu. Son zèle pour la **Guéoula** se rallume et le confirme dans sa secrète ambition de devenir l'instrument du salut, l'agent du grand œuvre de la délivrance définitive. Il attend, pour se manifester, que se révèle à lui le divin message, le signal décisif.

Cependant il continue sans arrêt à professer des leçons sur le Zohar dans un cercle qui va en s'élargissant. Sa vaste érudition en matière ésotérique impressionne et inspire un sentiment d'admiration respectueuse. Nul ne commente comme lui les propos sibyllins de Simon ben Yohaï, nul ne manie avec autant de dextérité les lettres et les chiffres, d'après les règles cabbalistiques; nul ne sait ouvrir, comme il le fait avec une parfaite aisance, des échappées sur les forces occultes et les mondes cachés. Il fournit des lumières éclatantes sur les virtualités des mots et lève le voile du passé et de l'avenir comme en se jouant. Il étonne, il éblouit, il terrifie. Ce détraqué fait figure d'Inspiré et de Voyant. La jeunesse accourt à lui pour se faire instruire dans la Cabbale; des hommes mûrs et respectables se mêlent à son auditoire. On boit ses paroles. Bientôt il compte jusqu'à trois mille disciples. Toute la population est à son école. Il se sent tous les jours un peu plus en confiance. La faveur publique l'enhardit, le porte à s'épancher, à se faire connaître sous son aspect vrai, avec les attributs, les dons divins dont il se croit paré. Par degrés, il retourne à ses extravagances de Smyrne. La folie des grandeurs, longtemps refoulée et freinée, le ressaisit. Il ne se contrôle plus. Il révèle à quelques notables que les jours actuels sont les plus terribles que le monde ait jamais

connus; que l'on viten pleine période messianique et que l'œuvre de la **Guéoula** est en train de s'accomplir sous leurs yeux. Il en vient à confier à un très petit nombre d'amis éprouvés que c'est lui, Sabbataï, qui est le Messie attendu de la lignée de David, fils de Yichaï; qu'il est le propre Dieu d'Israël incarné. Il est explicite, mais il exige la discrétion, le silence absolu. Le moment n'est pas encore venu, affirme-t-il, de se dévoiler au grand jour, dans la plénitude de sa splendeur. Il faut patienter.

Les rares élus, dépositaires de ses confidences, nagent dans l'orgueil et dans la jubilation. Mais le grand secret, sourdement, chemine. Il se colporte de bouche en bouche. Ceux qui le détiennent se gardent bien de le livrer tout entier. Ils le laissent deviner avec des réticences, des demi-mots, des sous-entendus, des allusions. C'est une rumeur imprécise, mais délicieuse qui réchauffe les cœurs et suscite mille espoirs. La populace est déjà tout acquise aux idées messianiques et, parmi l'élite, les cabbalistes sont légion. L'atmosphère est imprégnée de mysticisme. Nous sommes en 1656. Cette année est marquée par de terribles émois. Les Vénitiens qui, depuis le début de la guerre de Candie, exercent leurs déprédations dans l'Archipel, ont mis la main sur Volo. Leur flotte fait d'incessantes embardées dans le Golfe Thermaïque et menace sans trêve Salonique qui est incapable d'une résistance sérieuse. La population vit dans un état de perpétuelle alarme. C'est après de longs mois d'épreuves que le Grand Vizir Mohammed Kuprulu est parvenu à conjurer le danger en mobilisant toutes ses forces navales pour contraindre l'ennemi à lâcher prise et à reculer. De plus, on vient de sortir d'un des plus terribles hivers que l'on ait connus dans la ville. Le froid a été si rigoureux que les pauvres gens sont morts gelés dans leurs lits. On a dû arracher aux maisons une partie de leur charpente pour alimenter le feu tant le combustible a été rare. D'aucuns voient dans cette épreuve un signe annonciateur, un prodrome de quelque événement mystérieux, de la fin du monde. Les partisans de Cevi exploitent à merveille la situation. Ils se livrent à des pratiques de dévotion inspirées du plus fol ascétisme et ils trouvent, autour d'eux, des émules sans nombre. Partout on se jette à corps perdu dans la pénitence, on s'abîme dans les prières, on passe des veilles en implorations et l'on s'impose des jeûnes prolongés, des ablutions dans l'eau glacée. Les plus fanatiques des partisans de Sabbataï se recrutent dans les rangs de la synagogue Chalom, de formation hétérogène. A eux se joignent beaucoup de Marranes infestés d'illuminisme.

Pour célébrer comme il convient l'heureuse nouvelle de la proche délivrance, les confidents organisent un grand banquet dans la cour de la synagogue Chalom, pour la Pentecôte de l'an 5417 (18 mai 1657) et ils y convient rabbins et notables. Sabbataï y déploie une audace effrontée. Vers la fin des agapes, au son des tambours de basque, il se lève, pénètre dans le temple et prend, dans l'armoire sainte, un rouleau de la Loi richement paré de ses atours précieux, l'enlace avec transport dans ses bras et, devant la foule, médusée, il se livre à une danse exaltée. Il va ensuite se placer sous un beau dais qu'il avait fait préparer tout exprès. Dans un accès délirant, il déclare qu'il vient d'accomplir son union immédiate et charnelle, son mariage indis-

soluble avec la Tora, fille de Dieu. Cet acte d'érotisme mystique revêt un sens bien clair pour la plupart de ses auditeurs, habitués à accueillir le sabbat par la charmante allégorie du **Leha Dodi** où l'ensemble du peuple juif figure le fiancé, la Tora, la fiancée et les strophes du poème, le contrat nuptial, la **Ketouba.** (12) Les passants, attirés par le bruit, envahissent l'enceinte où a lieu le festin et suivent avec étonnement les péripéties de ces étranges épousailles, toute cette curieuse cérémonie de sexualisme sacré bien faite pour éveiller les plus obscurs instincts. Dans la cour de la synagogue Chalom, une masse houleuse frémit d'allégresse et trépigne de concupiscence.

Cevi ne s'en tient pas à l'accomplissement de ce bizarre rite de fétichisme érotique. Il ne se commande plus. L'heure est arrivée pour lui de se dévoiler complètement. D'un geste, il impose le silence, puis, avec solennité, il articule distinctement le tétragramme divin. Mais des voix de mécontentement s'élèvent, plusieurs convives se fâchent. Dans le tumulte et le brouhaha, l'assistance se divise; les plus nombreux exultent. Ne sont-ils pas les témoins privilégiés de faits uniques, augustes et redoutables qui annoncent le plus grand événement attendu par Israël? Ils acclament avec une joie enflammée l'homme surnaturel qui est l'instrument de la miséricorde céleste. Beaucoup d'autres, quoique sympathiques à l'Illuminé, sont choqués par ce blasphème, mais ils n'osent pas protester. Cependant, quelques-uns, une poignée, sont au paroxysme de la colère. C'est une mascarade impie, une profanation infâme. Ils crient au charlatan, à l'imposteur et à l'hérétique. Ils huent Cevi et veulent le mettre à la raison. Mais la multitude les maîtrise et les fait taire. La scène s'achève dans la confusion et la mêlée et dégénère en une rixe générale. On se sépare dans la perplexité.

Pendant plusieurs jours, les commentaires vont leur train dans les foyers, dans les boutiques et sur les places. On discute dans la fièvre. La démence messianique progresse à grands pas. Elle monte de couche en couche, passe des **cortijos** aux demeures fastueuses, de la sentine des rues aux graves assises des **yechivoth.** Les familles les plus riches que Sabbataï honore et sanctifie en acceptant chez elles la table et le couvert sont parmi les plus enthousiastes. La rafale entraîne les notables par centaines. Ce ne sont que banquets et que festivités. Tous les quartiers sont en perpétuelle liesse. La crise de folie fait bruyamment explosion et s'étale à la lumière. Toute la population semble contaminée et donne dans la chimère avec un parfait ensemble. Le délire extatique éclate ici et là, et des voyants improvisés annoncent, au milieu de spasmes convulsifs, la venue du Messie, fils de David. On guette Cevi à sa porte, on le salue avec dévotion, on se prosterne très bas devant lui. La cohue des pénitents lui fait escorte, marche en procession derrière lui et entonne des hosannas sur son passage.

Ivre de certitude, la majorité de la ville espère fermement la **Guéoula** toute proche. Pour l'accélérer, il est nécessaire que les enveloppes corporelles, les **Kelipot,** créées dès l'origine des choses, soient épuisées, car tant qu'elles restent inutilisées, tant qu'elles n'ont pas été habitées par les âmes, elles constituent une entrave au salut final. Dans ce dessein on marie en hâte sept cents enfants de dix à douze ans. Ainsi naîtront les derniers êtres hu-

mains, fils de la chair impure et il n'y aura plus d'obstacle à l'avènement du Messie. Israël pourra être sauvé et le ciel et la terre pourront enfin se renouveler d'après les antiques promesses.

Le courant populaire est irrésistible et rien ne retient plus Cevi. Le jeudi 9 Av 5417 (19 juillet 1657), anniversaire de sa naissance, il décrète des réjouissances publiques. Ce jour-là, rares sont les Juifs saloniciens qui observent le jeûne traditionnel par lequel sont commémorées la destruction du Temple et cent autres calamités. On fait partout ripaille. De nombreux rabbins, imitant le populaire, mangent et festinent. (13)

Les chefs des synagogues, Hasday Perahia et son proche parent Haïm Abraham Perahia, Baroukh Angel, Moïse Haïm Sabétay, Jacob Abraham de Botton et bien d'autres gardent leur bon sens et leur sang-froid. Cette frénésie et ces dérèglements les affligent (14) et ils ne se font pas faute de protester. Ils se contiennent cependant, ils rongent leur frein. Ils ne veulent pas contrarier violemment la masse des ignorants et des fanatiques. Mais le vase déborde bientôt. Quelques mois après la comédie burlesque de la synagogue Chalom, lors des grandes fêtes de Tichri 5418 (septembre 1657), Cevi à qui tous ces succès font perdre totalement la raison, prononce, une fois de plus. en plein temple, le tétragramme ineffable, au milieu d'un grand apparat. avec accompagnement de **chofar** et d'hymnes. Quand ses disciples, étonnés, s'en plaignent à lui, il leur dit que, comme il est le Messie, cette licence lui est permise.

Le blasphème, aux yeux de tous, est patent et il est impardonnable. La désapprobation est unanime. Le grand nombre cesse de le suivre. Qu'il soit un grand cabbaliste, un nouveau prophète, un précurseur du Sauveur, on le croit volontiers, mais qu'il se dise Messie, fils de David, non, on ne peut tolérer une telle prétention. On le lui dit nettement et beaucoup de ses amis se détachent de lui avec éclat.

Le conseil rabbinique fédéral n'en peut plus. Il est au comble de l'indignation et il juge qu'il faut, sans plus de retard, mettre un terme à ces débordements. Devant le danger, il se ressaisit, raffermit son pouvoir, s'impose au respect et se fait craindre. Confiants dans le savoir-faire des dirigeants, tous les temples, pour faire face à la gravité de la situation, abdiquent implicitement leurs droits entre les mains d'un petit nombre de chefs qui forment un comité de salut public et s'en remettent entièrement à la ferme vigilance de ce comité. En fait, les trois rabbins les plus respectés dans la ville décident pour tous, sous l'implusion discrète, mais très vigoureuse, de Hasday Perahia dont la puissante personnalité domine les événements. Ils font la loi, ordonnent, tranchent, sévissent. Ils instaurent, dès lors, d'une manière méthodique et cohérente, un vrai directoire, un triumvirat, une sorte de dictature spirituelle à trois qui met fin, une fois pour toutes, à l'émiettement administratif et à l'autonomie quelque peu anarchique des synagogues, pour faire place à une communauté unitaire solidement coordonnée. Et ce sera là, désormais, la forme définitive de gouvernement que la communauté adoptera et qu'elle conservera sans défaillance jusqu'au déclin du dix-neuvième siècle.

Baroukh Angel également se distingue comme très énergique dans ce directoire. Grâce à son courageux exemple, notables et rabbins agissent. On commence par lancer contre Cevi l'anathème majeur. Voulant éviter tout scandale et toute surexcitation de l'opinion, le conseil dépêche deux émissaires auprès du perturbateur pour l'inviter, sous menace de mort, à quitter la ville.

Sabbataï prend peur. Il craint pour sa vie et il s'éloigne sans cérémonie, presque furtivement, le désespoir au cœur. Voilà plus de dix ans qu'il tente de faire connaître au monde la mission dont il se croit investi et nul ne veut le prendre au sérieux, même dans cette très pieuse cité qui lui avait marqué un si cordial attachement. Pour lui c'est la déchéance, la chute. Tristement, il ressaisit dans sa main le bâton de l'exilé et se livre à de nouvelles errances.

NOTES

1.– Apocalypse XX

2.– Idem, XIII–18

3.– (50+200+6+50+100+60+200) = 666,

4.– Apocalypse XXI–2 à 6.

5.– GUEMATRIA: Le mot est considéré comme un nombre, d'après la valeur numérique de ses lettres, et l'on peut y substituer tout autre mot, ou groupe de mots, ayant, dans l'ensemble, la même valeur numérique.– NOTARICON: chaque mot peut être considéré comme la réunion des initiales de divers mots, de manière qu'on peut y substituer une phrase, une multitude de phrases.– TEMOURA: admettant que le mot a été écrit au moyen de quelque alphabet conventionnel dont on peut combiner une grande variété de types, et où chaque lettre de l'alphabet correspondrait à une autre lettre (par ex. אתבש) on peut traduire ce mot par un autre, établi avec ses lettres véritables, à l'aide de la clef alphabétique.

6.– Voir notre Tome, IV p. 21.

7.– David Conforte, **Koré ha Doroth**, p. 42b.

8.– G.G. Scholem, **Les grands courants de la Mystique juive**, pp. 33 et suivantes (traduit de l'anglais par M. Davy, Paris 1950).

9.– Voir notre étude sur **Sabbataï Cevi et les Sabbatéens de Salonique** (Revue des Ecoles de l'Alliance Israélite, No 5, avril–juin 1902, pages 289 à 323, Durlacher, Paris).– La bibliographie pour la vie de Cevi est très abondante. Voici les principales sources: John Ricaut **«History of the Ottoman Empire»** (Londres 1677), où l'on a la génèse du mouvement sabbatéen. Comte Walter Leslie, **«Etat présent de l'Empire ottoman», II**, 163. L'auteur, ambassadeur britannique auprès de la Porte, a résidé à Constantinople en 1665 et 1666.– Le recueil **«Theatrum Europaeum»**, de Wolfang Jacob Geiger, Tome X–438, reproduit des renseignements envoyés par un négociant hollandais de Smyrne à son correspondant d'Amsterdam, sur les événements du début de 1666.– Thomas Coenen, **Idele verwachting der Joden, getoont in de persoon van S. Zevi**, exposé des événements de Smyrne, écrit par un pasteur protes-

tant en mai 1667.– **Beschrivinge van Leven en bedruf mitsgadets hat Turk warden von den gepreteend Joodsen Messias (1667)**, exposé d'un écrivain anonyme qui résidait à Galata.– Pétis de la Croix, **Mémoires contenant diverses relations très curieuses de l'Empire Othoman** (Paris 1684) Tome II, Chap. V, œuvre d'un secrétaire d'Ambassade à Constantinople.– Abr. Galante, **Nouveaux documents sur Sabbataï Sevi, organisation, us et coutumes de ses adeptes,** Istanbul, Fratelli Haïm, 1935.– **Shabbetaï Sevi, Uma carta em portugues do seculo XVII em que se testemunham, factos relativos a sua vida.** In-quarto de VII–4 pages, avec une reproduction hors-texte. Lisbonne 1925 (Editée par. Moses Amzalak).– Jacob Sasportas, קיצור ציצת נובל צבי source de premier ordre (Odessa 1867).– Voir surtout l'édition critique de cet ouvrage publiée par Yeshayaou Tishby, avec une savante introduction (Jérus. 5716) et la critique de cette édition, de Rivka Shatz **in Behinoth** No 10 (Jérus. 5716).– Emm. Francès, צבי מודה (1883), poème en prose rythmée sur Cevi.– Jacob ben Cévi תופס גביה עדות בירושלים recueil de témoignages divers imprimés dans le תולת הקנאות .– Anonyme מאורעות צבי (Lemberg 1804).– Salomon Corfou והלה תולדות פריץ (Vilna 1879).–D. Ganz צמח דוד (Varsovie1849) –Galante, **Un poème arménien sur Sabbataï Sevi** (Istanbul 1934). Abr. Danon, **Une secte judéo–musulmane en Turquie (REJ**, Tome XXXVII). Voir aussi la bibliographie de S. Dubnov, **in Histoire Universelle du Peuple Juif** (traduction hébraïque) Tome VII, 249 et 308–309.– Pour la partie générale voir Heinrich Graetz, **Histoire des Juifs,** Tome V (traduction française) Paris 1897.– Salomon Rosanès, **Koroth ha-Yehoudim be Turquia,** Tome IV.– **Jewish Encyclopaedia** p. 466 et suiv., Article **Cabale,** de Louis Ginsberg.– Henri Serouya, **La Kabbale,** Paris 1947.– Ad. Franck, **La Kabbale** (Paris 1843).– S. Karppe, **Le Zohar** (Paris 1901).– Pauly, **Le Livre du Zohar** (Paris 1927).– Vulliaud, **La Kabbale juive,** 2 vol. (Paris Ed. Emile Norry 1923).– Ariel Bension, **El Zohar en la Espana musulmana y cristiana** (Madrid 1934).– G.G. Scholem, **Les Grands courants de la Mystique juive,** traduit de l'anglais par M. Davy (Paris 1950).– Voir la bibliographie pp. 430 - 432.– Voir du même auteur רשימות מאיטליה על התנועה השבתאית בשנת תכ"ו (1666)

Du même auteur, voir le récent et maître ouvrage: **Sabbetaï Cévi et le mouvement sabbatéen à son époque** (en hébreu, Tel Aviv 1957) en deux volumes I pp. 1–376; II pp. 377–842.– Vladimir Mirmiroglou, ΟΙ ΔΕΡΒΙΣΣΑΙ (Athènes

1940).– Joseph Kastein, **El falso Mesias** (Histoire romancée—Buenos Aires 1942).– Moché Attias, ספר שירות ותשבחות של השבתאים

Les chants sont traduits par Attias et commentés par G. Scholem. L'introduction est de Ishak Ben Z'vi) Tel Aviv 1946.

10.– Vladimir Mirmiroglou, ΟΙ ΔΕΡΒΙΣΣΑΙ, p. 330.– **Mordehaï** devient **Mentech**, dans le language familier des Juifs d'Orient.

11.– Ishak Molho, **Rechoumoth**, Tome VI pp. 537–543.

12.– La tradition deunmé place à tort cette scène à la synagogue de Vieille Sicile.

13.– Jacob Abraham de Botton, **Edouth le-Yaacob**, § 57 (Salonique 1720).

14.– Moïse Haïm Sabétay,**Torath Haïm**, **Hochen Michpat** § 14–Baroukh Angel, **Responsa**, passim.

CHAPITRE VII

LA TOURMENTE SABBATEENNE EN PLEINE TEMPÊTE

SOMMAIRE: I. Le Prophète errant.– Séjour en Egypte,– à Jérusalem.– Libéralités de Raphaël Joseph Tchélébi.– Sara.– Nathan de Gaza.– Ses révélations.– Départ de Palestine.– II. A Smyrne.– Apothéose.– Le drame messianique.– Répercussion dans la Diaspora.– III. Cevi maître de Smyrne.– Réaction des rabbins.–Ordre d'exil.

I.

Après la quiétude de Salonique, voici que commence pour Sabbataï une vie d'errant. La très modeste communauté d'Athènes, où il compte quelques parents originaires de Patras et où il va d'abord chercher refuge, le reçoit fort mal. Elle sait ses antécédents et elle se méfie. Il visite certainement Patras, où une Communauté s'est reconstituée après 1640, et d'autres localités du Péloponnèse où résident de modestes agglomérations juives. Un besoin morbide de mouvement le porte à errer un peu à l'aventure. C'est un dromomane. On perd un peu ses traces pendant quelque temps. On l'entrevoit à Andrinople où il tient des conciliabules. En 1658 il est à Constantinople. Il y séjourne pendant huit mois. Aux disciples qui l'avaient suivi s'en ajoutent encore bien d'autres qui viennent écouter ses enseignements dans le plus grand secret. Déjà le rôle obscur d'initiateur ne le satisfait plus. Ses hésitations sont balayées par l'adhésion spontanée et frénétique d'Abraham Yakhini, rabbin constantinopolitain, toujours impécunieux et famélique, mais qui jouissait d'un grand prestige, grâce à son talent de prédicateur et d'écrivain abondant, au style châtié et poétique et à un art accompli de calligraphe. Cet encouragement inespéré lui donne une confiance nouvelle. Un homme de la valeur de Yakhini ne peut s'être décidé à la légère. Des preuves éclatantes ont dû entraîner une conviction de ce poids. Dieu commence à se révéler, pense Sabbataï; Dieu le pousse en avant, lui ordonne de s'affirmer. Il reprend ouvertement sa propagande. Il prêche souvent devant un auditoire recueilli, dans l'antique et vénérable synagogue d'Ochrida, de Balat. La populace, crédule comme toujours, lui prête une oreille complaisante. Il se livre à des actes incohérents et burlesques. Un jour, devant une foule ébahie, il achète cérémonieusement un poisson de grande taille et le place sur un berceau, comme un bébé. C'est un symbole emprunté au zodiaque, ou peut-être aux débuts du christianisme, qui, confusément, annonce le salut, la délivrance d'Israël, comme devant se réaliser dans un très proche avenir.

Le rabbinat ne sait que penser de cette manifestation bizarre. Il est outré de ces extravagances. Le vieil Escapa de Smyrne ne manque pas d'en être informé. Vite, il écrit aux rabbins de Constantinople pour les mettre en garde. Les dirigeants de la communauté de la capitale sont déjà importunés

par tout le tumulte soulevé par le cabbaliste smyrniote. L'heure est peu indiquée pour de tels ébats. Les Vénitiens menacent l'Empire et Mohammed Kuprulu, récemment nommé grand vizir et qui a toute la responsabilité du pouvoir comme régent de son maître, le Sultan Mohammed IV, à peine sorti de l'enfance, fait sentir durement sa poigne et étouffe dans le sang la moindre tentative de trouble. Aussi s'empresse-t-on de faire savoir à Sabbataï qu'il en a trop dit et trop fait et qu'on est résolu à en finir avec ses calembredaines. Il lui est signifié sans ambages qu'il doit porter ailleurs ses prédications et ses exaltations s'il ne veut pas être dénoncé comme perturbateur de l'ordre.

Devant cette menace, il prend peur et il quitte précipitamment la capitale. Il fait une longue halte dans sa ville natale. Il y séjourne de 1659 à 1662, se tient coi dans la maison familiale et s'abstient de toute manifestation suspecte. Il fréquente assidûment la **yechiva**, mais il se garde de se risquer dans des discussions téméraires ou aventureuses. Il est surtout soucieux de ne donner lieu à aucun incident. Mais la claustration et la vie sédentaire lui pèsent. Il ne peut fixer sa tente nulle part sous la coupole du ciel. Il est fait pour les fugues continues, pour un constant nomadisme. De plus, il ne peut se résigner à l'ombre et à la médiocrité. Il lui faut de l'éclat, des parades, du lustre, des ovations, de la gloire, des triomphes.

Reprenant ses vagabondages, il va à Rhodes où il est l'hôte, pendant un mois, du Grand Rabbin Moïse de Bousso, avec qui il approfondit le Zohar. Puis il visite Tripoli de Syrie et aborde enfin en Egypte, suscitant ici des admirations ferventes, là des fureurs indignées. Longtemps il traîne ainsi ses espoirs et ses désillusions, pourchassé, honni, méprisé, redoutant, à toute heure, d'être livré aux autorités.

Au cours de ses pérégrinations, il apprend que son père est mort le 2 mai 1663. Il n'a plus aucun soutien. Ses frères le négligent. Ils ne se montrent guère disposés à l'entretenir dans son existence d'errant et de paresseux. Ils ne prennent plus aucun soin de lui et le laissent sans ressources. Mais une haute protection vient le tirer de la gêne. A Alexandrie vit alors un riche financier, Raphaël Joseph Tchélébi, originaire d'Alep, homme de bien, très attaché aux croyances et aux pratiques de la Cabbale et qui, sous la direction du propre fils de Haïm Vital, Samuel, tente d'atteindre à la perfection et à la pureté, par les jeûnes, les souffrances volontaires et les larges aumômes. Il porte le cilice sous ses vêtements fastueux et entretient en permanence, dans son entourage, cinquante rabbins qui mangent à sa table. Sabbataï capte vite sa confiance. Il lui narre ses tribulations, lui révèle le sens caché des écritures et parvient à l'intéresser à son sort, en se faisant passer à ses yeux comme un personnage divin. Dès lors les richesses de Tchélébi sont à sa discrétion. Il en use sans cupidité ni exagération et fait preuve d'un véritable désintéressement. Il est désormais à l'abri du besoin. On est en 1664. L'année 1666, année fatidique, promise à la Rédemption, n'est pas loin. C'est le lundi, 25 octobre de cette année de lumière que, d'après des calculs cabbalistiques, la **Guéoula** doit avoir lieu. Il veut se trouver au plus vite dans la cité de David, fertile en miracles et propice à l'éclosion des événements grandioses. Là, certainement, Dieu se manifestera à lui par quelque signe sûr et fera connaître au

monde que lui, Cevi, est le Messie attendu. Suivi comme une ombre par Samuel Primo, jeune rabbin marié à l'une de ses sœurs, qu'il avait trouvé à Alexandrie et qui, ayant pour lui une vénération sans bornes, devient son factotum, il se dirige vers la Palestine, arrive à Gaza, grande halte des caravanes, puis gagne Hébron et entre enfin à Jérusalem.

La ville sainte est plongée dans une misère indescriptible. Sept cents familles juives, dont beaucoup venues récemment de Pologne et de l'Ukraine dans un denûment affreux, y sont en butte aux exactions et aux extorsions des fonctionnaires ottomans. Les notables avaient dépêché des émissaires dans les grandes juiveries pour recueillir des fonds, mais ces émissaires sont déloyaux et fourbes. Ils dilapident effrontément le produit de leurs collectes. Pour ne pas être dépouillés par les fonctionnaires, la plupart des notables prennent la fuite. La communauté reste aux mains de quelques rabbins fanatiques, acquis, pour la plupart, aux rêves de Louria et de Haïm Vital et incapables d'apporter le moindre soulagement à la détresse ambiante. La plus grande partie des Juifs hiérosolymites avaient vécu jusque-là des aumômes de la Diaspora. Ces aumômes vont maintenant aux victimes des Cosaques. Tout l'effort d'Israël se concentre et se tend en vue de sauver les milliers de captifs qui sont vendus comme du bétail en Crimée. La Palestine est laissée au second plan, elle est oubliée. Les pauvres de Jérusalem meurent de faim, tandis que l'autorité les harasse sous l'aiguillon fiscal. Dans cette angoisse, les esprits s'échauffent, bouillonnent. A tout moment, on croit entendre la foudre du jugement dernier. On voit partout l'annonce des prodiges, prodromes de la **Guéoula.** Un imposteur, Baroukh de Gad, avait troublé les cerveaux quelque temps auparavant. Rééditant la vieille légende mise jadis en circulation par Eldad le Danite, il avait raconté un prétendu voyage chez les Dix Tribus et chez les descendants de Moïse et il avait prédit l'imminente venue du Messie. Pour ces malheureux vivant dans la terreur et torturés par les affres de leur estomac, la **Guéoula** est une question de jours. Sabbataï vient. Il exploite ce terrain si bien préparé. Au début, il se contente de hanter le cimetière en compagnie de son inséparable beau-frère, Samuel Primo. Il prie, se lamente et chante des hymnes et des romances parmi les tombes, à la lueur des chandelles. Il appelle de ses cris l'inspiration divine et s'imagine souvent entendre des voix qui le confirment dans sa mission. Un groupe de rabbins, bientôt, l'entoure, l'admire. Il gagne à sa cause Jacob Semach, du Portugal, Abram Amigo, Jacob Haguès et surtout David Capua qui le comble de ses bienfaits, lui offre l'hospitalité dans sa propre maison, en une chambrette qu'il fait bâtir tout exprès, à l'écart de tout bruit. Sabbataï s'isole dans cette retraite, s'y livre à de profondes méditations sur le Zohar et les écrits des cabbalistes, jeûne parfois toute la semaine et n'en sort que le vendredi, pour faire quelque repas d'ascète.

Le silence cependant lui pèse. Il abandonne enfin sa réserve. Il distribue quelques offrandes parmi les plus miséreux et répand libéralement dans les quartiers de menus présents, des poignées de douceurs, des bonbons. Femmes et enfants, en bandes, le suivent et crient: Rabbi! Padre Santo! Sa popularité monte, s'impose. Un jour, on apprend qu'il est tout puissant auprès

d'un opulent financier d'Alexandrie et qu'un mot de lui peut faire pleuvoir l'or sur Jérusalem. Rabbins et dirigeants lui font la cour. A ce moment-là, précisément, les exigences du fisc se traduisent par les pires menaces. On l'implore à genoux: Qu'il se rende auprès de son ami d'Alexandrie et qu'il en rapporte quelque large donation. Il sera le Sauveur.

Cet encens le flatte. Suivi d'une escorte, il part sans retard. L'ambassade dont on l'investit est une preuve de la confiance divine. Précédé d'un courrier qui annonce son passage, il fait le trajet en triomphe. Hébron, Gaza, réservent à sa caravane une réception enthousiaste. Les maisons où il fait halte sont veillées par des foules en délire. De Gaza, longeant la côte à travers la région désertique, il parvient en Egypte. A Alexandrie Raphaël Joseph Tchélébi ne lésine pas. Il lui ouvre sa bourse et lui verse une subvention munificente pour les faméliques de Jérusalem.

Mais notre émissaire ne s'en retourne pas immédiatement. Quand il débarque en Egypte, cette fois, il entend raconter l'histoire d'une étrange héroïne, Sara, une belle Polonaise, dont la vie d'orgies scandalise les communautés. C'est une aventurière atteinte d'hystérie et de déséquilibre mental. Son père et sa mère avaient péri lors des massacres de 1648. Agée de six ans, elle avait échappé à la mort comme par miracle. Les Cosaques l'avaient laissée dans un couvent où elle reçoit une éducation chrétienne et monastique qui l'imprègne de mysticisme et achève de déranger sa raison, déjà embralée par la commotion que lui avaient imprimée les visions de carnage de son enfance. Elle reste cependant fidèle aux premières impressions religieuses du foyer paternel et elle revit constamment, en imagination, les scènes d'horreur où elle avait perdu ses parents. A seize ans, sujette à des hallucinations, elle croit, un soir, suivre le fantôme de son père, s'évade du couvent et se rend, demi-nue, dans le cimetière juif. Elle y est recueillie par ses anciens coreligionnaires qui la dépêchent à Amsterdam. Dans cette ville elle découvre un frère. Sa beauté saisissante la signale à l'attention. A Livourne, où elle se rend ensuite, en compagnie d'un pieux homme très riche qui, n'ayant pas d'enfants, l'avait adoptée, elle refuse les meilleurs partis, mène une vie de désordre et fait commerce de ses charmes. Elle affirme qu'elle est réservée au Messie et que, pour accomplir la loi divine, elle doit laisser libre cours à ses insticts, même les plus dépravés.

Au récit de ces extravagances que lui envoie un de ses partisans, Moïse Peniero, Smyrniote exilé à Livourne, Sabbataï se souvient d'une prophétie d'Osée: «Va et unis-toi à une prostituée... Et il prit Gomer, fille de Diblayim» (I, 2–3). Voulant accomplir l'ordre céleste, il déclare que la pécheresse lui est destinée de toute éternité. Il la mande auprès de lui, par envoyé spécial, et célèbre brillamment ses noces avec elle. Raphaël Joseph Tchélébi fait tous les frais des réjouissances nuptiales. Il est le plus fervent adepte de Cévi et il le comble de présents. Sara a alors vingt-deux ans et son époux en a trente-huit.

Vers la fin de l'automne 1664, muni des présents du financier et de la beauté de Sara, deux talismans irrésistibles, Sabbataï reprend, par terre, le chemin du retour vers Jérusalem. La foule des spectateurs l'assaille et l'adu-

le. Son succès est prodigieux. La lascivité de sa compagne, la séduction étudiée qu'elle dégage attirent à lui, subjugués et fascinés, de nombreux jouvenceaux; la manne de ses dons fait le reste. Il entre dans la Ville Sainte vers la mi-novembre 1664 et il y séjourne neuf longs mois, jusqu'à la mi-août 1665. Sur ces entrefaites, à la nouvelle de ses exploits, ses adeptes macédoniens sont accourus en foule en Palestine pour recueillir sur place le bénéfice de la **Guéoula.** Ils apportent au Messie le concours de leurs suffrages et de leurs biens et augmentent son prestige par leurs démonstrations enthousiastes de fidélité, de confiance et de ferveur.

A Gaza, dès son arrivée, il s'était acquis un nouvel atout qui raffermit sa marche au triomphe. Il avait fait la connaissance d'un jeune fou, Abraham Benjamin Nathan Eskénazi, fils d'un collecteur d'aumônes pour les pauvres de Palestine nommé Elichah Eskénazi. Cet adolescent de dix-neuf ans se met à son entière disposition, s'attache obstinément à lui, l'accompagne à Jérusalem, avec Samuel Primo, et devient son auxiliaire le plus précieux. Longtemps il avait vécu dans la misère la plus noire. C'était un pauvre être souffreteux, rachitique, scrofuleux, sujet à des attaques d'épilepsie, à des hallucinations auditives et, par surcroît, laid et chauve. Dans son enfance, il avait été hanté par des rêves extravagants de mégalomanie. Esprit médiocre, sans frein ni mesure, il avait reçu une éducation très négligée et n'avait fait que des études sommaires de Talmud et de Cabbale, mais, en revanche, il s'était approprié le style pompeux et le beau langage, savait manier l'hébreu avec dextérité et se complaisait dans la grandiloquence et le pathos, ce qui ne manquait pas de faire impression, dans son entourage, sur les intelligences desséchées, dénuées de tout enjouement. Il avait fait la connaissance d'Abraham Yakhini, l'habile calligraphe, dépêché en Palestine par la Communauté de Constantinople, avec mandat de procéder, avec beaucoup de discrétion, à une enquête sur l'authenticité de la mission de Sabbataï qu'il connaissait bien déjà et en qui il avait vite flairé une dupe facile. La faconde de ce beau parleur, ses révélations intéressées sur l'illuminé smyrniote le conquièrent. Il l'admire, s'affectionne à lui, devient même son gendre, mais bientôt, il perd sa jeune femme (1663). Il vit dans l'abandon et dans un dénuement extrême. Son maître, le rabbin Hadjès de Jérusalem, l'avait pris en pitié et en grande sympathie et l'avait remarié avec la fille du riche Portugais, Samuel Lisbona, venu jadis de Damas où on avait voulu le surcharger d'impôts. La jouvencelle, qui était devenue borgne par suite d'un accident de voiture, rachetait largement son infirmité par les avantages matériels qu'elle assurait à son mari. Elle lui apportait en dot, indépendamment d'une riche bibliothèque, une fortune considérable. Cette opulence inespérée avait gonflé de vanité le petit rabbin palestinien et lui avait donné de grandes ambitions. Sabbataï l'avait ébloui, d'emblée, par ses airs d'ascète et d'inspiré, tandis que Sara l'avait ensorcelé par son charme provocateur. Le malheureux détraqué s'empresse autour de l'excentrique ménage, fait valoir son talent de rhéteur et est agréé sans peine comme secrétaire. Il parvient même très aisément à circonvenir le crédule Cévi. Il lui montre en grand mystère un précieux manuscrit en caractères archaïques intitulé la «Grande Sagesse de Salo-

mon», qui était l'œuvre apocryphe de son premier beau-père, Abraham Yakhini, ce pauvre diable toujours impécunieux et dépourvu de tout scrupule. Il prétend que Yakhini avait trouvé cet écrit dans une fosse du cimetière et il le fait remonter à un auteur fort ancien. Il attire particulièrement l'attention de Cevi sur un passage de ce manuscrit habilement truqué par lui ou par Yakhini. «Moi, Abraham, y lit-on, j'ai vécu quarante ans dans une caverne, livré à des méditations. M'étant demandé: Quand arrivera enfin le temps des miracles? j'entendis une voix me répondre: En l'an 5386 (1626) il naîtra à Mordéhaï Cevi un fils qui aura nom Sabbataï et qui sauvera Israël en mettant à mort le Dragon, sans faire usage des armes». (1)

Les derniers doutes qui pouvaient encore subsister dans l'esprit du Rabbi smyrniote sont balayés par cette prophétie si nette et si explicite. Il sait un gré infini à son nouveau collaborateur de l'avoir découverte. Il le chérit désormais comme la prunelle de ses yeux et lui accorde son entière confiance. Mais les humbles fonctions de scribe ne suffisent plus à ce pauvre raté. Il s'attribue lui-même le rôle d'Annonciateur et affirme qu'il incarne l'âme du prophète Elie, réalisant ainsi le rêve qu'il avait caressé dans son enfance. Il devient dès lors l'animateur du mouvement messianique. Il se met à l'œuvre sans retard et, de son calame pompeux, il trace des messages enflammés pour inviter tout Israel à la pénitence finale. Il signe: Nathan, de l'un de ses noms, le seul qu'il emploie désormais. Paraphrasant le grimoire, il proclame, dans son style ampoulé, débordant de métaphores saugrenues et fourmillant de réminiscences bibliques et talmudiques, la révélation auguste qu'une voix céleste, à ce qu'il dit, lui a faite: Le Messie doit arriver vers l'automne de l'année suivante; dès son avènement, il fera le Sultan prisonnier, restaurera le peuple élu dans la terre des ancêtres et soumettra toutes les puissances du monde par des moyens pacifiques. Une seule nation, la Germanie, éternelle ennemie des enfants de Juda, sera récalcitrante. Seule elle aura à subir une guerre qui sera sanglante. Quand l'univers entier aura été ainsi maîtrisé, le Messie traversera le fleuve Sabbation, ira derrière les montagnes, et, chevauchant un lion, il ramènera en Palestine les descendants de Moïse et des Dix Tribus.

Nathan promulgue les bonnes nouvelles à Safed, au son des trompettes, les communique à Raphaël Joseph Tchélébi et les dépêche, par circulaire, aux communautés lointaines. Il délègue même en Egypte et en Europe, avec la charge de répandre le nouvel évangile dans les masses juives, deux apôtres, le cabbaliste allemand Matatia Bloch et un jeune Juif de la Morée, Sabbataï Raphaël. Ce dernier, né en 1640, avait rivalisé d'abord avec Nathan et en était devenu jaloux au point d'être tenté de le supprimer. Accoutré pompeusement à l'orientale, il ira prêcher en faveur du Messie en Italie, en Allemagne, en Hollande, en Pologne, menant une vie d'imposture et de fraudes et se faisant passer tantôt comme médecin, tantôt comme prophète. Souvent démasqué et honni au cours de ses pérégrinations, il se fera emprisonner à Smyrne en 1672, à la requête des rabbins, et mourra obscurément.

Les munificences que Sabbataï prodigue à Jérusalem corroborent, aux yeux des simples, les vaticinations de Nathan. En quelques jours, il distribue parmi les pauvres quatre mille thalers. Cette pluie d'or suscite un engouement qui, dès le 19 novembre 1664, lui permet, en toute impunité, de se dévoiler publiquement comme le Sauveur promis d'Israël. Quinze jours après, Nathan fait savoir que des voix célestes lui ont confirmé que son maître ceindra bientôt la couronne. Ces précisions volent de bouche en bouche. On ne parle plus que du Messie et de sa puissance invincible. On s'extasie sur les miracles que l'imagination populaire lui a fait accomplir: La mer était déchaînée: il l'a apaisée en mettant le pied sur un navire. Son seul aspect a mis en fuite une bande de pirates farouches, etc. Toute la Palestine juive croit que l'heure de la rédemption a sonné. Elle délire. La rage du prophétisme sévit. Il surgit partout des voyants, même parmi les esclaves, et mille témoignages certifient l'avènement du Messie dont on chante l'éloge dans les synagogues et en l'honneur de qui on récite des prières.

Nathan ne se borne pas à des prophéties. Il passe aux actes. Son maître devient un instrument docile entre ses mains. Le dimanche 31 mars 1665, par une journée radieuse, il le hisse sur un beau coursier et lui fait parcourir solennellement les rues de Gaza, précédé d'un héros qui crie: Voici le Roi d'Israël! La foule, éberluée d'abord, se laisse entraîner et clame vientôt: Vive le Roi d'Israël!

Et ce n'est pas une farce. Sabbataï est comme un halluciné. Il se laisse faire. Ce pauvre paranoïaque est passif. Il est en plein mirage. Il croit fermement obéir à la volonté du Très-Haut dont il est l'Elu et l'Oint.

Il n'y a plus lieu de rien dissimuler. Les prophéties sont accomplies. Aux grandes solennités, dans la formule de bénédiction au souverain du pays, prononcé du haut de la chaire, le nom de Sabbataï Cevi se substitue à celui du Sultan.

Les temps sont révolus. Voici resplendir la **Guéoula**. Seuls les indignes, frappés de cécité, ne la voient pas; les **rechahim**, les méchants endurcis et impénitents, frappés de surdité, n'ont pas entendu l'heure fatidique sonner à l'horloge du destin. Et c'est là, précisément leur châtiment. Aussi fait-on un mauvais parti à tous les incrédules. La folie collective emporte la masse fourmillante des humbles qui vivent des aumônes recueillies dans toute la Diaspora par les **Chilouhim**; elle s'empare de tout ce peuple de vieilles gens, venus de tous les coins de l'univers, pour être enterrés sur cette terre, sainte entre toutes qui, la première, au son de la trompette annonciatrice du Messie, restituera à la vie, rajeunis et resplendissants, les morts qui lui ont été confiés. Jérusalem délire.

Les rabbins hiérosolymites sont débordés. Ils ne savent comment contenir la foule. Plus d'un d'entre eux, d'ailleurs, en veut à Sabbataï pour avoir été mal partagé dans la distribution des aumônes de Raphaël Joseph Tchélébi. Ils menacent l'agitateur du **herem**, le dénoncent aux dirigeants communaux de Constantinople comme coupable de blasphème et proclament sans barguigner qu'il est passible de mort. Mais la masse et ses meneurs se rient

d'eux et de leurs foudres. Nathan les nargue, les brave et, pour neutraliser leur hostilité, il annonce, dans un accès spasmodique, que la ville de Jérusalem, déshonorée par la résistance criminelle de certains de ses dirigeants, souillée par des propos impies qui y ont été tenus contre le Messie, est devenue impure. La sainteté s'est retirée à Gaza, sa ville natale. Il élève provisoirement Gaza au rôle de capitale du judaïsme universel. S'engluant à ses propres pipeaux, l'Annonciateur exulte. Les événements le happent et l'empoignent. Il oublie que l'épopée est née de ses lubies. Sa mégalomanie le possède et obnubile chez lui tout discernement. Pour que le succès soit si foudroyant, il faut bien que Dieu le guide et l'inspire.

Suivi d'un imposant cortège, Sabbataï abandonne Jérusalem vers la mi-août 1665 et rejoint sa nouvellecapitale. De Gaza il envoie des messagers pour accélérer la propagation de la bonne nouvelle à travers toutes les communautés. Des volontaires s'offrent à lui et vont jeter, aux quatre vents de la terre, la semence messianique qui lève instantanément. Mais le théâtre palestinien lui semble trop étriqué pour ses exploits. Il veut gagner à sa cause les grandes villes turques. Pour commencer, il lui tarde de se manifester à Smyrne, auréolé d'omnipotence.

Nathan a rejoint Gaza d'où il ne bougera pas pendant deux ans. Il veillera à la publicité et multipliera ses encycliques. Samuel Primo, lui, se révèle excellent appariteur et maître de cérémonies consommé. Il est expert en l'art scénique et habile à organiser des réceptions grandioses. Il escorte son maître.

Au milieu d'un faste magnifique, Sabbataï entreprend, sans s'attarder davantage, le retour dans la cité rebelle qui l'avait vu naître et qui avait osé le renier. Le vieux Joseph Escapa, dont la main de fer avait tenu fermement la Communauté smyrniote dans les chaînes de la tradition, est mort, chargé de jours et de gloire, depuis plus de trois longues années (17 janvier 1662). Sa succession, insuffisamment assurée, se partage depuis peu de temps entre deux rabbins rivaux, Haïm Benveniste, originaire de Constantinople, chef du tribunal des affaires rituelles, et Aaron Lapapa, de Magnésie, chef du tribunal des affaires civiles. La querelle des deux magistrats, candidats tous deux au premier poste du rabbinat, est parfois tellement acerbe qu'elle nécessite l'intervention de l'autorité turque. Il arrive même qu'un jour, le vali, prenant position, condamne Benveniste à la prison et l'oblige à parcourir les rues de la ville en tenant la queue d'un âne sur lequel est assis son adversaire. Le prestige du rabbinat souffre de cette mascarade. Notre Messie ne redoute plus aucune opposition sérieuse. Il se met donc en marche, traverse Alep qui le fête comme un empereur de féerie et, par bonnes étapes, se dirige vers Smyrne.

II.

Parents et amis préparent de longue main les esprits à Smyrne en répandant habilement aumônes et présents. Ils ont surtout acquis la faveur de la racaille, de ces **cabbadahis** prompts à jouer du couteau, professionnels

de la fanfaronnade, qui jettent la terreur dans les quartiers. Des agents diserts, au nombre desquels se distinguent quarante rabbins venus d'Alep, circulent parmi les demi-lettrés, à qui ils prouvent, par des textes bien choisis, que le Messie est venu. Une légion d'apôtres bénévoles se faufile dans la masse simpliste, se prodigue en récits fantastiques, allume les espoirs et fait luire, aux imaginations fascinées, le mirage de la **Guéoula**.

Les Smyrniotes attendent avec impatience leur fameux concitoyen. Le voici qui arrive. On est à la fin de l'année juive 5426, à la veille des grandes fêtes de Tishri, vers le début de septembre 1665. La mise en scène est réglée avec soin. La foule enthousiaste se porte à sa rencontre, au-delà des portes de la ville. Encadrée de meneurs bien stylés par l'habile ordonnateur Samuel Primo, toute la populace, épiciers, ambulants, marchands de marée et débitants de volaille en tête, marche au-devant de lui, au son du **chofar** et se livre à des ovations frénétiques. C'est une apothéose.

En vain, les premiers jours, Sabbataï se réserve. Il se refuse aux acclamations. Il est assiégé d'hommages. Il se tient tapi dans la maison de ses frères, essayant de se dérober aux manifestations bruyantes de la plèbe aux aguets. Il ne sait pas nettement ce qu'il veut ni ce qu'il doit faire. Ses idées sont confuses. Il hésite. Il n'a aucun plan. Cependant les flots tumultueux de la multitude exaltée déferlent dans les rues, clapotant sous ses fenêtres. L'engouement ne connaît pas de bornes. L'ardente imagination des humbles devance ses intentions encore informes et le pousse en avant. La clameur populaire le sacre Messie.

Il ne peut résister davantage. Plus de doute. Dieu a parlé. Il se décide. Le deuxième jour de Roch-ha-Chana (11 septembre 1665), il se rend à la synagogue et, au milieu d'une assistance énorme, il se proclame Messie, fils de David. Oubliant l'origine de l'enfant du pays, le peuple crie avec des trépignements de joie : Vive notre Roi–Messie ! Grisé par l'enthousiasme délirant qui le porte, Sabbataï saisit le **chofar** et exécute, devant les fidèles ravis, les appels cabbalistiques aux anges.

La passion se déchaîne dans la ville. C'est la fureur messianique, un embrasement général des âmes. On s'attend à voir des cataclysmes et des prodiges. Smyrne présente l'aspect d'une ville en pleine folie.

Tout à la fois navrés et épouvantés, les chefs spirituels tentent d'endiguer le courant. Assemblés, le lendemain de la fête de Roch-ha-Chana, chez Juda Morteira, ils délibèrent dans la consternation. Haïm Benveniste, le très érudit et très respecté auteur du **Kenesset ha-Guedola**, leur donne lecture d'une lettre de Yomtov ben Yacar, Grand Rabbin de Constantinople, qu'il venait de recevoir et dans laquelle, à propos de l'agitation messianique de Palestine, Cevi est dénoncé comme un imposteur et signalé à la vindicte publique. On décide de sévir. On rappelle au peuple que l'anathème majeur, lancé dix-sept ans auparavant, pèse encore sur le blasphémateur. Le rabbinat proteste de toutes ses forces contre le fol agitateur et le voue aux supplices de l'enfer. La foule reste sourde à toutes les objurgations de ses chefs.

Mais Cevi, informé des dispositions des dirigeants, s'effare. Ainsi donc, sa mission n'éclate pas encore à tous les yeux. Le consentement n'est pas

encore unanime. Le doute, de nouveau, le frôle. Il s'éclipse, s'isole, s'abstient de se produire en public. Il s'éloigne même de la ville, se tapit et se terre dans les environs et ne se montre plus que furtivement et par intermittences pendant une dizaine de semaines. Vers la mi-novmbre, le démon le reprend. Il pense d'ailleurs que l'apaisement s'est fait parmi les rabbins. Il rentre pour de bon, s'installe de nouveau dans la maison de ses frères, mais se tient coi pendant une quinzaine de jours, se cachant, presque, pour n'offusquer personne. S'il est sorti de sa retraite, c'est simplement, prétend-il, qu'il veut célébrer en famille les réjouissances de Hanouca. Sa longue claustration cependant n'a guère calmé les esprits. L'effervescence est entretenue dans les quartiers. Ses propagandistes sont à l'œuvre. Ils ont pu gagner a la cause une poignée de rabbins. Plus de cinq cents partisans s'agitent et mènent résolûment campagne. Les trois mois de l'automne se passent dans une sorte de délire.

Le bruit se répand vite que le Messie est revenu dans la ville après son long isolement. Le peuple est en démence. Hommes, femmes et enfants tombent en extase, prophétisent à tous les carrefours et entraînent les plus rétifs et les plus endurcis. Beaucoup de Musulmans parlent avec faveur du santon juif et suivent d'un œil ami les scènes de fureur sacrée qui s'étalent au plein jour. Il est question, parmi eux, du retour imminent de Mahomet sur terre et les événement prodigieux auxquels ils assistent sont, à leurs yeux, comme un signe précurseur, comme une confirmation de cette prophétie. Des femmes chrétiennes se laissent aussi séduire par toutes ces démonstrations extatiques et se joignent à la foule exaltée. Dans les maisons juives, on s'apprête avec ferveur au grand miracle par des macérations, des jeûnes expiatoires, des veillées de prières. On se soumet volontairement à des tortures. Des journées épiques se déroulent dans une surexcitation immense. Le 27 Kislev (5 décembre 1665), samedi de Hanouca, Sabbataï s'enhardit jusqu'à vouloir réduire par la force ceux qui osent encore s'opposer à son influence. Quelques-uns de ses adversaires, effrayés par les menaces des énergumènes, se barricadent dans la grande synagogue dite du Portugal. Sabbataï les y assiège et, en dépit de la sainteté du sabbat, fait démolir les portes à coups de hache, pénètre dans l'enceinte sacrée et en expulse ses ennemis avec des huées.

Le samedi suivant, 12 décembre, il se rend dans la même synagogue et répète, avec un grand déploiement de faste, la comédie du deuxième jour de Roch-ha-Chana. Il apparaît à la chaire vêtu comme un roi. Son audace ne connaît plus de limites. Dans un grand élan oratoire, tout vibrant d'indignation, il invective contre tous ceux qui le renient, compare les rabbins à des bêtes immondes, exalte Jésus et, à nouveau, se proclame Messie, fils de David. Il invite les femmes à la Tora, articule d'une voix tonnante le tétragramme sacré et le fait prononcer par toute l'assistance. Il accomplit encore une série d'actes désordonnés et incohérents: Il frappe sept fois sur l'armoire sacrée, siffle d'une manière étrange pour exorciser les âmes errantes et chante, avec des intentions cabbalistiques, des chants d'amour et des romances

espagnoles. A cette heure, il est sans contredit, un fou caractérisé, un aliéné authentique.

Dans l'entretemps, Haïm Benveniste qui, au début, avait été le plus acharné de ses adversaires et qui avait provoqué la sentence d'excommunication, au lendemain de Roch-ha-Chana, est subitement touché par la grâce. Il professe sa soumission avec humilité. Cevi l'en récompense sans retard. Le lundi 14 décembre, il l'élève à la dignité de Grand Rabbin, après avoir destitué son concurrent Aaron Lapapa qui a osé formuler tout haut des critiques. Il signifie même à Lapapa un ukase de bannissement et le relègue à Magnésie. (2) Dans la même journée il fait promulguer par ses hérauts, dans la synagogue du Portugal, que quiconque veut assurer le salut de son âme doit aller présenter ses hommages au nouveau chef de la communauté. Chacun s'empresse de lui obéir. La conviction mène les uns; l'entraînement et surtout la terreur poussent les autres. On comble le Messie de dons; les femmes lui apportent leurs bijoux.

Le mardi, Sabbataï parcourt les rues, suivi de ses sectateurs parés de fleurs. Il distribue des douceurs aux passants et, rentré chez lui, en signe de suprême allégresse, pour la première fois depuis longtemps, il rompt solennellement sa sévère continence sexuelle. Le lendemain mercredi 16 décembre, il siège à la synagogue du Portugal, au milieu d'une assemblée compacte de ses partisans, commente le Cantique des cantiques, entonne encore des romances, sonne du **chofar**, renouvelle ses pitreries et ses jongleries magiques, exécute des gestes bizarres, des incantations, pousse des cris étranges et annonce, **coram populo**, que l'heure est venue pour lui d'imposer son pouvoir aux autorités turques. Sans délai il se met en devoir de réaliser son projet. Il part avec sa suite, emplissant les rues d'hosannas et d'hymnes joyeux et il fait irruption dans le **conak.** Surpris, le cadi le laisse venir devant lui, il s'informe du but de la démarche et du motif de tout ce tintamarre. Sabbataï perd contenance. Il ne sait plus pourquoi il est là. Il bafouille, se trouble. Par l'entremise de son frère qui lui sert d'interprète, il essaye de dénigrer ceux qui restent encore réfractaires à son action, les dénonce comme ayant médit du roi, puis, tout aussitôt, dans son mauvais turc, s'empêtrant en des propos confus, se trahissant, il se désigne lui-même comme le roi. Le cadi se convainc qu'il est en présence d'un fou. Les cadeaux des amis de Sabbataï l'ont depuis quelque temps, disposé à une attitude bienveillante. Il se contente de le condamner à l'amende et il le congédie, avec cette indulgence apitoyée de tout Oriental pour les pauvres d'esprit.

A travers Smyrne, la psychose collective est déchaînée et fait rage. On redouble de pénitence et de mortifications. Il en est qui prennent des bains glacés, s'enterrent dans la neige. D'autres marchent sur des épines. On se prodigue en aumônes, on distribue des fortunes aux indigents. Marchands, artisans, employés se préparent à l'exode. Nul ne prend plus soin de ses affaires. On les abandonne à la dérive, sans aucun souci des faillites qui se multiplient. A quoi peuvent servir les biens périssables maintenant que le Messie est venu et que tout Israël retournera en Palestine? La Providence ne saura-t-elle pas pourvoir à tous les besoins de son peuple aimé?

Le grand jour ne saurait tarder. On marie les enfants en hâte. En des processions furibondes, semblables aux dionysies antiques, hommes et femmes mêlés dans une promiscuité scandaleuse, suivent Sabbataï, vociférant des psaumes. De temps à autre, dans la clameur de cette masse, une phrase passionnée se détache avec netteté: **Yémine Adonai romema! Yémine Adonai ossa haïl!** La droite du Seigneur est triomphante! la droite du Seigneur mène le combat! (Psaume CXVIII–16). Et encore: Vive notre Roi! Vive notre Messie! Et tandis qu'on se livre à des embrassements publics, lui, le Mage, le Sauveur, il va, grave, l'œil fixe, au centre de la cohue qui, tout en avançant, ménage tout autour de lui un large cercle bien dégagé, pour lui laisser l'espace libre. Il tient à la main un éventail d'argent, l'ouvre et le referme d'un mouvement mécanique et l'étend tantôt à droite, tantôt à gauche, pour en toucher ses adeptes et leur assurer, par cet effleurement, félicité et béatitude éternelles. Chacun de ses propos est répété, commenté, discuté, mille fois amplifié.

Smyrne est sens dessus dessous. L'extase est générale. Des vieillards, l'écume aux lèvres, proclament que le Messie est venu. Des enfants au berceau balbutient le nom Sabbataï. De chastes jouvencelles, appartenant aux meilleures familles, sont saisies du **dibbouk** et s'agitent en des convulsions étranges, vaticinant même contre leurs proches rétifs à la croyance nouvelle. Plus de quatre cents personnes, hommes et femmes, prophétisent. Les plus récalcitrants, les plus hostiles finissent par se joindre à la foule en délire et font chorus avec les plus forcenés.

Au milieu de ces débordements, Sabbataï conserve une attitude de réserve et des airs lointains, comme il convient à un Messie. Sara, au contraire, mène la danse au rythme de la gigue et de la tarentelle et donne le ton à l'impudeur et à la débauche! Ses instincts dépravés se donnent libre cours. Les horreurs, les meurtres, les viols auxquels toute fillette, elle avait assisté et la vie de cloître à laquelle elle avait été soumise pendant de longues années avaient détraqué son système nerveux. L'atmosphère de miracles qu'elle avait respirée par la suite, dans les juiveries d'Amsterdam et de Livourne, les orgies auxquelles elle s'était livrée avant son mariage avaient achevé de la pervertir et lui avaient enlevé tout sens des convenances. Du **yiddisch** de sa prime enfance, un seul mot lui restait: **Mechiah!** Messie! et, considérant sa situation présente, elle se voit, elle, Sara, l'épouse du **Mechiah!** Et cela parce qu'elle a été la femme impure, ainsi que le veulent les mystères recelés dans le verbe prophétique. Eblouissante de beauté, splendide, elle excite les sensualités et les concupiscences. Dans ces moments de surexcitation suprême pour tout un peuple, les mœurs se relâchent. On n'observe plus aucune retenue. Des excès se produisent à tous les carrefours et des scènes d'un dévergondage effréné s'étalent au grand jour. En des ripailles, en des danses voluptueuses, on oublie les traditions de décence et de chasteté, honneur de la race. Bientôt Sabbataï lui-même se laisse entraîner, s'affranchit des règles de la morale commune: Il fait venir auprès de lui l'une des femmes qu'il avait jadis répudiées, l'asseoit à sa droite, s'entoure d'une troupe de sept vierges et entonne de sa voix ensorcelante, le psaume XLV: «Des filles de rois sont

entre tes dames d'honneur. Ta femme est à ta droite, parée d'or d'Ophir». Lui, qui avait vécu jusque-là dans la continence, il se mêle désormais aux femmes, les charme par des romances, et surtout par ses mélodieux soupirs à l'adresse de la légendaire Melicelda, «la princesse aux longues tresses», et il se laisse aller, pendant quelques jours, à des transports de volupté.

De toutes parts et surtout de Macédoine affluent les messages, les présents, les promesses de subsides et de concours. Des délégations débarquent des contrées lointaines. On veut contempler la face du Messie, on veut s'agenouiller devant lui. Des cohortes de rabbins viennent des vallées du Liban et de la colline de Sion pour apporter leur tribut d'allégeance. Des pélerins en foule assiègent la demeure du Messie et, de longues journées durant, attendent patiemment leur tour d'audience. De nombreux cabbalistes renommés reconnaissent que Sabbataï est l'ultime incarnation de David et l'émanation directe de l'Etre infini, de l'**En–Sof.**

La nouvelle de ces événements se répand à travers le monde et gagne tout Israël. Elle est portée aux quatre vents par des hérauts et des apôtres stipendiés ou bénévoles, par les messages des particuliers, juifs et étrangers qui en sont les témoins, par les rapports consulaires.

On apprend partout que les Juifs de Turquie ont parmi eux un personnage miraculeux qui se donne pour le Rédempteur. Dans la Communauté séfaradie d'Amsterdam, la nouvelle annoncée dans les synagogues où l'on lit en public les missives de Turquie, provoque une indicible joie. Malgré les objurgations des bons esprits tels que l'éminent Jacob Sasportas, qui essayent de montrer le danger de ce fol emballement, un grand nombre de fidèles se livrent à des manifestations désordonnées. Revêtus de leurs habits neufs, ils s'en vont en procession par les rues, portant les livres de la Loi, avec accompagnement de violons et de tambourins. Certains vendent leurs maisons ou même les démolissent, liquident leurs biens. Il en est de même à Venise qui est en contact plus direct avec les villes turques, et à Livourne, (3) citadelle du messianisme. Un rabbin livournais affirme que tout Juif est obligé de croire en Sabbataï comme en Dieu lui-même. Londres, où les Juifs viennent seulement d'être admis à pratiquer leur religion; Avignon, la cité papale, où la communauté est fort ancienne, se laissent emporter par l'allegresse enivrante de la **Guéoula.** Les juiveries de Pologne, meurtries et déchiquetées, relèvent la tête quand elles prennent connaissance du programme grandiose de Cevi. Elles attendent, dans les jeûnes et les prières, que les chars célestes viennent les chercher pour les transporter en bloc en Palestine. Devançant cette heure solennelle, des rabbins se mettent en route pour arriver en Terre Sainte avant leurs ouailles. La synagogue de Hambourg et cent autres synagogues à travers toute la Diaspora bénissent le Seigneur–Roi, le Juste, le bon Sauveur Sabbataï Cevi, Dieu de Jacob. Les Juifs de Perse eux-mêmes, informés de l'arrivée imminente de l'Oint, cessent tout travail. Bref, à partir de l'automne 1665, tout Israël entre en délire et déraisonne.

III.

L'affluence des hommages raffermit Sabbataï dans sa mission. Cette adulation universelle que les délégués de tous les centres du judaïsme viennent mettre à ses pieds, avec des fortunes, avec la vie de ses adeptes, cette dévotion intempérante qui l'entoure ne lui permettent plus aucun doute. Il est l'Elu de Dieu. Se fondant sur les idées de Louria, qui renouvelle en ce point les gnostiques d'Alexandrie, il nourrit la conviction que, par suite de la négligence de l'Archange Métatron, démiurge du globe terraqué et préposé jusqu'ici à la direction des affaires de l'humanité, les voies divines, par lesquelles le bien arrive au monde, sont détériorées et que, cessant d'être canalisés à part, le péché et l'innocence se confondent et se mêlent. Il faut réparer ces voies pour séparer à nouveau le péché d'avec l'innocence. A cet effet, il intervient, écarte l'Archange infidèle et il assume lui-même ses fonctions. C'est lui, Sabbataï, qui est désormais le Roi d'Israël et le Maître du Monde. L'être primordial, l'Ancien des Jours, l'**Adam Kadmon**, qui est la Divinité Omnipotente, s'est retiré du gouvernement de la terre et lui a cédé sa place. A lui, Sabbataï, incombe maintenant la tâche de rétablir sur cette terre dégénérée le règne du bien et du juste, l'empire de l'innocence contre le crime, contre le mal et le péché qui l'ont emporté jusqu'ici.

Primo, entreprenant et audacieux, signe des masses de circulaires au nom de son maître et annonce au monde la grande nouvelle. Force est à Sabbataï de prendre son rôle au sérieux. Mais il est trop mou. Il ne sait toujours pas ce qu'il doit faire. Il se sent tout à fait incapable de diriger, et surtout de mettre à profit le formidable mouvement d'enthousiasme qu'il a déclenché. Il se croit, certes, l'agent de la Providence, mais il attend l'intervention d'En Haut pour savoir à quoi il doit s'employer. En toute bonne foi, il compte sur un miracle qui réalisera ses rêves messianiques. S'il n'avait pas eu des auxiliaires agissants comme Nathan et Primo il serait resté dans une expectative sans fin et, après d'inoffensives incartades, il se serait replongé dans la médiation et la prière. Autour de lui, les zèles se seraient usés, les dévouements se seraient attiédis et tout, par degrés, serait rentré dans l'ordre. Mais il n'est pas seul. Ses acolytes le dominent et le tiennent ferme. Ils parlent pour lui, tranchent, décident, sentencient à sa place et en son nom. Qu'il le veuille ou non, il est porté en avant. Il ne réagit pas. Se rend-il seulement compte de ce qu'on lui fait dire et de ce qu'on l'amène à faire? A-t-il le loisir de s'interroger? Le courant l'emporte et il se laisse faire.

Tout plie d'ailleurs devant le fantôme de son autorité. Quiconque fait mine de résister est abreuvé d'injures; tout contradicteur est menacé de mort, lapidé, lynché par une plèbe irritée. Il vitupère les adversaires, destitue qui lui plaît, même les chefs, proscrit, élève et abaisse, à sa fantaisie. Dans Smyrne qu'il tient sous le joug, il fait la loi. Un rabbin, Salomon Algazi, qui regimbe ouvertement, pris de terreur, est contraint de fuir avec une troupe de récalcitrants et va se réfugier dans un village. Cevi est tout puissant grâce à la canaille qui le soutient de ses vociférations. Les dirigeants qui ne l'ont pas suivi perdent tout ascendant. La Communauté est en

révolte ouverte contre eux et les flétrit, eux et la horde des réfractaires, de l'épithète de **Koferim**, de mécréants. Les séides du Messie décrètent qu'on ne doit point faire de quartier aux incrédules. «Tuez-les, même un samedi», ordonnent-ils aux énergumènes.» Et ils ajoutent: «Même s'ils sont investis du titre de rabbins, ils ne doivent pas trouver grâce devant vous.»

Notre Messie, constatant son omnipotence, perd toute notion des réalités. Il se croit être Roi des Rois et il s'imagine que tout l'univers lui obéit. Aussi le gouvernement du monde le préoccupe. Il établit la liste des vingt-huit royaumes qui, à ce qu'il croit, couvrent la surface de la terre, et il procède à une distribution de domaines parmi ses féaux. Chacun en a sa belle part: ses deux frères, Elie et Joseph, sa mère, ses séides, Abraham Yakhini, Samuel Primo, Nathan, son bienfaiteur Raphaël Joseph Tchélébi et bien d'autres. Un pauvre hère, Abraham Rubio, est particulièrement bien loti. Abraham Cardoso, médecin marrane, a le libre choix entre la couronne du Portugal et la tiare du Grand Prêtre dans le Temple restauré. Il octroie libéralement attestations écrites et brevets pour témoigner de ces investitures. Smyrne est, pour l'heure, la capitale du globe, en attendant que le sceptre de la souveraineté universelle se transfère, comme il convient, à Jérusalem, siège de sa suprême apothéose.

Toute cette ville, qui l'avait renié une quinzaine d'années auparavant, qui l'avait honni et acculé à la fuite, est aujourd'hui sous sa férule. Ses thuriféraires veulent le voir agir. On lui fait accroire que l'heure est venue de procéder aux grandes réformes. D'après le Zohar, à l'avènement du Messie, les pratiques et les rites deviennent superflus. L'ancien ordre doit disparaître. En véritable animateur qu'il est, Samuel Primo se met en devoir de prendre des mesures radicales. Depuis quelque temps il ambitionne de modifier le judaïsme traditionnel. Dans son ardeur juvénile, il entreprend de détruire les prescriptions talmudiques enserrées dans la trame étroite et gênante du **Chulhan Aroukh.** Il abolit bon nombre de coutumes religieuses et substitue des réjouissances au jeûne du 10 Tevet qui tombe, cette année-là, le 18 décembre. «Moi, le fils unique de Dieu, Sabbataï Cevi, qui suis votre Rédempteur, je vous dis: Remplacez vos mortifications et vos deuils par des démonstrations de joie, ô vous qui avez été jugés dignes de voir le grand jour!» fait-il dire à son maître dans un message.

Les rabbins, d'abord médusés, reprennent cependant courage. Cette fougue réformatrice est, à leurs yeux, le comble de l'impiété, la plus grave menace pour la religion. Leur devoir est de barrer la route à tant de hardiesse. La résistance se dessine. Elle s'accroît vite, s'organise. Les oppositions, timorées jusqu'alors, se consolident. Ce ne sont plus les seuls sectateurs du Messie qui ont voix au chapitre. Ils cessent d'être seuls à crier et à imposer silence autour d'eux. Toutes les couches bourgeoises, profondément conservatrices, s'insurgent contre la prétention sacrilège de porter la hache au chêne millénaire de la tradition et elles bravent la plèbe ignorante et fanatisée. La population se divise nettement en deux camps.

L'œuvre de Primo fait d'ailleurs éclater au grand jour la suprême contradiction entre la Michna et le Zohar et aide puissamment à dessiller tous

les yeux. Talmudistes et cabbalistes avaient vécu dans un accord tacite. Leurs doctrines respectives, leurs méthodes ne s'affrontaient guère et se développaient, en quelque sorte, sur deux plans différents, sans intersection entre eux. Il existait entre ces doctrines de bons rapports de voisinage. Leur hostilité fondamentale restait latente. On la tenait cachée pour les profanes. Le fidèle moyen ne s'en apercevait guère. Seuls les plus lucides, les plus pénétrés des leçons des Sages pouvaient mesurer la profondeur de l'abîme qui séparait le domaine de la tradition rationaliste et aristotélique de la région indécise du mysticisme où s'agitent les brumes pythagoriciennes et néo-platoniciennes.

Avec les réformes rituéliques c'est la rupture. L'entente cesse et le bon accord est définitivement dénoncé. La Cabbale se rebelle ouvertement contre le Talmud. Les rabbins les plus clairvoyants redoutent de voir jeter à bas tout l'édifice traditionnel et, en dépit des apaisements de certains de leurs collègues, épris de la discipline zoharique, qui affirment que le désordre actuel est dû à la mauvaise interprétation des sains enseignements prônée par Cevi et ses sectateurs, et non à une incompatibilité foncière entre le Zohar et le Talmud, ils s'élèvent contre l'influence de la Cabbale et invitent les fidèles à s'en méfier. Un groupe compact d'adeptes de Sabbataï se rend à l'appel des traditionalistes, se tourne avec indignation contre Primo et en contrecarre franchement l'action. La confusion en est augmentée. Elle s'accroît tous les jours.

Le cadi de Smyrne et les fonctionnaires civils et militaires, gagnés à prix d'or, avaient jusque-là laissé faire. Ils avaient suivi en spectateurs amusés, mais plutôt bienveillants, la folle équipée de ce peuple exultant autour de son Messie de mascarade. Ils étaient bien aises de pouvoir soutirer de l'argent à cette masse de naïfs qu'ils trouvaient tout à la fois ridicules et pitoyables. Mais le tumulte que suscitent les fureurs déchaînées des partis les effraie. Le cadi est las de tant d'extravagances. Il ne veut plus en porter la responsabilité. Ahmed Kuprulu, le terrible grand vizir, a d'ailleurs été alerté. Des rapports sont partis pour la capitale, narrant les excentricités dont Smyrne est le théâtre. Impossible de dissimuler davantage ces troubles en haut lieu. D'ailleurs, les commerçants étrangers se plaignent: Sous prétexte qu'avec l'avènement du Messie toutes les transactions commerciales doivent s'arrêter et les dettes s'abolir, les débiteurs juifs, si ponctuels d'ordinaire, ne s'acquittent plus de leurs obligations. Ces commerçants accusent Sabbataï d'être le fauteur, l'instigateur direct de ces défaillances.

Le cadi est donc résolu à en finir avec toute cette agitation. Quelques jours après la visite burlesque du mercredi 16 décembre, * il mande le Messie. Il n'a qu'une bien piètre estime pour ce **nabi** local, ce fantoche qu'il avait confondu peu de jours auparavant. C'est un sceptique, un incrédule. Toute cette fièvre ambiante le laisse parfaitement froid. Il se divertit de la sottise populaire, il y trouve matière à rire. Sabbataï se rend à la convocation, mais il n'est pas seul. La racaille lui fait un très imposant cortège. Tandis que le

*Voir supra, paage 123

magistrat le soumet à un interrogatoire serré et l'embarrasse par cent questions ironiques, un brouhaha s'élève. Toutes les rues qui avoisinent le conak se remplissent de monde. Soudain une clameur immense retentit: Messie! Messie! Saisie par une hallucination collective, la foule croit voir surgir une colonne de feu qui monte vers le ciel et illumine le conak de sa lumière fulgurante. Femmes et enfants tombent en convulsions, délirent et s'exclament que Sabbataï est le Sauveur. Des voix grondent dans cette mêlée épileptique. Elles vaticinent avec frénésie. Et c'est un foisonnement de prophètes.

Redoutant une émeute, le haut fonctionnaire préfère renvoyer le prévenu. Il l'avisera au plus tôt de sa décision.

Sabbataï est reconduit en triomphe.

La nouvelle de ce miracle vole à travers les rues, pénètre dans tous les foyers. La voilà la preuve irréfutable! Tout Smyrne s'apprête à l'exode en Terre Sainte. L'heure décisive est maintenant sonnée. On part. C'est sérieux. Les mécréants les plus endurcis n'ont plus le moyen de douter.

Cependant, vers la fin du mois de décembre, le cadi a terminé son enquête. Pour couper court à ces folies qui bouleversent la ville depuis bientôt quatre mois, il comprend qu'il est urgent d'éloigner l'encombrant prophète. Le 27 décembre, il le fait venir au conak et lui intime l'ordre de se rendre à Constantinople pour se justifier devant l'autorité centrale. Il lui impartit trois jours pour s'embarquer. De peur d'être desservi auprès de la Porte, il prend les devants et va lui-même faire à Kuprulu la relation exacte des événements dont sa circonscription venait d'être le théâtre.

L'effervescence messianique continue encore dans la ville. Elle est surtout entretenue par le partisan Abraham Miguel Cardoso, (1636–1707) le futur Grand Prêtre. Ce jeune médecin marrane gradué de l'Université de Madrid, après avoir mené une vie aventureuse de Don Juan, resida à Venise, à Livourne, à Tripoli où il avait été médecin à la Cour du Bey, en Egypte, était venu à Smyrne, après le départ de Sabbataï, pour satisfaire sa soif de mysticisme. Gagné aux idées illuministes qui étaient alors en faveur dans les hautes classes espagnoles, initié à la Cabbale et aux mystères sabbatéens, pendant son séjour à Livourne, par Moïse Peniero, le très influent adepte de Cevi, il prêche avec une faconde exubérante les doctrines les plus étranges, enseigne que l'idolâtrie et la débauche sont les sentiers qui acheminent vers la rédemption. Il exerce une grande influence sur les Juifs de Smyrne et de plusieurs communautés de Turquie qu'il visite successivement, liant partie avec Nathan de Gaza, Primo et Yakhini et avec tous les pertubateurs qu'il rencontre sur sa route. Sans s'inféoder entièrement au groupe sabbatéen, cet apôtre fantasque, qui répand en libéralités fastueuses les ressources abondantes que lui procure son art de médecin errant, poursuivra sa mission bénévole de prophète et d'agitateur jusqu'au jour où il succombera, en Egypte, sous le poignard d'un de ses neveux. (1707) Ses théories, renforcées par la lecture du «Guide Spirituel» du mystique aragonais Miguel Molinos, dont il avait eu connaissance en Italie, ont beaucoup contribué à la formation de la doctrine délétère, en-

tachée fortement de corruption sexuelle, qui prévaudra bientôt parmi les disciples résolus de Cevi.

NOTES

1.– Voir Salomon Rosanes, **Koroth ha-Yehoudim be Turquia**, IV, 410, 411.

b.– A propos d'Aaron Lapapa, ainsi que de Joseph Escapa, Azaria Josué et Isaac d'Alba, cf **Matcevoth Rabbané Izmir**, dans **Inyané Shabetay Zevi**, de A. Freimann (Berlin 1912), d'après un ms de l'A.I.U., II 117.A.

3.– Cf. Cecil Roth, **The History of the Jews of Italy** pp. 405 et suiv. (Philadelphie 1950).

CHAPITRE VIII

LA TOURMENTE SABBATEENNE
LA FIN DE LA TEMPÊTE

SOMMAIRE: I. Vers la capitale.– Sabbataï incarcéré.– Transfert à Gallipoli.– Une prison qui devient palais.– Réformes religieuses.– II. Néhémia Cohen.– Sabbataï devant le Sultan.– L'apostasie.– Nathan à l'œuvre.– III. La **Guéoula** à Salonique.– Echos du **Migdal Oz**.– Sabbataï visite la ville.– Luttes et déchirements.– IV. Apostasies.– Manœuvres de Sabbataï.– Son exil.– Fin de Nathan,– de Primo.– Influence sur le judaïsme.– V. Psychologie de Sabbataï.

I.

Sabbataï n'accueille pas trop mal l'invitation qui lui est faite de quitter Smyrne. Cette ville lui est toute acquise. Il n'a plus qu'y faire. Il lui faut maintenant une scène plus vaste d'où sera divulguée au monde, avec tout l'éclat souhaitable, la vérité auguste dont il est le dépositaire. Il lui faut aussi être à proximité du Grand Turc et de sa Cour, car il aura à traiter avec les grands de la terre. Il s'imagine même maintenant qu'il doit détrôner le souverain ottoman pour prendre sa place. Mieux encore: le Sultan, de lui-même, lui livrera la couronne. Mais avant que ces faits surprenants surviennent, le miracle attendu doit se produire. Et il se produira. Sabbataï en a la conviction ferme et inébranlable. Dieu fera tout. Dans sa sagesse, il réglera, comme il convient, la marche des événements et il lui permettra, à lui, son Elu, de remporter la victoire sur les plus forts, par la vertu des chants et des psaumes.

Notre héros n'est ni un roublard ni un charlatan. Il est encore moins un homme d'action. Il est absolument incapable de mettre en œuvre les forces qu'il a déchaînées, d'utiliser, avec quelque méthode et quelque art de l'organisation, l'immense enthousiasme des masses. C'est un simple d'esprit, un halluciné. Il espère à tout moment que le doigt puissant des Archanges viendra transformer la face du monde et l'installera sur le trône divin qui lui a été donné en partage, d'après les prophéties. Ses auxiliaires non plus ne sont pas des constructeurs. Nathan reste enfoui dans Gaza, sa bourgade natale, et se contente d'inonder la Diaspora de ses encycliques. C'est un pauvre rêveur qui ignore tout de la réalité. Primo n'a qu'un talent scénique. Il peut fort bien apprêter une manifestation, une cérémonie. Mais il est sans souffle ni envolée, inapte à concevoir un plan de longue portée. La création est hors de ses ressources. Il est bon pour le bluff et le camouflage et c'est tout. Chacun de ces pitoyables bonshommes va à l'aventure, ballotté par le cours inexorable des choses.

Sabbataï et Primo considèrent donc que leur voyage vers la capitale turque est voulu par Dieu. Ils se disposent au départ, pleins de confiance.

Escorté par ses plus fidèles disciples, notre prophète s'arrache donc aux douceurs de sa ville natale. Mais avant de partir, il confirme la distribution de couronnes qu'il avait faite parmi ses féaux, désormais ducs, princes et rois. Son frère Elie s'enorgueillit de son titre de Roi des Rois tandis que son autre frère, Joseph, plus modeste, n'est que Roi d'Israël. Sa mère Esther règne sur l'Allemagne, la Pologne, les Etats baltes et l'Ukraine, empire immense dont la succession doit rester dans la famille et se perpétuer dans la ligne féminine. Son ex-beau-père Schlomiel Torido aura la Grande Tartarie en partage tandis qu'Abraham Yakhini se substituera simplement au Sultan des Turcs. Tous les cantons de la terre sont pourvus et lui, le Messie, dominera sur tous les princes.

Sabbataï s'embarque sur un navire le mercredi, 30 décembre 1665. Une tempête l'oblige à séjourner plusieurs semaines dans les îles de l'Egée. Il aborde enfin aux Dardanelles et descend à terre. D'ordre supérieur, un **Tchaouch** vient l'arrêter, lui passe les fers aux poignets et le couvre de chaînes. Il doit se rendre à pied à la capitale. C'esl vendredi soir. Pour de sabbat, on fait halte à Kioutchouk Thekmedjé. Ses adeptes accourent et comblent le **tchaouch** de présents pour qu'il le traite avec bonté. Le dimanche, 7 février, on le fait monter sur un voilier pour lui épargner les fatigues de la route. A Constantinople, à l'annonce de son arrivée, des milliers de personnes se pressent sur le rivage et cent caïques sortent à sa rencontre. Quelle déception pour ses partisans de le voir dans les fers! A grand'peine ses gardes parviennent à l'arracher à la curiosité de la foule. Le Sultan réside alors à Andrinople. Le préfet de la capitale, devant qui il est amené, lui souhaite la bienvenue en lui appliquant sur la joue une giffle retentissante, mais notre homme, instruit par l'exemple de Jésus, tend l'autre joue. Il perd cependant déjà de sa belle confiance. A la demande qui lui est faite d'exposer ses projets et d'expliquer pourquoi il est suivi par tant de monde, il répond qu'il est un **chaliah**, un collecteur d'aumônes pour les pauvres de Jérusalem, et qu'il ignore le motif de l'engouement qu'il suscite.

Le ministre turc Ahmed Kuprulu ne badine pas quand il s'agit du bon ordre dans l'Empire. Conscients du danger que court le judaïsme de tout l'Orient, les dirigeants des communautés constantinopolitaines ont pris soin de prévenir sa colère et ils l'ont informé eux-mêmes de l'approche de l'agitateur. Son premier mouvement est de se débarrasser de l'importun et il penche pour le faire empaler vif. Mais il se ravise et le fait comparaître devant lui. Le physique du santon juif, sa belle apparence et sa réputation de savant versé dans l'exercice de la magie lui en imposent. Il commue la peine en détention. Peut-être obéit-il aussi à des considérations politiques. Convient-il de soulever le mécontentement d'une partie de la population par un excès de sévérité? Toute son attention est retenue par la guerre contre Venise, car le siège de Candie dure toujours, et il convient de ne pas augmenter les difficultés du gouvernement par l'effet de mesures impopulaires. L'entourage direct du ministre se laisse aussi convaincre par d'autres arguments. Au dire de Ballarino, diplomate vénitien qui réside alors à Constan-

tinople, de riches cadeaux habilement répandus font fléchir à propos la sévérité du grand vizir. (1).

Sabbataï est d'abord envoyé dans la prison pour dettes, peuplée, à ce moment-là, de Juifs qui, ici comme à Smyrne, refusent d'acquitter leurs échéances, sous prétexte qu'avec la venue du Messie toutes les obligations pécuniaires sont abolies. Pour se faire rembourser, les créanciers étrangers le prient d'intervenir auprès des débiteurs qui sont enfermés avec lui. Les abords de la prison sont envahis constamment par des curieux et des fidèles et présentent, à certaines heures, un aspect d'émeute. De temps à autre, des rixes éclatent. Des bandes de voyous musulmans poursuivent les Juifs de leurs sarcasmes. **Gueldimi?** est-il venu? demandent-ils en raillant. L'épidémie de prophéties, qui avait sévi à Smyrne, reprend ici de plus belle. Un derviche même se joint aux adeptes les plus fervents et parcourt les rues, annonçant que le Messie est arrivé. Des Turcs le suivent, parlent avec sympathie du rabbin thaumaturge, criant qu'il est injustement persécuté. En province, dans les communautés lointaines, la nouvelle de l'incarcération parvient étrangement déformée. On affirme que le Sultan a reconnu l'envoyé de Dieu, qu'il l'a accueilli en grande pompe et qu'il lui a offert l'hospitalité dans son palais. Tous les enfants qui naissent reçoivent le nom de Sabbataï. Musulmans et Chrétiens, dans la capitale comme dans les grandes villes de l'Empire, se renseignent avec intérêt sur les faits et gestes du Messie, et beaucoup parmi eux ne sont pas éloignés de croire que d'importants événements se préparent pour le monde et surtout pour le peuple d'Israël.

Le 16 mars, excédé de ces rumeurs, et pour y infliger un démenti, Ahmed Kuprulu fait transférer le prisonnier dans un cachot fort incommode. Un mois plus tard, sur de nombreuses interventions, il consent à l'en retirer pour l'envoyer loin de la capitale, dans la forteresse ou château de Gallipoli où la Turquie enfermait ses condamnés politiques. Il donne ainsi satisfaction aux amis du rabbin smyrniote, en même temps qu'il supprime tout prétexte de trouble dans les rues de Constantinople au moment où la guerre contre Venise lui donne le plus grand souci. Sabbataï arrive à Gallipoli le 18 avril 1666, deux jours avant la Pâque juive. L'ordre du grand vizir est qu'il y soit bien traité.

D'abord les disciples sont consternés. Ils ne s'attendaient pas à cette incarcération. Ils espéraient qu'un miracle abattrait les murs du cachot où il avait été enfermé dans la capitale et porterait leur maître sur le trône. Mais ils ne se laissent pas décourager. Ils en viennent vite à penser que cette épreuve est une nouvelle confirmation de la mission divine de Sabbataï. Dans leur imagination, sous le prisme déformant de la psychose collective, la forteresse de Gallipoli devient vite une authentique résidence princière, et ils la décorent du nom mirifique de **Migdal Oz**, le «Chaleau de la Puissance». A la vérité les Turcs témoignent tant d'égards au prisonnier que le châtiment a plutôt l'allure d'une distinction honorifique. Le chef des gardiens lui attribue les pièces les plus spacieuses du Château pour qu'il y loge à l'aise avec vingt personnes de sa suite composant une sorte de Cour

et de garde d'honneur. Grassement rétribué, à tant par tête, comme dans une opulente auberge, il permet à ses hôtes de se conduire comme des pachas en villégiature. L'enceinte du Château prend l'aspect d'un palais enchanté. Les fidèles y transportent des meubles somptueux et Sabbataï siège dans un décor impérial rougeoyant de pourpre. Des musiciens emplissent ce lieu d'accords harmonieux et accompagnent en sourdine les mélodies et les hymnes qu'il chante volontiers à diverses heures du jour. Il donne audience, assis sur un trône écarlate, tenant de sa droite un sceptre couronné d'un oripeau rutilant, et de sa gauche un éventail d'argent qu'il agite en cadence. (2).

La foule des adorateurs accourt de toutes parts dans la bourgade de Gallipoli dont les habitants font des affaires magnifiques et s'enrichissent en vendant des victuailles et en louant des refuges à prix d'or. On voit même des Turcs dans l'affluence, et un jour, un derviche prophétise dans son délire que les heures de la puissance du Sultan sont comptées et que l'avènement de Sabbataï à la tête de l'Empire de la Turquie et du monde est proche. (3) Les courriers arrivent de partout, porteurs d'adresses, de suppliques, de présents. C'est un va-et-vient ininterrompu de pélerins dont le nombre, à certains jours, est estimé à 7.000 et même à 10.000 âmes. On est avide de le voir, de l'entendre, **de sentir ley de su boca.** Lui tenir compagnie est un honneur suprême auquel sont admis quelques-uns de ses fidèles de Salonique. Les délégations attendent longtemps leur tour d'être reçues. Tout visiteur acquitte un coquet droit d'entrée, ce qui rapporte des sommes fantastiques aux geôliers. On paye des prix exorbitants pour avoir le bonheur de contempler, de la mer, la face du saint homme. Les barques assiègent jour et nuit les abords maritimes du Château.

Dans l'entretemps, Sara, elle, fait des conquêtes. Elle attire et retient des milliers de fidèles. Elle vient même, pendant quelque temps, tenir compagnie à son époux et elle est accueillie, dans la munificente résidence du **Migdal Oz**, avec des honneurs souverains. (4) Cependant, foulant aux pieds toute pudeur, Sabbataï se livre sans vergogne à des actes d'homosexualité qui, désormais, finissent par lui devenir habituels et qu'il prône comme conformes à sa doctrine et à ses enseignements. (5) Abraham Yakhini et Primo font les honneurs de la Cour, le premier avec son expérience de vieux routier, expert au maniement de la parole dont il use sans scrupule ni vergogne pour se procurer quelques ressources; le second, avec sa faconde et sa fougue juvéniles, servies par une érudition acquise de fraîche date. Ils organisent habilement les cérémonies pour faire bonne impression sur les émissaires venus de tous les points de la Diaspora. Captant les lettres par lesquelles les communautés les plus importantes, comme celle de Venise, sollicitent des informations, des fanatiques y font réponse de façon sibylline, pour surprendre la bonne foi des gens crédules et ils n'hésitent pas à fausser des signatures, en vue de donner autorité à leurs messages. Les rabbins de la capitale sont eux-mêmes dans le désarroi. Ils n'osent pas se déclarer formellement contre le Messie. Ils doutent, ils hésitent et sont près de croire. Vers le mois de mai 1666, ils ordonnent une nouvelle enquête en Pa-

lestine, auprès de Nathan, mais il n'en résulte aucune lumière. Ils plongent dans la confusion et l'angoisse les tient à la gorge. Ils évitent de se prononcer.

Impassible et serein, Sabbataï laisse faire autour de lui! Il prie et médite. Il se cherche encore. Il attend le miracle. Il s'inflige des mortifications, jeûne souvent trois jours de suite et implore la révélation d'En Haut. Dieu finira par manifester sa volonté et lui indiquera la voie à suivre. Moyennant d'énormes redevances, ses sectateurs ont obtenu l'autorisation de se purifier dans le coin de mer où il s'immerge tous les jours, et, après chacune de ses ablutions, la cohue des baigneurs avides de plonger dans les eaux sanctifiées par lui, est telle que de nombreux soldats suffisent avec peine à maintenir l'ordre. Des spectateurs, toutes les nuits, stationnent devant ses fenêtres et ils y voient des lueurs radieuses, signe évident de la gloire et de la majesté divines qui habitent en ce lieu. La confiance emplit tous les cœurs. On vient un jour dire à Sabbataï que, moyennant cent mille ducats que ses adeptes sont prêts à payer, le grand vizir consent à le relâcher. Il s'indigne d'une telle proposition. Qu'a-t-il besoin de la bienveillance intéressée d'un grand de la terre? Bientôt, à la stupéfaction du monde entier, les forces surnaturelles viendront ouvrir toutes grandes les portes de sa prison. (6)

Au milieu du groupe de ses disciples, parmi lesquels se sont glissés quelques flatteurs et quelques profiteurs, il voit couler les jours sans jamais perdre la foi dans sa mission. A des délégués des juiveries ravagées par les troupes de Chmielnitzki, à qui il prodigue ses consolations, il déclare que l'heure est proche où Dieu délivrera son peuple et le vengera de ses souffrances. Il garde une attitude imperturbable et hautaine, toute de dignité.

Ses amis n'imitent pas sa réserve. Autant il est concentré et austère, autant Sara et les gens qui lui tiennent compagnie multiplient réjouissances et ripailles. Le village est dans une fête perpétuelle et, à **Migdal Oz**, avec la complicité des gardiens, c'est une succession ininterrompue de festins et de réceptions fastueuses qui se déroulent pendant de longs mois.

Sous l'inspiration de Primo, Sabbataï réforme les rites, abolit les observances et modifie profondément le texte et l'ordonnance des offices synagogaux. Dès qu'il s'installe au Château, le 19 avril, qui est la veille de la Pâque, il égorge l'agneau traditionnel, comme à l'époque où existait le Temple de Jérusalem, et il donne l'exemple du mépris des prescriptions alimentaires en mangeant les parties prohibées de la bête sacrifiée. Il se met en devoir de bouleverser les solennités religieuses et porte même une main hardie à la sainteté millénaire du sabbat. Le lundi 26 juillet, mettant en application un mandement émis à Smyrne, il ordonne de cesser tout travail, car, désormais, il entend que le repos hebdomadaire soit transféré pour toujours au lundi, afin que sa soctrine se distingue nettement des trois autres religions monothéistes existantes. Il fête ce jour-là le nouveau sabbat de la nouvelle ère, avec les quatre mille sectateurs présents dans les abords de **Migdal Oz**. Les messages qui partent du Château pour toutes les communautés suppriment les grands jeûnes de l'an-

née. Le 17 Tammouz, jour où il s'est proclamé Messie; le 9 Ab, jour de sa naissance, le Yom Kipour, doivent être consacrés aux banquets et aux libations. Il projette sérieusement de grouper, en une festivité unique les trois grandes fêtes saisonnières: Pâque, Chevouoth et Soucoth.

Le 9 Ab, qui tombe cette année-là le 10 Août, pour célébrer le quarantième anniversaire de sa naissance, il réunit autour de lui, au milieu d'un décor royal, un grand nombre de ses adeptes et, solennellement, il redistribue provinces et empires, d'après des conceptions géographiques nées de sa fantaisie. Les titulaires doivent entrer en fonction en 1671, après cinq ans de guerre. Pour ajouter aux plaisirs de cet anniversaire mémorable, il se livre à des jongleries de saltimbanque et à des danses mystiques, tandis que l'assistance délire dans des transports d'allégresse. L'adoration dont on l'entoure l'encourage et fait avancer sa folie. Il n'est plus le Messie, mais Dieu lui-même, et il signe hardiment: Moi, Adonaï votre Dieu, Sabbataï Cevi.

Aux applaudissements de l'assemblée, il proclame qu'une religion nouvelle est définitivement née. C'est ce judaïsme simplifié, attiédi, allégé de diverses prescriptions fondamentales et accru de mille fantaisies cabbalistiques, né dans la burlesque Cour de Gallipoli, qu'observeront jusqu'à nos jours, dans un impénétrable mystère, les sectes de Turquie et de Pologne, ralliées pour la forme à l'Islam ou à l'Eglise catholique. Surenchérissant, Primo se flatte même d'insérer dans les dogmes juifs la notion de la trinité. D'autre part il prédit que le Sultan octroiera, pour commencer, le gouvernement de la Palestine au Rédempteur. Il expédie des circulaires aux quatre vents de la terre pour enjoindre aux Juifs de faire pénitence et pour faire savoir au monde que les épreuves que vient d'endurer son maître sont destinées à purifier Israël de ses péchés.

II.

Sur ces entrefaites, Sabbataï apprend qu'une sorte de voyant, Néhémia Cohen, parcourt la Pologne, annonçant l'arrivée du Messie. Vers la fin de l'été, il le mande à **Migdal Oz**, confère longuement avec lui, mais ne parvient pas à le convaincre. Le prophète polonais est un vulgaire ambitieux. Il veut se tailler une part dans le mouvement; il veut, à tout le moins, s'arroger le titre de Précurseur. Le Messie smyrniote manque de souplesse. Il ne sait pas se le gagner. Au contraire, il le mécontente même gravement. Les deux augures se chamaillent. Sabbataï ne souffre pas de concurrence. Il n'entend pas abdiquer même une parcelle de son autorité. N'est-il pas l'Elu, le substitut même du Dieu omnipotent? Cet intrus ose exiger presque un partage avec lui. Il veut lui ravir une partie de son autorité messianique. Entre eux deux s'engage un conflit, une lutte féroce. Trois jours durant, ils se bravent, se défient, s'assaillent à coups de noms d'anges et de formules cabbalistiques. La controverse s'échauffe entre ces deux pauvres fous, courant chacun après sa chimère. Néhémia sent vite que la partie est perdue pour lui. Il veut démasquer Sabbataï. Dans

des éclats de colère, il lui crie l'accusation de ruiner le judaïsme, d'en être le bourreau à force de mensonges et d'impostures. Mais le Messie smyrniote est sûr de soi. Il écarte le Polonais avec dédain et l'expulse de sa présence.

Néhémia ne cache pas sa déception. Il est désabusé. Non, décidément, Sabbataï ne présente pas les signes auxquels on reconnaît l'Oint du Seigneur. Il ne se gêne pas de le proclamer. Il ne mâche pas ses mots: Ce Sabbataï est un imposteur. Il constitue un danger pour la tranquillité des Juifs. Ce qu'entendant, les adeptes réunis à Migdal Oz deviennent furieux. Ils songent à faire disparaître ce blasphémateur dont l'audace devient inquiétante. Craignant pour sa vie, Néhémia préfère s'échapper de Gallipoli. Sans désemparer, il court à Andrinople, se convertit au mahométisme, dénonce Sabbataï au Kaïmakam Mustafa Pacha comme un imposteur et l'accuse de vouloir détacher la Palestine des Etats de l'Empire et d'aspirer à poser sur sa tête la couronne du Sultan. Puis, après avoir goûté aux voluptés d'un harem où il avait hâtivement groupé cinq ou six houris, il s'empresse de regagner la Pologne, revient au judaïsme et s'éclipse. Il s'éteindra sans gloire à Amsterdam en 1690.

La Porte est maintenant avertie des événements de Gallipoli. Le mufti de la Cour, Venhy effendi, se saisit de l'affaire sur l'ordre de son souverain Mahomet IV (1648–1687). Le 11 septembre 1666, un **tchaouch**, dépêché à Gallipoli, donne la chasse aux pèlerins et appréhende l'hôte du Château, au grand désappointement des geôliers mis en grand appétit par cinq mois de magnifiques profits. Le 13 septembre, menottes aux poignets, Sabbataï est conduit à Andrinople. Un voyageur français, l'Abbé Robert de Dreux, qui se trouve alors dans la ville, voit quantité de Juifs partir à la rencontre du prisonnier, avec des pioches, des hoyaux et des pelles, pour aplanir la route où il doit passer. Ces gens sont convaincus que leur Messie vient en triomphateur devant le Sultan. (7)

Mahomet IV redoute réellement une rébellion. Il convoque un Divan le 16 septembre. Le perturbateur est amené devant ce haut aréopage. On l'interroge. La présence d'un vrai monarque siégeant dans la plénitude de la majesté le trouble et l'ahurit. Il ne trouve plus ses mots. Il connaît d'ailleurs très mal le turc, s'embrouille, balbutie confusément, s'accuse, s'excuse, prétend que les Israélites ont voulu lui donner le titre de roi. Il est gauche, timide. Il tremble pour sa vie. Le Sultan lui fait observer ironiquement que, comme prophète, il aurait dû savoir parler fort bien toutes les langues, et il s'étonne que l'accusé s'exprime si imparfaitement. Il lui demande, à brûle-pourpoint, s'il peut faire des miracles. Comme l'infortuné bredouille, hésite, il le fait dépouiller de ses vêtements pour l'exposer aux flèches de ses pages, en ajoutant: «Si tu es un prophète, tu dois savoir te tirer de ce pas.»

C'est alors, peut-être, que Cevi a un moment d'entière lucidité. Le ciel n'est pas avec lui. Le prodige qu'il a toujours imploré ne s'est pas produit et ne se produira pas. Les archers sont prêts à tirer. Bientôt il sera transpercé de leurs flèches et Dieu ne se manifeste pas. Le signe qu'il attend, le

miracle décisif ne viendra jamais! Il n'est pas l'Elu. De plus, ses formules magiques, sa science des mystères ne lui sont d'aucun secours. Il va succomber. Le désespoir le saisit et l'étreint.

Un Juif converti, Moïse Raphaël Abravanel, de son nom turc Hayat Zadé, médecin à la Cour, qui l'assiste comme interprète, suit le drame, l'angoisse au cœur. Vaguement il s'attend à quelque événement surnaturel, à quelque phénomène miraculeux provoqué par le rabbi. Avec une sympathie profonde, avec une ferveur sincère, il encourage le supplicié, lui parlant en castillan, et il l'exhorte à manifester sa puissance. C'est le moment ou jamais. Rien ne vient, pourtant. Mais Sabbataï aussi voit clair, il est désappointé. Il n'est rien qu'un mortel, un pitoyable dévoyé, un bien pauvre homme. Pour ajouter à la déception, l'infortuné Messie de comédie, voulant se disculper, cherche à accuser bassement ses coreligionnaires, à les compromettre, en montrant une liasse de lettres d'adulation qu'il avait reçues d'eux. Pris de compassion, Hayat Zadé l'engage à se faire Musulman pour avoir la vie sauve. Le malheureux acquiesce. Il se prosterne au pied du trône avec humilité, jette son bonnet et demande le **caouk.**

Le Sultan est fort satisfait de ce dénouement. Certes, avec ses imperfections, ses défaillances et sa veulerie, cet homme vient de lui donner un bien risible spectacle. Il ne peut cependant pas s'empêcher de le considérer comme un santon et il lui en coûterait de sévir contre lui.

Une effusion de sang érigerait, d'ailleurs, la victime en martyr, aiderait à propager l'hérésie et attiserait peut-être l'émeute. Il charge, séance tenante, Vanhy effendi de préparer l'abjuration. Huit jours plus tard, le 24 septembre 1666, Sabbataï, qui reçoit le nom de Mehmet effendi, s'affuble du manteau vert et du turban. Il lui est octroyé, en cadeau, une importante somme d'argent. La Cour lui décerne le titre de **Capoudji bachi outourak**, Concierge Permanent, qui lui donne droit à une pension de 150 aspres par jour. Ces libéralités lui sont consenties en récompense des conversions qu'il promet d'opérer. Dans son inconscience d'halluciné il oublie vite les transes qui viennent de l'agiter. Il se complaît et s'admire dans son nouvel attifement et il en est fier. Dix jours seulement après son apostasie, il écrit à l'un de ses frères pour lui annoncer sa qualité de Musulman et l'informe de la haute dignité à laquelle il a été promu.

Sara elle-même, devenue musulmane sous le nom de Fatmé Kadine, est comblée de présents par la Sultane. Elle ne s'offusque guère de voir envahir son foyer par tout un harem: une esclave musulmane, ancienne chrétienne, pour commencer, et, aussitôt après, six concubines, choisies parmi les jeunes juives fraîchement reçues dans le giron de l'Islam. Son imagination accoutumée aux étrangetés lui fait accepter avatars et promiscuités sans étonnement ni colère. Elle s'éteint d'ailleurs peu de temps après, en 1668, en plein épanouissement de jeunesse, après quatre rapides années d'union conjugale, tour à tour traversées d'apothéoses et d'humiliations, et sans assister à la décéhance complète de l'époux en qui elle ne

cessa jamais de voir un être providentiel, marqué pour la destinée messianique.

La scène de l'interrogatoire avait été cause de très cruelles alarmes pour tout le judaïsme ottoman. Mahomet IV avait été vivement impressionné en entendant affirmer que les Juifs avaient osé prétendre faire de Sabbataï un roi, c'est-à-dire un usurpateur qui essayerait de lui ravir une partie du pouvoir impérial. L'affaire du santon réglée, il pense à châtier les Juifs eux-mêmes. Il envisage d'abord d'ordonner la conversion forcée de tous ceux d'entre eux ayant moins de sept ans et l'extermination de tous les autres. Puis, atténuant sa sévérité sur d'instantes interventions, il est sur le point de décréter la mise à mort de cinquante personnalités juives,—rabbins et notables,—pour faire un exemple. C'est à très grand'peine, à force de supplications, que la Validé, priée d'intercéder, parvient à le fléchir et obtient un pardon général. Les communautés d'Andrinople et de Constantinople respirent enfin après avoir traversé, de la mi-septembre à la mi-décembre 1666, une période de véritable terreur. Pour faire l'oubli sur ces pénibles événements, les rabbins recommandent par circulaire, à tous les Juifs de l'Empire, de se tenir sur la plus grande réserve, de ne pas molester les dévoyés, de les laisser revenir d'eux-mêmes sur leur erreur. Les nouvelles qui leur parviennent de Smyrne ne manquent pas de les alarmer. La populace de cette ville ne s'est guère apaisée après le départ du Messie, à la fin décembre 1665. Elle s'agite et délire. Tout Smyrne ne parle que de prodiges. Le prophète Elie surtout y fait de fréquentes apparitions. Une femme l'a rencontré, l'a vu en chair et en os et lui a parlé. Dans un banquet les convives ont vu ses traits se détacher nettement sur la muraille.

Le rabbinat de la capitale estime qu'il faut mettre le holà à ces billevesées. Le 19 décembre, il prescrit aux autorités religieuses de Smyrne de purger la ville de tout souvenir de Sabbataï, de ne plus laisser mentionner son nom dans les prières et d'abolir toutes les réformes récentes. Cependant, dans toutes les provinces turques, l'exemple du Messie renégat est suivi. En quelques mois, deux mille Juifs, dont beaucoup à Salonique, boulevard du messianisme, deviennent musulmans. En général, on croît obéir ainsi au vœu du Maître qu'on continue à vénérer, et accomplir ses desseins secrets. Plus d'un déserte la synagogue pour échapper aux sarcasmes de l'entourage, par dépit, pour braver l'opprobre et se cabrer devant l'humiliation. D'aucuns, ruinés par les folles libéralités des heures d'enthusiasme, espèrent trouver, auprès des Turcs, de fructueuses compensations. L'entraînement, la cupidité, la lâcheté guident le grand nombre.

Sabbataï s'essaye à apprendre le turc et l'arabe et à s'initier au Coran. Le chef des Bektachis, Mehmet Niazi, poète, musicien et philosophe à inclinations panthéistes, l'attire et le retient. Sabbataï se complaît dans la société de ce grave personnage, se livre avec lui à des entretiens sans fin qui se prolongent tard dans la nuit. Il assiste à des cérémonies occultes et participe aux dévotions des derviches initiés aux grades supérieurs. (8)

L'ambiance mystique, le goût de l'ascèse dominent son âme tourmen-

tée d'apostat. Plus encore peut-être agissent sur lui cette sorte de désagrégation évhémérienne des croyances systématisées, ce syncrétisme mêlé d'un scepticisme désabusé et indulgent où versent souvent les hauts grades monastiques de l'Islam. Il sent confusément la parenté du doute qui le tourmente, du néant qu'il côtoie, avec les tendances négatrices qui se dissimulent derrière certaines autorités solennelles. Mais il suit surtout, de longs mois durant, les enseignements de Vanhy effendi. Il reste, soi-disant, aux ordres de ce dignitaire pour l'aider à faire du prosélytisme parmi les Juifs dont un très grand nombre embrassent alors l'islamisme. Mais sa nouvelle foi est toute de surface et sa conduite pleine d'ambiguïté. En vue de sa propagande islamique, il est autorisé à faire des prêches dans les synagogues d'Andrinople. Il fraye ainsi couramment avec ses anciens coreligionnaires, se mêle à leurs assemblées, prie en leur compagnie, chante avec eux des psaumes, leur explique le Zohar et va disant que Dieu lui a ordonné de se faire Musulman pour convertir plus aisément Israël à la vraie foi. On le surprend fort souvent en flagrant délit. Excédée, l'autorité turque lui supprime la pension et le 9 juillet 1668, l'exile à Constantinople. Là, il recommence ses manigances. D'abord, en arrivant, pour donner le change, il fait savoir aux Juifs qu'il désire ne pas être importuné par eux et il prend même à ses côtés deux Janissaires pour empêcher ses anciens coreligionnaires de lui faire visite. Il ne marche dans les rues qu'escorté par une trentaine de convertis qui lui font une sorte de garde du corps, (9) mais d'un autre côté et simultanément, comme on est au mois d'Ab de l'année hébraïque, il fait effort pour détourner les Juifs du jeûne traditionnel qui tombe le 9 de ce mois et qui commémore la destruction du Temple. Il finit par mettre tout le monde à ses trousses, Turcs, Juifs et convertis.

Ses deux séides, Primo et Nathan, n'ont plus de contact avec lui. Ils n'ont pourtant pas désarmé. Ils continuent chacun de son côté leur travail de sape contre les coutumes et les pratiques traditionnelles. Primo, qui s'était converti à l'islamisme en même temps que son Maître, reste d'abord tapi à Sofia, une des citadelles du messianisme. Il vient ensuite à Andrinople et manœuvre pour se rapprocher de Sabbataï qui se réserve et l'évite. Il ne se décourage pas. A mi-mots, il continue ses prédications et ses exhortations pendant quelque temps, puis se relâche, s'arrête, essaye de faire retour au judaïsme et cherche à se faire pardonner ses sottes illusions.

Nathan, lui, n'a pas bougé de Gaza pendant que s'est déroulé le drame sur les scènes de Smyrne, de Constantinople, de Gallipoli et d'Andrinople. Il a poursuivi sa campagne de propagande par la voie de messages épistolaires où il excelle. Maintenant il donne libre cours à ses extravagances. Il est loin d'admettre que sa tâche de précurseur est terminée. Après la conversion du Maître, il continue à prêcher l'évangile sabbatéen. Au moment de la burlesque comparution du Messie devant le Sultan, à Andrinople, il se rend à Damas. L'épée au côté, il chevauche sur un superbe palefroi, au milieu d'une troupe de trente cavaliers parmi lesquels

se distingue un beau Turc de taille imposante. Cette escorte vit à ses crochets. Sa vanité n'a d'égale que sa sottise et sa sottise est sans bornes. Falot, invertébré, il va, semant la parole messianique, multipliant les prédictions. On se moque ouvertement de lui, on le berne de toutes les manières. Il est bafoué, houspillé, mais c'est un inconscient. Il ne s'aperçoit pas qu'il est la risée de tous. Il écœure toutes les personnes sensées qui l'entendent et ne recueille de suffrages que des imbéciles, et de louanges que des habiles et des aigrefins, attirés par le flot d'or qui coule de son escarcelle.

Il est nettement informé de l'apostasie de Sabbataï et n'en paraît pas beaucoup gêné. Il se prépare à se rapprocher du théâtre des opérations et se dispose à se rendre à Smyrne, mais on lui fait savoir à temps que les dirigeants communaux lui feront un mauvais parti s'il s'avise d'aborder dans la ville. Il juge prudent de brûler cette étape. D'Alexandrette, il vient à Salonique avec toute sa suite, vers décembre 1666, tient école d'ésotérisme cabbalistique et séduit, par sa faconde, une pléiade de rabbins parmi lesquels Joseph Pelossof et Salomon Florentin. (10) Il n'y séjourne pas longtemps. A la demande des rabbins, il se dépêche de quitter la métropole macédonienne après y avoir enterré son beau-père, Samuel Lisbona, qu'il traînait dans son sillage et qui vient d'expirer, ruiné et déçu. Les classes commerciales et possédantes étaient furieuses contre lui. C'est bien à cet écervelé qu'était due leur ruine. Ne sont-ce pas ses circulaires affolantes qui leur avaient donné comme certain l'avènement imminent du Messie? N'est-ce pas lui qui les avait induits à liquider leurs affaires et leurs biens? N'est-ce pas lui qui leur avait enjoint de se tenir prêts et de se détacher de tout intérêt matériel, de tout souci d'affaires, pour être libres de prendre le départ à l'heure suprême qui, à l'en croire, était si proche? On était porté à le considérer comme le mauvais génie de Sabbataï. Nathan, Satan, chuchotait-on sur son passage.

Partout où il se rend, il sent désormais la colère du peuple et des chefs gronder contre lui. A Brousse, qu'il gagne par Moudania, il est excommunié et l'on interdit à tout enfant d'Israël de lui fournir le pain et l'eau. Il essaye de trouver un refuge dans la région d'Andrinople, auprès de son Maître. Mais son Maître le renie. On le pourchasse. Il annonce encore de grands événements pour la Pentecôte de 1667 (29 et 30 mai). Convaincu d'erreur et de mensonge, il est obligé de se rétracter par écrit et de prendre l'engagement de s'éloigner d'Andrinople pour dix ans, de ne plus chercher à entrer en relations avec Sabbataï, de ne plus convoquer aucune assemblée et de renoncer à jamais à ses prophéties.

Mais il ne tient pas parole. Il se met en devoir de reprendre l'œuvre de démolition cultuelle intiée à Migdal Oz par Primo. Il rappelle que le jeûne de Tammouz est aboli. En août, de Gumuldjina où il séjourne quelque temps, il continue à inonder les communautés de ses messages qu'il dit rédiger par ordre de son Maître. Voulant donner un terme à cette activité impie, les rabbins interpellent vertement Sabbataï qui jure d'y être totalement étranger et profite des admonestations qui lui sont faites pour char-

ger son ancien secrétaire de tous ses propres péchés. Le Messie apostat accuse même Nathan de lui avoir tourné la tête par l'invention du fameux manuscrit et par ses prophéties; de l'avoir réduit, par ses folles initiatives, à la triste situation où il se débat à l'heure présente. Il le désavoue même, d'une façon formelle, par des circulaires adressées à toutes les communautés.

Nathan poursuit néanmoins ses agissements et ses prédictions, renvoyant la **Guéoula** de mois en mois. Il ne tient plus en place. Il lui faut bouger. Il parcourt l'Italie, prêchant toujours ses chimères et affirmant que Sabbataï, le vrai Messie, doit bientôt sauver Israël. Le 31 mars 1668, il est démasqué par le rabbinat de Venise. Comme il suscite les colères dans le ghetto et que les troubles risquent de déborder les rues juives et de provoquer la suspicion de la police si ombrageuse de la cité des Doges, on essaye d'étouffer les mécontentements et les indignations. On cache le malencontreux et sot parturbateur, puis on l'embarque clandestinement. On ne daigne pas le frapper d'anathème. On l'a auné, on l'a jaugé. On s'est rendu compte qu'on a à faire à un pauvre fou. Mais malgré le mépris qu'il inspire, on estime utile de lui faire signer une rétractation solennelle où il convient sans ambages que toutes ses vaticinations sont fausses et qu'il en a menti.

III.

Revenons à Salonique. L'expulsion de Sabbataï, vers la fin de 1657, n'avait pas suffi pour apaiser les esprits. La populace rongeait son frein. La sévérité des rabbins, la guerre sans merci faite aux idées messianiques avaient fait mettre une sourdine à l'enthousiasme des classes pauvres, mais le feu couvait sous la cendre. Les nouvelles qui venaient d'Egypte et de Palestine, les récits sur la marche triomphale de Cevi ravivaient les espoirs.

Pendant que l'épopée se déroule à Smyrne et que Juifs, Chrétiens et Musulmans vivent dans la conviction du cataclysme prochain, à Salonique, les partisans du Messie relèvent la tête. Ils exultent. Ils ne prennent aucun soin pour se dissimuler. Chaque jour de courrier est un jour de fête parce que les relations qui parviennent de Smyrne apportent de nouveaux détails sur les progrès de la **Guéoula.** On est sûr du salut. Ce n'est plus qu'une question de jours. D'aucuns, compatissants, s'inquiètent même du sort du christianisme et de l'Islam. Ces deux religions vont-elles disparaître irrémédiablement? Qu'en deviendront les adeptes?

Bientôt, il n'y a plus d'incrédules, de sceptiques avoués. Cevi est le Messie, la propre incarnation de la divinité. Quiconque ose exprimer le moindre doute est cruellement maltraité et court les pires risques, car on connaît ici les ordres formels du Messie: Tout **Kofer** est passible de mort, et celui qui tue un mécréant, même un samedi, s'assure une place au Paradis. Dans les lieux de prières, trois fois par semaine on récite des bénédictions en l'honneur de Sabbataï, on entonne des actions de grâces et, parfois, on se livre à des tournoiements chorégraphiques désordonnés. On se répand en aumônes et l'on offre des festins à tout venant. On se consacre, tour à tour,

à des réjouissances agrémentées de chants et danses et à des exercices extatiques, des jeûnes, de longues veillées emplies de litanies et d'implorations, des flagellations, des bains froids. On va d'un ascétisme extrême à la dépravation et au libertinage le plus effréné. On évite d'entreprendre des affaires. A quoi bon? On n'aurait guère le loisir de les mener à terme. Les temps sont si courts! On liquide. Comme partout où les Juifs prédominent, comme à Livourne, à Venise, à Amsterdam, à Hambourg, le marché, à Salonique, languit dans une inaction complète. C'est la stagnation et le marasme, aggravés d'ailleurs par les randonnées constantes de la flotte vénitienne qui écume les mers et rend tout voyage sur l'eau extrêmement périlleux. On n'attache aucune importance au labeur quotidien. Tout chôme. Le commerce de gros ne va plus du tout. Dans le port, les navires restent à l'ancre. Aucun armateur ne consent à charger.

Avec le petit peuple des rues miséreuses s'égarent tous les lecteurs habituels du Zohar qui sont légion dans les classes moyennes. La bourgeoisie tout entière se contamine sérieusement et se laisse emporter par l'aberration mystique. Au surplus, l'exemple lui vient de certains rabbins aveuglés par les rêveries de la Cabbale où ils s'abîment pour y découvrir des preuves complémentaires de la mission de Cevi. Le nom de Sabbataï est donné à une profusion de nouveaux-nés. Les mariages précoces se multiplient.

Les passions s'exaltent pendant la captivité de Migdal Oz. Cent témoins oculaires narrent le faste, l'impériale somptuosité des réceptions et des banquets qui ont lieu au Château et auxquelles ils ont assisté. Qui osera prétendre que le Messie est prisonnier? Traite-t-on un prisonnier avec de tels honneurs? Qui parle de prison? Le Migdal Oz est une résidence princière, un palais fortifié. Le Messie est l'hôte respecté du Sultan. Il est redouté des puissants de la terre. Les plus grands lui rendent hommage.

Quel terrible coup de foudre quand éclate la nouvelle de la conversion! Un instant la masse reste frappée de stupeur et chacun est dans le désarroi. Musulmans et Chrétiens pousuivent les Juifs de leurs railleries. Ceux qui sont restés fidèles au Talmud ne ménagent pas leurs sarcasmes aux adeptes du Messie. Et cela d'autant plus que le fameux lundi après Soucoth de l'an 5427 (25 octobre 1666), fixé pour l'accomplissement du miracle grandiose, a passé comme un jour quelconque. Ces adeptes en ont guetté l'approche avec ferveur, ils en ont suivi, le cœur étreint d'angoisse et d'espoir, l'aube, l'aurore et toutes les heures, épiant le ciel et scrutant l'horizon: Ce lundi de gloire a touché platement au soir, au crépuscule et à la nuit noire, sans que le moindre événement, le moindre signe vînt apporter l'ombre d'une confirmation aux prophéties de radicale transformation de la Terre et de la destinée d'Israël et de l'humanité. Dans la déconcertante déconvenue, on ergote, on discutaille. Les sectaires, impénitents, tentent d'expliquer la carence, de l'excuser, biaisant, se dérobant, tandis que les sceptiques les narguent, les bafouent et les ridiculisent. Les querelles s'enveniment et risquent de devenir funestes sans la prompte et très énergique intervention des dirigeants.

Néanmoins beaucoup de dévoyés se ressaisissent. Oui, c'est une indi-

gnité. On a été trompé grossièrement par le plus vil des imposteurs. On fait son **mea culpa** et l'on revient, avec une ferveur plus ardente que jamais aux dogmes et aux rites traditionnels. Dès octobre 1666, à peine on apprend que Cevi a pris le turban, on organise une cérémonie d'expiation publique au **Talmud Tora** afin d'implorer la miséricorde divine sur la multitude déplorablement entraînée dans la voie de l'erreur et du péché. Au nom de tout le peuple, Hasday ha-Cohen Perahia, unanimement respecté, invoque les foudres du Ciel sur Sabbataï. Pendant plusieurs jours, des scènes de contrition se déroulent, on se livre au jeûne, aux macérations, aux flagellations. C'est un grand engouement de pénitence. (11) La synagogue de Chalom, qui avait été jadis déshonorée par la scène burlesque d'érotisme mystique, est exorcisée et purifiée dans une cérémonie expiatoire qui a lieu avec une solennité imposante. Une plaque de marbre, apposée sur un mur de la cour, de façon bien visible, déplore l'événement et en stigmatise l'auteur.

Mais on ne renonce pas de gaieté de cœur à des espoirs mirifiques, on ne peut pas se résigner, du jour au lendemain, à abandonner les illusions charmeresses. Divers émissaires viennent dans la ville et raniment les courages. Ils propagent sous le manteau un opuscule, écrit dans le langage imagé du Zohar, le **Raza Demehemnouta le Amira**, «le Secret de la Croyance du Chef», où Sabbataï fait sa propre apologie: S'il s'est converti, c'est uniquement dans le dessein d'épargner à Israël les affres du messianisme. Son but, d'ailleurs, est d'amener les Turcs eux-mêmes au salut. Les émissaires vont plus loin. Ils racontent que seule l'ombre du Messie avait adopté l'islamisme, et cela pour jeter de la poudre aux yeux des Turcs. Le Messie lui-même est monté au Ciel. Il avait déjà accompli son œuvre et il n'avait plus rien à faire sur terre. Son œuvre? Bon pour les ignorants de penser qu'elle avait pour but d'installer Israël en Palestine. En réalité, elle tendait à la délivrance spirituelle d'Israël, la seule qui importe. Et cela, il l'a fait, Israël est spirituellement délivré. Cevi est monté au Ciel pour sauver les âmes qui gémissaient encore dans les tortures infernales, dans le **Gué-Hinam**. Il s'est définitivement intronisé au Paradis en maître souverain. Il n'a même pas résidé à Migdal Oz. C'est son double qui avait déployé le faste royal pendant la période de détention, et cela pour donner le change.

La réaction de la majorité des rabbins est cependant victorieuse. Ceux des apôtres qui s'étaient trop affichés ne peuvent pas tous supporter la réprobation qui les environne. Ils se sentent méprisés, haïs. Ils craignent d'être exposés à la vindicte publique, de se voir livrer à l'arbitraire de l'autorité sous quelque futile prétexte, de devenir la cible des avanies, des persécutions, d'être même expulsés de la ville. Ils se cachent, essayent de se faire oublier. Plus d'un d'entre eux se décide à prendre le turban. Ils imitent le Messie: c'est leur excuse et leur justification. On se convertit par familles, puis par groupes de plus en plus compacts, au grand effroi des dirigeants.

Sur ces entrefaites, Sabbataï quitte momentanément Andrinople, théâtre de ses exploits, pour venir passer quelque temps à Salonique. Au début de 1667, il débarque dans la ville. Il se présente dans toute la pompe de sa

nouvelle condition, fièrement drapé dans sa lévite verte et l'épée au côté. Dans l'intimité, quand il se trouve parmi ses sectateurs, il se dépouille de ses faux airs de Musulman et reprend ses allures de Messie. Il préside de pieuses réunions, lit la Bible, explique la Tora, chante des hymnes hébraïques, récite les psaumes avec componction. Il est surtout fêté par le disciple et propre gendre de Baroukh Angel, Joseph Pelossof, (12) rabbin estimé, talmudiste subtil dont les avis sont reçus avec faveur par ses collègues. (13 et 14) et il convole même avec Yokhabed, fille de Joseph Pelossof. Ce dernier est aussitôt mis en interdit par le collège rabbinique, pour avoir consenti à ce mariage de sa fille avec un excommunié et un renégat, un ennemi juré de la foi traditionnelle.

Les amis de Sabbataï, prostrés d'abord, regagnent leur assurance. La présence de leur Maître dans la ville leur donne réconfort et courage. Leurs rangs se repeuplent. Ils vont prônant les vertus du rabbin smyrniote. Les plus modérés tiennent Sabbataï pour un cabbaliste puissant et redoutable, détenteur de secrets divins, un des élus de Dieu, un saint, un grand savant. On ne peut pas nier qu'il ait accompli des miracles partout où il a passé. Et l'on répète ses hauts faits, on les commente, on les enrichit de belles légendes: Il lit à livre ouvert dans les âmes et aucune pensée ne lui reste secrète. Il a marché sur les flots de la mer, comme si c'était la terre ferme; il a guéri des malades, ressuscité des morts; il a transformé en champs moissonneux les déserts arides. En l'absence de tout vent, du moindre souffle, à son ordre, le navire où il s'embarque enfle ses voiles et file à toute vitesse. Le feu ne le brûle pas; ni le fusil ni l'épée ne sauraient le blesser, et aucun instrument de torture ne saurait avoir prise sur lui. Il frappe de stupéfaction et de mort ses ennemis, même les plus lointains. Il ouvre les portes des prisons, délie les chaînes et les brise par la puissance de sa seule volonté. Sur les eaux comme sur les routes, une colonne de nuée l'a toujours précédé, mettant en fuite ses ennemis terrifiés. Des légions innombrables d'anges l'entourent quand il rompt le pain rituel dans les agapes pascales. (15) Il s'est fait musulman pour un temps seulement, afin de libérer aussi d'autres peuples, car son rôle ne se limite pas à sauver Israël. Le Messie appartient à toute l'humanité.

Et la folie collective prend corps, s'organise et se développe.

On est pour Sabbataï ou contre lui. Deux factions s'affrontent et se livrent une guerre sans merci. Le quartier juif, d'ordinaire si paisible, est agité de luttes sanglantes. De part et d'autre, les fanatiques dégaînent des poignards et s'entretuent en pleine rue. Tout le monde s'affaire et la ville est en ébullition. Joseph Pelossof lui-même prend le turban, à la grande consternation de son pauvre beau-père Baroukh Angel que le mariage de sa petite-fille Yokhabed avec le renégat smyrniote avait déjà profondément affligé et qui meurt, peu après, de chagrin et de honte. Bientôt, des dizaines, des vingtaines de Juifs de Salonique ont déjà adopté l'islamisme. Parmi eux il y a de gros bourgeois, des notables, des savants, des gens disposant de beaucoup d'influence. Les Turcs accueillent ces recrues avec faveur et ils leur accordent toute leur protection. Ces nouveaux Musulmans vont avec

arrogance, paradant dans leurs attifements éclatants, faisant sonner leurs éperons de cavaliers, traînant leurs épées, car ils peuvent maintenant faire étalage de ces attributs de la puissance, permis aux seuls Mahométans.

Une sœur, un frère et un neveu de Sabbataï, ainsi que les membres de la famille Pelossof constituent le vrai ciment, le soutien des traditions nouvelles, l'ossature autour de laquelle se formera lentement la petite communauté judéo-musulmane des Deunmés qui subsistera jusqu'à nos jours. (16)

Malgré la bourrasque, la plupart des rabbins saloniciens ne perdent pas la tête. Ils déploient des efforts désespérés pour calmer les exaltés et surtout ils s'ingénient pour cacher les homicides, de peur de voir les fonctionnaires intervenir et décupler la détresse générale. Ils font jeter les cadavres dans des puits qui sont ensuite bouchés en grand secret, et ils demandent à tous, amis et adversaires, de faire le silence autour de ces meurtres. La consigne est suivie, car il n'est personne qui ne soit conscient du danger des immixtions des Turcs dans les affaires juives. Puis ils exercent une pression sur Sabbataï pour qu'il vide les lieux. Ils n'hésitent pas à lui faire savoir qu'ils le dénonceront comme un relaps, qu'ils dévoileront aux autorités qu'il a fait tout le temps acte de Juif, qu'il a prié avec les Juifs et leur a enseigné la Tora et le Zohar, en dépit de sa qualité de Musulman. Sabbataï prend peur et se décide à abandonner Salonique.

Le perturbateur est parti mais le calme ne revient pas. Beaucoup de ceux qui avaient cru en lui, il est vrai, voient clair maintenant et finissent par se convaincre de leur erreur. Ici et là, dans la population, on se rend compte du grotesque du mouvement et de l'inanité de tout espoir messianique. Mais la majorité des sectateurs reste encore dans l'aveuglement. A chaque heure du jour, à tous les coins de rue, dans toutes les boutiques, les querelles s'allument. Les rapports s'enveniment. Les familles sont divisées. On s'entre-déchire. Si certains, par terreur du qu'en-dira-t-on et de l'animadversion publique, ont embrassé l'islamisme, la masse des adeptes est restée dans le giron de la synagogue, ostensiblement attachée au vieux tronc des traditions. Ces gens se mêlent aux autres Juifs, participent aux pratiques journalière du culte et accomplissent leurs devoirs de piété suivant les règles usuelles, se contentant de garder **in-petto** leurs convictions et leurs croyances nouvelles. De temps à autre, cependant, ils se trahissent par des gestes imprudents, par la récitation de formules cabbalistiques, de prières spéciales qu'ils intercalent dans le rituel. Pour eux, Cevi ne s'est pas converti. Ils se répètent la rengaine: Son double, seul, a comparu devant le Sultan et a fait mine d'adopter le **caouk**. Lui-même s'est retiré au Ciel et de là, il contemple les faits et gestes de son double. Il reviendra d'ailleurs. Ils l'attendent. Il redescendra du Paradis dans un char de splendeur et il sauvera le monde.

Ils s'entretiennent dans ces pensées et ils nourrissent la confiance que le Messie apparaîtra un jour brusquement, pour accomplir les saintes promesses. Dans les réunions secrètes où ils s'assemblent nuitamment, ils croient parfois entendre sa voix redoutable dans le souffle du vent, dans les bruits amplifiées par le silence des quartiers. La scène évangélique des pèlerins

d'Emmaüs des débuts du christianisme se renouvelle cent fois parmi ces hallucinés saisis d'anxiété et affolés d'espérance. Il leur arrive fréquemment d'en parler dans leur entourage, d'en discuter avec véhémence, avec passion.

La Communauté salonicienne est maintenant un abominable enfer. La vie y est intenable entre les convertis, les adeptes du Messie plus ou moins dissimulés et les Juifs restés fidèles à la foi traditionnelle. (17)

Tous ces événements coïncident avec l'appauvrissement général, conséquence de la guerre implacable qui endeuille à la fois la Turquie et la République de Saint-Marc. Salonique ne travaille plus avec le port vénitien; il ne s'y approvisionne plus, n'y vend plus les produits des riches campagnes de son arrière-pays. Il se replie sur lui-même, entre en stagnation et en sommeil, oublie les routes du monde et ne connaît plus, comme grand emporium, que la place de Constantinople où de rares négociants se rendent de temps à autre pour effectuer leurs achats. Les Juifs saloniciens perdent courage. Ils n'espèrent plus en la **Guéoula.** Une morne résignation enveloppe la ville dont l'existence sans joie est maintenant dépourvue d'horizon. L'heure du déclin a sonné. Le séfaradisme de Salonique, le judaïsme turc tout entier plonge dans la nuit. Le vrai Moyen age commence pour lui, le recouvre et étend sur les esprits le noir manteau de misère, d'ignorance et de fanatisme.

L'exemple de Sabbataï a de funestes effets à travers les communautés turques de l'Empire. Plus de neuf cents Juifs abandonnent la Synagogue dans l'intervalle de quelques semaines. Le mouvement de conversion s'étend à Andrinople, à Constantinople, à Smyrne et jusque dans les moindres centres, comme Castoria, Serrès, Sofia. Les sectateurs de Cevi se réfugient dans l'Islam pour échapper à la honte et au ridicule. Les isolés se fondent dans la masse musulmane, se perdent et l'on oubie vite leur origine. Ceux qui vivent en groupe restent solidaires et fortement unis. Ils forment, pendant quelque temps, des congrégations mystérieuses, hésitantes et indécises, à mi-côte entre la foi d'hier et celle d'aujourd'hui, pratiquant dans l'ombre le culte de Sabbataï. Mais montrés du doigt, tenus en méfiance et par les Turcs et par les Juifs, la plupart préfèrent quitter subrepticement les lieux qu'ils habitent pour aller s'établir en des localités où on ne les connaît pas et où ils reprennent sans grand risque, la vie juive.

Suivant les sages directives des rabbins de la capitale, leurs coreligionnaires restés attachés au Talmud, quand ils les repèrent, ne se montrent pas particulièrement sévères pour leur égarement passager. Loin de les condamner, de les heurter, ils les prennent en pitié, les tolèrent, les aident à se cacher, à se soustraire à la terrible vengeance des plus rigorists parmi les Turcs qui, s'ils soupçonnaient leur qualité de relaps, pourraient les livrer au bourreau pour leur faire trancher la tête avec une scie, comme le veut la loi du Coran. Ils les excusent, en alléguant l'exemple du grand Akiba lui-même qui se laissa jadis induire en erreur par Bar-Coheba, et ils tentent même de régulariser leur situation religieuse, s'ingénient pour confirmer les unions conjugales qu'ils ont contractées au moment où ils vivaient sous la loi de l'Islam. (18) Les malheureux apostats, tout bourrelés de remords,

mènent cependant une existence de réprouvés. Ils se tiennent en marge des autres Juifs, en repentants, en perpétuels pénitents. Ceux qui, à Andrinople, à Smyrne et ailleurs, avaient affiché trop bruyamment leur qualité de Musulmans, et qui ne peuvent pas reculer sans danger, viennent joindre les adeptes saloniciens.

La congrégation néo–islamique de la métropole macédonienne est dirigée entre autres par Joseph Pelosof officiellement converti et par Salomon Florentin qui hésite encore à prendre le turban. Elle forme un petit noyau qui tend à s'organiser sur le modèle des synagogues saloniciennes et devient d'emblée le centre du sabbataïsme. Elle se constitue en une secte à part, essentiellement religieuse et dogmatique, répudiant toute visée politique et territoriale, reniant la velléité d'un retour en Terre Sainte, but primordial, mission divine, dont se croyait investi Sabbataï. Cependant la cohésion manque à cette secte. Les adeptes ne sont pas d'extraction homogène. Ils viennent d'un peu partout, de tous les points de l'Empire turc et appartiennent souvent à des classes différentes. Ils ne sont pas unis par des liens bien serrés. La conversion de chacun d'eux n'est pas, d'ailleurs, un fait patent. Elle s'est opérée ici ou là, sans cérémonie, sans apparat. Elle a été un aveu d'islamisme, prononcé, un jour de terreur ou de dépit, sans conviction, du bout des lèvres. On peut en faire impunément absraction. Aussi beaucoup ne se gênent pas. Ils se détachent du petit groupe dissident, sans esclandre, insensiblement, et ils retournent à la synagogue, sans attirer l'attention. Nul ne songe à les en empêcher, nul ne les dénonce comme relaps. Chacun ferme les yeux. L'indifférence et le dédain des vrais Musulmans aident à ces fugues et favorisent la complicité indulgente de tous. La petite communauté crypto–sabbatéenne va ainsi s'effritant et se désagrégeant, jusqu'au jour proche où une masse considérable de familles juives adoptera solennellement la religion mahométane et coupera pour toujours les ponts entre le judaïsme et la secte sabbatéenne de Salonique.

Cependant certains de ces convertis bravent les rabbins. Ils s'escriment à parler turc dans la rue et dévisagent avec impudence les Juifs. Ils encouragent les apostasies isolées qui se renouvellent dans la ville sans étonner plus personne, qui s'étalent avec une fréquence et un sans-gêne très inquiétants pour l'existence de la Communauté juive tout entière. Pour refréner un peu cette débandade, les dirigeants spirituels jettent l'anathème sur tout le parti sabbataïte et le déclarent, en bloc, hors, la loi. Ils édictent des conditions de pénitence draconiennes pour la réadmission au judaïsme de tout converti repentant. (19) La lutte se prolongera encore pendant un quart de siècle et aboutira à un véritable schisme qui plongera les Juifs saloniciens dans une pénible médiocrité pour une période de près de deux cents ans.

Les Judéo–musulmans s'intitulent eux-mêmes **Maaminim**, croyants. Les Turcs les désignent sous l'appellatif méprisant de **Deunmés**, apostats. Les Juifs les flétrissent de l'épithète injurieuse de **Minim**, mécréants, empruntée à la littérature talmudique des premiers siècles, et qui servait à stigmatiser les sectes gnostiques, Ophites, Thérapeutes, Saducéens, Judéo–chrétiens,

tous échappés jadis à l'orthodoxie et considérés comme un ramassis d'hérétiques, tous admettant, au-dessus du démiurge qui est l'auteur du monde sublunaire, une divinité supérieure, maîtresse suprême de la totalité des mondes et des déités particulières.

IV.

Sabbataï regagne Andrinople mais ne s'y plaît pas longtemps. Il se rend à Constantinople et y séjourne. Il n'a pas désarmé. Son démon le tient toujours. Il oscille entre sa religion d'hier et sa religion d'aujourd'hui, ou plutôt, il reste lui-même, en proie à son délire messianique, flottant dans ses espoirs de révélation divine, caressant sa chimère et s'abandonnant à ses mouvements irréfléchis et incontrôlés. Certains jours, il se donne des airs d'**uléma**, de profond savant coranique; il veut se faire passer pour un prédicateur islamique, se proclamant l'élève fervent et l'émule de Vanhy effendi. Il presse ses coreligionnaires de prendre le turban, menaçant les récalcitrants de les signaler à l'autorité comme des contempteurs de la foi musulmane. (20) D'autres jours il s'affirme comme un Juif pur, prie avec ses anciens coreligionnaires et mêle sa voix aux leurs pour chanter les psaumes et les cantiques. Il lui arrive de se montrer très fier de sa nouvelle foi et il affirme qu'elle est la seule vraie, ce qui ne l'empêche guère, par moments, de se lamenter sur la fatalité qui l'a acculé à son simulacre de conversion, et il couvre d'imprécations les Yakhini, les Nathan et les Primo, ces malfaiteurs qui l'ont induit en erreur et l'ont jeté dans l'apostasie et la perdition. Tantôt il outrage la Tora et les croyances traditionnelles, tantôt il préside de pieuses assemblées au cours desquelles il lit la Bible et la commente. Ses actes trahissent son désordre mental. Il est fou plus qu'à moitié.

Ahmed Kuprulu, le grand Vizir, débarrassé du souci de la guerre avec Venise, suit de plus près les affaires intérieures, Il le fait soigneusement filer et se tient au courant de tous ses faits et gestes. Il n'ignore guère la duplicité de son attitude. Il est pertinemment informé des troubles dangereux pour la paix du pays que Sabbataï suscite dans les communautés où les uns le considèrent comme un saint et les autres comme un hérétique et un déséquilibré. Aussi ordonne-t-il une enquête minutieuse contre lui, le fait surprendre dans la synagogue, couvert du **taleth** et des **tefillin**, par l'aga des Janissaires lui-même, (21) le convainc d'avoir usé de boissons alcooliques, en contravention avec les lois de l'Islam, (22) et il n'hésite guère à le faire arrêter à la première demande que lui en font les rabbins de la capitale. Sabbataï est d'abord conduit à Andrinople avec quelques-uns de ses acolytes et détenu dans la prison d'Orta Capu pendant qu'on interroge les témoins à charge, (23) puis transféré à Constantinople. Dans la nouvelle prison où on l'enferme, il enseigne la Cabbale à une troupe de disciples qui sont incarcérés avec lui. Des pèlerins viennent le voir en théories bruyantes et fastueuses, malgré les soixante-cinq Janissaires qui gardent les abords de la geôle et malgré les cinquante coups de bâton dont on menace tout Juif qui tente d'approcher le prisonnier. Le scandale de Migdal Oz risque

de se renouveler. On y fait vite mettre bon ordre en donnant des instructions sévères aux gardiens. Remis en liberté, notre homme ne s'amende guère. Il continue quelque temps encore ses manœuvres équivoques, par inconscience, par laisser-aller et entraînement plutôt que de propos délibéré et d'une façon concertée et voulue. Il n'est plus maître des ses actes. Il ne se possède plus. Il est l'incohérence même. Chacun finit par s'en apercevoir, et on le tient pour un écervelé, pour un risible, un pitoyable radoteur. (24)

Ce détraqué met en péril tout le judaïsme de l'Empire. Le conseil rabbinique de Constantinople n'en peut plus. Il est à bout de patience et juge indispensable de le mettre hors d'état de nuire. En juin 1670, il porte plainte contre lui. Aucun sacrifice n'est épargné pour l'éloignement définitif de cet éternel trouble-fête. La requête est congrûment appuyée par un pechkech de douze bourses de 500 piastres chacune. Mais on hésite, on tergiverse, on atermoie. Des influences occultes prolongent les louvoiements. Vers la mi-janvier 1673, le Divan décide enfin de reléguer Sabbataï en une contrée où il n'existe aucune agglomération juive importante et lui enjoint de se rendre en Albanie, sans toutefois donner à cet ordre l'apparence d'un châtiment, pour éviter toute surexcitation des esprits.

Le Messie part pour Elbassan avec Yokhabd, sa nouvelle épouse salonicienne, son beau-père Joseph Pelossof, l'excellent talmudiste salonicien Salomon Florentin et un certain nombre de convertis, qui lui font une escorte d'honneur. Il ne semble pas très affecté de son bannissement. Il va dans un équipage de grand seigneur, par petites étapes, pour s'épargner toute fatigue exagérée. En passant, il fait une halte à Salonique et il y abandonne son épée à ses sectateurs qui en reçoivent le dépôt comme un trophée précieux. A Elbassan, il ne fait qu'un bref séjour, puis il joint Bérat, dit Arnaoud-Bengrade, ville fortifiée où il s'installe. La garnison turque l'y accueille avec des égards spéciaux, mais, sans le laisser paraître, le surveille et le fait garder à vue pour éviter une évasion. De nombreux visiteurs viennent le voir en pèlerins dévotieux. En général, il refuse de les admettre en sa présence. Il se claustre dans un isolement obstiné, prostré et comme hébété, abîmé en une morne mélancolie, en une misanthropie invincible, parlant peu et passant son temps dans la méditation. Une petite communauté, où se rassemblent ses plus fidèles adeptes, convertis de la première heure, se groupe autour de lui. Chacun respecte sa retraite. On se contente de l'adorer à distance.

Au bout de quatre ans environ, il s'éteint à l'âge de cinquante ans, à la suite d'une dysenterie, dans la tristesse d'une soirée de Kipour (jeudi 17 septembre 1676), plein de contrition, rongé par les regrets cuisants d'une vie manquée, dans le misérable écroulement des rêves grandioses dont s'était nourrie son orageuse carrière. En voyant leur chef mourir comme un simple mortel, d'une maladie vulgaire et laide, les plus fermes des adeptes sont déçus et désemparés. Tous leurs beaux espoirs s'évanouissent et beaucoup s'empressent de revenir au judaïsme.

Et cependant que, en plein bled albanais, cet anathème expire dans la puanteur d'une forteresse sordide, au milieu de ses transes nauséeuses et de

ses cauchemars cabbalistiques, léguant à son peuple un souvenir maudit, à l'autre extrémité de l'Europe, en un coin riant de l'industrieuse Hollande, Bénédict Spinoza, autre rêveur de la race et lui aussi anathème, juché dans sa mansarde, les doigts occupés d'une humble besogne d'artisan et le cerveau absorbé par les plus pures, les plus transcendantes conceptions, se prépare à la mort dans la fièvre lente de la consomption, (25) léguant à toute l'élite pensante des âges, la plus fière, la plus sereine vision du Cosmos éternel. L'un et l'autre, le Mage et le Sage, avaient bu à grands traits le vin de la vieille jarre hébraïque. L'ivresse de l'un, dégénérée en démence, causait des ravages dans la tente d'Israël, tandis que l'ivresse de l'autre, douce et pacifique, élucidait son entendement et lui ouvrait l'accès de cet empyrée de la pensée qui élargit les horizons de l'ensemble de la grande famille humaine.

Suivant le désir qu'il avait exprimé avant de mourir, Sabbataï fut enterré par les Turcs sur le bord de l'Osme, affluent de Semeni qui passe à proximité de Bérat, dans un cimetière qui a été, depuis, désaffecté pour laisser le passage libre à une rue. Sa tombe a disparu sans laisser de trace. Yokhabed, sa veuve, Joseph Pelossof, son beau-père et le talmudiste Salomon Florentin se retirent à Smyrne en 1680 et viennent, par la suite, à Salonique.

En quelques brèves années, les Sabbatéens de Bérat avaient su créer dans la région une remarquable prospérité commerciale. Ils se massent ouvertement autour de deux synagogues auxquelles, en 1691, s'en ajoute une troisième formée par les Juifs qui, trois années auparavant, avaient dû quitter Vallona férocement bombardée par les Vénitiens qui venaient d'être obligés d'évacuer la ville sous la pression des forces turques. (26) Vers l'été de cette même année 1691, peu de mois après l'arrivée des rescapés vallonіens, la peste éclate à Bérat. Afin de venir en aide aux habitants, les Turcs taxent lourdement les Juifs qui payent en maugréant. Mais le pacha, revenant à la charge, réclame une deuxième contribution. Les nouveaux immigrés réussissent, pour leur part, à se soustraire à cette exigence en excipant de leur qualité de réfugiés. Tout le poids de l'imposition retombe sur les anciens occupants sabbatéens. C'est un rude coup pour la minuscule Communauté qui, décimée par l'épidémie, se désagrège et se disperse en grande partie. On en relève encore les vestiges en 1740. (27) Les derniers survivants vont, plus tard, s'établir dans les localités les plus proches, à Janina, à Monastir et surtout à Castoria où se consevait encore, très vivace, dans certaines familles, le souvenir de leur participation à l'épopée messianique.

Triste épave du sabbataïsme, Nathan rôde encore à travers les communautés après sa rétractation et sa fuite de Venise. Il va errant, comme une âme en peine, de Sofia à Constantinople, de Gumuldjina à Castoria, de Vallona à Bérat, sollicitant une entrevue de son Maître qui est excédé de ses audaces et de ses importunités et qui le tient résolûment à l'écart, l'accusant toujours d'avoir été la cause de ses malheurs. Il submerge encore le judaïsme de sa prose délirante, de ses admonestations, de ses vaticinations et de ses palinodies, suscite des enthousiasmes, entraîne des conversions,

multiplie les dupes. (28) Après la mort de Sabbataï, il va s'échouer à Uskup où il expire à l'âge de trente six ans (12 janvier 1680). Il fut enterré dans cette ville. Une épitaphe élogieuse gravée sur sa tombe tente de lui donner l'absoute, en affirmant complaisamment, **in fine**, «Tes péchés, ô fille de Sion, te sont pardonnés». C'est à la funeste influence de cet épileptique, mauvais génie de son époque, imposteur et mythomane, qu'est due l'invasion du rituel par l'esprit sabbataïte, et cela, en dépit des efforts désespérés des rabbins restés attachés à la saine orthodoxie. Il est connu sous le nom de **Hemdat Yamim**, titre de son ouvrage le plus important dont certains passages ont une indéniable valeur littéraire. Sous ce nom, Nathan est considéré comme un des saints du judaïsme par les gens pieux de tout l'Orient qui le tiennent encore de nos jours en grande vénération. (29) Son tombeau fut pendant longtemps un lieu de pèlerinage pour les Deunmés ainsi que pour beaucoup de Juifs orthodoxes.

Son acolyte Samuel Primo a un sort bien différent. Après l'apostasie de son maître, il s'était agité encore pendant quelque temps. Mais touché par le doute, après une dernière entrevue avec son maître à Bérat où il était allé le relancer, il avait fait vite trêve de propagande, s'était recueilli et il avait attendu encore le miracle durant quelques mois. Enfin ses yeux se dessillent. Il comprend son erreur, l'abjure, se réforme et, plein de remords, cherche à faire pardonner sa folle équipée que l'on met volontiers sur le compte de sa jeunesse. Bénéficiant de l'indulgence des dirigeants, il obtient un poste de juge dans le **Beth-Dine** d'Andrinople. Par la suite, il devient même le président de ce tribunal. Il mène une vie partagée entre l'exercice de ses fonctions, la piété et l'étude. On l'estime pour sa science talmudique, on le consulte souvent de tous côtés. Les savants de Salonique, Aaron ha-Cohen Perahia et Salomon Amarillo, entre autres, entretiennent avec lui une correspondance sur les questions de jurisprudence et de casuistique. Il est l'auteur d'un grand nombre de décisions rabbiniques dont la plupart ont brûlé dans un incendie de 1704. Il meurt en 1708, à Andrinople, à l'âge de soixante-huit ans, entouré de la considération de ses concitoyens. Une belle épitaphe exalte sa mémoire. (30) Aaron ha-Cohen Perahia parle de lui avec beaucoup d'éloges (31) et lui décerne les titres les plus flatteurs.

Malgré sa lâcheté et son apostasie, Sabbataï n'est pas aboli dans les imaginations populaires. Il n'a pas innové, certes, il n'a fondé aucune doctrine. Il a abrogé des fêtes, des jeûnes, de vieux usages. Le **Raza Demehemnouta le-Amira**, «Le secret de la Croyance du Chef», déjà cité, qui lui est attribué, est un maigre opuscule, brumeux et incohérent où il présente sa propre apologie dans un fatras inextricable. Tout ce que, par la suite, on a enseigné en son nom, appartient à ses disciples. Mais l'importance des personnages historiques se mesure à l'influence qu'ils ont exercée sur les âmes par leur prestige propre. Et le prestige de Cevi fut immense. Le judaïsme tout entier avait frémi d'enthousiasme, dès 1648, à l'annonce des premières manifestations de Smyrne. Tour à tour tourmentées d'anxiété devant les horreurs de l'Ukraine et de la Pologne et charmées par le mirage de la **Guéoula** imminente, les communautés avaient suivi le Messie à travers les

péripéties prestigieuses de sa longue odyssée. L'apostasie n'avait pas été connue tout de suite, car Turcs et Vénitiens en guerre interceptaient les courriers. Le bruit en avait percé par bribes, mêlé de contradictions, de récits de miracles. Quand on apprend enfin la vérité, la stupeur est d'abord immense dans le troupeau des croyants. Comment? le Messie renie Israël et sa Loi? Mais l'esprit des simples est opiniâtre et tenace et l'illusion a un pouvoir sans limites. Cette conversion n'a rien d'incompréhensible et d'injustifiable. Moïse n'a-t-il pas vécu pendant longtemps dans la Cour des Pharaons avant de sauver le peuple de Dieu? Sabbataï ne s'était même pas converti. Les fables qui avaient consolé les adeptes de Salonique reprennent le vol parmi les foules naïves. Seule l'image de l'Oint avait fait le geste de l'apostasie. Sabbataï n'est même pas mort, car il est immortel. Il s'est transporté chez les Dix Tribus. Il n'est pas seulement le Messie, mais il participe à la divinité, et s'il n'est pas identique à Dieu lui-même, il est un demi-Dieu et il reste tout-puissant. Il est plein de sollicitude pour ceux qui l'invoquent.

Aussi Cevi conserve-t-il de nombreux fidèles, non seulement dans plusieurs localités de Turquie, mais aussi en Allemagne, en Pologne, en Italie, en Afrique, et, en particulier, en Egypte où presque tout le rabbinat reste gagné longtemps à sa cause. Dans mainte synagogue, on continue à citer son nom dans les prières, sans égard pour le **herem** majeur prononcé contre lui par toutes les sommités rabbiniques. Dès les derniers mois de 1666, des légendes merveilleuses sur les hauts faits de Cevi circulent d'un bout à l'autre de la Diaspora. Ecrivains, savants, médecins, négociants, banquiers adhèrent au mouvement.

Une liesse délirante emporte toutes les communautés: Danses et chants alternent avec jeûnes et prières. Les presses impriment nuit et jour des ouvrages de piété mystique et des rituels ayant en frontispice le portrait de Cevi, en hébreu, en espagnol, en portugais. C'est une agitation de convulsionnaires et de démoniaques. Les plus prudents se laissent entraîner. Des apôtres vont propager la foi en Sabbataï. Abraham (dit Miguel) Cardoso, ce débauché de la pire espèce, prêche la nouvelle croyance qui va jusqu'au Maroc. Bossuet rapporte qu'il a vu les Juifs messins se préparer à tout vendre et à tout quitter pour suivre Cevi. Les Juifs d'Avignon, traités durement par les fonctionnaires du pape, décident de partir pour Jérusalem. Il en est de même un peu partout. En Hongrie, on s'apprête à l'exode et l'on démolit même les toits des habitations. Amsterdam concentre les nouvelles messianiques et les diffuse à travers toutes les agglomérations juives. On y est dans le délire. Il en est de même à Hambourg et même dans la Communauté de Londres récemment formée. Dans les juiveries de Pologne et de l'Ukraine, décimées par la sauvagerie des Cosaques, les récits sur Cevi viennent réchauffer les cœurs meurtris. En Roumanie, en Russie, il y a des adeptes de Cevi, même parmi les Caraïtes. Mais tous les membres des communautés ne donnent pas dans la chimère. Des esprits éclairés, comme l'Oranais Jacob Sasporta, crient à l'aberration et démasquent véhémentement l'imposture. L'opposition est partout violente, et partout éclate la division. Tout

Israël, au Nord et au Midi, au Couchant comme au Levant est déchiré par des dissensions horribles.

L'avalanche messianique dévaste le monde juif. Les vieilles espérances d'un peuple qui a été sur le qui-vive des siècles durant paraissent à beaucoup sur le point de se réaliser. Ambassadeurs, correspondants commerciaux, missionnaires évangéliques rendent compte, à l'Europe entière, de l'événement qui s'accomplit et décrivent la frénésie qui emporte le judaïsme turc. Et quel événement pouvait être plus digne d'attention, à cette époque? Voici: la nation honnie par deux mille ans d'opprobre se prépare à rentrer, en toute dignité, dans le glorieux patrimoine des ancêtres.

La foi est contagieuse. Elle se répand même parmi les Chrétiens. De graves théologiens sont consultés, à travers toutes les contrées catholiques, sur l'authenticité du Messie juif. Qu'y aurait-il d'étonnant si, au jour du jugement dernier, Israël était réintégré dans son foyer ancestral? Ce jour-là il n'y aura plus de races. Toutes les distinctions seront abolies. D'Ecosse, on annonce qu'un navire monté par un équipage parlant hébreu vogue vers le Sud, avec des voiles et des cordages en soie, et à Londres, vers 1666, on parie à dix contre un que Sabbataï serait roi de Jérusalem dans le délai de deux ans.

Charlatans et thaumaturges, issus du sabbataïsme, ravagent, pendant cent-cinquante ans, la vigne d'Israël. Deunmés, Hassidim, Trinitaires, Frankistes, Néo–Hassidim, vingt sectes bizarres, dont les adeptes se comptaient encore hier par milliers, naissent en Turquie et en Pologne. Sous les coups de la tourmente, le vieux chêne juif s'ébranle sur ses fortes racines et reste pour longtemps mutilé et lamentable.

V

Avec Sabbataï, nous ne sommes pas en présence d'un mythe. Cet homme est tout proche de nous. La légende n'a pas obscurci ses traits. Certes on a ajouté à sa vie beaucoup de surnaturel, mais les faits réels restent faciles à discerner dans la masse des récits apocryphes enfantés par la fantaisie populaire ou mis en circulation par des partisans intéressés. Le personnage ne cesse guère d'être parfaitement historique. Il n'est pas enveloppé dans les brumes du passé. Est-il un imposteur ou une victime des aberrations de son temps? un dupeur ou une dupe? Disons-le: Il est une dupe et une victime, une victime de ses rêves, de son amour des grandeurs; une victime de sa complexion, de ses nerfs qui le prédestinent aux plus étranges aventures; une victime de son milieu, des billevesées et des lubies qui troublent les cerveaux de ses contemporains, Juifs et Chrétiens. La mystique du messianisme flottait dans l'air à cette époque. Elle emportait en particulier les foules juives, plus avides de certitude consolante que de vérité. Cevi concentre en lui cette mystique. Il la résume et la reflète puissamment, l'entretient, l'enrichit d'illusion et d'espoir et aide à la propager dans toutes les couches du peuple. Il est le triste produit d'un temps de misère et de souffrance. C'est un pitoyable halluciné, un paranoïaque, aux nerfs détraqués, frappé de dés-

équilibre mental.. Il est ballotté dans les alternances d'euphorie délirante et du morose abattement d'une incurable cyclothymie. (32) Il est mû par l'âme ardente et navrée d'un peuple d'isolés et d'inquiets, qui se surprend un beau jour à espérer le miracle grandiose du suprême salut. Cevi n'est pas l'auteur de la grande tragédie messianique dont il a été le centre. Il n'en est que l'acteur, le protagoniste scénique. Et il paye ce rôle de son existence même.

Sans aucun doute, il est de bonne foi. Sa piété est sincère et profonde; il se livre avec conviction et ferveur à ses exercices de dur ascétisme. Trop confiant, trop naïf, croyant à la toute puissance de ses secrets et de ses formules cabbalistiques, il secoue de bonne heure le joug des rabbins, car il les considère, dans le tréfond de sa conscience, comme frappés d'aveuglement, tandis que lui, Sabbataï possède la vérité et la lumière.

Les foules l'y encouragent. Elles se laissent séduire par sa beauté physique, par le charme de sa voix, et elles restent ébahies au récit de ses pratiques austères, de sa rigoureuse continence, de ses hauts faits. Crédules et moutonnières, elles deviennent agissantes, elles poussent à l'action. Sous leur choc irrésistible, Sabbataï fait successivement des pas en avant. Il est mis dans l'impossibilité de s'arrêter. Il faut qu'il marche! Le succès le porte malgré lui. Ses disciples lui attribuent des pouvoirs prodigieux. Il est grisé par la popularité qu'ils lui font, et il n'ose pas les détromper. Il n'a pas d'ailleurs le temps de réfléchir, de se reprendre. A partir de 1648, à Smyrne, les événements ont l'air de se produire comme en dehors de lui, sans sa volonté propre. Il n'est que complice, et complice presque inconscient. Il se laisse faire, sans s'apercevoir que l'individualité qu'on lui prête déborde singulièrement sa chétive personne.

Il ne se ressaisit à aucun moment, ni à Smyrne, ni à Constantinople ni à Jérusalem, ni à Salonique pendant sa folle équippée. En Palestine, Nathan et la bande des illuminés l'encensent. Le rôle de sauveur qu'il veut jouer grâce à Raphaël Joseph Tchélébi raffermit ses ambitions encore imprécises et obscures. La Ville Sainte et Alep l'exaltent et Smyrne encore l'affole tout à fait avec ses apothéoses. La détention douce et quasi-honorable de Migdal Oz ajoute à ses audaces et le porte à réformer le culte de la vieille religion de ses pères et même le gouvernemnt du monde. La lumière se fait peut-être dans son esprit lorsque le Sultan le rappelle brutalement à son origine terrestre. Peut-être alors, pour un fugitif instant, voit-il clair. Sa conversion marque l'effondrement de ses rêves. Il comprend à ce moment qu'il est allé trop loin pour pouvoir revenir sur ses pas. La plupart de ses coreligionnaires, restés rebelles à ses prédications dès la première heure, le méprisent, le repoussent et le maudissent. Quel sera, à son égard, le sentiment de ses adeptes quand il avouera son impuissance et qu'il confessera son erreur? Il ne récoltera auprès d'eux que haine et malédiction. Il sera un objet d'universelle dérision. Il n'y a pour lui que deux issues: la mort qui est la ressource des braves, et l'apostasie,, ressource des pusillanimes. Obéissant aux exhortations du converti Hayat Zadé, il opte pour l'apostasie. Mais on ne goûte pas aux gloires de ce monde pour y renoncer à jamais. De brusques

bouffées messianiques l'assaillent encore, des retours sur son passé le ramènent à ses tentatives de prosélytisme. Mais c'est bien fini: L'homme de foi est mort en lui. Il comprend, par échappées, qu'il a été le jouet d'un leurre et d'un mirage.

Mais serrons de plus près notre héros et essayons de lire dans son âme tourmentée.

Sous l'influence des opinions ambiantes, vagues fantômes et ombres incosistantes, à travers quoi Juifs et Chrétiens croient apercevoir la promesse du jugement dernier, le petit Sabbataï, prôné, par un père superstitieux, comme l'enfant de la chance béni de Dieu, est assiégé par une obsession: la venue imminente du Messie. Dès ses premiers balbutiements, on s'en entretient dans son entourage, on lui en rebat les oreilles. On le choie, on l'admire, on lui attribue le bonheur dont jouit sa famille; puis on l'admire davantage pour ses progrès dans la sainte Tora, pour l'étendue de son savoir. Il a des rêves qu'il remâche, qu'il amplifie, qu'il se complaît à raconter, et il a des visions, il entend des voix. Son système nerveux n'est pas bien solide. Il aime la solitude, la méditation, l'étude des choses abstruses. Il est assoiffé de connaissance. Il se voit, il **se sait** différent des bambins de son âge. On lui ressasse qu'il leur est supérieur, qu'il est un être à part, une intelligence d'élite. Puisque le Messie doit venir et qu'il doit surgir de parmi les hommes, pourquoi ne serait-il pas lui, le Messie? Songe enfantin, innocente ambition, velléité sans contours, désir informulé, idée qui chemine, se dégage des limbes, se dessine, se fortifie, et, par degrés, se transforme en conviction, en certitude, descend dans son subconscient, s'y implante, s'y ramifie, se développe, puis émerge, vivante, vigoureuse, bien nourrie de mille associations mystérieuses, et s'empare, triomphante et sans partage, de son esprit inapte à la critique, conditionne ses pensées, détermine ses actes. Dès lors, pour toute sa vie, le malheureux côtoiera la folie. Quand il dépasse son adolescence toute livrée à la méditation, des ardeurs viriles refoulées le poussent à se dépenser. La contemplation ne le satisfait plus. Il est dévoré du besoin d'agir. Du plan de la rêverie, il passe au plan de l'action et, dans une série d'improvisations, il entreprend de réaliser sa chimère. Il obéit à une force impulsive, à un automatisme irrésistible qui trouve des auxiliaires dans l'audace irréfléchie de Primo, dans la folie manifeste de Nathan, dans l'enthousiasme imbécile des plèbes fanatiques. Il est dénué de tout frein, de toute puissance d'arrêt. Il se laisse porter par les événements. Il n'a aucune volonté précise, aucun plan d'action. C'est sans le savoir qu'il entraîne les masses, sans s'en rendre compte, et comme malgré lui. Il n'organise rien. Il improvise. Plutôt, le mouvement dont il est le prétexte s'organise en dehors de lui. Il ne mène pas; il est mené. Il n'agit pas; il est **agi**.

Il ne se sent jamais écrasé par le sentiment de la mission dont il se croit investi. Il l'accepte d'un cœur léger. Cette mission ne saurait être lourde à ses épaules, car le Très-Haut l'aidera, s'occupera de ses affaires et pourvoira à tout, en assumera le fardeau et combattra le grand combat. Et lui, Sabbataï, il se contentera d'un rôle de spectateur. La volonté divine

mettra en branle les forces occultes et merveilleuses qui vaincront tous les obstacles et dénoueront les situations les plus inextricables.

Il se fait ainsi à l'idée que Dieu l'a élu entre tous pour sauver Israël. Il est l'Oint, le Fils de David. Il en a l'indéracinable intuition. Sur ce pivot, toute sa vie se concentre et se pose et elle acquiert une unité remarquable. Sa voie est tracée et elle ne variera plus. Il la suivra jusqu'à sa mort. Il est donc le Messie. Cette croyance prend corps, grandit, s'étend, se coordonne, devient de plus en plus cohérente, s'arrange comme un beau roman et se systématise. Tout concourt à renforcer l'infortuné dans sa chimère. Les jeûnes, les mortifications et les souffrances volontaires anémient son organisme, tandis que les prières, l'extase, la recherche constante d'une communion avec la divinité surchauffent dangereusement son cerveau, y abollissent le règne précaire des facultés logiques et favorisent l'éclosion des rêves, tourments de ses nuits, où apparaissent des flammes, des monstres.

Ses instincts érotiques en émeute le harcèlent et le torturent à partir de son accession à la puberté. Ils ne le conduisent cependant qu'à des hyménées symboliques et à des pratiques de basse homosexualité et le laissent insatisfait. Point d'assouvissement réel. Par suite d'une inhibition sexuelle foncière ou, tout au moins, d'une curieuse phobie de la femme qui refoule ses impulsions charnelles, il persiste, en général, dans un état de chasteté effective, à travers les unions variées qui marquent les diverses étapes de sa carrière. Et cette chasteté morbide, qui le conserve dans un état de pureté mystique, corrobore dans son âme la ferme conviction de son rôle auguste.

L'encens, les ovations, les apothéoses le confirment dans sa manie des grandeurs, dans ce haut concept qu'il s'est forgé de sa personne, de ses vertus, de sa destinée miraculeuse. La persécution des rabbins, sa perpétuelle inquiétude, son incapacité d'adaptation lui font croire qu'il est soumis à des épreuves providentielles.

Une crainte, une angoisse enchaîne cependant son idée fixe et le bride dans ses propos et dans ses actes. Dieu voudra-t-il le soutenir jusqu'au bout et couronner sa mission? Certes cette puissante intuition qui émane de son être intime ne peut mentir. Elle vient de Dieu lui-même. Mais il faut que Dieu manifeste clairement, de l'extérieur, ce choix, qu'il le promulgue à la face des nations et des princes, qu'il l'impose aux éléments eux-mêmes. Il faut que Dieu ordonne que, à son appel à lui, Sabbataï, les phénomènes se détournent de leur cours naturel; il faut que, subjugués par quelque saisissant prodige, par quelque signe éclatant et irréfragable, les grands de la terre viennent d'eux-mêmes mettre leurs richesses et leur pouvoir aux pieds du Messie, lui rendre hommage et se plier à sa loi.

Que Dieu le fera à l'heure marquée, point de doute. Mais quelle est cette heure? Et par quel miracle le manifestera-t-il, par quel signe? Il est attentif à guetter le geste révélateur. Il reste rivé à une expectative de touts les heures. Il espère dans le divin message. Il est suspendu au **fiat** suprême qui doit déclencher les virtualités redoutables cachées à tous les yeux, à tous les entendements. Et, dans une tension de tous ses nerfs, dans l'exaltation de

toutes ses facultés, il attend que retentissent les voix d'En-Haut; il attend que, de sa droite, le Seigneur lui remette la clef magique de la toute puissance. Un continuel pressentiment le soutient et il tressaille d'un espoir infini. Il attend que Dieu lui fournisse une preuve éblouissante d'élection. Ce don miraculeux que Dieu lui fera, il en a la perpétuelle hantise; il l'implore en ses jours d'allégresse et en ses jours de prostration. Parfois il croit en percevoir l'annonce dans les alléluias populaires, et il s'installe dans la quiétude pour un temps. Mais quand grondent les foudres rabbiniques, quand il est appréhendé brutalement par les **tchaouchs**, quand il se voit à deux doigts de la mort, il sent que la certitude déserte son âme et, dans une lueur de raison, il se découvre pauvre et nu, et il lui semble entendre dans un murmure chuchoté dans son oreille: Non, tu ne peux pas! Alors, il retourne à son attente. L'anxiété le tenaille, il frissonne d'une horreur sacrée, d'une souffrance indicible et il s'abîme dans le mutisme d'une inconsolable mélancolie.

Sa fièvre le balance ainsi en des intermittences de foi et de découragement, il est battu en des alternances d'espoir et de doute. Mais le doute ne s'ancre pas dans son âme. Il reste fugace et furtif, il ne dure pas. L'espoir l'emporte. Le signe éclatera. Il l'attend, enfant, dans la maison paternelle, au cours des nuits silencieuses; il l'attend, adolescent, dans la **yechiva**, dans la synagogue, sur la plage solitaire où il fait ses ablutions, et plus tard, dans les cimetières où il promène ses plaintes et ses supplications; il l'attend quand il est au comble de la félicité, au Caire, à Gaza, à Alep, à Smyrne, à Salonique, et quand il erre sur les routes, en fugitif traqué, dans ses exils, dans ses prisons, quand on le répudie, qu'on le maudit, qu'on les voue au feu de l'Enfer; il l'attend à la minute tragique, quand les archers du Sultan s'apprêtent à le transpercer de leurs flèches; il l'attend sous l'ample et fastueuse tunique de l'**uléma**. Et il ne cesse d'attendre que dans son ultime claustration de Bérat, dans l'horizon rétréci de la forteresse, sous l'œil vigilant de la chiourme. Il cesse surtout d'attendre quand, aux lueurs du soleil couchant, dans cette journée de Kipour, consacrée par tout Israël à la ferveur et à la sainteté, il se sent entrer en agonie, en un recoin de l'Albanie, aux confins du monde habité. Alors le voile se déchire, ses yeux s'ouvrent tout à fait et toute son illusion se dissipe. A cette heure-là il comprend que les choses qu'il avait attendues depuis son enfance ne viendraient jamais et, dans l'amertume, il sort d'une existence vouée tout entière à la duperie et au mirage.

Sabbataï est trop près de nous; il est trop mêlé à l'histoire d'hier. On dirait qu'on connaît cet homme, qu'on l'a coudoyé. On peut sonder son caractère et lire dans son faible esprit. On sait la fausseté des idées qui le mènent. On sait quels sont ces sots et ces intrigants qui s'agitent à côté de lui, qui parlent en son nom. Sabbataï veut devenir roi, il se croit à la veille de ceindre la couronne du roi des rois. Il n'ose pas faire le don de sa personne. Pour échapper au supplice, il se refugie dans l'apostasie, il renie tout son passé. Combien il eût gagné à succomber sous les flèches des archers! Il ne serait pas un Dieu pour quelques seuls groupes restreints d'égarés. Du

coup, apitoyées, les foules juives l'eussent peut-être suivi avec fanatisme. Le sang eût cimenté son œuvre et scellé, à jamais, son église; la passion eût fait son triomphe. Il eût ressuscité dans les imaginations et dans les cœurs d'une grande partie d'Israël. Sa pusillanimité le perd. Et il n'aura été qu'un personnage malfaisant, méprisé et maudit de tous ceux qui, à travers les juiveries de tous les pays, et au long des générations, auront erré à cause de lui et auront souffert par lui.

NOTES

1.– Voir David Kaufmann, **Une pièce diplomatique vénitienne sur Sabbataï Cevi,** REJ XXXIV, 305–306.

2.– G. G. Scholem, **Sabbataï Zevi et le mouvement sabbatéen à son époque** (en hébreu) Jérusalem 1957, p. 524.

3.– Id., ibid., p. 529.

4.– Id., ibid., p. 529.

5.– Id., ibid., pp. 111, 197, 562, etc.

6.– David Kaufmann, loc. cit;

7.– Robert de Dreux, **Voyage en Turquie et en Grèce,** Paris 1925, pp 23 et suivantes.

8.– G.G. Scholem, loc. cit. pp. 720–721.

9.– **Journal d'Antoine Galland pendant son séjour à Constantinople 1672–1673** (Paris 1881) Tome I p. 20.

10.– G. G. Scholem, loc. cit. pp. 660–661.

11.– Jacob de Botton, **Edout be-Yaacob,** Salonique 1720, § 18, page 72a.

12.– Baroukh Angel, **Responsa,** Salonique 1717, §§ 22, 28, 33, etc.

13.– Voir, par ex., Hasday Perahia, **Torath Hassed,** Salonique 1733, § 29.

14.– Isaac R. Molho, **Le Perashat Shabetay Zevi ve–siato,** in Ha–Olam, Jérusalem, 3 avril 1947.

15.– G. G. Scholem, loc. cit. p. 714.

16.– Voir notre Tome VI (à paraître).

17.– La plupart de ces renseignements et beaucoup d'autres qui suivent proviennent de traditions orales conservées par les Deunmés de Salonique et que nous avons recueillies.

18.– Jacob de Botton, loc. cit. § 12.

19.– G. G. Scholem, loc. cit. pp. 386, 532.

20.– Id., Ibid., pp. 729–730.

21.– Journal d'Antoine Galland, Tome I p. 208.

22.– Id., Ibid. Tome I p. 243.

23.– Id., Ibid. Tome I pp. 208 et 245; Tome II p. 4.

24.– G. G. Scholem, loc. cit. pp. 757–774 et 775, 790 et note 3 de cette page. – Scholem, avec la majorité des historiens du judaïsme, soutient que c'est à Dulcigno (anciennement Ulcinium, en turc **Ulkioun,** port fortifié, longtemps vrai nid de pirates, cédé par la Turquie au Montenegro en 1880) que Sabbataï a été exilé et que c'est là qu'il est mort et a été enterré. Voir à ce sujet la controverse entre Ishak Ben Z'vi et G. G. Scholem, **apud** la Révue

Sion de 1952 (Jérusalem). Des légendes sur Sabbataï circulaient encore à Dulcigno au début de notre siècle: Des flammes surgies du tombeau du santon auraient jeté la panique dans les escadres alliées qui assiégeaient le port vers la fin de 1880. La tradition deunmée penche plutôt pour Ulkioun. Cependant les arguments de Ben Z'vi sont de poids. (Voir מקום קבורתו של ש"ץ והעדת השבתאית באלבניה , Sion, XVII année 1952, pp. 75–78 et la réfutation de Scholem היכן מת שבתי צבי qui y fait suite (id. pp. 79–83).– La controverse reste ouverte. Nous poursuivons une enquête tant à Dulcigno qu'à Bérat pour élucider cette question.

25.– Spinoza est mort le 21 février 1677.

26.– Pouqueville, **Voyage de la Grèce**, Paris 1820–1822, Tome I p. 348.

27.– Joseph Molho, **Ohel Yosef**, Yoré Dea § 1 page 1a.

28.– Voir Michael Molho, **Histoire des Israélites de Castoria**, Salonique 1938, pp. 46–49 et annexes à la fin de l'ouvrage.– Du même auteur voir REJ, Tome IV (CIV) juillet–décembre 1938: **Deux lettres de Nathan de Gaza**, détails curieux sur le séjour de Nathan à Castoria.

29.– Abraham Danon, REJ, Tome XXVII (1898) p. 107.

30.– Voir Abraham Yaari, **apud Taaloumoth Sefer**, Jérusalem 5714, article à propos de **Hemdat Yamim** attribué à R. Beniamin Halévy de Safed revue **Behinoth** No 8 p.p. 79–95 et No 9 p.p. 71–84 (Jérusalem 5715 et 5716).– Yeshayaou Tishby, **Théoudoth al Nathan ha-Azathi, apud Sefounoth**, vol. I (Jérusalem 5717).

31.– Aaron Perahia, **Parah Maté Aaron** § 122.

32.– Cf. G. G. Scholem, **Les grands courants de la mystique juive** (trad. française) Paris 1950, p.p. 308–311.

CHAPITRE IX

ARTISANAT et COMMERCE

SOMMAIRE: I. Industrie drapière.– Son déclin.– Le **chaatnez.**– Industrie séricicole.– Artisanat.– Potiers.– Marbriers.– Symboles funéraires.– Fromagiers.– Droguistes.– Culture du tabac.– II. Commerce.– Ordonnances commerciales.– Valeur des biens fonds.– Prodromes de décadence.– Douaniers.– Fermiers d'impôts.– Le grand négoce.– Les foires.– Les négociants étrangers.– Les courtiers.– III. Fluctuations monétaires.– Leur jurisprudence.– IV. **Fattori.**– Rôle de la spéculation.– Balance commerciale. – Rapports avec Venise,– Amsterdam,– Marseille,– Raguse.– Le crédit.– Son inflation.– V. Chute de Candie.– Piraterie.– Brigandage.– Ruine économique.

I.

Quoique en recul, l'industrie drapière occupe encore, dans toute la ville, un grand nombre d'ouvriers, et rares sont les foyers où les bois des **telares** ne soient agités, à toute heure, de leur allègre danse de va-et-vient. Le marché de l'indigo et celui de l'alun, mordant pour la teinture, restent entre les mains juives. (1) Les foulons vont faire leur travail à Verria (2) où les eaux ont des vertus spéciales très estimées. Des ballots d'**abas** au vif coloris sont embarqués encore journellement pour Venise qui, en échange de ces produits bon marché, fournit à Salonique des tissus de bonne qualité destinée à garnir la garde-robe de la bourgeoisie et des familles aisées.

Mais les draps saloniciens perdent de plus en plus leur réputation de jadis. Ceux qu'on fabrique vers le milieu du seizième siècle sont de qualité secondaire et souvent franchement mauvaise. On ne met plus le même amour à les confectionner et c'est sans aucun entrain que l'on apprête les pièces destinées aux Janissaires. L'**impôt des habits,** si sympathique du temps d'Almosnino, est désormais à charge pour tous. Il est, pour l'ensemble de la Communauté, une source d'ennuis et de tracas. Les artisans qui consentent à s'occuper encore de tissage sont les plus paresseux et les plus turbulents. Vrais mauvais sujets, ils causent aux dirigeants des soucis et des désagréments continuels. Certes, il existe encore, à travers tous les quartiers, une foule énorme d'ouvriers qui vivent de la manipulation des laines. Laveurs, tisserands, foulons, teinturiers, geignant sur les **pagnos** et les **mantas,** draps et gros tapis, devant leurs archaïques **telares.** Cette industrie entretient une armée de commis qui transportent les pièces, notent le métrage de chacune d'elles une fois sorties des mains des foulons, (3) les rangent, les emballent, les livrent. Les entrepreneurs du tissage ont un droit de **hazaka** sur la production de tout paysan à qui ils ont coutume de consentir des avances avant la campagne, (4) et peuvent ainsi trouver aisément à s'approvisionner et à alimenter leur monde de tra-

vailleurs et d'employés. Comme par le passé, la jurisprudence locale leur permet de conserver à proximité des habitations les cuves remplies d'urine servant au mordançage des tissus, (5) en dépit de la puanteur intolérable qui s'en dégage. Draps et tapis sont l'objet d'un commerce important avec Venise, Constantinople, Bucarest, Smyrne, Alexandrie, centres considérables d'approvisionnement pour les textiles. On en vend à Larissa, à Tricala, à Monastir, à Uskub, à Sofia, à Tokat, à Amassia. On en écoule des lots considérables dans toutes les foires de Macédoine, de Thessalie, d'Albanie, d'Epire, de Bulgarie et de Thrace et, entre autres, à Moschopolis, à Janina, à Zeïtoun, à Moscoulouri, à Dolia, à Serrès, à Novibazar.

La teinture est un monopole juif. Les teinturiers sont groupés en une très riche corporation qui tire surtout de gros profits de la préparation de ces larges ceintures de laine, apanage de l'aisance matérielle dans toutes les classes de la société. Pour s'assurer l'exclusivité de cette industrie si lucrative, la corporation paye une redevance hebdomadaire de mille cinq cents aspres, et teint en outre gratuitement les draps **sobremanos** ou **saframanes** dont a besoin le **Talmud Tora**, pour la distribution des vêtements aux élèves nécessiteux. (6)

On fabrique toutes sortes de tapis aux coloris variés, œuvre de magiciens, au dire d'un célèbre voyageur turc. (7)

Mais la fierté et la connaissance professionnelles se perdent chez les tisserands. (8) On n'a guère plus le goût du fini. Cette loyauté, ce scrupule qui caractérisent les artisans passionnés pour l'œuvre de leurs mains n'est plus qu'un souvenir regretté. Fraudes, contrefaçons et malfaçons se multiplient, et l'acheteur est contraint à des précautions minutieuses, à des contrôles serrés. Le décri frappe le métier qui déchoit et tend à être délaissé. Combien on est loin de l'époque de Medina où tout Salonicien avait l'ambition de devenir un parfait **trapero.** (9) Le trafic des laines est de plus en plus monopolisé par des capitalistes qui acquièrent les tontes au rabais en faisant des avances aux paysans, en dépit des vieilles ordonnances interdisant cette pratique qui enraye toute libre concurrence. (10)

La tannerie compte parmi les métiers les plus actifs. Les tanneurs et les corroyeurs juifs connaissent les procédés les plus perfectionnés pour donner aux cuirs leur luisant et la belle homogénéité du grain ainsi que leurs qualités d'imperméabilité, d'incorruptibilité et de souplesse. Les tisseurs de tapis, les **manteros**, continuent à jouir de quelque vogue. Leurs produits sont recherchés pour la vivacité de leurs nuances dans toutes les localités d'Orient et d'Italie. Ils savent aussi fabriquer des descentes de lit et des carpettes de couleurs variées. Difficilement on en trouve ailleurs d'aussi belles.

Les Juifs saloniciens évitent le travail et le commerce du lin. En vertu de l'antique prescription du **Chaatnez** (11) qui interdit d'unir dans le même vêtement la laine et le lin, les docteurs de la Loi, voyant que les étoffes légères en linge fin commencent à être d'un usage courant en Turquie, font défense de s'en occuper, de peur que, soit par inadvertance, soit par intérêt, on ne mêle les fils de lin à ceux de la laine qui abondent dans

toutes les maisons. L'interdiction n'est pas toujours observée avec scrupule, et tel notable de la synagogue du Portugal qui l'enfreint et qui emmagasine un gros lot de lin dans un hypogée, en même temps que des objets précieux du culte commis à sa garde, voit, à la suite d'un accident banal, brûler sa marchandise et les biens du temple, ce qui lui inflige une perte considérable, et, par surcroît, la réprobation unanime, car le feu qui le ruine est considéré comme un juste châtiment divin. (12)

En revanche, l'industrie soyeuse est en faveur. Les magnaneries abondent et des légions d'ouvriers s'emploient à l'élève du ver-à-soie, favorisée par la profusion des mûriers; ils dévident les cocons, filent la soie, la mettent en écheveaux, la tissent et la teignent avec habileté. (13) Ils tordent le fil au tour pour fabriquer des cordons, des galons. (14) Des tailleurs experts savent utiliser les tissus soyeux pour la confection des vêtements féminins, de paletots brodés, etc. (15), qui alimentent des entreprises importantes travaillant pour l'exportation.

Comme aux époques antérieures, on pratique tous les métiers manuels et l'on s'y consacre même tous les jours davantage, à mesure que les transactions diminuent dans le port par suite du relâchement des relations avec Venise. Souvent, tel Maître Jacques de Molière, la même personne exerce, en même temps, de multiples professions. On en voit qui sont à la fois **tagnedores, manteros y barberos**, (musiciens, tisseurs de tapis et barbiers). (16) Cependant la spécialisation est la règle. On n'est nullement en peine de trouver des ouvriers du bois, du métal, du cuir, fort experts dans la technique. (17) On trouve également des carriers, des charpentiers, des maçons, des peintres. Tout un quartier, celui des **Cantareros**, est accaparé par les potiers qui s'affairent auprès de leurs tours et de leurs fours et qui modèlent des cruchons, des gargoulettes, des coupes, des assiettes, des marmites, des plats et des pots vernissés et vitrés, à la mode de Messine, (**ollas de Mesina**), grâce à des recettes techniques apportées jadis par les immigrants venus de Sicile où les Juifs étaient passés maîtres dans tous les arts industriels. (18)

Engeance bruyante et mal embouchée que ces potiers, dépourvus de manières, grossiers et frustes, toujours prompts à en venir aux insultes et aux coups, si bien que le nom de **Cantarero**, (potier), devient, à Salonique, synonyme d'impoli et de populacier.

Les cordiers sont nombreux. On en voit dans toutes les rues qui, sans souci des passants, tendent leur fil d'étoupe le long d'un mur, puis déambulant sans hâte, en un interminable aller et retour, le tordent à l'aide de leur rouet qui, gaiement, crisse et chantonne. Il en est qui se confinent dans la préparation des galons et des cordonnets de soie, très recherchés pour les passementeries, qui ornent particulièrement les costumes des Turcs.

L'art du marbrier se perfectionne. On s'applique à la gravure sur pierre. Les inscriptions tombales font l'objet d'un soin spécial. D'une lisibilité parfaite, elles sont caractérisées par une ornementation délicate qui en fait parfois de vrais bijoux épigraphiques. Elles s'accompagnent d'emblèmes d'une facture achevée, chandeliers à sept branches, **chofar** ou cor dont

l'appel réveillera les morts; lampe ou vase à huile, image de l'immortalité; couronne, symbole de la béatitude éternelle; **loulab et etrog** (palme et cédrat), feuillage, corbeilles et vases à fleurs, feuille bourgeonnante, fruit rond dont il surgit un épi à trois folioles, autant de promesses de résurrection et de rajeunissement; un oiseau, une ruche, un livre ouvert, une aiguière à double anse, etc.

Quelques artisans gagnent leur vie en fabriquant des chandelles. Une tolérance rabbinique leur permet d'utiliser, en guise de matière première, le suif, réputé impur par ailleurs. La puanteur qui se dégage de leurs chaudières incommode le voisinage qui ne se fait pas faute de protester en toute occasion, (19) surtout parce que l'emploi du suif scandalise.

Les fromagiers juifs savent préparer des fromages succulents, (20) entre autres, la **ricota**, le **queso fresco** et le **cachcaval**, qui est une variété de fromage cuit fort estimé dans les Balkans. Le lait est recueilli par leurs soins diligents dans les bergeries de la région et transformé sur place. Cette industrie se conforme strictement aux conditions délicates requises par le souci de pureté rituelle. Elle est réglementée avec minutie par des ordonnances rabbiniques qui préviennent l'accaparement du lait, les fraudes, l'avilissement des prix, et confèrent, en revanche, aux fromagiers, un droit de **hazaka**, véritable privilège d'exclusivité sur les bergeries avec lesquelles ils ont passé un marché de fourniture, (21) Les procédés de la technique laitière sont imités de Sofia où les Juifs sont depuis longtemps, à cette époque, très experts dans l'art de fabriquer les fromages. C'est d'ailleurs également à Sofia que les rabbins empruntent l'ensemble des dispositions législatives régissant la fabrication de cette denrée.

La meilleure partie du sel destinée à la ville et à la province est tirée des eaux du golfe. Ce sont les sauniers juifs qui travaillent dans les salines, sur la berge, à une faible distance des remparts, du côté du sud–est. Leur métier est très dur et il est sévèrement contrôlé par l'Etat. Il constitue une vraie corvée, une servitude. Pour encourager les sauniers et les dédommager en quelque mesure, la Communauté les dispense de tout impôt.

Droguerie et médecine sont des spécialités qui échoient en partage aux Juifs, à Salonique comme partout, dans les Balkans, à cette époque. Que l'on croie à la Bible ou qu'on ne jure que par le Coran, dès qu'on se sent malade, on ne veut se faire soigner et droguer que par des praticiens juifs, maîtres incontestés des arcanes galéniques et des secrètes vertus des simples et des topiques. Les droguistes sont abondamment pourvus d'épices, de plantes médicinales, de pommades, d'onguents, de henné, de mastic, de colophane, de garance, d'indigo, etc.

Les premiers essais des plantations de tabac datent de 1572 et sont dus à deux commerçants français qui avaient fait des ensemencements dans les environs immédiats de Salonique. Les résultats en sont d'emblée satisfaisants. Très vite, cette culture importée d'Amérique se répand dans toute la région avoisinante, gagne la rive gauche du Vardar et ne tarde pas à prendre un développement considérable, surtout dans le district de Yénidjé. (22) Sous le règne d'Ahmed I (1603–1617), elle gagne encore du

terrain. Elle s'acclimate en Bulgarie, descend vers la Thrace. Les vallonnements sablonneux, exposés tout le long du réseau côtier de l'Egée, lui conviennent admirablement. Nulle part au monde la délicate plante ne trouve d'ailleurs des soins aussi minutieux et aussi assidus que dans ces provinces turques où le paysan, avec une patience que rien ne lasse, procède avec sollicitude au choix des feuilles et aux multiples manipulations que nécessite ce produit de luxe. Le tabac turc commence à acquérir une réputation qui va en croissant. Il s'en exporte de bonne heure des quantités considérables dans toute l'Europe centrale et occidentale. Le succès en est dû aux négociants juifs qui en encouragent la production en consentant, avant la récolte, des avances aux cultivateurs et qui font connaître et apprécier ce produit à l'Etranger, en l'introduisant, grâce à leurs multiples correspondants, sur les grands marchés internationaux. La pénétration s'opère par l'intermédiaire de Venise où les négociants saloniciens occupent une place prépondérante avec leur colonie dite levantine. Vers 1657, le monopole des tabacs, dans les territoires vénitiens, se trouve entièrement entre les mains des Marranes revenus au judaïsme. Il donne lieu à de grosses transactions et il constitue une importante source de bénéfices pour la République de Saint-Marc. (23)

Des cultivateurs juifs font valoir des terres à proximité de la ville. Ils passent toute la semaine dans les villages et ne rentrent chez eux que pour la sainte journée du sabbat. Ils cultivent surtout les légumes, d'après les excellentes méthodes andalouses.

Les femmes ne restent pas inactives. Dans les classes nécessiteuses et moyennes et même, souvent, dans les familles qui jouissent d'une honnête aisance, elles ajoutent aux soins variés et abondants du ménage une occupation lucrative, un métier. Elles sont filandières, brodeuses, dentellières, tricoteuses. Une légion de couturières en chambre confectionnent des vêtements pour hommes: **bragas, poutoures, zivres** (diverses sortes de chausses); **mentanes** (gilets), **capitanas** (pourpoints), **antaris** (robes masculines), **libadés** (douillettes), etc. Il y a des **tagnederas** (musiciennes) professionnelles qui s'accompagnent du **pandero** (tambour de basque) en chantant, et leur concours est de rigueur dans toutes les réjouissances. Les **cumadres** juives (sages-femmes) sont réputées pour leur savoir-faire. On paye cher les mystérieux offices des **carmaderas**, des **endulcaderas** (faiseuses d'incantations et de charmes, magiciennes).

Tout le monde travaille. On est loin des premiers temps où les immigrants venaient par masses compactes et restaient longtemps dans un dénûment profond, constituant une charge considérable pour les communautés. Il n'y a plus de grandes disproportions de fortune. Le nivellement s'est fait avec l'adaptation progressive au milieu. Chacun gagne sa vie et il y a une occupation lucrative pour quiconque veut faire usage de ses dix doigts. Il n'y a presque pas d'indigents, très peu de mendiants. Les veuves avancées en âge, les infirmes sont l'objet de la plus grande sollicitude: L'esprit de solidarité est tel qu'on leur vient en aide assez efficacement,

pour leur éviter souffrances, humiliations et trop grandes rancœurs. Il y a plus ou moins de bien-être pour tous.

II.

Le trafic local conserve encore quelque prospérité. Aucune restriction ne l'arrête. Il n'existe pas ici de ces guildes puissantes et tyranniques qui, en Occident, opposent une barrière infranchissable à toute initiative. Le Turc ignore le commerce et dédaigne le commerçant. Il se borne à prélever une taxe sur le mouvement du port et il laisse faire. A Salonique comme partout, par ses attaches avec les marchés mondiaux, le Juif est au courant de toutes les innovations. C'est un moderne, toujours à la page. Du côté gouvernemental, aucune réglementation ne limite ni le volume de ses affaires, ni la qualité des marchandises, ni les prix des mercuriales. Les **ascamoth** rabbiniques sont édictées au profit exclusif de l'économie locale, et en abstraction complète de toute considération étrangère aux intérêts de la collectivité pour laquelle elles sont élaborées. Elles forment un système cohérent d'auto-défense, circonscrivant, par de sages prescriptions, le champ des libres transactions et de la libre concurrence, sans cependant river les activités à des spécialisations obligatoires, à des séparations nettes entre les professions, à l'interdiction de sortir du métier étroit dans lequel on s'est mis dès le début, comme corporations et guildes le pratiquent en Europe où mille liens garrottent l'artisanat et le négoce. Un droit de **hazaka** interdisant toute tentative d'éviction et de concurrence protège les affermataires des impôts, des péages et des taxes douanières. La même protection s'étend aux fournisseurs de l'armée, des beys et, en général, à tous ceux qui, les premiers, ont exploité une source de bénéfice de n'importe quelle nature. Le **hazaka** assure l'approvisionnement en laines brutes au tisserand, en lait au fromagier. (24) Elle garantit son gagne-pain au musicien professionnel. Elle couvre de sa protection jusqu'au privilège du mendiant. En vertu du principe de **hazaka**, on est assuré de garder le poste, la prébende, l'immeuble qu'on a eu chance de dénicher avant autrui. La **hazaka** est, en fait,imprescriptible, et les rivaux, les jaloux ne se hasarderont guère à la battre en brèche. La coutume a une force invincible et l'opinion publique flétrirait d'une réprobation indignée toute infraction à cette règle immuable. C'est un droit de priorité et d'exclusivité qu'on peut vendre, gager, transmettre par voie de donation entre vifs, de legs; qu'on peut donner en dot à sa fille, etc.

Le prix des locaux destinés au commerce est un indice de l'aisance générale. Une boutique moyenne, avec sa **hazné**, son hypogée solidement maçonné, se vend, au milieu du siècle, pour cinquante grouches de 80 aspres, soit 600 francs or, ou deux mille francs or de nos jours, compte tenu du pouvoir d'achat de la monnaie. Cent ans plus tard, quand la place se sera appauvrie, cette même boutique trouvera difficilement acquéreur au tiers de ce prix.

La plupart des marchands tiennent leurs éventaires à ciel ouvert, dans

les alentours du bazar, transféré, depuis la conquête turque, des parages de l'Arc de Triomphe de Galère et de l'Hippodrome, au cœur même de la ville, à une faible distance du Quartier Franc. Vers 1650, on construit sur l'emplacement où il se tient, un hall encerclé de fortes murailles et couvert par des coupoles, édifiées d'après les meilleurs principes de l'art architectonique. C'est le Bezisten qui s'est maintenu jusqu'à nos jours à peu près dans sa forme médiévale primitive et dont le prototype avait été bâti à Constantinople, sous le règne de Mahomet II. Un firman impérial fait obligation à tous les débitants d'alentour de se concentrer dans cette enceinte où les marchandises sont à l'abri des incendies et des coups de main des malandrins.

Pourtant le commerce va vers son déclin. L'anarchie dont sont cause les Janissaires, les exactions des chefs féodaux, les désordres constants empêchent tout trafic régulier sur les routes et entravent gravement les transactions avec l'intérieur de la province. Les produits des riches vallées macédoniennes parviennent malaisément jusqu'au port. Pressuré par les beys voraces, surtaxé, rançonné, dépossédé de ses biens, dépouillé de ses enfants mâles par la loi du **Devchourmé**, le paysan perd tout espoir et tout courage et s'abstient d'un effort prolongé. Pour offrir moins de prise à la cupidité, il se contente de cultiver juste la parcelle qui lui fournira sa subsistance parcimonieuse. Smyrne attire, tous les jours davantage, les navires qui abordaient naguère à Salonique; Moschopolis, à l'Ouest, vers l'Albanie; Serrès à l'Est, vers la Thrace, dans la plaine du Strymon, accaparent la meilleure partie de la vitalité économique de la contrée. On vient de moins en moins s'approvisionner dans la ville. On commence à délaisser les voies qui y conduisent. Beaucoup de négociants en sont réduits à se rendre dans ces nouveaux centres d'activité, à Serrès, en particulier, pour pouvoir écouler leurs stocks.

Grâce aux termes d'excellent voisinage dans lesquels ils continuent à vivre avec les Turcs, qui voient d'un bon œuil le développement de la Communauté, les Juifs se maintiennent, nous l'avons vu, dans les postes de commis et de pointeurs auprès des douanes. Ils afferment les impôts et les taxes gouvernementales, ainsi que la récolte des produits forestiers, comme le mastic, (25) sans en tirer pourtant de gros revenus, car l'habitant n'a plus que des ressources précaires et la misère, dans la province, s'accentue. Le métier de fermier d'impôts conduit rarement à la richesse à Salonique. Il est souvent même absolument ruineux et les banquiers à l'aise ne s'y résignent que sous la pression, sous la menace des fonctionnaires et des beys, (26) qui sont incapables de s'occuper eux-mêmes de la gérance fiscale. L'on ne trouve pas ici, par conséquent, de ces prébendiers, de ces traitants sans scrupule qui, dans la capitale, et encore mieux dans le pays d'Occident, amassent, en quelques années, des fortunes insolentes. En comparaison de ces seigneurs de la gabelle, les fermiers d'ici sont de pauvres hères. Aussi n'est-il pas surprenant qu'ils implorent la protection tutélaire des ordonnances rabbiniques pour éviter les compétitions et les surenchères. Des décisions précises assurent spécialement un privilège de ha-

zaka sur l'affermage de certaines taxes, consacrent les droits acquis et permettent de perpétuer l'exclusivité des charges, dans la même famille, durant plusieurs générations. Cela constitue, parfois, d'injustes prérogatives héréditaires.

Plusieurs Juifs sont les hommes de confiance des notables turcs. Ils sont recherchés comme intendants, interprètes et conseillers, par les riches propriétaires musulmans, inaptes à administrer eux-mêmes leurs domaines. Quiconque a une fois chance d'atteindre à une bonne place ne la lâche plus. Il s'y accroche, s'y incruste, et nul ne tentera de l'en déloger, car la **hazaka** garantit contre toute intrusion.

Le commerce de gros avec les divers pays reste encore, en grande partie, entre les mains des Juifs. Il porte sur les produits agricoles, céréales, tabacs, cuirs et peaux, et bientôt, sur les cotons. On exporte de la cire, de la laine de mouton et de chèvre, des tissus grossiers, des tapis, de lourdes couvertures de laine à haut poil. Le vaste terroir qui sert d'arrière-pays au port est d'une richesse inouïe. Il déverse d'une façon continue des flots de biens sur la ville. Contre ses expéditions, Salonique reçoit des denrées coloniales, épices, café, sucre; des tissus de soie, du papier, des articles en métal, des draps fins. (27) Venise, entrepôt mondial pour les produits exotiques, reste sans conteste le grand centre des affaires et comme la métropole économique du marché salonicien. Mais on entretient aussi des relations suivies avec Alexandrie, Raguse, Livourne, etc. Jusqu'à la fin du dix-septième siècle il y a encore ici de riches armateurs qui affrètent des navires pour leur propre compte, les chargent et les assurent à Venise contre tous risques. Salonique est une place importante et s'impose encore à l'attention. A la fin du dix-septième siècle, quand déjà l'étoile de sa prospérité pâlit, il compte encore, et on le mentionne parmi les trois ports qui détiennent la suprématie commerciale, à côté d'Amsterdam et de Venise. Dans un rapport daté de 1698, l'ambassadeur de France à la Haye fera ressortir que le marché juif de Salonique concentre toutes les informations utiles aux négociants, grâce à des émissaires qui circulent d'un bout à l'autre du monde commercial. Ses courtiers, dit-il, sont réputés comme les plus habiles. Ils se déplacent avec une étonnante rapidité Ils n'hésitent guère à s'embarquer sur les navires, convoient les cargaisons, les débarquent, s'installent provisoirement, les débitent et, négociant au fur et à mesure les traites de leurs clients, ils acquièrent des produits locaux pour leur fret de retour. (28)

Des caravanes, pourvues de toutes sortes de marchandises, et particulièrement de draps de fabrication salonicienne ou d'importation italienne, s'engagent sur les routes périlleuses et vont dans les foires proches et lointaines, à Serrès, à Strumitsa, à Dolia, (29) à Dubnitsa, à Nevrokop, à l'Est et au Nord; à Moscoulouri la pharsalienne, à Elassona, à Ostrovo, à Moschopolis, vers le Midi et vers l'Ouest, et il ne se tient guère de grand **panéghir** (foire) à travers les Balkans sans que les négociants juifs de Salonique y participent. On s'ingénie à échelonner congrûment les foires, à calculer les intervalles de temps qui les séparent, de façon à permettre à

chacun de les suivre toutes, l'une après l'autre, en s'y préparant à tête reposée. On se concerte pour fixer la date d'ouverture et la durée de chacune d'elles. Les grosses échéances du marché salonicien coïncident avec ces brillantes manifestations économiques régionnales dont certaines se développent au point de conférer à la locallité où elles ont lieu une importance de premier plan. Ainsi, Serrès draîne tout le trafic de la Thrace occidentale et porte sérieusement ombrage aux négociants saloniciens qui, pour ne pas perdre pied et ne pas se laisser enlever la clintèle, y accourent en grande affluence avec leurs meilleurs assortiments. La foire serriote est la plus courue par les Saloniciens qui y débitent tous les articles d'importation. Dolia ou Tolia est aussi un centre forain très important. On y vient de Vidin, de Nicopolis, de Sofia. Les caravanes saloniciennes l'atteignent par Kilkich, Dorian et Strumitsa au bout de trois et même de deux jours de trajet.

Uskub est le grand relai sur la route terrestre allant vers Belgrade, vers Raguse, vers Bude. Une riche colonie de Marranes y est établie, renforcée de Saloniciens et surtout de **consuls** ou **fattori** de la place salonicienne. Beaucoup de marchandises de valeur prennent cette voie pour gagner Vienne et l'Europe, notamment aux périodes de grande insécurité maritime. Les négociants de Salonique concentrent à Uskub les achats qu'ils font dans la partie occidentale de la péninsule, à destination de l'Autriche et de l'Allemagne. (30)

On se livre à un grand trafic avec Constantinople, (31) avec l'Egypte, (32) dont on règle les achats par de l'argent fin, (33) avec l'Espagne d'où l'on essaye de faire sortir les capitaux des parents marranes qui y résident. (34) Les achats à l'Etranger se concluent sous la clause de «porto franco» i.e. CIF. (35)

Mais le négoce de Salonique rencontre, dès la fin du seizième siècle, de sérieux concurrents. Quelques étrangers, des Occidentaux, Anglais, Hollandais, Vénitiens, Français surtout, ont implanté leurs factoreries dans la ville, à l'abri des capitulations de 1535 que chaque Sultan renouvelle lors de son avènement au trône. Ils jouissent d'avantageuses immunités fiscales et échappent aux mille vexations auxquelles sont journellement exposés les **rayas.** Le Turc hait ces étrangers et ne leur épargne guère son mépris souverain. Il ne leur adresse la parole qu'avec des injures et des imprécations, mais, en fait il les laisse libres de trafiquer à leur guise et les protège contre l'habitant, contre le Grec et contre le Juif, qu'il met encore plus bas que le Frenk. Et ce Frenk, ce ghiaour, haï et cependant redouté, qui vit entouré d'un luxe ostentatoire et impertinent, se croit tout permis. Il traite l'indigène comme un vilain et un paria dont la fonction est de le servir. Il se conduit comme en pays conquis. Il fait la loi, se crée des droits qui lui permettent de s'enrichir en dépouillant la contrée. Son domaine est le commerce avec l'Europe. Mais il a beau faire, il ne peut se dispenser des Juifs, intermédiaires nécessaires, experts en toutes branches, parlant toutes les langues, et il prise hautement leurs diligents services. Sous peine de boycottage, il doit accepter le ministère des courtiers juifs,

faute de quoi il resterait sans contact avec la place. Il n'ose pas s'eventurer lui-même à l'intérieur d'un pays dont il ignore les mœurs et les langues. Force lui est d'utiliser les facteurs et commissionnaires juifs qui vont dans les foires, y vendent les produits de l'Occident et des Indes et y acquièrent blés, cuirs, fourrures, et bientôt, tabacs et cotons.

Quelques Juifs récemment arrivés de Hollande, de France ou de Venise, participent, dans une certaine mesure, aux avantages reconnus à leurs conationaux chrétiens. D'autres achètent les bonnes grâces des représentants des puissances étrangères, se soustrayant ainsi, sous l'égide des capitulations, aux exactions et aux avanies des fonctionnaires, ainsi qu'aux constantes menaces de la soldatesque.

Signe des temps, déjà l'office de courtier auprès des comptoirs francs est considéré comme très avantageux. Les Juifs ne remplissent plus, toujours, le tout premier rôle et certains se résignent à l'emploi d'auxiliaires et de subalternes, confondus dans l'escorte des négociants chrétiens venus des terres européennes. Et l'on n'accède pas, d'emblée, à un tel poste. Il y faut de puissantes recommandations, qu'on paye fort cher, en versant à l'introducteur de lourdes redevances sous forme de participation aux bénéfices. La coutume, corroborée par des ordonnances rabbiniques, protège le droit de priorité des courtiers et légitime, même avec une certaine exagération, la **hazaka**, le privilège de l'introducteur et de ses héritiers. Le procédé est tellement constant qu'il ne vient à l'idée de personne de le trouver excessif. (36)

III.

Banquiers et changeurs de la ville sont tous juifs. Il font des avances aux exportateurs et aux armateurs. S'il leur arrive de prêter aux Turcs, gens imprévoyants et dépensiers qui se livrent souvent aux plus folles dissipations, ils empruntent à leur tour à certains d'entre eux, de gros capitaux, à intérêt fixe, pour le besoin des affaires, surtout au moment où ils sont appelés à financer les expéditions des peaux pour Ancône, Raguse et autres ports. (37) Le taux annuel qui varie entre 20 et 25% n'est nullement exagéré, car l'Europe prête à la même époque à 40 et 45%. Les risques du prêteur sont énormes et justifient ce loyer de l'argent. Hasday ha-Cohen Perahia, auteur contemporain très exactement renseigné, nous apprend que si le créancier ou le débiteur viennent à mourir, la somme prêtée est souvent perdue. Les héritiers du débiteur sont fort rarement enclins à payer la dette du défunt. Par ailleurs, le débiteur lui-même ne se fait pas faute de contester les titres de créance détenus par les ayants-droit du banquier décédé.

Ruines, faillites et déconfitures sont tellement fréquentes que, vers 1660, les affaires de banque sont jugées comme très hasardeuses et l'on ne consent plus volontiers à y engager des capitaux. Les campagnes sont désolées par les rapines des batteurs d'estrade; la peste fait des hécatombes.

Paysans et citadins fuient à la débandade, disparaissent, et leurs créanciers perdent tout espoir de remboursement, (38).

La crise, l'appauvrissement général, la misère endémique, voilà le sempiternel leitmotiv des écrits du temps. «Que faire? s'écrie mélancoliquement un contemporain. Dans sa colère, Dieu a décrété que cette ville doit être accablée par le malheur. Toute la population gémit sous le fardeau des dettes et des impôts. L'adversité nous poursuit. Nous n'en pouvons plus tant est grande la détresse publique. Pour échapper à leurs créanciers, les jeunes et les vieux, et même les notables se cachent.» (39) Pour comble d'infortune, les fonctionnaires turcs ne se font pas faute d'intervenir; ils protègent les faux créanciers, couvrent de leur autorité les débiteurs de mauvaise foi, contraignent les banquiers à faire des avances et à participer à des opérations manifestement préjudiciables. En ce domaine délicat, où tout est à base de confiance, leur ingérence, toujours néfaste, est particulièrement redoutée. (40) Les tribunaux ne donnet guère un concours efficace aux créanciers. Ils se bornent à ordonner l'incarcération temporaire du débiteur, qu'il soit insolvable ou récalcitrant. Ils ne cherchent pas à faire pression sur lui, à exercer une coercition pour l'obliger à s'acquitter. Dans la pratique, quiconque veut se libérer d'une dette sans bourse délier n'a qu'à faire trois mois de prison, après quoi il est, en général, tenu quitte de son obligation. (41)

Autre risque pour les prêteurs: la dépréciation constante des monnaies. (42) Déjà en 1582 et en 1590, l'aloi du **grouch** avait été altéré à la frappe, au profit du Trésor impérial. En 1603, la Porte avait trouvé un soulagement pour ses finances en diminuant encore la valeur du **grouch.** (43) Nouvelle dévaluation en 1610, où le **grouch** est amputé d'un cinquième de son contenu en métal fin. (44) En 1620, on frappe des monnaies déficientes et l'on met en circulation, sous le nom de **grouch**, des pièces sensiblement inférieures à celles de 1610. Une nouvelle amputation de la monnaie a lieu, au début du règne de Murat IV, quatre ans plus tard.

Les effets de ces dévaluations se répercutent lourdement dans les transactions intérieures. Ils sont moins visibles dans les échanges avec l'Etranger. Là, en effet, les prix sont libellés toujours en or et les pièces de monnaie sont considérées comme des lingots, d'après leur teneur en métal fin. On ne les accepte que la balance à la main. On en évalue le poids en **mitikals** d'une **drame** et demie, en drames de 400 à l'**oke** (gr. 1282), en **tenks** de quatre à la drame, en **carats** de quatre au **tenk.**

Le millésime, la légende, l'arabesque du **tougra** qui dessine la signature du Sultan sous la vague forme d'une main, importent peu. Le poids et le titre sont tout. On pèse les pièces, on les fait sonner, on les vérifie à la pierre de touche. On ne se fait pas faute, au besoin, de fabriquer et de mettre en circulation des pièces d'or du poids et fin requis, pour suppléer à la pénurie de numéraire. (46)

Il en va tout autrement sur le marché intérieur, pour les achats et les ventes de la vie courante, où inexorable, la loi d'incidence vient niveler les prix et les ramener à la parité des nouveaux poids et fin des monnaies

altérées. Là, pendant un temps assez long, la piastre faussée est imposée par la volonté impériale. Elle possède force libératoire. Quiconque la conteste s'expose à être dénoncé à l'autorité, qui sévit durement. Cependant on ne se résigne guère à être payé en pièces déficientes lorsqu'on a vendu à crédit, à la clientèle locale, une marchandise achetée en or, également à crédit, à l'Etranger, (45) ou lorsqu'il s'agit de gros montants comme, par exemple, dans la liquidation des sociétés ou des participations pour les expéditions à Venise, dans les opérations à terme, dans la restitution des douaires. La dépréciation monétaire entraîne des conséquences graves, et pour ne pas se laisser dépouiller, on en appelle au **Beth-Dine.** Dans les conflits de cette nature, la jurisprudence rabbinique ne varie guère. Elle admet, en principe, que la monnaie est une marchandise. Le nom qu'on lui donne par ordre régalien n'en peut changer la valeur intrinsèque. La pièce vaut ce que vaut la quantité de métal fin qu'elle contient. Elle ne peut pas prétendre à être un signe, une valeur figurée et imposée. Comme dans les échanges avec l'Etranger, dans les règlements entre particuliers de la même place, en toute justice, elle doit rester un lingot dont la valeur inérinsèque dépend du poids et du titre. Tout échange doit s'effectuer sur base de la valeur intrinsèque des éléments troqués, et non sur base d'une fiction. On énonce les prix en monnaie pour signifier qu'ils correspondent à telle quantité d'argent ou d'or fin, et, lors du règlement, quel que soit le sort des monnaies, on doit s'acquitter mutuellement en tenant compte de la quantité convenue de métal précieux, indépendamment des variations des monnaies et de la valeur que peut conférer à ces dernières l'arbitraire d'un pouvoir qui n'a que faire entre négociants loyaux.

Telle est, à Salonique, la théorie en cette matière, et tous ceux qui veulent rester dans les voies de la stricte équité s'y conforment. (47) La règle constante est, par exemple, qu'à la liquidation d'une société, la mise de chaque associé doit être comptée sur le pied de l'or. On doit d'abord dégager ces mises. Seul le solde est réputé bénéfice et est partagé suivant les clauses du contrat social. (48) Les associés respectent cette règle immuable, même quand le **grouch** a perdu jusqu'au tiers de sa valeur depuis le moment de l'apuration des comptes. Si l'on agissait différemment, on aboutirait à la spoliation inique de l'un des associés par l'autre et l'on porterait atteinte aux fondements même du commerce et des transactions économiques de toute nature. (49) Les opérations à terme doivent-elles être réglées en monnaie dépréciée ou en monnaie droite? En monnaie droite, répond la jurisprudence salonicienne. (50) Idem pour le retour des dots stipulées dans la **Ketouba** ou contrat de mariage. (51) Tel est l'avis de tous les jurisconsultes de la ville. Qui profite de la dépréciation des monnaies est tenu à restitution.

Sur le terrain pratique, on est souvent moins rigoureux. On se montre plus accommodant, plus coulant, plus expéditif, et il arrive de compter en fixant à la monnaie un prix moyen entre l'or et la valeur courante. (52) Quand, par suite de dépréciations successtives, le **grouch** qui valait 120

bons aspres n'en vaut plus que 80, les décisions des plus grands maîtres, Mardoché Calhi, Daniel Estrossa, Salomon ben Hasson portent que les obligations contractées avant les bouleversements monétaires soient acquittées en comptant le **grouch** pour 100 bons aspres. L'arrangement transactionnel partage ainsi la perte entre les deux contractants et il n'intervient que lorsque, comme c'est le cas normal, il est malaisé d'acquérir la certitude que le débiteur a bénéficié de la dévaluation.

Il ne s'en élève pas moins, à toute heure, une foule de litiges. Pour faciliter les ententes amiables en ce domaine épineux, un rabbin estimé de l'époque, Josué Joseph Handali, descendant d'une vieille famille de savants et de médecins, compulse toutes les décisions sur les conflits monétaires et compose, sur cette matière, au début du siècle, un excellent compendium, longtemps très consulté en manuscrit. Cet opuscule fut annexé, sous le numéro 31, au **Péné Yeochouah**, recueil de **Responsa** du même auteur, qui fut publié bien plus tard, en 1739, joint à un ouvrage d'Elie Juda Covo, l'**Aderet Eliaou**, sous le titre d'ensemble de **Chené ha-Mehoroth ha-Guedolim.** Répondant à une question qui lui est probablement posée en 1613, le savant jurisconsulte écrit en tête de son mémoire: «Le moment est venu de faire la lumière sur les conflits provenant de la dépréciation, dévaluation et abandon des monnaies. Je me suis mis à l'œuvre avec beaucoup de zèle pour rédiger une étude sur cette question.»

Il réussit parfaitement dans sa tâche. Son œuvre, qui condense sa propre expérience en cette matière et le résultat de ses réflexions, constitue une sorte de codification des dispositions rabbiniques dans les problèmes des variations monétaires. Elle fit longtemps autorité à Salonique.

Disons en passant que Josué Handali acheva ses jours en Palestine où il se rendit en 1621. On doit déplorer que cet esprit, qui s'était révélé d'une lucidité remarquable en un domaine aussi abstrus, se soit enlisé dans le mysticisme et les puérilités de la cabbale et y ait même sombré.

IV.

Le marché salonicien a certes une tendance à décliner, mais il manifeste encore en partie son activité de jadis. Comme à Venise, à Amsterdam et à Hambourg, on continue à y traiter de grosses affaires. Dans la placette étriquée et minuscule de la ville, à mi-chemin entre le Bezesten et le Quartier Franc, règne un grouillement de fourmilière. Le port est encore le grand entrepôt de l'Egée et les Juifs de Salonique sont les intermédiaires indispensables entre l'Europe et la Turquie.

Là, avec les marchands et les courtiers locaux, se coudoient des trafiquants et des aventuriers venus de tous pays. On y peut tenter les opérations les plus hardies, les combinaisons les plus hasardeuses, car, grâce à l'étroite union avec Venise, on ne craint pas de voir grand. On commerce beaucoup avec l'Egypte où les transactions sont fructueuses, et c'est souvent à cet effet que l'on forme des associations de personnes et de capitaux. Une partie du personnel social se rend à Alexandrie, l'autre reste

sur place. On crée ainsi, entre les deux ports, un mouvement intense de spéculation sur les épices, les denrées coloniales et même sur les devises.

Dès 1618, on commence à entretenir des relations suivies avec la place de Smyrne qui se développe rapidement. (53)

Les négociants saloniciens sont puissamment secondés par les **fattori** ou **consuls**, recrutés toujours à Vallona, (54) où s'opère une bonne partie du transit entre la Turquie et l'Italie, (55) et où l'on acquiert rapidement la pratique des méthodes commerciales. Beaucoup de ces Juifs valloniens descendent des fugitifs qui avaient déserté Ancône au moment de l'autodafé de 1556. Leur connaissance des langues d'une part, et la facilité avec laquelle ils peuvent atteindre les côtes italiennes situées en face de l'Albanie, de l'autre, contribuent à faire d'eux des agents de liaison précieux. Ils vivent dans l'orbite et sous la dépendance économique directe de la métropole macédonienne. Vers la fin du dix-septième siècle, une série de calamités,—déprédations des Vénitiens, fièvres paludéennes, épidémies de peste,—anéantit leur communauté. La plupart des survivants iront se réfugier à Bérat, y séjourneront quelque temps, mêlés à une poignée de sectateurs fanatiques de Cevi et s'établiront ensuite définitivement à Janina, à Monastir et Castoria. Vers 1737, Salonique, ayant perdu son importance commerciale, n'aura plus l'occasion d'utiliser de **fattori** et Vallona ne conservera plus qu'une population juive clairsemée et misérable.

Au siècle précédent, le commerce avait été strictement conditionné par les besoins réels. Il naissait d'une manière directe des nécessités économiques. Les négociants avaient à remplir un rôle précis: Ils achetaient les produits des provinces balkaniques et, après avoir satisfait aux besoins locaux, ils en écoulaient le trop-plein vers l'Etranger. Parallèlement, ils pourvoyaient à l'approvisionnement de l'habitant en denrées exotiques et en articles industriels d'une facture riche et soignée. Les règles du trafic international d'alors étaient dictée par des réalités immédiates et concrètes. Le génie commercial de la race secondait sans doute la nature, mais se laissait aussi seconder par elle. On pouvait, au seizième siècle, circuler partout avec une sécurité satisfaisante. Sélim, et surtout Suleyman, savaient imposer à tout l'Empire le respect des lois et avaient maintenu la paix intérieure. Il en va tout autrement pendant le dix-septième siècle. La soldatesque sévit; les fonctionnaires en font à leur tête et se comportent comme des satrapes. Aussi le paysan cultive-t-il le sol avec moins d'entrain. Les routes sont peu praticables. On assiste à des tueries que rien ne réprime. Cependant, les négociants, mûris par l'expérience de pusieurs générations de prospérité, sont maintenant maîtres des méthodes savantes et des techniques perfectionnées. Il faut, à leur désir d'action, un autre aliment que celui que leur fournit la place, avec ses ressources en voie de continuelle décroissance. Ils se livrent volontiers aux transactions lointaines, au jeu des arbitrages, aux combinaisons complexes et habilement calculées. Par des voies mystérieuses, ils restent même en contact cambiaire étroit avec les contrées ibériques. (56) Moyennant un ordre laconique, porté par quelque furtif émissaire, ils savent déclencher le va-et-

vient des biens, ils savent faire voguer les opulentes cargaisons de la contrée où la pléthore est une gêne vers celle qui souffre de pénurie, dégorgeant ainsi les terres trop fécondes de leurs excédents, au profit des terres plus pauvres. A la spontanéité de naguère succède l'ingéniosité créatrice, la spéculation. Car Salonique spécule dans le grand sens du mot; il a l'esprit d'initiative, le goût de l'aventure, la rapidité du coup d'œil et la hardiesse des décisions, et il assaye de voir de loin, devine et, par la prévoyance, prépare de quoi satisfaire des besoins futurs, aidant ainsi à la bonne répartition des produits à travers les pays.

Par l'entremise de leurs commettants et amis de l'Etranger, les négociants de Salonique sont à même de participer aux vastes entreprises spéculatives. Ils peuvent acheter des chargements de blé dans tous les greniers du monde, en Crimée, dans la Pouille, en Sicile, à Tunis; des monceaux de sel dans l'Istrie, d'incalculables barils de poisson salé et fumé à Azov et dans les pêcheries des mers occidentales. Ils sont assurés de placer avantageusement ces acquisitions dans les contrées que visitent assidûment les trois mille vaisseaux de la République de Saint Marc et la flotte rapide des Ragusains. Les nouvelles ne leur manquent pas. En tout temps, en dépit des guerres constantes, les courriers sont fréquents ét réguliers entre la métropole adriatique et sa factorerie des côtes thermaïques. Remarque digne d'être notée: tandis que les négociants de Venise s'enrichissent par la contrebande, en dissimulant les quatre cinquièmes de leurs importations et de leurs exportations, et cela à la barble des commis préposés aux douanes par le Conseil des Dix, les négociants juifs s'abstiennent de toute fraude, même dans le port franc de Spalato ouvert de plain-pied sur les terres des Sultans, et cette loyauté leur vaut considération, estime et surtout confiance. On travaille avec eux en pleine sécurité.

Dans le port même, les exportations dépassent de beaucoup les importations. La province a une consommation restreinte en articles manufacturés et l'industrie locale y suffit en grande partie. La balance commerciale reste largement active. Il y a constamment un afflux d'or dans la région, ce qui entraîne une thésaurisation sur une large échelle. Cette situation privilégiée se maintiendra pendant longtemps, jusqu'au jour où les marchands anglais qui s'établissent dans le pays, vers le milieu du dix-septième siècle, inaugureront le trafic basé sur la compensation cambiaire, équilibrant soigneusement les échanges et évitant tout mouvement de fonds. Pendant la période où le commerce ignore encore ces restrictions volontaires, l'or, l'argent, les pierreries, les perles fines, les bijoux de toute sorte, les étoffes précieuses viennent se ranger dans les **forceles** et les **haznés** des riches marchands de Salonique. C'est la période des vaches grasses. Les vaches maigres viendront bientôt et les réserves seront consumées.

Venise, maîtresse des marchés du Levant, est reine dans le port salonicien. Ses entrepôts déversent ici quelques-unes des richesses dont ils sont bondés. Les Juifs orientaux et les Marranes établis dans la cité qui régit l'Adriatique, envoient à profusion des ballots de draps moyens, et même inférieurs, bien meilleurs pourtant que ceux que l'on fabrique dans

le **telares** de nos tisserands; ils envoient aussi des étoffes de soie, des brocarts de velours, des armes, des verres à filigrane ouvragés et colorés, des miroirs, des perles de Murano, des armes. Ces féeries sont confiées en consignation aux correspondants saloniciens qui n'ont que l'engagement d'en remettre le produit, au fur et à mesure des ventes, sous déduction d'une honnête commission pour leurs offices d'intermédiaires. Les magasins du port macédonien regorgent ainsi de bien belles choses, et les foires des Balkans peuvent être alimentées en articles de haut luxe que seule est capable de produire une civilisation aristocratique.

Par Venise, Salonique atteint souvent aussi la place d'Amsterdam, et même celles de Rouen et de Hambourg.

Les relations commerciales avec Livourne sont actives et profitables. (57) Cette ville est entre les mains des anciens Marranes et, sans qu'elle puisse prétendre à la prééminence sur Venise, elle monte à l'horizon économique de la Méditerranée et domine, pour les côtes occidentales de l'Europe, l'accès des ports du Proche-Orient.

Il n'y a pas de Juifs déclarés à Marseille, mais quelques négociants de cette ville qui résident à Salonique sont à la tête de gros comptoirs qu'ils administrent fort bien avec l'aide de commis presque tous juifs, soigneusement dressés à leur besogne. Quoique fort peu de navires marseillais visitent le port salonicien—sur les 150 navires qui quittent annuellement Marseille, 32 seulement touchent les échelles du Levant,—le commerce français,bien que d'un volume presque insignifiant, représente une force,parce qu'il porte généralement sur des objets de luxe d'un haut prix et il procure d'énormes bénéfices auxquels, plus ou moins ouvertement, les Juifs saloniciens prennent leur large part, en parfait accord avec les commerçants français. Marseille n'a pas encore dit son dernier mot. Son heure viendra quand la République de Saint-Marc aura abattu pavillon. Alors Salonique passera sous son hégémonie économique.

En revanche, Raguse, tributaire du Grand Seigneur, en connexion étroite avec son alliée Ancône, qui la seconde et la complète, reste l'une des places les mieux rattachées à Salonique. A mesure que Venise décline, l'aristocratie marchande du port ragusain raffermit sa position, grâce à sa flotte de premier ordre. Depuis 1624, elle accapare tout le trafic des régions illyriennes et des contrées sub-danubiennes. Elle établit solidement sa maîtrise sur Belgrade où elle commande sans partage, vendant ses draps, achetant cuirs, laines, cires que ses vaisseaux transportent à Ancône, pour être distribués, de là, dans toute l'Italie. (58). Belle couple d'associées que Raguse et Ancône. Les Ragusains raflent les produits bruts des Balkans et les refoulent en Italie par l'entremise d'Ancône qui, elle, pourvoit Raguse de ces étoffes très recherchées que fabriquent les fameuses tisseranderies de la péninsule italique. (59) Ici et là, le Juif de Salonique est commodément installé, à l'intérieur même des enceintes fortifiées qui les abritent l'une et l'autre, et il contribue à l'activité intense qui y règne. Directement entre Salonique et Raguse, le mouvement commercial est ininterrompu, soit par les routes que sillonnent les caravanes

macédoniennes, soit par les mers. Le pavillon ragusain flotte presque en permanence dans les eaux du Golfe Thermaïque.

Et cependant les voyages maritimes ne sont pas sans danger. La piraterie s'exerce sans trêve contre les navires de toutes les nationalités. Les pilleurs des mers,—les Maltais surtout,—ne craignent pas de faire des incursions dans le port même, de débarquer inopinément pour opérer leurs hardis coups de main. Un aventurier espagnol, Alonso de Contreros (1582–1633), raconte dans ses mémoires qu'il avait capturé à Salonique, au cours d'un raid, un des principaux fermiers des taxes de la cité. Les vaisseaux qui vont dans les eaux de l'Adriatique sont souvent assaillis par les flotilles légères et rapides de ces bandits slaves, les Uscoques, chassés de leurs foyers par la conquête ottomane et embusqués, en territoire vénitien, dans les mille anfractiosités des côtes dalmates. Ces redoutables corsaires, animés d'une haine inextinguible contre les Turcs, sont célébrés comme des héros, à l'égal des Haïdouks, par les lieds populaires serbes. Ils sont les enfants chéris de Venise. Ils constituent un vrai fléau pour la navigation jusqu'en 1615 où ils sont enfin exterminés. Les Juifs constituent pour eux une capture de choix. Ils les pourchassent même sur les navires vénitiens, confisquent leurs marchandises et les emmènent comme esclaves. (60)

Ainsi, en dépit de tous les obstacles, les négociants de Salonique trafiquent à la fois avec de multiples places. Ils savent mobiliser le crédit, l'internationalisent par des traites au trimestre domiciliées surtout à Venise. Mais le succès ne couronne pas toujours leurs efforts. Les guerres continuelles, l'appauvrissement des débouchés, le dépérissement de la province raréfient les capitaux. Quoique certaines fortunes se signalent encore à l'attention, comme celle de cet Isaac ben Habib, richissime lettré qui vivait vers le milieu du siècle, on ne dispose plus de fonds de roulement de grande envergure. On recourt de plus en plus aux cachettes où l'on avait entassé les pièces d'or, les lingots et les joyaux ancestraux, accumulés en des jours d'abondance, au cours des générations prospères; on entame le trésor de famille enfermé dans les **forceles** (bahuts) aux solides ferrures, serré dans les cryptes ou casemates souterraines dont sont pourvues la plupart des maisons. On y puise à regret. Ce sont là biens sacrés, réservés pour les heures de nécessité impérieuse et représentés par des valeurs maniables et réelles, car au jugement de ces gens précautionneux, la vraie fortune est faite de gemmes et de métaux précieux, toujours échangeables et d'un transport facile. Quand la gêne commence à talonner les Juifs de Salonique, vers le milieu du siècle, on vend ces vieilles pièces d'or, on gage ces bijoux vénérables pour se procurer des fonds de roulement. Il faut bien que le commerce marche.

On a besoin de crédit. On le recherche, on le sollicite. Pour garantir les emprunts, on cède sa maison en hypothèque, ou plutôt on la vend à réméré. L'hypothèque, telle que nous la concevons de nos jours, est inconnue. On se dépossède de sa maison momentanément, en faveur du prêteur qui en garde la jouissance jusqu'au remboursement de son prêt. (61) Comme la demande de crédit est très importante, les prêteurs deviennent exi-

geants. Ils ne sont pas toujours juifs. Loin de là. Les gros bâilleurs de fonds sont les Musulmans, maîtres des grandes fortunes qui, de tout temps, financent les Juifs. (62) Si certains de ces nababs poussent parfois leur munificence jusqu'à ne réclamer aucun loyer pour les sommes qu'ils laissent en dépôt entre les mains juives qu'ils savent intègres et sûres, la plupart ne consentent leurs avances qu'à des taux élevés et contre des gages solides et contrôlés.

On n'a pas toujours de telles garanties à offrir aux prêteurs. Sous la poussée du besoin, on trouve des combinaisons ingénieuses, on imagine des subterfuges. Plusieurs, qui travaillent au delà de leurs moyens, se procurent artificieusement des ressources en se prêtant mutuellement des signatures sous la forme trompeuse de traites de complaisance. Le marché cesse d'être sain. L'usage de ces traites devient fort commun. Il tend à se généraliser, au grand scandale des négociants restés fidèles aux traditions de loyauté, aux antiques coutumes de modération et de prudence. Quelques débâcles dénoncent le système, condamnent cette fâcheuse inflation fiduciaire et invitent à plus de sagesse. La confiance n'est pas ébranlée cependant. Elle résistera, sur le marché de Salonique, à toutes les tourmentes parce que la moralité y reste foncièrement bonne. On continue à conclure des contrats sur parole. Tout au plus, dans certaines circonstances, on les fortifie et les corrobore par un serment prononcé sur les **tefillin** que l'on tient à la main, conférant ainsi aux conventions arrêtées une intangibilité solennelle, un caractère d'inviolabilité sacro-sainte. De même, sans s'encombrer d'écrits. on opère en grand, on forme des associations pour mener à bien de grosses entreprises, pour financer, par exemple, quelque important lot d'indigo, de draperies ou de soieries.

V.

La destinée économique de Salonique est liée à celle de Venise. Graduellement, la Reine de l'Adriatique est dépouillée de sa suprématie maritime par la Hollande et l'Angleterre. Un instant, en 1571, la victoire de Lépante paraît lui imprimer un nouvel essor, mais bientôt les galères turques conquièrent Chypre, une de ses meilleures escales, et lui barrent le facile accès des côtes syriennes et des contrées asiatiques. La chute de Candie marquera son déclin irrémédiable.

La vie s'éloigne tous les jours davantage des Echelles du Levant et abandonne les routes orientales de la Méditerranée. Les Hollandais, héritiers du trafic qui avait appartenu jusque-là aux Hanséates d'abord, aux Portugais, ensuite, atteignent, au dix-septième siècle, le point culminant de l'activité commerciale qui trouve chez eux une base solide dans la richesse agricole de leur sol, dans leur esprit d'entreprise et d'industrie ainsi que dans le libéralisme éclairé avec lequel ils traitent les réfugiés israélites, agents de fécondité et de prospérité. Ainsi le centre de gravité du commerce mondial se déplace. Le rôle principal, détenu longtemps par les nations sud-européennes, se transfère en même temps que les Juifs, au Nord-

Ouest de l'Europe. Il va à la Hollande et à la Belgique d'abord, et bientôt à la France, à l'Angleterre, à l'Allemagne et l'on peut penser, sans exagérer, que les Juifs ne sont pas étrangers à ce déplacement des forces économiques, leurs capitaux ayant largement contribué, ainsi que leur esprit d'invention, à créer les grandes compagnies et les grandes banques. Le commerce levantin et méditerranéen, dans ce qu'il y a de plus riche: bijouterie, pierres précieuses, soie et étoffes de soie, passe comme un monopole, aux mains des Juifs de Hambourg, d'Amsterdam, de Londres, de Lyon et, plus tard, de Berlin. Il en est de même du sucre et du tabac, produits nouvellement jetés dans le torrent de la circulation et des échanges. Bientôt Marseille et Trieste ne connaîtront que les Juifs pour leurs relations avec l'Orient. Les Juifs joueront un rôle prépondérant dans l'importation du coton et des cotonnades. L'indigo devra sa propagation rapide à Moïse Lindo qui, de 1756 à 1776, sera le roi de cet article sur le marché international, grâce aux usines qu'il crée de toutes pièces dans la Caroline méridionale, en Amérique du Nord.

Parallèlement, Salonique commence à entrer dans le sommeil. Il se recroqueville et s'endort, et le sceptre du commerce du Levant échappe à la fois à Venise et à son brillant second thermaïque. Les Saloniciens ne trouvent plus, en leurs parents et leurs correspondants vénitiens, les protecteurs puissants de jadis. Leur activité baisse. Elle dépérit même et s'éteint presque complètement dans le domaine international, lorsque la flotte de Venise ne peut plus utiliser l'escale de Candie.

Au treizième siècle, la Crête avait été achetée par les Vénitiens à Boniface de Montferrat qui l'avait enlevée à la domination languissante de l'Empire d'Orient. A l'abri des ailes du Lion de Saint-Marc, l'île montait la garde dans les eaux turques. Elle offrait aux bateaux de pélerins, aux galéasses des marchands, aux galères des princes et des corsaires catholiques, des ports bien abrités, des approvisionnements, un refuge, une relâche. Mais elle ne supporte que malaisément le joug vénitien. Secondée par Gênes, rivale de Venise, elle est en état de constante rébellion.

Un fait d'audacieuse piraterie sert de prétexte à la chute de Candie. En 1644, un galion magnifique, propriété du Sultan Ibrahim (1640–1648), ayant à son bord, avec un équipage de six-cents hommes, de très hauts personnages,—le Cadi de la Mecque, le Mollah de Brousse, le Kislar Aga ou chef des ennuques, une grande dame de la Cour, favorite d'Ibrahim, un jeune enfant, fils du Sultan,—était pris à l'abordage par les galères maltaises. C'était un butin inestimable. Indigné de cette désinvolture, le Sultan déclare la guerre aux Chevaliers. Malte se rend. Mais comme, après leur exploit, les galères des redoutables corsaires avaient fait escale à Candie et y avaient trouvé aide et appui, le Sultan proclame aussitôt que la République de Venise avait violé la neutralité, et il ouvre les hostilités contre elle. La flotte turque, ralliée promptement à Salonique, appareille et va attaquer la grande île, la seule de l'Archipel qui n'était pas encore soumise au Croissant. Cent mille hommes de troupe débarquent à la Canée qui se rend. Réthymno tombe. Les Vénitiens fortifient Candie et, avec le

concours des vaisseaux maltais et pontificaux, résistent et gardent longtemps encore la maîtrise des mers, d'autant plus facilement que l'Empire des Osmanlis est en pleine anarchie. Ibrahim, faible, délicat, de mœurs dissolues, est déposé en 1648, et Mahomet IV (1648–1687), âgé de sept ans, monte sur le trône. Pendant huit ans encore, la Turquie est en proie aux luttes du harem, aux insurrections fréquentes et à des continuels changements de ministres, jusqu'à ce qu'enfin, en 1656, après la destruction de la flotte turque aux Dardanelles, Mahomet Kuprulu, vieillard énergique et avisé, prend en mains, comme vizir, les rênes du pouvoir et met, en cinq années de vizirat, l'ordre et la discipline dans tous les rouages de l'Etat. Son fils Ahmet, qui lui succède, marche sur ses traces et imprime une impulsion nouvelle à la marine et à l'armée.

Mais Candie oppose une résistance héroïque. En mai 1666, Francesco Morosini est chargé d'en organiser la défense. Il soutient un siège mémorable, repousse soixante-neuf assauts, opère quatre-vingts sorties. Trente mille assiégés et cent dix mille assiégeants périssent. Le 27 septembre 1669, après vingt-cinq ans de combats homériques, la place capitule enfin. Il n'y reste plus que quelques milliers d'habitants. Venise cède dès lors toute la Crête, sauf trois ports insignifiants qu'elle perd, d'ailleurs, en 1692 et 1715. Moins de vingt ans après la reddition de Candie, Morosini prendra sa revanche. Il battra les Turcs aux Dardanelles et s'emparera d'Athènes et de presque toute la Morée, ce qui lui vaudra le nom de Péloponnésiaque et les honneurs d'une statue érigée de son vivant même. En 1688, il viendra, avec sa flotte, menacer Salonique.

Venise entre dans sa période de définitive décadence. Les Turcs lui enlèvent, une à une, toutes ses colonies. Elle en est réduite bientôt à acheter à l'Europe les produits de l'Asie qu'elle lui avait elle-même fournis durant des siècles. Les pavillons d'autres puissances maritimes triomphent dans les mers orientales. L'Egée n'est plus un lac vénitien.

Dès 1644, à l'annonce des hostilités, les vaisseaux de course de Venise livrent une chasse sans merci aux sujets du Sultan, les arrêtent sur mer et les gardent prisonniers, qu'ils soient musulmans, orthodoxes ou juifs. Le 13 novembre 1644, ils capturent tous les navires turcs qui sortent d'Ancône et des autres ports italiens. Beaucoup de Juifs saloniciens sont saisis dans la rafle et ne peuvent regagner leurs foyers qu'au bout de neuf mois d'exil, après de pénibles négociations. (63) De tels événements se renouvellent souvent dans le quart de siècle que dure le siège de Candie. Pendant ce temps, la ville traverse parfois des jours d'angoisse. En 1655, les Vénitiens, maîtres de Volo, s'avancent rapidement dans les eaux du Golfe Thermaïque et menacent le port, jetant l'alarme dans la population. L'attitude énergique du nouveau grand vizir Mahomet Kuprulu, qui déchaîne une prompte contre-attaque, conjure le péril en repoussant l'ennemi et tranquillise la métropole macédonienne.

La guerre éprouve cruellement le marché. Entre autres maux, elle avait imposé souvent à la ville, devenue le centre de ralliement de la flotte et de troupes de débarquement, les déprédations de la soldatesque, particu-

lièrement terribles dès l'ouverture des hostilités en 1644, et, par la suite, en 1654 et en 1664. On prend patience à Salonique, cependant, On espère que, comme toujours, les choses finiront par s'arranger et que, à l'issue de cette lutte gigantesque, les adversaires ne manqueront pas de se réconcilier. La Porte paraît sûre de la victoire. Entouré de sa cour, le Sultan Mahomet IV se livre aux plaisirs de la chasse dans les forêts de Livadia, sur les pentes giboyeuses de l'Olympe, quand il reçoit la nouvelle de la chute de Candie. Il transfère immédiatement son camp d'honneur à Salonique et il prescrit trois jours de fêtes et d'illuminations. La population s'abandonne à la joie avec enthousiasme, à la grande satisfaction du Padichah qui distribue avec munificience distinctions et récompenses parmi ceux qui avaient contribué au triomphe de ses armes. Au début de mai 1670, après sept mois d'un séjour qui avait été marqué par les exactions des troupes contre Grecs et Israélites, il quitte la ville avec sa suite et se rend, en chassant, à Andrinople. C'est alors que les rayas saloniciens respirent. Mais ils ne tardent pas à s'apercevoir que la déchéance de Venise signifie l'arrêt de mort de leur prospérité d'antan. Pour comble d'infortune, Raguse, dont les caravanes et les vaisseaux avaient contribué à donner quelque animation au marché, est brusquement arrêtée dans son activité par un épouvantable tremblement de terre qui détruit la ville en 1667. Quoique relevée de ses ruines par la générosité du pape et les libéralités des pays d'Occident, elle se traîne désormais dans une vie languissante qui s'achèvera presque complètement en 1774, à la suite de la capture de sa flotte par le général russe Orlof. L'industrieuse république qui avait été, cent cinquante ans durant, l'une des places les plus importantes pour les commerçants saloniciens, est contrainte de se désintéresser des échanges avec les Echelles du Levant.

Dès lors, les armateurs renoncent à leurs entreprises maritimes et à tout trafic avec les contrées lointaines. C'en est fini avec le long espoir et les vastes pensées. Le commerce rétrécit son cercle d'action. Il prend de plus en plus le caractère régional et local. Il perd ses attaches avec l'Etranger. Il ne s'approvisionne plus qu'à Constantinople, ne conservant que des relations sporadiques avec Livourne, Venise et Marseille. A Salonique comme à Venise, les affaires diminuent et un grand nombre de maisons sont condamnées à la ruine. C'est le déclin, précurseur de la chute.

Vers 1669, l'industrie textile recule. Salonique a perdu son monopole lainier en Orient. Dans la ville même, on s'habille surtout de draps importés de l'Etranger. Les milliers d'artisans, qui avaient pendant si longtemps tiré leur subsistance de leurs telares, sont réduits au chômage. Leurs engins rudimentaires et archaïques, la pénurie de leurs moyens financiers ne leur permettent pas de tenir tête à l'invasion du marché par les tissus d'Occident. Ils s'appauvrissent et vont vers d'autres métiers, plus humbles et plus précaires. Toute la Turquie d'Europe entre dans une période de marasme et l'activité économique de l'Empire se transfère sur la côte de l'Asie Mineure, particulièrement à Smyrne, qui recueille l'héritage commercial de Salonique, et où vont s'établir tous les jours des familles salo-

niciennes, désespérant de trouver à gagner leur vie chez elles. La misère met l'habitant en fuite. Les épidémies et les rigueurs fiscales ne contribuent pas peu, pour leur part, à accentuer le courant d'exode.

Diverses calamités précipitent cette déchéance. En dehors des incendies et des rafales de peste qui font leur œuvre de destruction et de mort, d'autres malédictions accablent la cité. L'hiver 1657–1658, entre autres, se signale par un terrible froid. Le combustible manque à tel point qu'on se met à démolir les parties les moins utiles des maisons pour se procurer du bois. Des gens font fortune en vendant les vieilles pièces de charpente de leurs habitations qu'ils trouvent avantage à abattre.

Des bruits sinistres viennent de Pologne et d'Ukraine où l'on massacre les Juifs par foules. Toute la Turquie fourmille de rescapés venus de ces malheureuses juiveries du Nord et l'on fait un effort énorme de solidarité pour racheter les troupeaux des captifs parqués en Crimée par les Cosaques. Dans le pays même, le doigt du malheur semble s'appesentir sur les Juifs. Au cours de l'année 1660, les Arabes détruisent Safed et en exterminent la population juive, tandis qu'à Constantinople un immense incendie anéantit presque entièrement le quartier juif. Bientôt la folie sabbatéenne emporte les communautés turques et en ébranle dangeureusement les assises.

Des épreuves plus directes affectent le commerce dans ses œuvres vives. Sans parler des naufrages qui abondent, (64) et contre quoi on s'assure auprès de riches particuliers, (65) les mers n'étant plus surveillées, la piraterie prend une recrudescence considérable. Les risques maritimes deviennent énormes. Pendant quelque temps, pour un navire qui parvient à bon port, deux restent en route. Les voyages sont si périlleux que le commerçant qui s'apprête à entreprendre une traversée lointaine prend la précaution de répudier conditionnellement son épouse, pour ne pas l'exposer au triste sort de **yebbema** ou de **haggouna**, (66) au cas ou il périrait en route. Il stipule dans un **ghet** ou lettre libératoire qu'on doit considérer son épouse comme régulièrement divorcée, et délivrée, par conséquent, de tout lien matrimonial s'il s'absente au delà de trois ans sans donner signe de vie. (67)

Le brigandage sévit comme aux pires jours de l'anarchie ottomane. Derrière chaque récif se niche un pirate et chaque buisson recèle un bandit. On voit de pieuses personnes renoncer, la mort dans l'âme, à leur vœu de visiter la Terre Sainte, par peur des corsaires. (68) Des rapts ont lieu dans les maisons, sous les yeux des proches. Un jeune homme de bonne naissance est capturé, ligotté, entraîné loin de la ville, et on ne le relâche que contre bonne rançon: quinze mille aspres, soit trois cents ducats d'or.

Il y a peu de foyers où l'on ne pleure quelque parent massacré ou retenu prisonnier par les écumeurs des mers ou les batteurs d'estrade. Ces misérables se précipitent sur toutes les proies faciles, se partagent le butin et le gaspillent en de bruyantes orgies, sans qu'aucune autorité tente d'enrayer leurs abominables exploits. Les Barbaresques eux-mêmes qui, en principe, doivent respecter les sujets du Sultan, leur maître et souverain, ne

se font aucun scrupule de faire main basse sur tous les non-Musulmans de Turquie qu'ils trouvent sur leur route. Leurs rapines sont innombrables. Rien qu'à Alger, en 1634, ils avaient entassé 25.000 esclaves, sans compter 8.000 autres qui s'étaient libérés en prenant le turban.

Partout, vers 1669, s'étalent la désolation et la ruine. Les campagnes sont laissées à l'abandon. Les paysans ne peuvent plus payer les avances qu'on leur a faites, les bourgeois sont décimés; les commerçants et les banquiers de la ville sont acculés à la faillite. (69) Il est commun de faire de la prison pour dettes. (70) Des familles naguère opulentes tombent dans le plus lamentable dénuement. Il y a des déclassés dans toutes les couches de la population et leur nombre est en constante croissance. Pour assurer leur subsistance, les anciens commerçants s'adonnent de plus en plus aux professions manuelles, parfois les plus humbles. C'est une bien triste époque que celle qui suit immédiatement cette guerre d'un quart de siècle et l'épouvantable tourmente sabbatéenne. Comme partout dans la Diaspora, les fortunes manquent de stabilité, faute d'être assises sur la propriété agraire et urbaine, faute de racines profondes dans le sol. A cette époque, le Juif salonicien perd pied. Le découragement l'envahit. Le pessimisme enlève à chacun tout goût de l'effort, toute ambition terrestre et temporelle. L'empire des chimères messianiques grandit. On ne compte plus sur soi-même pour sortir de la gêne. On attend l'avènement du Rédempteur, la **Guéoula.** On n'espère rien que du miracle.

NOTES

1.– Aaron ha–Cohen Perahia, **Parah Maté Aaron,** II §§ 2 et 62.
2.– Baroukh Angel, **Responsa,** § 1.
3.– Idem. ibidem. loc. cit.
4.– Moïse Sabétay, **Torath Moché, Hochen Michpat,** § 11.
5.– Aaron Sasson, **Torath Emeth** § 204.
6.– Jacob de Botton. **Edouth be-Yaacob,** § 66.
7.– Evliya Tchélébi, **Extraits du Seyyahat** publié par l'ΕΠΕΤΗΡΙΣ ΕΤΑΙΡΕΙΑΣ ΒΥΖΑΝΤΙΝΩΝ ΣΠΟΥΔΩΝ, Ἔτος ΙΣ', p. 359 (Athènes 1940).– Cf. Isaac Emmanuel, **Histoire de l'industrie des tissus des Israélites de Salonique** (Paris 1935) et **Histoire des Israélites de Salonique** (Thonon 1936).
8.– Jacob de Botton, **Edouth be-Yaacob,** § 66.
9.– Medina, **Responsa, Hochen Michpat,** § 142.
10.– Moïse Haïm Sabétay, **Torath Moché,** § 11.
11.– Lévitique XIX–19; Deutéronome XXII–11.
12.– Aaron ha–Cohen Perahia, **Parah Maté Aaron,** II, § 78.
13.– Salomon Halévy, **Responsa, Hochen Michpat** § 4 p. 5.
14.– Moïse Haïm Sabétay, **Torath Moché** § 2.
15.– Hasday ha–Cohen Perahia, **Torath Hassed,** § 256.
16.– Aaron ha–Cohen Perahia, idem II § 21.
17.– Baroukh Calhi, **Mekor Baroukh,** § § 46, 51, 55 etc.
18.– Voir notre Tome II pp. 28 et 61.

19.– Salomon Amarillo, **Pené Chelomo**, § 12.

20.– Aaron Sasson. **Torath Emeth** § 116.

21.– Baroukh Angel, **Responsa**, § 34.

22.– Pouqueville, **Voyage de la Grèce**, Tome IV, p. 272 (Paris 1826).

23.– Cecil Roth. **Les Marranes de Venise**, REJ, LXXXIX, 222.

24.– Baroukh Angel, **Responsa**, § 34.

25.– Aaron Sasson, **Torath Emeth**, § 132.

26.– Aaron ha–Cohen Perahia, **Parah Maté Aaron**, I, § 85.

27.– Salomon ben Hasson, **Michpatim Yecharim**, § 22 p. 6a.

28.– Werner Sombart – **Les Juifs et la vie économique** (trad. française du Jankélévitch) p. 227.

29.– Aaron ha–Cohen Perahia, **Parah Maté Aaron**, I § 39.

30.– Abraham Joseph Halévy – **En Michpat, Hochen Michpat**, § 1, p. 1a.

31.– Aaron Sasson, **Torath Emeth**, § 63.

32.– Salomon Halévy, **Responsa, Orah Haïm**, § 12 – Aaron Sasson, loc. cit. § 1 p. 1a.

33.– Sabétay Yona, **Chaï la Mora**, § § 37, 38.

34.– Salomon Halévy, id. **Hochen Michpat**, § 5 p. 8 b.

35.– Danief Estrussa **Maghen Guiborim, Hochen Michpat**, § 49 p. 74b. (Salonique 1645). L'auteur cite le cas d'un marchand qui, ayant fait un achat à l'Etranger, convoie lui-même la marchandise. Les pirates arrêtent le navire, confisquent la marchandise et retiennent même le marchand captif pendant neuf mois. C'est le vendeur qui, naturellement, supporte la perte.

36.– Moïse Amarillo, **Devar Moché, Hochen Michpat**, § 8.

37.– Salomon ben Hasson, **Michpatim Yecharim**, § 22, p. 6 a.

38.– Aaron ha–Cohen Perahia, **Parah Maté Aaron**, II § 37.

39.– id. ibid. II § 25.

40.– Id. ibid. I § 85.

41.– Id. ibid. I, § 104.

42.– Salomon Halévy, **Responsa, Yoré Déa** § 15 p. 43b. – David Estrossa **Maghen Guiborim, Hoch. Michpat** § 45.– Salomon Hasson, **Michpatim Yecharim** § 28 pp. 23b et suivantes.

43.– Voir notre Tome IV. 74.

44.– Salomon Hasson, **Beth Chelomo**, § 51.– Salomon Amarillo, **Péné Chelomo** § 48 pp. 167 à 172.

45.– Aaron Sasson, **Torath Emeth** § § 62, 66.

46.– Constantin Mertzio, MNHMEIA p. 166.

47.– Salomon Sasson, id. § 153.

48.– Daniel Estrossa, **Maguen Guiborim**, § 45.

49.– Salomon ben Hasson, **Michpatim Yecharim**, § 28 pp. 23b. et suivantes.

50.– Josué Handali, **Pené Yéochouah**, § 31.

51.– Salomon ben Hasson, **Beth Chelomo**, § 48.

52.– id. loc. cit., § 45.

53.– Baroukh Calhi, **Mekor Baroukh**, § 23.

54.– Voir notre Tome IV, 90.

55.– Sabétay Yona, **Responsa**, § 1.

56.– Salomon Halévy, **Responsa, Hochen Michpat**, § p. 86 (Samuel Paredes marie sa fille Rachel avec Abraham Scialom et lui donne comme dot 150 grouches payables à Venise, plus la moitié, deux années durant, et le tiers, par la suite, de la pension qu'il reçoit de son père resté en Espagne.

57.– Salomon Amarillo, **Kerem Chelomo**, § 25.

58.– Voir **Histoire de l'état présent de l'empire ottoman**, d'Antoine Briot (trad. de Ricaut, Paris 1670), p.p. 207–212.

59.– Pouqueville, **Voyage de la Grèce**, I, Préface (Paris 1826).

60.– Philippe de Fresne–Canaye, **Le Voyage du Levant**, p. 8 (cité in **REJ**, Tome LIV (1907) p. 281.

61.– Hasday ha–Cohen Perahia, **Torath Hassed**, § 223 (Salonique 1733).– Jacob de Botton, **Edouth be–Yaacob**, § 77.

62.– Adrabi, **Divré Riboth**, § 345.

63.– Daniel Estrossa, **Maguen Guiborim**, § 49, p. 74 b.

64.– Aaron Sasson, **Torath Emeth**, § § 1 à 16.

65.– Id. ibid., § 108.

66.– Voir notre Tome II, 95–107.

67.– Hasday ha–Cohen Perahia, **Torath Hassed**, § 60.

68.– Salomon ben Hasson, **Beth Chelomo**, § 10.

69.– Aaron ha–Cohen Perahia, **Parah Maté Aaron**, II § 37.

70.– Idem, ibidem I § 104.

CHAPITRE X

LE FOYER ET LA FAMILLE

SOMMAIRE: I. Un royaume juif.– Les propriétaires.– **Hazakoth** foncières.– Confort ménager.– Ameublement.– Les esclaves.– Pureté rituelle.– Le vin **cacher**.– Art culinaire.– II. Vertus talmudiques.– Urbanité.– Education vénitienne.– Amour de Sion.– Propreté du foyer.– La rue.– Le quartier juif et la ville.– Le cloaque.– Surpeuplement.– III. Les costumes.– Le luxe. – Restrictions somptuaires.– Les mariages.– Rites conjugaux.– Prolificité.– Répudiation.– Mœurs familiales.

I.

Bien que la ville aille vers son déclin, si l'on fait abstraction de l'incommodité de l'impôt, les Juifs vivent ici heureux et tranquilles. Comme le constate Haïm Sabétay, Salonique mérite d'être nommé la Petite Jérusalem. Les tracas et les ennuis, dont le récit occupe une grande partie des pages qui précèdent, sont le lot de toutes les villes, à cette époque, et l'on n'a guère sujet de se plaindre, ici, plus qu'on ne se plaint ailleurs, dans les lieux les plus fortunés, les plus favorisés par le sort. On ne se soucie guère, dans les provinces turques, de ces mille ordonnances de la Porte, de ces firmans vexatoires et tracassiers visant à ravaler les **rayas**, à entraver leurs mouvements, leurs transactions commerciales, leurs goûts et fantaisies vestimentaires. Ce sont là caprices du prince, un instant respectés dans la capitale mais que le pays ignore. (1)

La population mène son existence journalière dans une quiétude relative et, à l'écart des frontières où se livrent les batailles, à l'abri des déprédations guerrières et des incursions ennemies, elle connaît, en général, l'aisance et même l'abondance. On trouve au marché tous les vivres à bon compte, et copieusement. Par surcroît, on entretient dans les cours des habitations de la volaille, (2) et une profusion d'arbres fruitiers que l'on sait congrûment soigner. Chacun gémit et se lamente, peut-être, mais chacun parvient, bon an mal an, à joindre les deux bouts. Il y a du pain pour tous et le bien-être a gagné de proche en proche, jusque dans les couches sociales inférieures.

Le Juif règne et domine à Salonique. Il est dans son royaume. Quand il chôme, le sabbat ou à ses grandes fêtes saisonnières, le marché est silencieux et désert. Le voyageur Evliya Tchélébi, auteur du **Seyyahat**, qui visite Salonique au milieu du dix-septième siècle, est impressionné par l'atmosphère juive qu'on y respire et il affirme naïvement que la ville a été fondée par les Juifs à l'époque de Salomon. Aucun complexe d'infériorité n'afflige le Juif salonicien. Il est le maître incontesté. Il fraye amicalement avec le voisin grec qui habite aux confins et même dans des enclaves de sa **mahalé**, (quartier), mais il a peu d'occasions de se frotter au

Turc altier et lointain, qui campe sur la colline. Le monde d'alentour ne le préoccupe pas. Il vit isolé du goï, comme dans une autre planète. Et il est confiant et sûr de lui-même. Le Juif du Trastevere romain, de l'East-End de Londres, du Marais parisien, de Brooklyn, celui de jadis ou de naguère de la Calatayud aragonaise, ou de Francfort-sur-Mein avait tout de même conscience que son îlot était battu de toutes parts par les flots de l'océan hostile. Le Juif salonicien, lui, se croît souverain dans sa république qu'aucun lien bien visible ne rattache au reste du monde.

Beaucoup de Juifs sont devenus les propriétaires des habitations et des boutiques qu'ils occupent. D'autres ont pu acheter des **cortijos** qu'ils louent au pauvre monde. D'ordinaire on s'associe pour de tels achats. Cette propriété en commun donne lieu souvent à des litiges en cas de partage ou de licitation, surtout si le **cortijo** n'a qu'une issue, qu'un unique puits pour l'usage de tous les locataires. On peut devenir propriétaire à des conditions peu onéreuses. Les biens fonds ne coûtent pas cher, trois, ou, au plus, quatre fois le loyer d'une année. Une boutique avec sa cave se vend, comme nous l'avons vu, cinquante piastres, (3) et un **cortijo**, avec ses multiples pièces à l'usage des indigents, ne se loue que dix piastres par an. (4) Les biens fonciers valent à Salonique, comme d'ailleurs dans toutes les grandes agglomérations d'Occident, le quart à peine de ce qu'ils représentent de nos jours. Car on met rarement sa fortune en immeubles urbains. On redoute les multiples servitudes qu'ils entraînent, les **hazakoth** sans nombre,—droits acquis, plus ou moins tacites sur portes, fenêtres, saillies, fosse d'aisance, dépotoir commun, écoulement des eaux pluviales, cheminées, passage, puisage etc.—qu'aucun titre ne sanctionne—mais auxquelles ils sont assujettis si le propriétaire est juif, par suite de la complexité infinie de la législation et de la jurisprudence rabbiniques en cette matière. Ces contraintes limitent la propriété, la diminuent. Mais elles tombent, s'effacent et s'annihilent dès que l'immeuble est acquis par un non-Juif qui ignore les entraves nées du Talmud et de la coutume juive locale. Aussi, le passage d'un bien fonds des mains juives en des mains non-juives constitue-t-il un désastre pour les bénéficiaires des **hazakoth.**

On ne recherche guère non plus les propriétés agraires. L'insécurité et l'instabilité sont intolérables dans les campagnes. On y est à la merci des beys féodaux contre les entreprises de qui nul ne peut rien. On y est aussi désarmé devant la soldatesque et les **bachi-bouzouks**, brigands et pillards qui désolent les routes, dévalisent les voyageurs et les rançonnent, et mettent en coupe réglée toute la population rurale. Champs et vignes sont presque sans valeur. On en peut avoir tant qu'on veut pour bien peu de chose. Le pays est en friche. L'**Aga**, maître du canton, lève pour son compte de forts tributs sur les manants sans défense et abandonnés, pieds et poings liés, à son caprice. La terre ne rapporte que peu de chose à qui la possède. La récolte qu'elle donne se partage entre l'**Aga** et le laboureur, et ce n'est guère ce dernier qui a la meilleure part.

La richesse consiste en biens mobiliers, faciles à dissimuler et à transporter: marchandises, ou mieux or, argent, pierreries, soieries, vêtements

de prix. On a une prédilection pour les **hazakoth** foncières. Elles ne comportent ni taxes ni charges de réparations. Elles sont garanties par les lois rabbiniques qui proscrivent les évictions arbitraires et soudaines du fait de concurrents jaloux ou des propriétaires musulmans eux-mêmes. Ces propriétaires n'attachent qu'une importance bien médiocre aux biens fonciers qu'ils n'occupent pas personnellement et qu'ils laissent à l'usage des infidèles pour quelque maigre redevance. Que leur importent ces biens qui sont réputés leur appartenir? Ils leur sont échus par voie d'hoirie et ils proviennent de quelque antique munificence impériale en faveur d'un ancêtre à la lance hardie. Le plus souvent ils ne les connaissent pas; ils n'ont presque jamais eu la curiosité de savoir ce qu'ils sont et où ils sont. Dans leur nonchalance, ils les dédaignent et les oublient. Telle est partout, d'ailleurs, la propriété féodale. Le vrai propriétaire est pratiquement l'occuprant.

On acquiert donc volontiers ces **hazahoth.** Il s'en fait un grand trafic. Les litiges qui en naissent sont très fréquents. Ils sont arbitrés par des juges spécialisés, rompus à tous les problèmes de location, d'usufruit, de servitudes, de mitoyenneté, d'hypothèques, etc. D'abord, chaque grande synagogue dispose d'un des ces juges. Par la suite, quand d'unité se fait, vers le milieu du dix-septième siècle, il est créé un tribunal à part pour les conflits locatifs et immobiliers. Pour éviter les fraudes et les surprises en cette matière, surtout de la part des tuteurs, on annonce les ventes, au moins quinze jours avant leur exécution, par voie de proclamation, dans l'enceinte des temples.

La **hazaka** locative est loin d'être exclusive à Salonique. On la retrouve dans tous les ghettos d'Occident. Elle acquiert même l'approbation pontificale et passe dans la loi coutumière des pays catholiques sous le nom de **jus cazaca.** Elle confère au locataire juif d'un immeuble situé dans le ghetto un bail transférable quasi-perpétuel. C'est, avant la lettre, le moratoire des loyers que la pénurie du logement, due à la désertion des campagnes et à l'excessif entassement dans les villes, impose au législateur, après la guerre de 1914. (5)

Les maisons sont aussi confortables que l'exigent les conceptions de l'époque. Elles sont, pour la bourgeoisie, vastes et bien aérées. Un hall donne accès, d'un côté aux pièces d'habitation et ouvre, de l'autre, sur un patio ou cour intérieure. Cette cour est spacieuse. On y cultive les arbres fruitiers. La treille (la **parra**) y pousse en espalier et des figuiers, des mûriers, des jujubiers **(azufaifos)** y mettent une ombre reposante.

L'ameublement est sommaire, dans le goût du temps, ni plus riche ni plus modeste que dans les demeures bourgeoises d'Occident. Toute la maisonnée couche dans une pièce, sur un large sofa où, la nuit venue, l'on étend des matelas et des couvertures. On prend ses repas sur une table basse, assis à même le sol, ou sur des tapis, sur des coussins. Rarement l'homme s'assied sur le banc. Un banc est un siège pour les femmes. L'homme préfère se mettre à croupetons sur le sofa, ou même par terre. En hiver, on se chauffe autour d'un brasero en cuivre où brûle un feu vif de charbon de bois. Dans quelques familles, on pose le brasero dans un cadre

monté sur pieds, confectionné en bois précieux, ou en cuivre. Le meuble essentiel est le **forcel**, le coffre, simple ou agrémenté d'ornements en bronze, festons, moulures et appliques variées. A la fin du siècle, dans certaines maisons aristocratiques, on commence à voir déjà, comme une grande nouveauté, des coffres juchés sur des supports, prenant allure de bahuts et même de commodes à tiroirs et, plus rarement, d'armoires à portières.

Malgré l'interdiction du Sultan, on continue à avoir des esclaves et, pour empêcher toute compétition fâcheuse, les intéressés s'empressent de racheter à prix d'or, afin de les détruire, les firmans portant cette interdiction que détiennent parfois les Turcs. (6) Ces esclaves sont, pour la plupart, des prisonniers de guerre, (7) capturés par les corsaires qui sillonnent les mers pendant la guerre de Trente ans (1618–1648). Quelques-uns sont tsiganes. Les autorités turques sont très tolérantes sur ce chapitre, au dix-septième siècle. Elles permettent le commerce des esclaves, (8) mais s'opposent cependant à l'achat, par les rayas, de jeunes filles et surtout de Musulmans des deux sexes. (9) Haïm Sabétay nous apprend que, de son temps, pour pouvoir posséder des esclaves, on acquitte communément un impôt et l'on se fait délivrer, pour chacun d'eux, un acte de propriété en règle dit **pendjik**, (10) qui accompagne l'esclave chez ses maîtres successifs. Le trafic des esclaves donne lieu, parfois, à des graves mécomptes. Samuel Gaon nous rapporte qu'un particulier avait acheté un esclave dont on lui avait affirmé qu'il était goï, et qui, vérification faite, se trouve être Juif. Il est obligé de lui donner la liberté, puisqu'il n'est pas permis de maintenir un Juif en esclavage, (11) et il supporte à lui tout seul le poids de l'achat de ce malheureux coreligionnaire. En général, on convertit les esclaves au judaïsme et, sans leur conférer la complète manumission, on continue à les garder dans le foyer, dans la situation de serviteurs à peu près libres. Les hommes sont circoncis et les femmes soumises à une baignade ou **tevila**. Souvent même, surtout quand on est à l'article de la mort, (12) on les affranchit totalement, en récompense de leur bonne conduite, en les munissant du **ghet** de libération, dûment revêtu de la signature du maître et de celles des témoins. Un document de 1641 porte: «Je, soussigné, demeurant à Salonique, de mon propre mouvement, te confère, à toi, une telle, mon esclave, pleine liberté de disposer de ta porsonne et je renonce à tous mes droits de maître sur toi. Désormais tu es libre de vivre et de te marier à ton gré. Rien ne t'empêche d'être franche et indépendante, le présent en constituant preuve et document.» (13) Il n'est pas rare que ces pauvres femmes affranchies trouvent à se marier dans la communauté et qu'elles deviennent de pieuses épouses et des mères modèles. (14)

Les esclaves mènent une vie douce et tranquille. Leur rôle est simple. Ils font les commissions, les gros travaux. Jamais ils ne touchent aux choses de la cuisine. Le souci de pureté rituelle, constant chez toute bonne ménagère, les en éloigne avec rigueur. Car aucune main non–juive ne doit toucher aux plats, ni même aux ustensiles culinaires. Il est des rigoristes qui jettent, qui cassent toute assiette, tout pot, toute marmite qui a subi le contact d'une main impure.

Le vin, qui est excellent dans toutes les maisons, est préparé par les soins du chef de la famille qui, lors des vendanges, choisit lui-même son raisin avec amour et le fait fouler, sous ses yeux, par tous ses enfants, ses proches et ses serviteurs juifs ou, plus rarement, par des vignerons juifs, loués à cet effet. Il évite ainsi toute souillure. Ce breuvage n'est pas seulement destiné aux besoins de la table où l'on en use, d'ailleurs, avec une extrême modération et presque à titre exceptionnel. Il sert surtout pour sanctifier le sabbat et les grandes solennités qui commencent toujours par un repas vespéral, où le **pater familiae**, prêtre officiant pour la circonstance, fait les libations, au milieu du silence recueilli de l'épouse, des enfants et de la domesticité, réunis autour de la lampe des fêtes, (15) un pot en verre plein d'huile pure, (**la carraya**), suspendu au plafond par une chaîne en bronze, et où plonge une mèche d'étoupe.

La fabrication du vin n'est pas toujours librement permise, car les lois de l'Etat, à cette époque, répriment très sévèrement la consommation des boissons alcooliques. Les Juifs sont obligés de dissimuler leurs cuves de fermentation, d'aménager des portes secrètes pour cacher l'entrée de leurs celliers, de crainte de perquisitions domiciliaires qui sont particulièrement inquiétantes en 1669 et 1670, où Mahomet IV réside, comme nous l'avons vu, de longs mois à Salonique. (16)

L'art culinaire conserve encore une prédilection marquée pour les vieux plats importés d'Espagne. Toute ménagère est un cordon bleu et sait préparer et faire cuire à souhait les légumes farcis, **rellenados de tomates**, de **berengena**, de **lechuga**, de **pimenton**; **los frijones** (**fijones**, par corruption, haricots), **con cebolla moradeada**, (oignons roussis dans l'huile); **las albondigas**, (les boulettes), **el meollo y rignon**, (cervelas et rognon); las **cebollas con prunas**, **los garbanzos**, (pois chiches); les ragoûts au **membrillo**, (coing) aux pruneaux, aux marrons, au blé, à la noix (**nogada**); **la agrestada**, (œufs brouillts au citron); **el arroz con espinaca**, (le riz aux épinards); **el peche**, (pour **pez**, **pescado**), **el fegado en salsa**, (le poisson, le foie macérés dans une marinade au vinaigre); les diverses variétés de **peche salado** (de poisson salé). On cuisine à l'huile d'olive ou de jugeoline, jamais au beurre ou à la graisse. On a, jusque dans les ménages les plus pauvres, une **loza**, (une vaisselle), pour le gras et une autre pour le maigre, (**de carne**, **de queso**). On a également un double jeu de vaisselle, l'un pour toute l'année, l'autre spécialement réservé à la Pâque, soigneusement gardé en des cachettes inaccessibles, de peur que, par inadvertance, les ustensiles destinés à servir pendant la période pascale ne subissent le contact de quelque denrée fermentée ou fermentescible (**hametz**). La veille de la Pâque, toutes les pièces de la batterie de cuisine, qu'on ne possède pas en double sont ébouillantées. Un grand chaudron bout dans la cour de chaque synagogue et l'on y porte en procession marmites, poêles, pots, bassines, mortiers, pour que toute trace de levain en soit enlevée par la trempe dans l'eau à haute température.

Les lois de la pureté alimentaire sont souvent interprétées avec une minutie tâtillonne: On se demande, par exemple, si des dragées (**confites**)

fabriquées par des mains arméniennes peuvent être consommées librement par les Juifs. (17)

II.

Le bourgeois juif de Salonique se distingue par sa culture intellectuelle développée, par le sérieux de son esprit, la maturité dans la réflexion et la dignité des mœurs. Toutes les situations s'acquièrent par le mérite personnel. Ici ne joue pas la faveur des grands, le prestige des titres ou le fétichisme des noms nobiliaires comme c'est le cas dans toute l'Europe chrétienne ou chez les Musulmans.

Au foyer, dans la société, les vertus talmudiques sont en honneur. C'est ici que règnent en vérité les valeurs juives par excellence: la fierté, le courage, la solidarité et la fidélité à l'idéal. La religion imprègne toute la vie; elle contrôle et freine tous les actes usuels. Tout est **zakhut** (œuvre méritoire) ou **pecado** (œuvre condamnable, péché). On n'envisage l'existence que sous l'angle de la Loi et l'on est constamment dominé par le désir d'accomplir des **mitsvoth**, des actes agréables à Dieu. On pratique l'amabilité, l'amour fraternel, la bienveillance. On travaille avec zèle à apaiser les querelles et à rapprocher les amis brouillés. On offre asile et aide aux voyageurs. Aux morts, on témoigne respect et, si nécessaire, pardon, en accompagnant leur convoi avec recueillement, en prêtant son concours pour les enterrer, en leur fournissant suaires et cercueils. On visite les personnes en deuil et on les console. On visite aussi les malades, on les réconforte, on les veille. On travaille de toutes ses forces pour réunir la dot de l'orpheline, car il n'y a point de vieilles filles en Israël. On se voue aux œuvres de charité qu'on adopte après examen et avec discernement avant de s'y attacher, et l'on considère comme un péché de les négliger une fois qu'on s'y est intéressé. Si l'on juge qu'une œuvre est peu digne de son effort, il faut, pour avoir le droit de ne plus s'en occuper, être dégagé par le rabbin du quasi-contrat qu'on avait conclu en quelque sorte, en s'y consacrant. (18) On considère comme un devoir de piété d'assister aux fêtes et cérémonies familiales, circoncisions et mariages. On est aussi assidu aux offices. On fuit les propos futiles et l'on se livre, en toute occasion, à la lecture des psaumes et des œuvres édifiantes. On va volontiers écouter les sermons et, quand on est de loisir, on suit avec délices les débats des **yechivoth**. Rien, aux yeux du fidèle, n'équivaut à l'étude de la Loi, et l'on est heureux d'y consacrer ses veilles, ses jours de fête et même les heures de répit que laissent les affaires. On lit jusque dans sa boutique et, si un client survient, d'un geste amical, on l'invite à attendre qu'on ait fini le chapitre, car l'homme pieux ne tronque pas sa lecture. On récite les psaumes sans trêve, au marché, en route, à la maison. On se nourrit constamment de Tora. Un sentiment de dévotion profonde et sincère entoure de gravité actes, propos et gestes; les exercices de la religion et l'étude de la Loi occupent tous les instants qui ne sont pas pris par le travail et le sommeil.

Un saint homme, l'abbé Robert de Dreux, aumônier de l'ambassadeur

de France à Constantinople, qui visite la ville vers 1665, se plaît à reconnaître la courtoisie des Juifs, leurs coutumes hospitalières, leur désintéressement. Ayant eu à utiliser les services de l'un d'entre eux, et voulant les rétribuer, il essuie un refus aimable mais énergique. Ce cicerone bénévole ne consent à recevoir la somme qu'il lui offre que pour la distribuet parmi les pauvres. (19)

Cette atmosphère de douce piété conquiert les cœurs et gagne même des adeptes au judaïsme. Le catholique, Conrad Victor, professeur de langues classiques, qui vivait à Marbourg, en Prusse, (Hesse Cassel) ayant conçu des doutes sur le dogme de la trinité et la divinité de Jésus, vient vivre à Salonique en 1607 et, séduit par les vertus patriarcales de l'ambiance, il adopte la foi mosaïque sous le nom de Moïse Pardo. Après avoir séjourné sept années dans cette ville, il demande au margrave de Hesse l'autorisation de rentrer à Marbourg où il avait laissé sa femme. Il expose ses vues dans une série de lettres adressées à son ami, un nommé Hartmann. La vérité du judaïsme, assure-t-il, est incontestable puisque l'Islam et le christianisme l'acceptent. Il prie le margrave de se montrer aussi tolérant que le Sultan. L'autorisation qu'il sollicite lui est refusée. Il reste à Salonique jusqu'à sa mort. (20)

Dans certains milieux les rites particuliers de l'étiquette importés de Castille commencent à s'oublier. En revanche, dès le début du dix-septième siècle, des mœurs raffinées, et quelque peu obséquieuses, s'instaurent dans les hautes couches de la bourgeoisie, grâce au contact fréquent avec la colonie ponentine de Venise. Les anciens Marranes qui composent cette colonie conservent, en effet, les traditions exquises d'urbanité espagnole, renforcées par les belles manières apprises dans la société choisie de la cité des Doges où se coudoient les plus riches marchands de l'Europe. Les parents aisés, ne pouvant plus trouver de bonnes écoles à Salonique, prennent l'habitude, surtout dès la fin du dix-septième siècle, d'envoyer leurs enfants à Venise pour leur faire apprendre les langues et les méthodes du commerce. On sonsidère comme une bonne œuvre, comme un **zakhut**, de défrayer le séjour et les études à Venise de certains jeunes hommes pauvres qui paraissent promis à quelque avenir. (21) On met ces jeunes gens en pension auprès des correspondants ou des proches qui résident dans cette ville. L'usage—et la mode—s'en établissent de plus en plus, à mesure qu'on ne trouve plus, sur place, des maîtres capables d'inculquer les connaissances profanes. Au dix-hutième, et même jusqu'au déclin du dix-neuvième siècle, on continuera à faire instruire la jeunesse de l'aristocratie à Venise qui restera ainsi, trois siècles durant, comme la Ville–Lumière pour Salonique. On s'y abreuve de savoir moderne en même temps qu'on s'y assouplit aux pratiques du commerce. C'est aux abords de 1875 qu'on commencera à diriger les jeunes gens des grandes familles vers la Suisse et la France et que Paris exercera séduction et attrait sur l'élite salonicienne

Empressons-nous de préciser que les privilégiés qui, au dix-septième siècle, bénéficient de l'éducation dispensée à Venise sont peu nombreux.

Ils se comptent sur les doigts et ils n'ont, sur leur entourage, qu'une action intellectuelle très modérée.

Cependant, quoique rares, ces quelques unités créent, autour d'elles, un désir de luxe et entretiennent dans la classe riche des goûts fastueux, l'imitation étant toujours infiniment plus séduisante, en même temps que plus facile, dans le domaine de la mode et de l'ostentation que dans le champ de la pensée et dans les habitudes mentales. Après un séjour plus ou moins prolongé à Venise, plus préoccupés d'études profanes et de plaisirs que d'édification morale et religieuse, ces jeunes gens frottés de modernisme restent pieux, sans doute, mais d'une piété qu'aucune notion systématique des choses du judaïsme n'éclaire ni ne vivifie et qui ne tire sa substance que des traditions apprises au foyer. Ils cessent de sacrifier au conformisme ambiant, se singularisent en adoptant le chapeau comme couvre-chef, en affichant des manières différentes de celles de leur milieu. Dans la deuxième moitié du siècle, quand les puissances européennes inaugurent une politique d'influence active, ils sont les premiers à s'assurer la protection consulaire française, hollandaise, autrichienne, italienne, anglaise etc. Au gré des rigoristes saloniciens, ils sentent un peu le fagot. On n'est pas loin même de les tenir pour des mécréants, pour des **koferim** et il n'est pas rare que la considération et le respect qu'on leur témoigne en raison de leur fortune et de leurs manières distinguées, soient quelque peu teintés de crainte et d'une certaine horreur sacrée. On aime mieux se tenir à l'écart de ces suspects à qui seule la puissance de l'argent permet de conserver une place prépondérante dans le gouvernement de la Communauté.

Car, dans son ensemble, la population est fortement attachée aux usages et aux observances bibliques et rabbiniques. Comme à toutes les époques, l'amour de Sion est vivace et agissant. On va à Jérusalem pour accomplir l'ordre divin de repeupler la Palestine. De temps à autre, quelque famille, dont le chef se retire des affaires, fait ses bagages pour la Terre-Sainte.

A tous les degrés de la société, on estime comme très agréable à Dieu un pèlerinage au **Kotel Maharavi**, ce mur dit «des Lamentations» qui est le dernier vestige du Temple. Dans toutes circonstances où l'on implore la miséricorde du Très-Haut, pour échapper à une malédiction grave par exemple, on fait le vœu d'accomplir ce lointain voyage, et l'on n'y manque jamais si l'on est exaucé. On affronte tous les aléas des traversées maritimes pour se rendre à Jérusalem, pour aller à **ziara**, en pieuse visite à la terre des ancêtres. (22) Bien des vieilles gens considèrent comme une félicité suprême d'aller achever leurs jours au pied de la montagne de Sion et dormir leur ultime sommeil aux alentours de la Ville de David, dans cette vallée de Josaphat où, au dire du Prophète, aura lieu le jugement dernier (23) et la résurrection des morts.

Autant par scrupule religieux que par inclination atavique, on a le souci, on peut même dire la hantise, de la proprété sur soi et autour de soi. Pour les hommes et plus encore pour les femmes, l'usage périodique et

fréquent des bains est obligatoire. On lave à tour de bras les planchers des habitations, le dallage des cours. Tout sent la lessive et le savon.

Mais si les demeures sont propres, les rues sont laissées dans un déplorable état d'abandon. Les immondices s'y accumulent souvent. En hiver, certaines rues sont transformées en bourbiers. Le quartier juif gît au pied de la colline sur laquelle s'étage Salonique, près du rivage dont l'isole le rempart maritime. Les eaux des hauteurs s'y précipitent en torrents et s'y amassent en une fondrière d'une pestilence endémique. (24) Aucun service de voirie ne la draine ni l'assèche. Ce secteur urbain offre un contraste frappant avec le reste de la ville. Les rues dévalent en pente. Elles sont larges, bien alignées. La moindre ondée les lave et les rince, emportant poussières et détritus ménagers vers le bas-fond où s'enchevêtrent les cinquante-six venelles des Juifs. (25) Beaucoup d'animation, une liesse constante y règnent. Soixante-quatre fontaines susurrent gaîment nuit et jour et dispensent à la population une eau potable, fraîche, limpide, excellente qui descend du Hortiath par une canalisation soigneusement entretenue. Cinq cents boutiques débitent tous les produits indigènes et importés; des dizaines de débits de boissons et de **boza**, bière de millet permise au Musulman, répandent l'euphorie; dix-sept cafés réputés accueillent des milliers de consommateurs qui se délectent de moca et de rahat-loucoums, (26) en écoutant les meddahs, (27) et en se gorgeant de **mékams** et de **tchalgui.** (28) Les habitations sont vastes, bien aérées, chacune pourvue d'un puits, (29) avec des cours, des jardins égayés de jets d'eau, de roseraies, de treilles, de jujubiers et de toutes sortes d'arbres fruitiers. Les toits sont couronnés de terrasses, les façades s'épanchent en des encorbellements vitrés formant belvédères (**sahni-seirs**) et le ciel est peuplé de sombres cyprès et de minarets éblouissants de blancheur. (30)

Bien qu'il existe un abattoir public réservé aux Juifs depuis le milieu du seizième siècle, (31) il arrive parfois que, suivant la mode orientale et musulmane, on abatte les bêtes à proximité des maisons, répandant sur le sol sang et déchets que se disputent des bandes de chiens errants. Comme d'ailleurs dans toutes les villes d'Orient et d'Occident à la même époque, on est envahi par les miasmes, la puanteur, les mouches et les moustiques. L'abattoir aux volailles, exclusivement réservé aux Juifs, reste, pendant des siècles, en plein centre urbain, entretenant en permanence, cent mètres à la ronde, des mares de sang immondes et des bourbiers nauséabonds, sans qu'aucune autorité s'en inquiète et sans que nul prête la moindre attention à ce foyer de pourriture et de fétidité. Souvent on ne va pas bien loin pour jeter les ordures ménagères. On organise un dépotoir commun dans un coin isolé de chaque **cortijo** populeux, dans une partie de la cour des demeures particulières et l'on n'en semble pas être incommodé outre mesure. Le souci de l'hygiène n'a pas encore pénétré dans les mœurs et les citadins sont loin d'avoir la sensibilité olfactive de nos jours.

Une exception pourtant est faite pour les moulins à foulon qui dégagent une pestilence par trop intolérable et sont cause d'une humidité constante. On les relègue, en général, hors de la ville. Le bruit assourdis-

sant que font les maillets en tapant sur les draps troublent trop le repos des rues paisibles pour que de tels voisins puissent être autorisés à se maintenir dans les lieux habités.

Dans les quartiers juifs, surtout au bazar aux victuailles et dans les venelles qui y conduisent, l'affluence est grande et la rumeur ahurissante tout le long du jour et les premières heures de la nuit où les marchands, désireux de se défaire de leurs denrées périssables, crient à tue-tête et paraissent pris de frénésie. Le brouhaha de la foule grouillante monte et envahit toute la ville, jusque dans les zones qui grimpent sur le coteau. Le tumulte de cette humanité ne s'apaise que le sabbat et les jours de fête. Les quartiers juifs sont alors des paradis de quiétude et de silence.

Les ruelles juives sont étroites et surpeuplées. Quoique aucune interdiction ne vienne entraver l'expansion des Juifs à travers la ville, on aime mieux vivre entre soi. On naît, on grandit et l'on meurt dans le même quartier. Aussi est-on entassé, manquant d'air et d'espace. Les mariages ne dispersent pas la famille. Les enfants mâles qui prennent femme ne quittent pas la couvée. Ils restent auprès de leurs parents. Pour loger les nouveaux ménages, quand on se sent trop serrés, on ajoute des dépendances à la maison, un étage, une saillie, une chambre mansardée. On approfondit la cave pour y mettre du monde. On gagne sur la cour, on gagne sur la rue. On mure les balcons, on construit sur les toits, sur les terrasses. Ces excroissances se rejoignent d'une bâtisse à l'autre, s'adossent l'une à l'autre, se soutiennent, se repoussent. On édifie des pavillons, des réduits sur des maisons appartenant à autrui, vraies verrues qui poussent ici et là, accrochées d'une façon désordonnée et grotesque, à l'aventure, au petit bonheur. Au bout de deux ou trois générations, telle maison exiguë, ayant jeté en tous sens, en hauteur, en largeur, en profondeur, des appendices de hasard, abrite toute une tribu. Aucun sens, aucun souci de plan, d'harmonie architecturale. Afin d'agrandir les maisons, d'en augmenter la surface habitable, on les entoure d'encorbellements trapus que l'on cloisonne avec des planches et où l'on perce, tant bien que mal, des ouvertures en guise de fenêtres. Les voisins d'en face en font autant, et ceux d'à côté. Les rues prennent ainsi l'aspect de tunnels sombres, de passages obscurs et humides où stagnent les eaux vannes. Les rez-de-chaussées des habitations se muent en cavernes sans air ni jour. Il résulte de ces fantaisies architectoniques des avantages et des privilèges pour les uns, des dommages, des obligations et des servitudes pour les autres, avec des litiges de caractère imprévu, des copropriétés bizarres chargées de complexités inextricables, car des droits ainsi surgis sont reconnus ou déniés tour à tour, suivant que la propriété appartient à un Juif ou passe des mains de celui-ci entre celles d'un non-Juif. Ce sont là vrais écheveaux brouillés, sources d'inépuisables problèmes de servitude et de mitoyenneté qui aiguisent la jurisprudence foncière et qu'essayent de mettre au clair des magistrats à l'esprit pragmatique et loyal, rompus à la dialectique, en même temps qu'habiles à imaginer des solutions transactionnelles destinées à ménager à chacun le droit de respirer et de recevoir un peu de lumière et de soleil. (32) Ainsi,

par exemple, les copropriétaires utilisent alternativment chacun des étages d'une maison, à raison de deux ans chacun. (33)

Ecrasée dans l'étau de ses remparts millénaires, la ville se développe comme elle peut dans l'étroite enceinte de ses quartiers bien délimités, nettement distincts les uns des autres et séparés comme par des murailles infranchissables. Pour éviter les discussions avec les fonctionnaires, on construit souvent de nuit, à la dérobée. Nulle autorité, d'ailleurs, n'y prend garde. Seuls les voisins, plus ou moins lésés, tentent d'obtenir des compensations. Les rues serpentent, zigzaguent, tournent, dévient, s'élargissent, se rétrécissent, s'arrêtent en quelque brusque cul-de-sac, allant comme elles peuvent, sans plan, sans alignement. Tout Salonique est en venelles, en passages, en impasses, comme, au reste, toutes les cités d'origine byzantine, et même toutes les cités de l'Europe médiévale où les municipes ne se préoccupent guère d'hygiène et ne soupçonnent point encore les règles de l'urbanisme.

Chaque citadin vit incrusté dans son quartier, à son coin de rue. Nul n'ose aller habiter hors des murs. Les malandrins sévissent. Seuls les Musulmans très riches, très puissants, qui ont le moyen d'entretenir une garde coûteuse d'hommes en armes, peuvent se hasarder à se faire élever des villas à la campagne, et encore ne s'aventure-t-on guère bien loin. On reste tout près des remparts pour recevoir du renfort en cas d'agression.

III.

Les gens qui déambulent dans les rues juives portent des costumes très bizarres.L'uniformité vestimentaire ne se fait pas, de longtemps, dans la ville. Des siècles durant, chacun reste fidèle aux vieilles modes des contrées d'origine. Vers 1608, on signale qu'une partie de la population pauvre porte des braies bouffantes, un pourpoint à manches longues et serrées, une ample ceinture en cotonnade de couleur voyante (**couchak de Taraboulous**, de Tripoli) où l'on serre l'escarcelle, un couteau, une tabatière, etc. Vers 1626, certains hommes du bas peuple portent des chausses en gros drap, (34) un manteau et deux grands mouchoirs, dont l'un en manière de ceinture et l'autre, fixé à la taille et pendant le long de la cuisse (**tumanes de pagno, sayo, dos risas**, etc,),des chaussons en cuir souple, des babouches, dont le contrefort au-dessus du talon est souvent replié (**coundourias escachadas**). Le bourgeois de toutes les classes s'enveloppe dans les pans d'une vaste robe en forme de soutane (**antari**). Seul le tissu diffère suivant la classe. Il est de bure grossière pour le pauvre monde; il se hisse jusqu'à la soie de choix, pour les gens cossus; un pourpoint (**capitana**), bordé de zibeline (**samour**) pour les riches, couvre le dos du torse et les bras. Des ordonnances impériales précisent la forme des chaussures et leur couleur. Les Juifs les portent noires ou violettes. Leurs vêtements sont aussi sombres, unis, comme dans tous les pays de l'Europe. Point d'étoffes voyantes, de soutaches, de galons, de chamarrures, de broderies compliquées d'ornements, de parures en perles, en or, en argent, en pierres précieuses, comme

les Musulmans riches. La coiffure est d'un jaune safrané et se distingue de celle des Grecs qui est bleue ou d'un jaune commun, et surtout de celle des Turcs, seuls autorisés à porter des turbans verts et surtout blancs, couleur qui leur est spécialement réservée. (35) Les bonnets des **rayas** doivent être en drap indigène.

Les chrétiens se reconnaissent à ce qu'ils se chaussent de cuir rouge ou jaune. Les couleurs claires sont toujours le privilège des Musulmans. Les firmans visent à refréner le luxe des rayas et à laisser aux Musulmans seuls l'usage des tissus de valeur dont le législateur veut, par cette éviction, faire baisser le prix. Le résultat, dans la pratique, est tout contraire. Ces tissus, étant de placement peu courant, sont rares. On en importe de toutes petites quantités et l'on en fabrique sur place moins encore. Partant, ils enchérissent, ils sont hors de prix et ne sont accessibles qu'aux personnes très riches. Seules les femmes de la haute bourgeoisie possèdent des **firadjés** en tissu fin de Venise. (36)

Les fonctionnaires sont chargés de veiller sur l'habillement des Juifs et autres infidèles pour les empêcher d'user des draps fins, des turbans de choix et des chaussures qui sont l'apanage des Croyants mais, en général, les décrets somptuaires ne sont appliqués que dans la capitale. Il faut des circonstances exceptionnelles pour qu'ils percent jusqu'en province et qu'ils parviennent à la connaissance des cadis et des agas, et surtout pour qu'on tienne la main à leur observation. Par à-coups on s'en souvient à Salonique. Ce sont souvent les Juifs eux-mêmes qui, informés avant les autorités locales des ordres promulgués à Constantinople, désireux de s'épargner des ennuis, prennent sagement les devants en édictant, à titre préventif, par des **ascamoth**, des mesures conformes à la volonté passagère des Sultans. (37) On évite ainsi les dénonciations intéressées et les excès de zèle subits et dangereux des fonctionnaires.

Les femmes s'habillent avec beaucoup de recherche, sans cependant modifier la forme traditionnelle des diverses pièces qui composent leurs vêtements: **el antari, el devantal, la capitana, el sayo. El antari** tient lieu de robe, de tunique, de peplum. Sans manches, muni d'épaulières, il laisse la poitrine entièrement découverte et descend jusqu'aux pieds. Il n'est pas cousu par devant. On l'endosse comme un manteau et l'on croise les deux larges pans sur le ventre en les retenant à la taille. Une guipure, une légère dentelle voile à peine les seins.– **El devantal** est un tablier en tissu de prix. Il drape les pans de l'**antari** qui se superposent sur le ventre.– **La capitana** est un pourpoint ou mieux un boléro. L'encolure et le devant sont bordés de fourrure.– **El sayo** est un surtout en soie.– La coiffure est un monument fort complexe. C'est **la cofia, el tocado.** Elle est constituée par une sorte de coiffe ou de calotte qui se prolonge par une gaine, un fourreau qui descend sur le dos. La calotte est formée par des bandes de tulle et de taffetas de diverses couleurs rigoureusement fixées par la tradition et ajustées avec des épingles, d'après des règles invariables qui ne laissent aucune place à la fantaisie. Une touche de colle forte la retient fermement sur le

front. Le fourreau dorsal renferme les nattes. Il est recouvert à sa partie inférieure par un carré rigide serti de perles.

En hiver, elles se revêtent d'une pelisse de fourrure, de richesse variable, suivant les préférences et les possibilités. Elles portent obligatoirement le voile quand elles sortent dans la rue. Les goûts fastueux se maintiennent, comme de juste, dans l'élément féminin. On aime à étaler luxe et apparat et, parfois, on va jusqu'à emprunter, moyennant loyer, de beaux atours et de fastueux bijoux. Seule la misère, quand elle s'est intronisée dans le foyer, peut réagir efficacement contre l'appétit d'ostentation. Malgré les avertissements sévères des rabbins, on passe outre aux restrictions, on les tourne, on s'ingénie à les interpréter avec des artifices pour les rendre inopérantes.

Pour mettre une barrière au gaspillage et à la dissipation des richesses, enrayer le relâchement des mœurs, et surtout enlever aux non-Juifs l'occasion de devenir jaloux, les ordonnances, renouvelées de temps à autre, réglementent la mise extérieure, et refrènent le luxe. Par ailleurs, chacun sent la nécessité de s'imposer une dure servitude, d'observer des mesures restrictives rigoureuses dans le domaine somptuaire, afin de dissimuler les biens et les indices qui les décèlent, et de se soustraire ainsi à la cupidité du Fisc et aux exactions des fonctionnaires. (38) Le luxe trouve aussi un frein dans les croyances populaires qui, aux heures de revers et de calamité publique, ne manquent pas d'attribuer la colère divine au dévergondage des mœurs et aux habitudes insolentes d'ostentation. Aussi, en général, les dirigeants rencontrent-ils l'approbation unanime quand ils sévissent avec force contre les excès et les extravagances vestimentaires.

Entre soi, toutes portes closes, dans les solennités religieuses et familiales, on use volontiers d'opulentes vêtures: tissus moirés, festons **(sindjefes)** étoffes damassées **(cham-aladjas)**, damas **(damascos)**, velours **(catifés)**, cachemires, étoffes rares et précieuses, parures en filigrane abondent dans les ménages fortunés. Ce sont là biens inusables qu'on accroît avec délices par de nouvelles acquisitions. On les entasse dans des coffres. On en possède parfois des caisses rebondies. On se les lègue avec orgueil de père en fils, de génération en génération. On aime aussi les riches tapis, les couvre-lits en **clavedon**, en **sirma** (fils d'or). Il n'est famille aisée qui ne conserve quelques-uns de ces riches trésors. On les serre précieusement en des cachettes casematées pour les préserver du feu et du vol.

On les sort avec joie, surtout pour les mariages. On en pare la mariée; on en revêt les sièges, les lits, les tables, les murs; on en couvre les coffres et les bahuts. On va souvent remuer cette féérique et radieuse chevance, car il y a des mariages fréquents dans les tribus patriarcales qui vivent dans chacune des maisons saloniciennes. Ici, comme dans tout le monde juif, et aussi comme dans toute l'Europe chrétienne, on se marie jeune. A dix-huit ans, décide un aphorisme talmudique, le jouvenceau est mûr pour prendre femme. Dans toutes les classes de la société, sans distinction de fortune, on se conforme à cette recommandation considérée comme sainte. Il n'y a point de célibataire, ni dans l'un ni dans l'autre sexe. Les veufs

doivent se remarier au plus vite, surtout s'ils occupent un rang dans la société, s'ils sont des rabbins, des notables, sans quoi c'est le scandale. Vivre seul est, en effet, une indécence et donne lieu aux suppositions les plus honteuses.

Pour les filles, l'heure de l'hyménée sonne à douze ans et même avant. On se presse de leur donner un mari, c'est-à-dire un protecteur. Les fiançailles sont très précoces. A huit ans, avant même, on doit avoir son futur. Parfois, dès le berceau, les bébés de sexe différent sont promis l'un à l'autre. On reste fiancés de très longues années, durant cinq, huit, dix ans et plus. Les parents décident les alliances selon les convenances des familles. Le fiancé ignore qui on lui destine, et plus encore que lui, la fiancée. On dispose des jeunes gens sans les consulter, sans les prévenir et c'est à peine si on les informe, comme en passant, négligemment, des engagements matrimoniaux pris pour leur compte. On célèbre même les **kidouchin** par procuration, en l'absence de l'un ou l'autre des conjoints, afin de prévenir toute difficulté. (39)

Les deux futurs ne se rencontrent guère. Toute rencontre est jugée comme une impudeur. Le jeune homme s'abstient de franchir la rue où habite sa future. Aux grandes fêtes, à Pâque, à Soucoth, il accompagne son père, son oncle, et toute la parenté **in corpore**, pour aller faire la visite sacramentelle à la famille à laquelle on l'a allié. Il peut alors entrevoir, dans la foule des femmes et des jeunes filles, celle qu'on lui destine et que lui designe furtivement quelque ami complaisant. L'honnêteté veut qu'il ne lui adresse pas la parole. Il la regarde à la dérobée et c'est tout. Là se hornent les entrevues amoureuses.

Pour la moyenne bourgeoisie, les dots s'élèvent, en général, vers 1670, à une centaine de ducats, et pour la bonne bourgeoisie, à cinq cents piastres, soit quatre cents ducats environ. (40) On en verse le montant aux parents du fiancé au moment des accordailles, et l'on fait figurer dans la **Ketouba**, lors du mariage, le capital et les intérêts. (41) Le trousseau s'ajoute à la dot. Huit jours avant la noce on l'expose, on l'étale. Les membres des deux familles viennent le passer en revue, le palpent, le scrutent, examinent avec minutie chaque pièce à part, dénombrent attentivement ces pièces pour se convaincre que rien n'y manque. Des experts officiels désignés par la Communauté, **los preciadores** attitrés, analysent sa composition, inspectent les vêtements, revisent les tissus et fixent détaillément une estimation qui sera inscrite dans le contrat de mariage. Parfois le trousseau est d'une somptuosité tapageuse et représente, à lui seul, près de trois fois la dot, 125.000 aspres, par exemple, pour 40.000 aspres de dot. (42) Dans ce cas, on ne tient pas compte, dans le contrat de mariage, de la valeur vraie du trousseau, et on l'estime à un chiffre-limite, dont le quantum est fixé par les ordonnances rabbiniques.

Les **Kidouchin** (épousailles) sont célébrés le soir. La bénédiction nuptiale prononcée, les invités font quelques tours de danse, puis a lieu le banquet, **el pranzo**, où assistent parents, proches et amis. Le samedi qui suit la cérémonie, des prières spéciales sont dites à la synagogue en l'honneur des

jeunes époux, des hymnes sont chantés. Après quoi, chacune des deux familles reçoit les visiteurs, ici le marié ayant à ses côtés son père et son beau-père; là la mariée flanquée de sa mère et de sa belle-mère. Tant pour les accordailles officielles que pour les noces, on attend toujours la nouvelle lune.

On considère comme une pieuse obligation d'avoir des enfants, et d'en avoir beaucoup. La prolificité est un don du Ciel, et le Ciel pourvoit à la subsistance de la progéniture qu'il a envoyée. La femme stérile est une malheureuse, presque une réprouvée. La stérilité est d'ailleurs un motif essentiel de divorce. C'est une honte que de ne pas donner la vie à des enfants. Le mari s'empresse de répudier l'épouse dont les entrailles ne sont pas bénies par l'Eternel.

En dehors de ce cas, la répudiation est fort rare, presque inexistante. On s'affectionne à sa femme, et la douceur des mœurs veut qu'on lui reste attaché toute sa vie. On peut cependant, en principe, la renvoyer et rompre les liens conjugaux sous les prétextes les plus futiles, sans que l'épouse donne lieu à aucun reproche sérieux. Seul le mari peut divorcer. La femme, en ce point, n'a aucune initiative. Sollicité pour un divorce, le tribunal rabbinique, dans une pensée de mansuétude envers la femme, temporise, admoneste, conseille, exhorte à l'union, fait appel à l'affection, à l'intérêt des enfants, mais, en définitive, il est tenu de ratifier la volonté du mari, qui est souveraine. Il ne peut que constater cette volonté et s'incliner.

La fidélité et la vertu de la femme salonicienne sont proverbiales; ses qualités de bonne épouse, de mère dévouée et de parfaite ménagère sont vantées dans toute la Diaspora. Elle s'impose par ses qualités. C'est elle qui calcule, qui régente le foyer, serre jalousement les économies qui constituent la réserve pour les mauvais jours. Elle est la dispensatrice des secours et des aumônes. On vante avec raison ses habitudes de libéralité opportune et judicieuse. Elle est la **zahoutiera**, pieuse et charitable. C'est avec conviction que le vendredi soir, avant la bénédiction du vin **(kidouch)** qui précède le repas, l'époux entonne l'éloge de la femme forte, vertueuse, dont les œuvres sont justement célébrées en public.» (43)

Aussi voit-on, à Salonique, des jeunes hommes venus des centres séfaradis les plus lointains, en quête d'une compagne. Les parents se séparent cependant à contre-cœur de leurs filles et ils ne se résignent à un tel sacrifice que lorsqu'ils s'assurent un bon parti contre une dot réduite.

NOTES

1.– Voir Abraham Galante, **Histoire des Israélites d'Istanbul depuis 1453 jusqu'à nos jours.** (Istanbul 1942). Les maisons des Juifs ne doivent pas dépasser une hauteur de 9 pics; il est défendu aux Juifs de vendre du café; ils ne doivent pas aller à cheval, ni utiliser, en mer, des barques à trois paires de rames. Il leur est défendu d'user de pagnes et de socques au **hammam**, etc.

2.– Aaron ha-Cohen Perahia, **Parah Maté Aaron** II, 78.

3.– Moché Haïm Sabétay, **Torath Moché**, § 216.

4.– Idem, ibidem, II § 257.

5.– Nathan Isaac, **Influence du judaïsme sur le droit occidental**, pages 393–395 (Paris 1931)

6.– Salomon Is. Halévy, **Responsa, Hochen Michpat**, § 42 p. 79a.

7.– Hasday ha-Cohen Perahia, **Torath Hassed**, § 50.

8.– C. Mertzio, MNHMEIA, p. 52.

9.– Salomon Halévy, **Responsa, Hochen Michpat**, § 42.

10.– Salomon Halévy, **Responsa**, Hochen Michpat, § 6 p. 10b.— Samuel Hayoun, **Bené Chemouel** § 36)Salonique 1608).

11.– Samuel Gaon, **Michpatim Yecharim**, § 50.

12.– Moïse Haïm Sabétay, **Torath Moché**, Yoré Déa, § 5.

13.– Hasday ha-Cohen Perahia, Idem, § 48—Conférer notre tome IV 129–132.

14.– Hasday ha-Cohen Perahia, Idem, § 44.

15.– De la Guillotière, **Lacédémone ancienne et moderne**, II, 501–502 (Paris 1676).

16.– Jacob de Botton, **Edouth be-Yaacob**, § 57.

17.– Baroukh Calhi, **Mekor Baroukh**, § 37, (Smyrne 1654).— Cf. Isaac R. Molho, **El arte culinario de los Judios Espagnoles de los Balkanes, in Boletin de la Real Academia de Buenas Letras de Barcelona**, Vol. XXIV 1954–1956.

18.– Salomon ben Hasson, **Beth Chelomo**, § 4.

19.– R. P. Robert de Dreux, **Voyage en Turquie et en Grèce**, pp. 96 et 101 (Paris 1925).

20.– Schudt—**Delicia Philologica** p. 239 et suivantes. Basnage, **Histoire des Juifs** XIV 844.

21.– Elie Covo, **Aderet Eliaou**, § 9 (Constantinople 1733).

22.– Hasday ha-Cohen Perahia, **Torath Hassed**, § 1.

23.– Yoël III—2—Conférer J. Juster, **Les Juifs dans l'Empire romain**, I. p. 478 note 3.

24.– C. Mertzio, MNHMEIA, p. 135.

25.– Evliya Tchélébi, loc. cit., 352.

26.– Pâte faite d'un sirop coagulé d'amidon, de sucre et de gomme arabique.

27.– Conteurs publics, sorte d'aèdes, de trouvères qui miment leurs récits en s'aidant simplement d'un fichu et d'un bâton.

28.– Chants et musique.

29.– Il y en a 1060, C. Mertzio, loc. cit., page 143.

30.– Evliya Tchélébi loc. cit., pp, 336 à 354. Les belvédères sont dits **Chaynichis.** Une des étymologies, proposée par l'économiste et écrivain Tekinalp est **Chahnechine**, siège du roi.

31.– Voir notre Tome III, 103.

32.– Voir, par exemple, Daniel Estrossa, **Maguen Guiborim**, § 35—Salomon Amarillo, **Pené Chelomo**, § 13 p. 91b. (Salonique 1716)—Baroukh Angel, **Responsa**, § 51.

33.– Sabétay Yona, **Chaï la Mora**, § 3.

34.– Les chausses larges et bouffantes sont des **poutours**; moins larges, régulières, **bragas de tabaco**; serrées, collantes, elles sont l'apanage de la pègre, **zivrés.**

35.– Nicolas de Nicolay. **Navigations et pérégrinations** p. 297 (Anvers 1706).

36.– Salomon Halévy, **Responsa**, § 45 p. 82b.

37.– C. Mertzio, MNHMEIA, p. 152.

38.– Voir à ce sujet, Rodocanachi. **Le Saint-Siège et les Juifs**, p. 83 (Paris 1889).

39.– Aaron Sasson, **Torath Emeth**, § 65.

40.– Hasday ha-Cohen Perahia. **Torath Hassed**, § 250.

41.– Salomon ben Hasson, **Beth Chelomo**, § 2.

42.– Samuel Gaon, **Michpatim Yecharim**, passim.

43.– Proverbes de Salomon, **XXXI** 10–31.

CHAPITRE XI

ACTIVITÈ INTELLECTUELLE
THEOLOGIENS ET MÉDECINS

SOMMAIRE:— I. Les yechivoth.– Goût de l'étude.– Un centre universitaire.– Les professeurs.– Haïm Sabétay.– II. Salomon Lebeth Halévy.– Samuel Gaon.– Mardochée Calhi.– III. Acher Cohen Benardout.– Abram Moutal.– Sabétay Yona.– Daniel Estrossa.– Baroukh Angel.– David Conforté.– IV.– Autres talmudistes.– Les médecins.– La science à l'honneur.

I.

La vitalité intellectuelle de l'âge d'or se maintient encore dans une large mesure pendant la première partie du dix-septième siècle. Les **yechivoth** continuent à briller d'un vif éclat. La prospérité économique de la population permet de les doter richement. Elles sont en état de pensionner de nombreux étudiants et elles donnent des fournées d'excellents rabbins, de directeurs spirituels, qui vont porter la parole de foi et les sages règles d'administration dans toutes les communautés de l'Orient et même à Venise et à Amsterdam, grands centres du judaïsme séfaradi. Salonique reste la vraie cité universitaire, toute préoccupée de science religieuse, absorbée dans l'étude de la Loi et justement renommée à travers le monde, comme l'affirme avec fierté un contemporain, (1) pour ses docteurs, arbitres en matière de doctrine. Les **yechivoth** produisent une profusion de juristes, de juges au temporel et au spirituel, de sermonnaires, de catéchistes, de casuistes, d'exégètes et de commentateurs. Les jurisconsultes de Salonique jugent et arbitrent les litiges de cent juiveries diverses. Il arrive à la colonie juive de Venise de ne pas avoir un Beth Dine: Les plaideurs recourent alors à la juridiction des rabbins de Salonique. (2)

Les enfants de la haute bourgeoisie et des classes moyennes passent toujours par la **yechiva** où ils font un stage plus ou moins prolongé. L'usage veut même que toute personne aisée qui s'occupe de négoce tienne à honneur de cultiver son esprit et de continuer à s'instruire, non seulement en se livrant à l'étude et à la méditation, dans le repos de son logis, mais aussi en assistant assidûment, à ses moments de loisir, aux débats des **yechivoth**, tout comme, au temps jadis, la société choisie de Paris, par exemple, se complaisait aux disputes des licenciés en théologie de la vieille Sorbonne, se délectant aux subtiles logomachies de la scolastique. On suit les cours en auditeur libre, on se mêle aux controverses, on participe aux recherches des étudiants; on les aide à cueillir chez les maîtres de tous les temps, des textes, des arguments pour corroborer une thèse donnée ou pour la combattre et la réfuter; on s'associe à eux pour dépouiller les volumineux in-folio et in-quarto qui garnissent les rayons des locaux scolai-

res. Il est de bon ton, dans le monde des affaires, d'étaler son savoir et de faire montre de cette sagacité qu'engendre l'habitude de l'analyse et de la dialectique. Entre deux transactions commerciales, il n'est pas rare que de graves marchands se livrent à quelque joute talmudique, qu'ils se posent mutuellement quelque problème curieux de casuistique et qu'ils examinent avec attention les solutions proposées au pied levé. A certains moments, telle humble échoppe ou tel opulent office des mieux achalandés, abandonnent leur caractère mercantile et utilitaire et prennent inopinément allure de cénacle et d'académie. Chacun des assistants, oubliant les soucis d'affaires et les intérêts d'argent, se jette à corps perdu dans la controverse, lance comme à pleines mains principes, textes apodictiques ou objections, disserte, réplique, rétorque, ratiocine, ergote, déduit, conclut. Le client non-Juif qui survient n'en éprouve aucun étonnement. Il est habitué à ces batailles verbales et, patiemment, il attend, pour être servi, que la discussion s'achève et que les disputailleurs, satisfaits, mettent bas les armes.

L'étude, loin de dégoûter de la vie pratique, y prépare car elle fournit à l'esprit la substance d'une expérience millénaire. En même temps qu'un ornement et un luxe, elle constitue une nécessité. Nul ne saurait faire figure dans la société, en effet, sans avoir reçu une teinte plus ou moins appuyée de culture hébraïque. La **yechiva** est une forte école de logique: Si la théologie y est la maîtresse-science, la logique, elle, y est la maîtresse-forme de la théologie elle-même. Elle est la directrise, la régente dans les écoles et elle fait tout plier à son empire. Le savoir n'est pas exclusivement une affaire de clerc. Il n'est pas l'apanage exclusif de ceux qui se destinent au sacerdoce et à la magistrature; il n'est pas le dépôt et le privilège des rabbins. Il est le bien commun de tous les enfants d'Israël. Les lettres rehaussent le prestige de ceux qui les cultivent. Celui qui ne possède pas un minimum de bagage talmudique est amoindri parmi ses pairs. Aussi les séminaires mettent-ils en circulation une foule d'hommes instruits qui n'ont aucun dessein de cléricature. Ils propagent dans le public les idées, les connaissances, les habitudes intellectuelles, le goût de raisonner juste, Chacun lit, étudie à ses heures de liberté. Toutes les heures qui ne sont pas dévolues au travail utilitaire sont absorbées par les livres et par les doctes entretiens.

On comprend donc sans peine que la diffusion de l'enseignement secondaire soit considérée comme une entreprise tout à la fois de portée pratique et de haute piété. L'opinion, à travers le judaïsme, a toujours été très favorable au savoir, et elle a toujours placé le savant au premier rang des valeurs sociales. Pour ce motif, les **yechivoth** bénéficient toujours de riches dotations, legs munificents d'opulents mécènes ou offrandes modestes d'humbles fidèles. Chacun est convaincu qu'en contribuant à la pérennité de la connaissance sacrée, on accomplit une œuvre de grand mérite, infiniment agréable à Dieu.

L'encouragement donné à l'étude n'est pas graine jetée au vent. Il fait pousser dru la plante de la science. Les élèves des séminaires sont de

vrais étudiants, surtout les pensionnés, les boursiers. Ils piochent de tout cœur, avec un zèle excessif. Ils vont jusqu'à coucher la nuit dans la **yechiva** pour se trouver le matin, de bonne heure, à pied d'œuvre.

Aux jeunes gens et aux auditeurs d'âge mûr de la ville viennent se joindre en foule des étudiants du dehors qui peuvent trouver ici des savants d'envergure, des bibliothèques, un milieu d'élite, un public de connaisseurs, des stimulants, des sujet de recherche. On accourt d'Arta, de Corfou, de tous les coins de l'Empire turc. Des terres lointaines du Nord, de Pologne, on continue à venir chercher ici la science du Talmud, on s'assimile les doctrines, les usages, les chants, et jusqu'à la prononciation des Séfaradis que l'on tente ensuite d'acclimater dans le pays natal, quand on y est de retour.

La **yechiva** de la synagogue Vieille Sicile est la plus fameuse de l'époque. (2) Celle d'Evora aussi connaît encore des jours d'éclat. Elle conserve le lustre que lui avaient conféré, jadis et naguère, Abraham Seralvo et Salomon Lebeth Halévy. (3). Aux abords de 1640, elle est dirigée par Salomon Hodara qui se distingue par la clarté de son enseignement. Les séminaires des synagogues d'Otrante et d'Italie jouissent d'une longue période de prospérité. Celui de David ben Yahia, qui avait eu successivement comme maîtres Medina et Salomon ha-Cohen **(Mouarchah)**, continue sa carrière sous le rectorat d'Aaron Salomon Hasson (mort en 1614), une des lumières universitaires au début du dix-septième siècle, habile à éveiller les intelligences et à les guider dans le sentier ardu des recherches talmudiques. Le séminaire de la synagogue du Portugal a, tour à tour, comme recteurs, Mardochée Calhi (mort en 1646) et Daniel Estrossa (mort en 1654), tous deux parmi les plus illustres maîtres dont se glorifient les annales pédagogiques du séfaradisme salonicien.

Talmudistes et professeurs de Talmud abondent. Jamais la ville n'en avait connu une telle floraison. C'est l'époque bénie de la théologie, de la haute casuistique et de la jurisprudence. Voici d'abord les grands protagonistes, les coryphées qui laissent un nom dans la science talmudique.

Le plus grand d'entre eux, celui qui affirme sa supériorité pendant plus d'un demi-siècle, et qui, véritable excitateur de l'esprit de son temps, règle l'activité studieuse et insuffle de la vigueur spirituelle à l'élite, est, sans conteste, Haïm Sabétay, connu sous l'abréviation de **Mouarhach** מהרחש mot qui, d'après l'usage rabbinique donne, dans ses deux dernières lettres, les initiales de son nom. Né vers 1557, il suit les cours de divers maîtres, en particulier ceux d'un excellent professeur, Aaron Sasson I, et acquiert une érudition précoce d'une étendue surprenante. De bonne heure, il est investi de la charge de **Marbitz** dans la synagogue de Chalom, à la **yechiva** de laquelle il confère vite une splendeur sans pareille, aussi bien par la valeur de ses méthodes didactiques que par la richesse et la solidité de son savoir. Presque tous les maîtres qui honorent son siècle sont ses disciples directs ou indirects et s'abreuvent à la source féconde de ses leçons. On vient de fort loin pour se mettre à son école. Beaucoup des élèves qu'il a formés diffusent

dans les grandes communautés de Turquie les disciplines qu'ils ont puisées auprès de lui et atteignent à la célébrité, tels Aaron Cupino qui fonde à Constantinople une brillante école rabbinique ou Azaria Josué Eskénazi qui prsofesse la théologie à Smyrne avec un grand succès.

Pendant quarante années consécutives, Haïm Sabétay conserve ses hautes fonctions à la synagogue Chalom, l'une des plus importantes, à cette époque par le nombre de ses fidèles. Ses qualités d'orateur sont très prisées. Il est précis, sobre et élégant et il nourrit ses sermons d'une infinie variété d'idées et de faits qu'il sait amener avec à-propos et agrément. Sa santé est débile et chancelante. Dès 1612, il commence à se plaindre d'une maladie nerveuse qui met un constant tremblement dans ses membres. En 1618, à la suite d'une épidémie de peste, son mal s'aggrave. Il perd alors la vieille compagne de sa vie et le veuvage le désempare dans son intérieur. Après un court répit, il paraît jouir d'un regain de forces, lorsque, en 1620, il est pris de maux d'estomac, de rhumatismes en hiver, de suffocations pendant les chaleurs de l'été. Cachectique, souffreteux, malingre, (4) il mène pourtant de front, avec intrépidité, sa double activitéd'homme public et de savant. Il est doué d'une puissance de travail prodigieuse. Les tâches qu'il assume bénévolement sont innombrables. Il participe à toutes les œuvres d'intérêt collectif, payant de sa personne et donnant, en toute occasion, l'exemple d'un dévouement inlassable. Il est toujours absorbé, pensif. Les soucis, les adversités qui s'abattent sur ses concitoyens retentissent douloureusement dans tout son être. Il en a le cœur brisé et il en est si déprimé qu'il lui arrive souvent d'être comme absent, distrait de tout, «comme s'il n'avait plus la tête à lui.» L'assassinat juridique de Covo, cette tragique aventure qui endeuille Salonique, l'affecte au-delà de toute mesure et il en reste longtemps inconsolable.

On affirme avec conviction, dans sa génération, qu'il «émane de lui une source de vie qui ranime tout le peuple». Tout se vivifie à son contact. Il est l'animateur, l'inspirateur des volontés et des intelligences. De ce vieillard chétif, fragile et moribond, il rayonne un entrain, un allant, une invitation au travail qui font merveille. Il communique autour de lui courage, confiance et optimisme, malgré ce qu'il y a de sombre dans son caractère. On a foi dans la rectitude de son jugement, dans la solidité de ses avis, dans l'étendue et l'excellence de son information ainsi que dans l'indépendance de son esprit. Son arbitrage est sollicité de cent lieux divers; l'on recourt d'un peu partout à lui pour trancher les différends les plus graves. Il est, dans son siècle, surtout après la catastrophe de 1620, l'autorité rabbinique la plus en vue. On le consulte de partout, ce qui l'entraîne à une énorme correspondance avec ses contemporains les plus éminents. Jusqu'à sa plus haute vieillesse, il conserve des qualités combatives très vivaces. C'est un grand batailleur, ardent dans la controverse, tenace dans ses opinions. Il se distingue par un rigorisme sévère en matière de mariage, de divorce, de **halitsa.** Jamais cependant, il ne se départ d'une modestie profonde; il se fait humble dans ses réponses, s'excuse presque d'avoir raison, et il aime à répéter qu'il y a, autour de lui, des savants et des jurisconsultes dont les opinions ont plus de poids que les siennes. Il entretient des rapports très cordiaux avec tous

les talmudistes et surtout le très érudit Issac Lebeth Halévy, (mort en 1623) avec Juda Benveniste (mort en 1647), Joseph Lebeth Halévy et Ruben Hodara, qui ont tous laissé un renom de casuistes sagaces.

Malgré ses occupations écrasantes et le soin qu'exige sa complexion débile, il trouve le temps de se consacrer à l'étude et aux doctes investigations. On lui doit un manuel sur les règles de l'abatage, le **Torath Zevah**, publié de son vivant (Salonique 1640), et une profusion de consultations d'un très haut intérêt, recueillies dans ses **Responsa** (Salonique 1651) et dans les quatre volumes de son **Torath Haïm** (Salonique 1713–1722). Ses discours, ainsi que diverses œuvres talmudiques, sont pour la plupart perdus. Ils avaient longtemps circulé en des manuscrits reproduits avec amour en plusieurs exemplaires par ses propres soins, car il était un véritable artiste dans l'art de manier le calame et, jusqu'au jour où la débilité de la sénescene l'obligea à recourir aux offices d'un secrétaire, il prenait un plaisir non dissimulé à recopier ses compositions en belle écriture carrée.

Haïm Sabétay reste la figure la plus attachante de son époque. Il est peut-être le dernier des grands docteurs saloniciens. Il appartient encore à l'âge d'or dont il est l'un des plus brillants spécimens, tant par la formation de son esprit que par ses méthodes et la clarté de son exposition. Il s'éteint très vieux, à quatre-vingt-dix ans, en 1647, entouré d'estime et d'affection.

Son fils Moïse lui succède à la synagogue Chalom. Il distribue, dans le séminaire annexé à ce temple, un enseignement remarquable de netteté dont il recueille les leçons dans son **Torath Moché** (Salonique 1797), qui constitue un bon commentaire à quelques traités talmudiques et une utile introduction aux quatre **Tourim d'Acheri**, ouvrage servant de base aux études dans toutes les **Yechivoth.** Il est l'un des dirigeants de la collectivité juive salonicienne pendant la période troublée qui va de 1650 à 1685, date de sa mort. C'est à Moïse Sabétay que l'on doit la publication de la meilleure partie des «Consultations» paternelles.

II.

Haïm Sabétay avait formé dans sa **yechiva** de Chalom, avec une particulière sollicitude, le jeune Salomon Lebeth Halévi, fils de son très cher ami, Isaac Lebeth Halévi, homme d'une grande érudition. Salomon est le plus éminent de ses disciples. Il est le troisième de ce nom qui se soit illustré, depuis l'Exode d'Espagne, dans cette superbe lignée des Halévi qui a doté Salonique d'une multitude de savants, de théologiens, de juristes et de poètes. Né en 1581, il disparaît en 1634, à l'âge de cinquante-deux ans, précédant d'une quinzaine d'années son maître dans la tombe. Pendant sa brève carrière, il tient école dans la **yechiva** de la synagogue romaniote d'Ets–Haïm dont il est le chef très aimé et où il instruit des disciples comme Samuel Florentin, Juda David Gerassi, Joseph Pichon, Joseph Sarfati, qui se distinguent dans les milieux cultivés. Il vécut quelque temps à Venise. Il se signale par l'originalité et la profondeur de ses idées. Esprit précoce, il est aussi bien versé dans l'érudition profane que dans les sciences religieuses.

Il est considéré de bonne heure comme une autorité et ses consultations sont souvent offertes comme le vrai modèle du genre. Ses sermons sont particulièrement estimés.

L'œuvre de Salomon Lebeth Halévi consiste en un grand nombre de responsa dont une partie a été réunie en deux volumes publiés après sa mort. (Salonique 1652). En 130 dissertations, il embrasse toute la matière talmudique. La maîtrise absolue avec laquelle il domine son sujet confère à son œuvre une très haute valeur, si bien que les juristes et les théologiens juifs y recourent encore très volontiers de nos jours. Diverses consultations dues à sa plume élégante et experte sont dispersées dans les recueils de ses contemporains et de ses successeurs. On en trouve de très intréressantes dans les **Hidouchim** de Yomtov Achbili (Salonique 1758). Il est particulièrement porté vers la mystique, mais il ne se laisse pas entraîner dans les fantasmagories familières aux visionnaires de son temps. Ses écrits se ressentent fortement cependant du commerce des cabbalistes. Dès son adolescence, il se livre à une existence d'ascète, toute d'étude, de méditation, de jeûnes et de pratiques austères, et il y persévère jusqu'à son dernier jour. S'inspirant de curieuses croyances, chères aux familiers du Zohar, il recommande à sa femme, à son lit de mort, de s'abstenir de tout deuil. Il exige que le banc dont il faisait son siège ordinaire et sa table de travail, transformés en bière, soient placés dans sa fosse, avec de la chaux vive et des rameaux de treille et qu'aucun titre, aucun éloge ne lui soient décernés dans l'**achkava** ou prière mortuaire qui serait prononcée à son enterrement. Il avait entretenu les rapports les plus affectueux avec tous ses collègues et surtout avec Abraham Serrano, Moïse Alphandary (mort en 1668) et Abraham Pachariel. Ce dernier avait été le tendre ami de toutes ses heures. Passant outre à sa recommandation, les personnalités les plus marquantes de son temps, Haïm Sabétay, Mardochée Calhi, Abraham Moutal, Jacob Rubio tinrent à honneur, devant sa tombe, d'exprimer la douleur générale pour la perte énorme que la communauté faisait, prématurément, en la personne de ce grand savant qui avait été un véritable saint.

Après la mort de Salomon Lebeth Halévi, le sceptre de la cabbale et des sciences occultes, à Salonique, revient à Samuel Gaon, élève d'un talmudiste de renom, Jacob ha-Cohen (mort en 1621) et d'Abraham Moutal. Intelligence précoce, commentateur perspicace et profond, en dépit d'une modestie foncière qui le porte à un effacement volontaire, il s'affirme, dès l'âge de vingt-trois ans, comme le maître le plus en vue, le représentant le plus autorisé du spiritualisme transcendant et de la philosophie religieuse, et il est unanimement reconnu comme tel jusqu'à sa mort, survenue en 1667. Il paraît avoir succombé à la peste, en même temps que son père, dans le village de Livadia, en Chalcidique, où il s'était réfugié avec tous les siens, ainsi qu'un grand nombre d'autres familles. L'épidémie avait suivi les fugitifs dans leur lieu d'asile. L'éloge de Samuel Gaon a été prononcé à Livadia même par Salomon Amarillo, (5) vers la même époque où cet auteur pleure son propre père Joseph, victime de la peste.

Les responsa de Samuel Gaon, recueillis en deux volumes sous le titre

de **Michpatim Yecharim** (Salonique 1732), avec les consultations de Salomon Hasson, constituent une faible partie de ses œuvres, pour la plupart perdues ou éparpillées dans les écrits de ses contemporains. Ce qui nous en reste se ressent de la tournure toute symbolique et mystique de son esprit. Il contribue pour beaucoup à imprégner la jeunesse qui se presse en foule aux leçons de sa **yechiva**, de ces idées allégoriques, de ces fâcheuses méthodes d'exégèse et d'interprétation biblique qui ont facilité l'action des charlatans et des dévoyés et qui ont égaré tant de gens à cette triste époque. Toute sa génération le tient en grande estime et subit son influence indélébile. D'après ses principes, les prescriptions talmudiques n'ont qu'un caractère provisoire et précaire; elles doivent être abolies pour faire place aux vérités sublimes et ineffables, tirant leur source de la contemplation, de l'extase, et de la révélation. Aussi est-il opposé à tout rigorisme en matière religieuse et prêche-t-il invariablement l'indulgence pour la transgression des pratiques de la piété habituelle. Il est un de ceux qui, les premiers, passant outre aux vieux préjugés, prend femme parmi les Achkénazies de la ville. (6) Sa fille devient l'épouse d'un talmudiste connu, Hanania Taïtaçak, et son fils Joseph, mort en 1680, se distingue comme un casuiste de valeur, nourri tout à la fois des œuvres rabbiniques et profanes.

Mardochée Salomon Calhi est le véritable professeur-né, porté vers l'enseignement, non par nécessité matérielle, mais uniquement par goût et amour de l'apostolat. Il voit le jour à Salonique, vers 1556, dans une famille opulente et il se livre à l'étude, sans être arrêté par aucune entrave. Il s'attarde à faire son apprentissage dans les sciences sacrées et le droit, sous la conduite d'Isaac Franco, considéré comme un puits d'érudition, ainsi que sous celle d'Aaron Lebeth Hazan et d'Aaron Sasson, tous deux talmudistes réputés.

En même temps qu'homme excellent, Mardochée Calhi est un passionné, un violent. Il est tout en contrastes et ne sait pas toujours observer la juste mesure. En 1588, alors qu'il est âgé de trente-deux ans, il apporte la fougue d'une ardente juvénilité dans un litige successoral où il est intéressé et où la raison ne paraît pas être de son côté. Mais il rachète largement la brusquerie et la spontanéité de ses manières par une foule de vertus qui lui font pardonner ses sautes d'humeur: une modestie sincère, une piété profonde, une simplicité charmante auxquelles s'ajoutent une bonté et une bienveillance dans l'accueil qui lui gagnent le cœur des humbles et des déshérités. Il dispense une assistance discrète, aussi efficace qu'assidue, aux séminaristes et aux nécessiteux en général. Il mène un train de vie fastueux dans une entière indépendance de fortune. C'est le grand seigneur qui se complaît dans la société des étudiants et des savants par amour des livres. Il affectionne répandre les lumières, dissiper les idées fausses et les superstitions et il s'impose bénévolement comme mission de propager la science. L'élite de son temps l'entoure, fréquente son logis hospitalier, et plus d'un bénéficie de ses libéralités opportunément distribuées. L'amitié d'Abraham Hiya de Botton, qui était de dix ans plus jeune que lui, lui fut chère entre toutes. Cet esprit d'une rare séduction exerçait sur lui un grand attrait et ne man-

qua pas d'avoir la plus heureuse influence sur sa formation intellectuelle. Quand il perd ce compagnon d'études, en 1609, il est inconsolable et il le pleure longtemps.

A ses qualités de savant, Mardochée Calhi joint les virtualités de l'homme d'action. Il est la cheville ouvrière de l'œuvre du **Pidion Chevouyim** et des **Coupoth Yetomoth** qui ont pour but de doter les orphelines à leur mariage. Il remplit les fonctions de **Marbitz Tora** dans la riche Communauté du Portugal et, à l'instar de beaucoup de docteurs juifs de tous les temps qui, quoique fortunés, s'astreignent, dans leur ardeur pour le culte de la connaissance désintéressée, aux fatigues de l'enseignement, il professe **gratis pro Deo**, dans la **yechiva** du **Talmud Tora**, où une pléiade de jouvenceaux s'assimilent, d'une manière méthodique et ordonnée, les rudiments du droit et de la théologie. Ses leçons sont offertes en exemple pour leur ordonnancement harmonieux et leur limpidité. Il sait dégager, avec un rare bonheur, de l'immense littérature rabbinique, les principes essentiels et les éléments de base, et, grâce à son génie didactique, il met ces matériaux à la portée des jeunes intelligences, opérant ainsi, parmi les classes dirigeantes, une utile diffusion de la haute culture juridique: Il sait inculquer le goût des choses de l'esprit et l'habitude de manier correctement les règles du bon sens et de la saine logique pour la bonne conduite du raisonnement. Au nombre de ses élèves il convient de citer le fameux chroniqueur David Conforté, le talmudiste Daniel Estrossa, le savant et penseur Juda Handali, l'orateur et philosophe Moïse Taïtaçak, etc. Sa réputation de professeur se répand au loin et les disciples accourent à lui de tous les points de l'Empire Ottoman, particulièrement de la Morée et de la Crète. Talmudiste très érudit, casuiste subtil et ingénieux, il répond avec ponctualité à l'afflux des consultations qui lui arrivent de toutes les contrées de la Diaspora. Il a beaucoup écrit, mais la plupart de ses œuvres ont brûlé dans l'incendie du 9 Av 1620. Quelques-unes de ses consultations ont été insérées dans le **Mekor Baroukh** (Smyrne 1654–1659), recueil de 61 responsa de son frère Baroukh qui fut un écrivain rabbinique connu.

Mardochée Calhi avait la mémoire du cœur et le culte de la gratitude. Il avait nourri un sentiment de profonde affection pour les guides qui avaient dirigé ses premiers pas dans le sentier du savoir. Son fidèle et tendre souvenir se reporte souvent vers Isaac Franco, maître de sa jeunesse dont il aime à évoquer, jusqu'à son dernier jour, la sympathique image, dans ses entretiens avec ses intimes. Il atteint à une haute vieillesse. A sa mort, le 23 novembre 1646, sa famille veille à l'inhumer auprès de la tombe de ce bon docteur, accomplissant ainsi la pieuse et touchante volonté qu'il avait exprimée **in extremis**.

III.

Aussi bien favorisé par la fortune et non moins bienfaisant que Mardochée Calhi est le docteur de la Tora Acher Cohen Benardout, qui fut Marbitz de la Communauté aragonaise. Il avait suivi jadis, dans son adolescence

dorée, les cours de David Bensussan et d'Acher Broudo l'Aveugle et avait acquis, à cette école, une large connaissance des sciences profanes et religieuses. Il est à la fois un érudit et un savant, digne émule des hommes de la grande époque salonicienne. Jacob de Botton et Baroukh Angel sont parmi ses disciples. Sa vie est assombrie par la perte prématurée d'un fils en 1634. Il tente de calmer sa douleur en s'adonnant à la philanthropie. Il se répand en bienfaits en faveur de ses collègues, des étudiants nécessiteux et des pauvres de la ville. Ses œuvres sont éparpillées dans les écrits des auteurs de son temps. Doué d'une vive imagination, il puise dans le commerce des chantres de la synagogue un goût exquis pour la poésie, et il lui arrive parfois d'exhaler sa peine et ses espoirs en des vers bien rythmés dont ses contemporains parlent avec admiration. Il s'éteint à un âge avancé, en avril 1645.

Un des maîtres qui ont eu le plus prodigieux ascendant sur les jeunes générations du dix-septième siècle est Abraham Moutal, élève lui-même de Samuel Isaac Hayoun qui était petit-fils, par sa mère, de Samuel de Medina. Né vers 1570, il meurt en 1658, chargé d'années et entouré du respect unanime. Il occupe pendant longtemps le poste envié de recteur dans la **yechiva** de Lisbonne, l'une des meilleures de la ville. Citons, parmi ses disciples, qui sont légion, Abraham Lapapa, qui fut grand rabbin de Smyrne à l'époque de la propagande de Cevi; Abraham Melamed qui s'illustre doublement comme rabbin et comme médecin; Salomon Francès, connu comme philosophe; Abraham Samuel, prédicateur et érudit qui fut grand rabbin d'Istip; Abraham Nahmias, Israël Nahmias, Isaac Alcabets Halévi, Abraham Galante, Benjamin Melamed, Abraham Pardo, Menahem Chalom, Samuel Adrabi, Haïm Amigo, qui jouissent d'une réputation de bons talmudistes. Ses collègues et ses disciples ne tarissent pas d'éloges sur son compte et ils témoignent, à son égard, d'un grand attachement et d'une infinie gratitude. Très versé dans les choses bibliques. il a un solide renom d'exégète. Il acquiert aussi une place importante parmi les casuistes. Ses opinions sont tenues en grande faveur. Elles sont sollicitées par les dirigeants spirituels de toutes les communautés d'Orient. Encore de nos jours, ses décisions en matière juridique et talmudique font autorité. Ses **responsa** sont dispersés dans les œuvres de ses contemporains, surtout dans celles de Haïm Sabétay. Une de ses œuvres, le **Maghen Abraham**, consacrée à la question du divorce, circula longtemps en manuscrit. Une autre, **Torath ha-Nazir**, traitant surtout de la morphologie onomastique, fut publiée plus d'un siècle et demi après sa mort, conjointement avec des **Hidouchim** d'un de ses descendants (Smyrne 1821), aux frais d'un pieux admirateur smyrniote, Raphaël Gerson Saül. Disons, pour finir, que Moutal fut un passionné de l'art graphique. Il aimait à copier de sa propre main, sur du parchemin très soigné et d'une écriture carrée qui était très admirée, ses propres compositions et celles d'autrui.

Sabétay Yona fait figure de grand maître parmi les hommes de son temps. Né vers 1560, il parcourt une longue carrière qui s'achève au milieu du dix-septième siècle. Il se forme dans les meilleures **yechivoth** et instruit à son tour un nombre considérable de disciples. Il jouit, dans sa vieillesse, des libéralités du savant médecin Moïse Amaraggi qui, l'ayant pris en sym-

pathie, l'avait mis à l'abri du besoin. La plupart de ses œuvres sont perdues. On cite de lui, en particulier, un écrit, **Maguid la Adam** ou **Maguid Mecharim** commentant un livre de ses prédécesseurs sur Adam et Eve. Il se signale comme un écrivain aussi érudit que talentueux, comme un exégète très sagace et surtout comme un jurisconsulte et un théoricien du droit de grande valeur. Cent trente-deux de ses consultations ont été publiées, peu de temps après sa mort, sous le titre de **Chaï La Mora**, Présent au Redoutable, (Salonique 1653) aux frais du médecin Joseph Amaraggi. Celui-ci, suivant l'exemple de son père, le Mécène Moïse Amaraggi, avait pris soin de David Yona, fils de Sebétay Yona, l'avait fait élever par les meilleurs professeurs de l'époque et avait pourvu largement à son entretien. Le recueil en question a surtout trait aux sections **Even ha-Ezer** (statut familial) et **Hochen Michpat** (lois civiles et commerciales) du **Tour d'Achéri.** Il renferme des addenda dus à la plume de son fils David Yona, décédé en 1663, qui fut lui aussi un talmudiste distingué.

Le compagnon le plus assidu de David, le fils de Sabétay Yona, était Daniel Estrossa qui mourut en 1653. Elève de Mardochée Calhi, recteur à la **yechiva** portugaise de Yahia, Daniel fut l'un des professeurs les plus féconds de son temps. D'un physique très avenant, il retenait son auditoire par l'agrément de son exposition. Il eut parmi ses élèves, Gerson, fils du maître Abraham Moutal, son propre proche parent, David Estrossa, éminent talmudiste décédé en 1662, et surtout le chroniqueur David Conforté. Son livre **Maguen Guiborim**, l'Egide des héros, (Salonique 1754) renferme quatre-vingt-treize consultations consacrées aux règles du Talmud et constitue un commentaire aux sections **Yoré Déa** et **Orah Haïm** (abatage rituel et fêtes) du **Tour d'Achéri.** Un addendum de son fils David, publié seulement en 1884, donne diverses consultations sur le **Chulhan Aroukh** de Caro ainsi que sur les deux autres sections du **Tour d'Achéri**, **Even ha-Ezer** (lois matrimoniales) et **Hochen Michpat** (lois civiles et commerciales), ce qui fait de ce livre un précis talmudique complet, utile à consulter par les séminaristes. Une grande partie de ses autres œuvres se trouve jointe à celle de ses contemporains et de ses successeurs. C'est ainsi que le **Yerah Abraham**, de Haïm Abraham Estrossa (Salonique 1815) contient de lui un traité sur la morphologie onomastique, le **Chemoth ha-Guitin**, et que quelques unes de ses consultations sont insérées dans le **Beth Chelomo** (Salonique 1720), de Salomon Aaron Hasson, autre casuiste renommé de la première partie du dix-septième siècle. Daniel Estrossa fut un jurisconsulte et un prédicateur estimé. Il était très aimé dans son entourage. On vante sa modestie charmante qui le portait à s'effacer en toute occasion pour laisser ses collègues au premier plan. Ses trois fils Joseph, David et Isaac se signalent comme casuistes et jurisconsultes.

La chaire de la **yechiva** du Talmud Tora, qui avait connu des jours de splendeur avec Mardochée Calhi, fut aussi honorée, de 1631 à 1633 (8) par Baroukh Angel, formé à la forte école de Haïm Sabétay dont il fut l'un des plus jeunes disciples. C'est un des rares esprits puissamment encyclopédiques de son siècle. Né en 1600, il bénéficie encore des fortes traditions de la

grande époque et approfondit, indépendamment des sciences sacrées et juridiques, la physique, la botanique, les mathématiques, l'astronomie et la médecine. Bien que porté par son tempérament à une humilité naturelle, il s'impose au respect des communautés de la ville par la fermeté de son caractère et par son esprit de décision. Lors de l'effervescence sabbatéenne, il est appelé à jouer un rôle éminent au sein du conseil fédéral reconstitué solidement, et il contribue très efficacemant à résoudre les problèmes épineux, tant d'ordre religieux qu'administratif, surgis dans la tourmente, qui risquaient d'anéantir complètement la congrégation salonicienne, si gravement déchirée par les dissensions intestines. Ses dernières années sont marquées par des adversités qui l'accablent, par des soucis qui l'abattent, (9) et le conduisent au tombeau en janvier 1670. Il avait eu l'immense douleur de voir mourir sous se yeux son fils unique, espoir de ses vieux jours et, en outre, il avait bu jusqu'à la lie le calice d'amertume lorsque son gendre et élève, Joseph Pelossof, s'était inféodé à Cevi et n'avait pas reculé devant l'opprobre de marier sa fille Yokhabed avec le perturbateur messianique smyrniote. Une autre de ses filles était mariée avec le très savant Juda Passy qui avait également été son élève. (10)

Au cours de sa carrière de professeur, il avait formé un grand nombre de disciples. Il a beaucoup écrit. La plus grande partie de ses travaux ont circulé longtemps en manuscrit et sont aujourd'hui perdus. Il reste de lui soixante-et-une consultations fortement charpentées (Salonique 1717), publiées en un volume par son petit-fils sous le titre générique de **Cheeloth u Tchouvoth**, ainsi qu'un recueil de considérations (**Hidouchim**) sur divers traités talmudiques (Salonique 1717). Il a inséré de son vivant un fragment de ses commentaires sur les lois civiles et commerciales (**Hochen Michpat**) dans le **Dorech Michpat** de Salomon Samuel Florentin (Salonique 1655). Ses sermons sont cités comme des modèles du genre.

Pendant son bref passage à la chaire du cours supérieur du Talmud Tora, Baroukh Angel avait eu l'occasion d'inculquer les premiers éléments du droit et de la théologie à un jeune élève, David Conforté, qui mérite une place à part comme bibliographe et chroniqueur dans les annales de la littérature rabbinique et dont l'œuvre maîtresse, le **Koré ha-Doroth**, (Venise 1746) constitue, avec la chronique de Sambari, la mine la plus précieuse de documents que nous possédions sur la série des rabbins qui, depuis l'exode jusqu'à son temps, ont illustré le judaïsme d'Orient.

Conforte est le type achevé de l'errant et de l'inquiet. C'est un pérégrinant incorrigible, curieux de tout, chercheur, observateur, notant sans cesse tout ce qui lui paraît digne d'intérêt au cours de ses interminables déplacements. Né en 1618 dans une famille de rabbins, devenu orphelin de bonne heure, il grandit sur les genoux de son grand'père. A treize ans il suit les leçons de Baroukh Angel, de Mardochée Calhi et de Daniel Estrossa. C'est un éternel étudiant. Jeune encore, il a acquis de vastes connaissances sur l'ensemble de la science juive et de l'histoire du peuple d'Israël. En 1637, il obtient d'être initié à la cabbale par Yofeth Misri, collègue et compagnon assidu de Haïm Vital qui, venant en droite ligne de Damas, faisait un séjour

à Salonique. Sous la direction de ce mystagogue, il lit le **Zohar**, se pénètre des doctrines louriaques et se laisse gagner aux excentricités du transcendantalisme théosophique.

Son grand'père, qui avait été jusque-là sa providence, meurt dans cette même année 1637. Resté sans ressources, il a toutes les peines du monde à suffire à ses besions. Il n'a plus aucun proche parent qui puisse le soutenir. Aucun lien ne le retient plus dans la ville. Prenant alors le bâton de l'exil, il se jette dans une vie d'aventure, s'embarque pour Smyrne où il continue à s'instruire auprès du vénérable talmudiste Joseph Escapa, puis, en 1643, il se rend en Egypte et se met à l'école des meilleures maîtres de ce pays. De là, en 1644, il va à Gaza, puis à Jérusalem où il séjourne quelques mois et rentre encore en Egypte pour peu de temps. En 1645, il apprend que son beau-frère Salomon Perez, qui n'était âgé que de vingt-huit ans, est mort à Constantinople où il avait émigré. Sa pauvre sœur reste sans aucun appui. Il la rejoint à Salonique en 1646, la recueille elle et sa ribambelle d'orphelins. Le voici fixé dans sa ville natale pour quelques années. Il se marie avec la fille ainée de Menahem de Lonsano et a des enfants. En 1648, fuyant une épidémie de peste, il se réfugie dans le village de Plistiria avec Lévy Pachariel, son fidèle compagnon d'études avec qui, mettant à profit cet isolement forcé, il approfondit dans le **Moré Neboukhim** la philosophie de Maïmonide. (11) Il demeure à Salonique jusqu'en 1652, puis avec sa nouvelle famille et celle de sa sœur, il s'embarque pour l'Egypte, habite an au Caire, se rend encore à Jérusalem (1653), où il continue à étudier le Talmud et la Cabbale et y fonde une **yechiva** qui n'a qu'une durée éphémère. En 1671, il retourne en Egypte où il est nommé **dayan**. On suit ses traces jusqu'en 1681. Il finit ses jours au Caire, vers la fin de l'année 1684.

Au long de ses pérégrinations, tout en s'instruisant et enseignant tour à tour, il entretient une importante correspondance. Il lui arrive souvent d'être sollicité pour des questions de rite et de droit et il s'empresse de donner son avis accueilli partout avec faveur. Quelques-unes de ces consultations sont dispersées dans les écrits du temps, mais la plupart sont perdues. Son occupation principale est le commerce des livres et des manuscrits, ce qui l'amène à se déplacer souvent. Il s'y consacre autant par goût que par intérêt. Il a la passion des livres et des vieux parchemins et il est, tout à la fois, un bibliophile, un bouquiniste et un antiquaire. Nul autant que lui n'est informé des auteurs de tous les temps et des œuvres qu'ils ont produites. Partout où il passe il se fait une joie de visiter les rabbins, les interroge sur leurs travaux, leurs études, leurs recherches. Il fréquente toutes les bibliothèques, tous les dépôts de livres. A l'affût de tout l'imprimé, de tous les écrits, il est admirablement renseigné sur les sources et les éditions.

Entre les années 1675 et 1683, il rédige les notes et souvenirs historiques et bibliographiques qu'il avait consignées de tout temps dans ses calepins, particulièrement entre les années 1660 et 1674. Il compose ainsi son **Koré ha-Doroth** qui projette des flots de lumière sur la vie intellectuelle de tout l'Orient juif, de Salonique, surtout. Cet ouvrage n'a été imprimé que plus de soixante ans après sa mort. Il parait d'abord à Venise, en 1746, sans nom

d'auteur, par les soins du hiérosolymite David Eskénazi. Il a été réimprimé par la suite à Lemberg et à Berlin. L'édition berlinoise due à Cassel (1845), d'un maniement commode, grâce à un triple index par noms d'auteurs, d'œuvres et de localités, rend de grands services aux chercheurs.

Comme tous les chroniqueurs de son temps en tout pays, Conforte manque d'ordre. Le **Koré** est une chronique sans plan précis et sans grand souci chronologique, offrant une accummulation de faits et de noms de savants et de rabbins, sans art ni style. Il n'a guère l'aspect ni l'allure d'un ouvrage historique. C'est presque uniformément une nomenclature sèche et rebutante. Il est cependant précieux pour la connaissance du judaïsme turc et méditerranéen, car il contient les noms de tous les maîtres, depuis les Seboraïm à la clotûre du Talmud, jusqu'à ses jours. Des trois sections qui le constituent, les deux premières, fort courtes, sont dédiées à la période antérieure à 1492, et la troisième à celle qui s'étend de 1492 à 1675.

Il est à remarquer que, malgré ses habitudes de fureteur, Conforte ne connaît pas en Egypte où il fait des séjours si prolongés, l'excellent chroni queur Joseph Sambari, son contemporain, auteur d'un ouvrage en deux volumes intitulés le premier **Divré Hahamim** et le deuxième **Divré Yoseph**, analogue au **Koré ha-Doroth** par le contenu, mais d'une composition plus ordonnée et d'une information plus large. (12)

IV.

A côté de ces coryphées de la science et de l'enseignement, les rabbins qui laissent un souvenir honorable dans les fastes du rabbinisme salonicien foisonnent. Nous n'en citerons que les plus marquants.

Samuel Isaac Hayoun, décédé au début de 1608, petit-fils par sa mère de Samuel de Medina, élève d'Abraham Hiya de Botton et l'un des maîtres d'Abraham Moutal, est l'auteur de **Béné Chemouël** (Salonique 1613), en deux volumes, imprimé par ses cousins Juda et Chemaya de Medina et renfermant 63 consultations, commentaires appréciés des **Tourim d'Achéri.**–Abraham Lebet Hazan, petit-fils du premier écrivain de ce nom, fleurit entre 1600 et 1613, s'intéresse à la pensée philosophique et supporte avec résignation et courage de multiples adversités qui l'assaillent dans sa vie privée.— Joseph Isaac Ibn Ezra, né en 1560 à Constantinople, vient à Salonique (13) à dix-sept ans, après un séjour à Serrès et suit les cours de Medina. Dans la **yechiva** portugaise de Yahia dont il est le recteur, il forme une belle pléiade de disciples parmi lesquels se distinguent Sabétay Yona et Meïr Melamed. Il écrit le **Roch Yosef** et l'**Atsmoth Yosef.** Le premier est un rerecueil de responsa et de commentaires talmudiques. Une importante section de cet ouvrage, le **Massa Meleh** (Charge Royale), contient des renseignements de grande valeur sur la nature et la répartition des impositions fiscales à Salonique. Le second est consacré aux treize principes talmudiques et à un commentaire sur le traité de **Kidouchim.** Ces deux ouvrages, paginés à part, ont été imprimés en 1601. L'**Atsmoth Yosef** jouit d'une grande vogue parmi les rabbins, surtout parmi les Achkénazis. Il a été réimprimé trois

fois en divers pays, en 1767, 1799 et 1836. Accablé de misère, Joseph ben Ezra mène une vie errante, occupe le poste de chef spirituel à Larissa, puis à Sofia. Vers la fin de ses jours, il rentre à Constantinople et s'y consacre à l'enseignement. Il meurt en 1620.— Salomon Samuel Florentin est l'auteur du **Dorech Michpat** (Salonique 1655), recueil de consultations où furent annexés des écrits talmudiques de Baroukh Angel.— Aaron Joseph Sasson, décédé en 1626, élève de Mardochée Matalon, (14) et lui-même maître de Haïm Sabétay, est fortement nourri de cabbale et imprégné de mysticisme. Il a beaucoup écrit. Un recueil de 232 responsa de lui a été publié un siècle après sa mort (Venise 1725), sous le titre de **Torath Emeth**, la Vraie Loi; il composa aussi des commentaires qui restent en manuscrit sur le **Yad Hazaka** de Maïmonide et sur les **Tourim d'Achéri.** Son fils, Joseph Sasson, laisse un nom comme talmudiste.

Isaac Franco, décédé en 1621, maître bien-aimé de sa génération, qui forma, entre autres Mardochée Calhi, jouit d'une mémoire prodigieuse dont ses contemporains parlent avec admiration.— Lévi Cosine qui, après avoir exercé à Venise les fonctions de prédicateur, vient, en 1625, à Salonique où il avait séjourné longtemps auparavant, (15) y marie une de ses filles avec Lévi Pachariel, y réside quelque temps et va finir ses jours à Constantinople. Il avait fait souche à Salonique où nous voyons, en 1700, un homonyme, son petit-fils certainement, commémoré au temple d'Evora, par Benveniste Gattégno. Les sermons de Lévy Cosine, publiés sous le titre curieux d'**Aliath Kir Ketana**, «Petite chambre mansardée» (II Rois, IV–10), forment un excellent recueil d'homélies sur le Pentateuque (Venise 1625–1633; et Constantinople 1743). On connaît également de lui un recueil de consultations et d'écrits édifiants, publié à Salonique en trois volumes, sous le titre de **Totsaoth Haïm**, (Produits de Vie).

Le gendre de Lévi Cosine, Lévi Pachraiel, le condisciple de Conforte, est un érudit et un penseur, versé dans la philosophie et rompu particulièrement à la connaissance de Maïmonide dont il possède le Moré de mémoire (16)— David Benmayor se distingue comme professeur et forme une foule de brillants disciples parmi lesquels nous citerons: le talmudiste Sabétay Yona, le médecin Moïse Amaraggi, Salomon ben Aaron Hasson, mort de la peste en 1621, auteur du **Beth Chelomo** (Salonique 1719) et des **Michpatim Yecharim** (Salonique 1732) ouvrage qui renferme des consultations de Samuel Gaon, et d'Abraham Falcon mort en 1657.

Menahem Soulam, érudit estimé, succède à Abraham Moutal à la tête de la yechiva lisbonnine et a également Sabétay Yona au nombre de ses disciples. Meïr Escapa forme aussi beaucoup de rabbins parmi lesquels le talmudiste Yedidia Caro, mort en 1659.—Jacob Rubio, mort en 1639 à un âge avancé, avait été le condisciple de Haïm Sabétay et l'élève d'Aaron Sasson. Epris de mysticisme, il se livre à l'étude de la cabbale, mais il se distingue par son érudition, sa science talmudique et son talent d'orateur.— Abraham Uri Achkénazi, autre contemporain de Haïm Sabétay, est un maître réputé; son enseignement s'inspire de la Cabbale.— Hasday ha-Cohen Perahia, né vers la fin du seizième siècle et décédé en 1678, fils du poète Sa-

muel ha-Cohen Perahia et petit-fils de Perahia l'Italien, est formé à l'école de Haïm Sabétay. Ecrivain sobre, bon prédicateur et casuiste profond, il instruit une multitude d'élèves qui essaiment au loin. Il est l'auteur très estimé du **Torath Hassed** (Salonique 1733). C'est un vrai chef, un homme d'action doué d'une volonté de fer et d'un admirable sens pratique. La rectitude de son jugement, sa clairvoyance et la fermeté de son caractère le mettent au tout premier plan dans la lutte gigantesque que le rabbinat dut mener au paroxysme de la tourmente sabbatéenne. Il galvanise ses collègues par son courage et son esprit de décision et, balayant leur perplexité et leur indécision, il les organise pour le dur combat contre la folie collective suscitée par l'agitation messianique.— Moïse Taïtaçak, élève de Mardochée Calhi et de Meïr Escapa, orateur et philosophe, exerce aussi le professorat et attire à lui une foule d'étudiants dont beaucoup viennent de Morée.— Joseph Pitchon, chef des **bodekim** ou sacrificateurs consacrés, élève du fameux Salomon Halévi III qui est lui-même l'élève de Haïm Sabétay, est considéré de son temps comme l'autorité la plus incontestable en matière d'abatage rituel. Codifiant les avis et décisions de ses prédécesseurs, surtout de Haïm Sabétay (**Torath Zevah**) et le résultat de ses propres recherches, il compose l'**Hilkot Chehita u Bedika** et les **Minhagué ha-Bediha**, (Lois d'Abatage et d'Exploration, Usages d'Exploration), qui renferment les règles, particulières à Salonique, pour l'abatage et l'examen des viscères et qui, restés en grande partie en manuscrits, sont souvent consultés par les spécialistes, grâce aux nombreuses copies qui ont longtemps circulé. Son **Diné Bedikoth ha-Réa** (règles pour l'examen des poumons) a été seul imprimé en 1652 à Salonique. A un âge avancé, Joseph Pitchon va s'établir à Constantinople où il achève ses jours. (17)

Salomon Francès, décédé en 1658, élève d'Abraham Moutal, se distingue comme talmudiste et est très versé dans la philosophie aristotélienne.— Juda Handali, décédé vers 1660, élève de Mardochée Calhi et de Meïr Escapa, est connu comme érudit, philosophe, médecin et talmudiste. C'est un esprit encyclopédique, versé surtout dans les sciences profanes fort négligées de son temps.— Haïm Abraham Cohen Perahia, mort en 1667, forme beaucoup d'élèves parmi lesquels Isaac Joseph Sarfati, d'Andrinople.— Jacob Abraham de Botton, élève de Menahem Soulam, condisciple de Sabétay Yona et collègue de Moïse Sabétay, laisse d'intéressantes consultations qui sont publiées après sa mort, sous le titre d'**Edouth be-Yaacob**, (Témoignage en Jacob), (Salonique 1720).

Citons, enfin, Abraham ben Azouz, élève de Samuel de Medina,– Abraham Toledano, Moïse ben Yaëis (mort en 1671),– Daniel Gerassi, auteur d'**Odé Adonaï**, (Venise 1682),– Abraham Joseph Lebeth Halévi, élève de David Nahmias (décédé en 1620), auteur de l'**En Michpat**, consultations classées d'après les quatre **Tourim** (Salonique 1897), etc.

La pléthore universitaire est telle que beaucoup de docteurs de la Loi, nés et élevés à Salonique, sont obligés d'émigrer. Aussi voit-on fleurir, à cette époque, une catégorie de rabbins itinérants qui vont offrir leurs services comme précepteurs, de ville en ville, à travers tout l'Empire ottoman. Ces

savants se déplacent volontiers avec leurs familles et ils trouvent bon accueil partout où il se rendent. Une première émigration se produit entre 1620 et 1630 et une deuxième, plus importante encore, entre les années 1640 et 1665, sous la pression de la misère ambiante. Les savants en surnombre se dirigent vers Constantinople, Smyrne et la Palestine.

A travers toute la Diaspora, Salonique est considéré comme le principal foyer du savoir, comme le centre régulateur des études juives. Grands batailleurs devant l'Eternel, les rabbins de tous lieux prennent les maîtres saloniciens comme juges et arbitres dans leurs débats sur les points controversés du droit et de la casuistique.

Dans toutes les villes de Turquie, comme aussi à Venise, à Amsterdam, des rabbins formés à Salonique exercent honorablement la haute magistrature et tiennent école avec faveur. Certains d'entre ces rabbins méritent d'être mentionnés.

Meïr, fils d'Abraham Hiya de Botton, l'un des derniers élèves du grand Medina, est rabbbin à Gallipoli où il se fixe à demeure et où ses fils ont l'occasion de se distinguer par la suite.– Azaria Josué Achkénazi, excellent maître de sciences religieuses, et Joseph Escapa dirigent concurremment les deux fractions de la Communauté smyrniote jusqu'en 1638, après quoi, Azaria étant mort, Joseph Escapa seul assume le rabbinat pour l'ensemble des synagogues de Smyrne, tous les jours plus populeuses et plus prospères. Cet éminent docteur, qui avait été collègue de Haïm Sabétay, avait été professeur à Salonique et y avait formé un grand nombre d'élèves. Il avait émigré à Smyrne en 1620 et s'y était fait aimer et estimer. Il avait été longtemps en conflit avec son collègue Azaria pour des questions d'abatage rituel et avait eu, par la suite, à combattre de toutes ses forces Sabétay Cevi, lors des manifestations impies de 1648. Il meurt en 1662, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Joseph Escapa a écrit des commentaires talmudiques publiés en deux volumes sous le titre de **Roch Yosef** (Smyrne 1658 et 1659) et diverses autres œuvres et consultations restées en grande partie inédites.– Abraham Lapapa, originaire de Magnésie, qui, comme collègue et successeur d'Escapa au poste de grand rabbin de Smyrne, joue un rôle prépondérant dans la réaction contre la poussée sabbatéenne, avait fait ses études à Salonique, auprès d'Abraham Moutal.– Semtov Attias, natif d'Andrinople qui se distingue comme grand rabbin de sa ville d'origine, est un élève de Medina. Il est le fils de Salomon Attias, dont les commentaires sur les Psaumes (Venise 1549) sont précédés d'une préface qui nous apporte des renseignements précieux sur les rabbins ayant vécu à Salonique dans la première moitié du seizième siècle.– Isaac Joseph Sarfati exerce également les fonctions de grand rabbin à Andrinople, sa ville natale.– Isaac Moïse Begia, décédé en 1646, se fait connaître comme chef spirituel de la Communauté de Nicopoli.— Isaac Nataniel Pardo, autre élève d'Abraham Moutal, dirige d'abord le Talmud Tora de Salonique où il se distingue autant par sa piété que par ses talents pédagogiques, et va passer ses derniers jours à Uskup.– Abraham Melamed, également redevable à Abraham Moutal de sa formation talmudique, exerce à Uskup la profession de médecin et s'attire l'estime de ses

pairs par ses connaissances en histoire naturelle aussi bien que par ses qualités de talmudiste et de jurisconsulte.– Abraham Samuel, formé successivement par Moutal et par Daniel Estrossa, remplit les offices de grand rabbin à Istip.– Meïr ben Sanche et Joseph ben Ezra déjà cité, tous deux de formation salonicienne, dirigent à Sofia l'un la congrégation séfaradie, l'autre la congrégation romaniote.– Benjamin Melamed est recteur de **yechiva** à Smyrne et meurt à Magnésie.– Joseph Perez, élève de Calhi, occupe le même poste à Larissa, où passe aussi Joseph ben Ezra, avant de se renre à Sofia.– Moïse Cohen, élève de Haïm Sabétay, qui dirigea la Communauté de Rhodes, puis celle de Chio, (18) et son successeur à Rhodes, Jacob Tarsa, d'une famille qui ne paraît pas avoir laissé de traces à Salonique.– Joseph Pardo, né à Salonique, se rend à Amsterdam en 1597 et dirige la Communauté de Beth Jacob à la tête de laquelle il reste jusqu'à sa mort survenue en 1619. Il judaïse les Marranes, leur enseigne la religion et écrit à leur intention, en castillan, une œuvre d'édification et des chants liturgiques. Il instruit beaucoup de disciples, crée diverses sociétés charitables et, en particulier, une institution pour doter les jeunes filles nécessiteuses. Il est poète à ses heures. Ses écrits ont paru sous le titre d'**Imré Noam** (Amsterdam 1628). Son fils David, natif lui aussi de Salonique, qui l'accompagne à Amsterdam, est chargé, à partir de 1618, de la synagogue de Beth Israël, fondée la même année. En 1625, suivant l'exemple paternel, il crée à son tour une société philanthropique qu'il administre avec succès. En 1619, il édite à Amsterdam une transcription, en caractères latins, de la traduction en ladino du fameux ouvrage de Bahya, les **Devoirs des Cœurs**, faite quelque temps auparavant, en caractères rabbiniques, par Tsadik ben Joseph Formon. Les deux Pardo appartiennent à une célèbre lignée de docteurs originaires de Pardo, en Castille, petite ville de la province de Madrid, sur le Manzanares, lignée qui a fourni au judaïsme des écrivains, des talmudistes et des administrateurs. Les membres de la famille Pardo se sont éparpillés à travers tout le monde séfaradi, en Turquie, en Hollande, en Italie et en Angleterre.

La spécialisation des tâches ne s'est guère effectuée à Salonique dans les professions libérales. La même personne est à la fois versée dans les sciences sacrées, dans le droit et dans la médecine. Il n'est point de rabbin qui ne soit expert dans l'art galénique et qui, à l'occasion, ne manque d'exercer cet art avec plus ou moins de succès. Plus d'un ancien séminariste s'y livre même à titre professionnel. On recherche les médecins juifs dans tous les milieux. Les Turcs ne peuvent pas se passer d'eux. Parmi les Marranes qui continuent à débarquer sporadiquement dans la ville, il en est qui ont gagné le titre de **maestro** à Salamanque ou de **mestre** à Coïmbre, et qui pratiquent la médecine, tant parmi les Juifs que parmi les Musulmans et les Chrétiens. La médecine reste leur métier de prédilection. Ils apportent avec eux des ouvrages de valeur, reflétant les dernières découvertes et les méthodes les plus récentes de la thérapeutique. Ls noms de quelques praticiens distingués sont dignes d'être arrachés à l'oubli. Le plus important d'entre eux est le très érudit Moïse Amaraggi, décédé en 1648. Médecin à la cour de Murad IV, à Constantinople, il vient passer les derniers jours de sa vie à Salo-

nique pour fuir probablement la colère de l'irascible Sultan à qui il avait eu l'audace d'interdire le vin. Il se répand en bienfaits parmi la population nécessiteuse, tout en accordant, avec délicatesse et discrétion, un large appui et de judicieux subsides aux étudiants et aux savants qui lui en conservent la plus vive gratitude. A ses connaissances médicales, il joignait un savoir talmudique très solide qu'il avait puisé auprès du maître éminent David Benmayor. Sa culture profane était très étendue. Il avait approfondi les sciences naturelles, l'astronomie et la philosophie. Dans sa retraite salonicienne, tout en s'occupant encore de médecine, il réserve le meilleur de son temps à l'étude et à la méditation. La large aisance qu'il avait acquise en exerçant son art, tant à la Cour qu'auprès des hautes classes de la capitale, lui confère une complète indépendance. En raison des services qu'il avait jadis rendus au Sultan, il jouit d'une exemption d'impôts qui s'étend à ses descendants, durant plusieurs générations. Elle est maintenue même à l'époque où Salonique traverse des heures de détresse. Car, comme opinera bien plus tard un fameux casuiste salonicien, Joseph David, consulté sur la légitimité de ce privilège héréditaire dont continue à bénéficier un certain Abraham Faraggi, «la faveur impériale fait loi, même quand elle lèse les intérêts de la collectivité». Ses deux fils, Menahem et Joseph, exercent également la médecine à Salonique et continuent avec bonheur les traditions paternelles.

Parmi les autres médecins connus, il convient de mentionner: Moïse ha-Cohen, Marrane calabrais, fugitif de Catanzaro, revenu au judaïsme après de multiples vicissitudes et décédé en 1638; Joseph Ami, décédé en 1629; Haïm Abraham ha-Cohen Perahia, décédé en 1667, qui fut longtemps parmi les dirigeants rabbiniques de la ville; Joseph Moïse Maya, décédé en 1677; Josué ha-Cohen Perahia, décédé en 1695. On cite encore: David Soulam, don Isaac ben Eliaou, Abraham Gaguine, Samuel ha-Cohen, Joseph Tamrari, Juda Uziel, Abraham Melamed, Juda Handali. La plupart d'entre eux, particulièrement les membres de la famille Perahia et de Juda Handali se signalent comme talmudistes et philosophes et sont comme les représentants attardés de la haute culture dont s'était glorifiée la Communauté salonicienne à l'époque de son apogée.

Plus que jamais, la science—le mandarinisme de la **yechiva**—est à l'honneur. Elle ennoblit plus que la richesse et confère prestige et distinction. Le savant a le pas sur le banquier et le négociant. Plus on s'élève dans la sphère du spirituel et plus on est admiré et respecté. Toute famille aisée aspire à avoir son savant en un fils, en un gendre à qui on s'ingénie à assurer une vie indépendante, exempte de souci matériel. On ne vit pas de l'autel. Quelque absorbantes qu'elles soient, les fonctions rabbiniques sont gratuites. On n'accepte pas de salaire. Ainsi on a le verbe haut avec les plus cossus, on dit vertement son fait aux plus grands. On perd la face quand on est rétribué. Le maître d'école, **le rubi**, qui enseigne contre des gages est au dernier rang de l'échelle sociale. On n'a pour lui que pitié et dédain. On dit **rubi** pour «pauvre hère», «quémandeur». Le **honadji**, qui se tient aux abords du cimetière, un parapluie sous le bras pour s'abriter contre les ardeurs du

soleil ou les averses, et qui a pour métier d'indiquer l'emplacement des tombes à ceux qui vont à **ziara**, (à la visite des morts) pour prier sur leurs morts, est logé à la même enseigne. Il est même encore plus bas que le **rubi**. Ce sont les parias de la classe des rabbins. Ils tiennent le milieu entre les mendiants et les domestiques. Ils accompagnent les pieux pèlerins, disent hâtivement les prières, bredouillent le **kadich** et s'empressent de tendre la main; à moins que, précautionneux et méfiants, ils ne se soient fait payer d'avance.

Le vrai savant, lui, est placé très haut. Il est entouré de prestige et de gloire. Point de fête ni de banquet sans sa présence. Dans la rue, il va, conscient de sa valeur, déambulant avec gravité, dans sa pompeuse soutane —son **béniche** aux manches démesurément amples.— Il est arrêté à chaque pas par les adultes, les enfants, qui, suspendant occupations et jeux, s'approchent avec respect pour lui embrasser la main et recevoir sa bénédiction, puis se rangent contre le mur, pleins de componction. Son mécontentement est redouté. Sa colère et sa malédiction jettent le feu, la maladie et la mort.

De vraies dynasties de savants se prolongent sans discontinuité durant des générations, telles les dynasties des Amarillo, Covo, Molho, Nahmias, Perahia, Saporta. C'est principalement dans leurs rangs que se recrutent, en tout temps, les dirigeants, ceux qui tiennent, dans la communauté, le sceptre du pouvoir.

La profusion de lettrés de cette époque ne doit pas faire illusion. Cette science de mandarins, nous le verrons au chapitre suivant, est d'une affligeante indigence. Elle est encerclée dans un horizon étriqué dont on ne songe pas à s'évader. Elle tourne en rond, indéfiniment, dans son infranchissable et sempiternel manège.

NOTES

1.– Haïm Sabétay, **Torath Haïm**, I § 95, p. 141.

2.– Moïse Salomon Amarillo, **Divré Moché**, I § 24.

3.– Voir notre Tome IV, 171.

4.– Haïm Sabétay, **Torath Haïm**, II § 61.

5.– Salomon Amarillo, **Pené Chelomo**, 1er sermon.

6.– David Conforté, **Koré ha-Doroth**, p. 3b.

7.– Voir notre Tome IV, 171.

8.– Baroukh Angel, **Responsa**, page 50b.

9.– Idem, ibidem, § § 30, 32, etc.

10.– Idem, ibidem, § § 2, 25, 36, etc.

11.– David Conforté, **Koré ha-Doroth**, p. 45b (Venise 1746).

12.– Rosanes IV, p. 378.—Cf. Salomon Zalman Roubashov (Shazar), **Baal Koré hadoroth ve Koroth Doro**, Hagoren (Howdetsky) Vol. X (1928).

13.– Joseph ben Ezra, **Massa Meleh**, p. 28a, 57a.

14.– Voir notre Tome IV, 167.
15.– Aaron Sasson, **Torath Emeth**, § 5.
16.– David Conforté, **Koré ha-Doroth** p. 45.
17.– David Conforté, Id. p. 46.
18.– Rosanes II p. 102.— **Galante, Histoire des Israélites de Rhodes**, p. 30.

CHAPITRE XII

ACTIVITÉ INTELLECTUELLE
ARTS et IMPRIMERIE — CONCLUSION

SOMAIRE: I. Contraste affligeant.– Chants liturgiques.– Leurs origines.– Influences étrangères.– II. Mélodie élégiaque.– Chantres saloniciens.– Musique populaire.– Romances.– Le parler castillan.– Appauvrissement linguistique.– Le portugais.– Langage féminin.– III. Les imprimeries.– Editions vénitiennes,– smyrniotes.– Les manuscrits.– La calligraphie.– La **gueniza**.– IV. Crépuscule littéraire.– Les emmurés.– Pilpoul et casuistique.– Un peuple de clercs.– Coup d'œil sur la période 1593–1669.

I.

Le cénacle de Yahia est vite oublié au dix-septième siècle. Son influence se dissipe et disparaît aussitôt que se clôture l'âge d'or, dont Samuel ha-Cohen Perahia, mort vers 1614, reste, en sa haute vieillesse, comme un spécimen attardé.

Le grand poète du cru, Saadia Longo, mort en 1597, et l'incomparable chantre Israël Najara, mort en 1620, ne sont certes pas ici des inconnus. On lit leurs vers, on les apprend par cœur, on les chante avec amour et admiration, on les copie et on les recopie. Mais on ne sait plus s'en inspirer. On comprend le beau langage, mais on ne sait plus l'employer. Peu de noms émergent de ce naufrage de la poésie. Rappelons toutefois ceux de Chemaya de Medina, frère de l'infortuné Juda, et de Chalom Gallego, officiant à Amsterdam pendant quatorze ans (mort en 1624) qui composèrent des chants liturgiques; de David Conforté, grand-père du chroniqueur, qui écrivit des sermons en vers, d'Abraham Samuel, disciple d'Abraham Moutal, qui met les **Michnayot** en vers. Ce sont là de bien malingres nourrissons des Muses. Les temps ne sont plus propices aux choses de l'art. Les esprits, happés par les soucis de la vie matérielle, ne trouvent quelque répit que dans les pratiques de piété. Tous les loisirs sont consacrés aux lectures édifiantes et à la méditation. Les hommes d'étude ne cultivent les sciences profanes que par exception; les lettres pures ne les intéressent guère. En dehors de la médecine et des rudiments astronomiques indispensables pour le comput du calendrier et la fixation des fêtes, les rabbins et les personnes instruites n'abordent que la Tora. Même la grammaire et la lexicologie hébraïques, très en honneur à Amsterdam et à Hambourg, où fleurissent d'opulentes communautés séfaradies, les laissent quelque peu indifférents. Les mœurs sont de plus en plus austères. Un manteau de rigorisme enveloppe êtres et demeures. Aux yeux des gens de cette époque, la poésie ne répond à aucun besoin et s'y livrer c'est faire œuvre futile et presque répréhensible. On la délaisse et on la méprise. Nul ne s'en occupe plus.

Quel contraste avec l'Europe! Dans tout l'Occident, le judaïsme est fécondé par un souffle vivifiant. Livourne, Venise et surtout Amsterdam avec son Parnasse des «Sept Montagnes Sacrées» et son Académie, fondée en 1630, à l'imitation des centres intellectuels d'Espagne, sont des foyers ardents d'altière philosophie et de littérature raffinée. Ces vivantes cités, favorisées par leur prospérité économique, sont en relations permanentes avec les milieux où la pensée se régénère; elles reçoivent, entre autres, une impulsion directe de la Péninsule ibérique qui, au contact avec le Nouveau Monde, mue son âme et renouvelle sa littérature. Savants et écrivains s'y rassemblent en de brillantes sociétés et, hardiment, s'entretiennent de toutes les sciences et devisent, en pleine liberté, de tous les sujets. Rien de ce qui est humain ne leur est étranger. Uriel da Costa (1591–1640), abreuvé à la source antique et chrétienne, s'insurge contre le formalisme étouffant; Léon de Modène (1571–1649), Manassé ben Israël (1604–1654), Delmedigo (1591–1655), Simha Luzzato (1590–1663), parfaits humanistes, férus de grec, de latin et de philosophie, enthousiasmés par les découvertes de Copernic, de Galilée, de Paracelse, nourris de mathématiques et de science concrète. allant et venant, pour la plupart, de contrée en contrée, pour semer sur leur route le germe de l'indépendance intellectuelle et du libre examen, rénovent, avec une belle témérité, les vieilles notions traditionnelles et réagissent vigoureusement contre le ritualisme étriqué. Dans le voisinage du grand Baroukh Spinoza, qui polit en même temps des verres de lunettes et ces théorèmes métaphysiques générateurs d'une révolution de la pensée humaine, s'illustrent dans la poésie les Marranes Isaac de Rocamora, Enrique Paz, Joseph Penso, Manuel Belmonte, Isaac Gomez de Sosa, Nicolas de Oliver y Fullano, Joseph Semah Arias, Balthazar Orobio de Castro, et même des poétesses comme Isabelle Correa. En de magnifiques compagnies de beaux esprits, toutes frémissantes de gongorisme, se distinguent de fins poètes comme Joseph Bueno, Abraham Pinto, Emmanuel Néhémia, Daniel Abudiente, Moseh de Pinto, David Senior Enriquez, Ephraïm Bueno, Raphaël Levi, Jonas Abarbanel et cent autres.

Et pendant que s'épanouit cette riche floraison, le judaïsme turc reste figé dans une vaine scolastique et, affligé d'œillères, il tourne en rond dans son manège. S'il évolue, si, d'aventure, il s'évade de la haie rabbinique qui encercle tous les actes de la vie, c'est pour s'égarer dans la nuée de l'illuminisme, pour se plonger dans les mares stagnantes du mysticisme: Dans tout l'Orient, à Salonique en particulier, l'esprit juif sombre dans la cabbale et dans la folie sabbatéenne. Le monde ambiant ne lui offre aucun renseignement utile. Chaque groupe ethnique de Turquie, isolé comme en vase clos, reste confit dans l'exercice de son culte, sans écoles vivantes, sans vrais écrivains, sans théologiens originaux, sans penseurs d'envergure, et n'a aucune influence sur les voisins. Car il n'y a pas de fusion possible entre les peuples qui n'ont pas d'élites. Le trait d'union entre les peuples, ce sont les savants, les grands penseurs. Seuls les concepts supérieurs, les hauts dogmes sublimes, les théodicées sont de caractère osmotique et, par l'étude comparative, peuvent se déverser d'une religion dans

l'autre, fortifiant, uniformisant et nivelant les croyances des hommes. Les adeptes des diverses confessions qui vivent côte à côte se font rarement des emprunts de détail. Les rites des uns sont frappés de tabou pour les autres. C'est par le haut que les credos se rapprochent; par les bas ils se repoussent. Les coteries qui n'ont pas de guides très éclairés s'enfoncent dans leurs rivalités réciproques et se consument en des haines éternelles.

La poésie est donc presque totalement absente des écoles saloniciennes. C'est à peine, nous l'avons vu, si quelques lettrés s'essayent en d'étiques et rachitiques versiculets, aux maigres assonances, sans rythme ni grâce. Les **pizmonim**, hymnes et refrains, que l'on entonne après le repas, à la réception ou à la clôture du sabbat ainsi qu'aux jours de fête, sont tous d'essence religieuse et proviennent, pour la plupart, de la belle époque de Guedalia Yahia.

L'amour de la mélodie ne s'éteint pourtant pas. Ce peuple aime le chant. Il chante en priant, tant à la synagogue qu'au foyer; il chante en lisant la Tora, et c'est sur un ton de cantilène, soumis à un rythme traditionnel que, dans les **yechivoth**, maîtres et élèves se livrent aux joutes passionnées sur les textes du Talmud. Dans le sein de la famille, le père, interprète attitré des coutumes, accomplit un sacerdoce à l'occasion de toutes les fêtes et de tous les deuils nationaux, en célèbrant les diverses cérémonies rituelles—sabbat, Pâque, Roch-ha-Chana, Pourim, 9 Av,—par des chants bibliques, des prières, des cantiques, que toute la famille reprend souvent en chœur. La fantaisie novatrice est inopérante sur ces mélodies domestiques qui se conservent intactes à travers les générations, car ce serait sacrilège que d'y apporter le moindre changement.

Les airs des prières sont aussi conservés avec sollicitude par la tradition orale. Ils constituent une musique foncièrement juive, avec des **soli** pour le **hazan** ou ministre officiant, et des **tutti** pour l'assemblée des fidèles. Un système de notation spéciale, les **taamim** ou **neguinoth**, aide, depuis de longs siècles, dans toute la Diaspora, au rappel des airs. Ces **taamim** présentent une analogie avec les **neumes** qui sont les ancêtres de la notation musicale moderne et qui ont commencé à être en usage, dans l'église chrétienne, plus tard, vers le sixième ou septième siècle. Ils sont employés surtout dans la Bible. Véritables **gruppetti**, fragments de mélodie, qui ne désignent avec précision ni le ton ni la durée, ces signes mnémoniques se placent au-dessus et au-dessous des lettres et indiquent la cantilène qui doit accompagner et soutenir le texte biblique. Ils laissent place à des variantes et permettent à chaque officiant d'apporter son cachet personnel, sa propre broderie d'interprète. Mais pour rien au monde on ne consentirait à introduire des modifications profondes dans les airs traditionnels. Ce serait une profanation intolérable. Il faut, aux amis de la nouveauté, des précautions infinies, un tact, un doigté admirables pour raviver un peu, les chants de la synagogue, par de timides emprunts au répertoire folklorique des minorités ambiantes. Et Dieu sait, cependant, si la liturgie juive fait des emprunts dans l'entourage non-juif!

Existe-t-il, d'ailleurs, chez un seul peuple sur terre, une musique abso-

lument originale, indemne de tout larcin, **genuine?** La caractéristique de tout folklore qui se maintient et prospère est de s'enrichir de toutes sortes de rapines. L'originalité—qui, ici, est très grande,—éclate dans la mesure où les éléments hétérogènes sont assimilés.

La musique sacrée juive remonte à l'époque du Second Temple, mais elle a subi des influences multiples à travers les siècles et les contrées. L'influence la plus marquée doit être cherchée dans les chants espagnols, «murmures du vent dans l'Estramadure» qui, au dire de Blasco Ibanez, «sont embués de deuil, secoués de plaintes et de malédictions, chants de prisonniers d'une poésie lugubre et patibulaire, chants d'une nation triste; chants qui pleurent et qui menacent, pleins de soupirs, de hoquets douloureux et de râles d'agonie. La gaieté, quand, par hasard, elle y apparaît, est une gaieté de moine». Dans ses accords simples et monotones, dans ses sanglots, ses plaintes et sa langueur, la liturgie juive décèle très visiblement l'ascendant de la muse andalouse et maure, grave, traînante, poignante. Elle offre des analogies avec le chant chrétien mosarabe qui avait fleuri à proximité des **aljamas** de l'Espagne méridionale. On ne peut guère penser, cependant, que le culte juif ait imité la liturgie chrétienne ou musulmane. Le contraire est plus vraisemblable. La cantilation synagogale, faite du développement mélodique d'un petit nombre de motifs traditionnels, paraît remonter aux chœurs des lévites formés dès époques de David et de Solomon. Aussi, le récitatif du Coran et celui des Evangiles rappellent-ils celui du Patatateuque. Néanmoins, les hymnes composés du douzième au quinzième siècles sont soutenus par des mélodies empruntées à la musique populaire d'Espagne.

Lors de l'Exode ibérique, c'est l'Orient qui envahit la liturgie et lui apporte, lui aussi, sa part de mélancolie. Les chants turcs, que les Juifs imitent, ne sont, le plus souvent, que des plaintes voluptueuses. Dans leur nouvelle patrie, les exilés trouvent une matière mélodique ample et riche où ils puisent à pleines mains. Ils adaptent les airs du pays aux poèmes, aux **pioutim**, composés par les artistes du verbe, si nombreux dans leurs rangs. Les Najara, les Longo, les Abtalion, les habitués et les correspondants de l'Académie Yahia s'appliquent, vers la fin du seizième siècle, à capter ces airs avec beaucoup de fidélité, à en retenir la cadence, pour l'insérer dans la trame de la poésie hébraïque qui, rompant avec le parallélisme cher aux lyriques de la Bible, s'arrange, à la nouvelle mode, en des vers bien mesurés, bien coupés, d'un sens complet, enrichis d'assonances ou de rimes.

Mais l'adaptation s'opère avec discrétion, sans aucun excès, aucune affectation, aucun esprit de révolution radicale. Elle est lente et comme imperceptible. Elle ne heurte pas. C'est d'abord quelque douce mélodie de romance sévillane ou aragonaise qui se coule dans le rituel et se berce dans une prière. C'est, par-ci, par-là, un petit air qui s'infiltre, un de ces airs que l'on est accoutumé d'entendre tous les jours, sur les lèvres des voisins grecs, bulgares, valaques, turcs, arabes et même persans; sur celles de tous les Balkaniques, de tous les Orientaux, et que l'on se fredonne volontiers à soi-même, pour les avoir chantés avec les musiciens prôfanes, avec le **tchal-**

gui, dans les fêtes du foyer. Ils ont un aspect familier, semblent être connus depuis toujours et être spécifiquement juifs. Le public ignore généralement qu'ils viennent du dehors. Il les croit siens puisqu'ils volent de bouche en bouche, dans les carrefours et dans les demeures, avec la faveur des antiennes sympathiques. Ces chants populaires rôdent autour de l'oratoire et, un beau jour, un peu par surprise, l'un d'entre eux, en franchit le seuil. Hardiesse légère dont on s'aperçoit à peine, innovation anodine qui ne choque guère. Ainsi ils pénètrent allègrement dans la liturgie, s'implantent sans causer de scandale et, dans la pieuse assemblée, ils se trouvent comme chez eux, comme s'ils y avaient toujours joui du droit de cité. Ils acquièrent à leur tour le privilège d'être tenus pour traditionnels puisqu'ils s'incorporent, sans attirer l'attention, au répertoire des officiants. Chacun y trouve facilement une valeur religieuse, sans guère se souvenir de leur ascendance profane.

II.

Ainsi, à côté du vieux fonds mélodique, propre aux proscrits de la Terre Sainte, les prières ramassent en tous lieux mille mélopées et cantilènes d'une vigueur, d'une puissance merveilleuse, expression de l'âme blessée d'un peuple d'insatisfaits qui, confusément, aspire à un mieux-être. Souvent ces prières, cris de détresse, **lamenti** nostalgiques, sont une réminiscence des **jotas** aragonaises, des **canzoni** populaires napolitaines, des **mekams** turcs et arabes. Elles évoquent toutes les mélancolies, toutes les tristesses, tout le vague à l'âme des steppes et des déserts, et condensent, dans leurs paroles et leurs airs, toute l'inquiétude de l'Orient, avec son accompagnement de passion et de frénésie, de pleurs déchirants, de désespoirs soudains. Israël, race malheureuse, mais tenace, se raccroche à la vie dans ses temples, en clamant sa peine et sa misère et en mettant son sort entre les mains de la divinité qu'il implore. Il se complaît, avec des regrets cuisants, dans le souvenir d'un lointain et mystique bonheur du pays des ancêtres, ainsi que dans un futur salut messianique en quoi il met sa foi indomptable et jamais domptée. (1)

Qu'ils soient de provenance ancestrale ou d'acquisition récente, les airs liturgiques paraissent, pour la plupart, surgis du fond des siècles. Ce peuple en éternel exil y a attaché des lambeaux de son âme dolente. Ses cantiques sont des **Kinoth**, des élégies, des thrènes, de funèbres lamentations. Il y pleure sur ses blessures, crie ses souffrances, vocifère ses imprécations.

Et c'est ainsi que la musique synagogale peut constituer l'un des liens les plus tendres entre les divers rameaux de la famille juive, épars sur toute la surface du globe. Ses angoisses réveillent dans les cœurs tout le passé d'errance et de martyre.

Mais il s'en faut que tout soit tristesse et langueur. Il est des heures où le bonheur de vivre, l'euphorie, la belle humeur s'épanchent en chants d'allégresse, en radieux alléluias, ou en cris de joie, en ariettes entraînantes ou folâtres. Le pétulant **Lekha Dodi** accueille le sabbat et ses douceurs; la Hagada,le **Had Gadya** mettent leur enjouement dans la cérémonie pascale;

la majesté, tantôt sereine, tantôt fougueuse des psaumes ennoblit toutes les grandes festivités de l'année, la Pâque, la Pentecôte, Soucoth; les mélodieux **piyutim** colorent de poésie les divertissements de Simhat Tora, tandis que couplets et refrains animent les batifolages et les franches lippées de **Pourim**, de **Hanouca**, de **Lag la-Omer**, de **Tou Bichvat**, ainsi que des mariages et des circoncisions. Ce peuple, si meurtri, sait aussi savourer intensément les délices de l'existence.

Avec tous ces apports, la vieille liturgie constitue un vrai trésor d'harmonie, d'une unité parfaite d'inspiration. Les chantres juifs, nombreux au dix-septième siècle, comme Meïr Chimchon Achkénazi (mort en 1616), Juda Lebeth Hazan (m. en 1652), Jacob Acher (m. en 1667), Vidal Angel (m. en 1682), dont les inscriptions tombales rappellent le talent, (2) savent assaisonner les emprunts profanes de fantaisies vocales qui les acclimatent dans le répertoire juif; ils savent styliser les cris de détresse des **rayas** persécutés, amenuiser les appels de volupté des beys jouisseurs, pour les plier aux besoins de la synagogue et leur imprimer cette physionomie coutumière qui leur donne un aspect traditionnel. Ces chantres sont très appréciés dans le public. On les désigne sous le nom de **paytanim**, proprement, poètes, bien que fort peu d'entre eux chantent des compositions de leur cru. Ils s'accompagnent souvent d'instruments à cordes, comme au siècle précédent. (3)

La musique profane est fort riche à Salonique. Elle s'augmente de tous les airs du voisinage et comprend des berceuses, des danses, des chansons à boire, des chansons d'amour, des complaintes, des chants humoristiques, le tout fourmillant de réminiscences religieuses d'allusions au culte, à l'histoire, aux croyances. En dépit des remontrances des rabbins, et quoique l'ivrognerie ait presque toujours été ignorée, les chansons à boire sont nombreuses et on les chante volontiers. Elles sont adaptées des airs mauresques et sont importées d'Espagne. Le vendredi soir et la veille des fêtes on s'attarde complaisamment à table, le repas terminé, et à côté des hymnes, on entonne d'autres chants, tour à tour sérieux et amusants.

Mais le legs le plus touchant de la patrie d'autrefois réside dans les romances que l'on murmure en sourdine auprès du berceau, auprès du lit de l'accouchée, dans les cérémonies des fiançailles et des épousailles, comme aussi bien au cours des travaux les plus humbles du ménage. Mélodies mélancoliques, poignantes de la nostalgie incurable des exils et des captivités dont le souvenir fouaille le subconscient, elles sont, pour la plupart, de provenance espagnole et representent des fragments, des bribes, de glorieux vestiges de cette poésie héroïque primitive, fraîche, spontanée, drue et concise, d'une cadence naturelle, d'une simplicité harmonieuse, avec l'expression nette, telle qu'elle est surgie de la bouche du peuple, et que n'altèrent aucune préciosité, aucun souci de la rime ni du mètre, aucune rigidité prosodique. Elles chantent la geste du Duc d'Amadis ou de Gandia, de Tarquin; elles célèbrent Lucrèce, les Infantes de Lara et tous les prestigieux exploits des siècles révolus. La plupart en sont perdues de nos jours. Au dix-septième siècle, elles chantent encore avec délices dans tou-

tes les mémoires. Chacun encore les fredonne, et les airs en sont tellement familiers, qu'il suffit d'en évoquer le premier vers pour que, sur les lèvres dociles de chacun, les notes de la mélodie se précipitent et s'égrènent sans effort. Ce sont surtout des chants d'amour. Beaucoup sont destinés à égayer les **novias**, fiancées ou mariées. Quelques-uns magnifient les héros des temps chevaleresques et leurs hauts faits. Il en est de champêtres, de bucoliques. Centains exaltent les joies de la famille.

Il y a aussi des romances de source purement juive qui, composées sur le même patron que les ballades de la chevalerie, évoquent des anecdotes bibliques, (4) ou des scènes du **galouth**. Elles remontent en général à la vieille époque, souvent au treizième siècle. Certaines, purement espagnoles celles-là, sont du seizième et du dix-septième, et même du dix-huitième siècles et ont été importées par les Marranes. A partir du dix-septième siècle, il circulait, dans toutes les foires d'Espagne, des romances imprimées sur des feuilles détachées. On en trouvait aussi des recueils maniables et commodes que paysans, soldats et marchands achetaient volontiers pour agrémenter soit les longues veillées, soit les claires et calmes matinées où l'on aime à devancer le soleil et ses ardeurs.

Aujourd'hui les Espagnols des grandes villes, sauf dans les Asturies et en Andalousie, ne connaissent plus que peu de ces romances que les poètes et les érudits de la fin du Moyen Age ont dédaignées. On peut en entendre chanter beaucoup dans les villages reculés, distants de toutes les grandes voies. Il était réservé à la Diaspora séfaradie d'en conserver une très riche collection.

Poèmes épisodiques et narratifs, les romances étaient jadis chantées sur la guitare. Comparables aux ballades anglaises et écossaises, aux **pesmas** héroïques serbes et bulgares et aux **canzoni** populaires italiennes, elles sont peut-être imitées elles-mêmes de l'épopée française telle que les jongleurs médiévaux l'avaient mise en vogue. Nées en Castille, elles se propagent au Portugal et en Catalogne. Elles paraissent être issues du cœur même du peuple d'Espagne. Elles plongent, à coup sûr, dans le lointain de l'âme arabe. Les Juifs expulsés ou en fuite les importent à l'Est, dans les terres turques, et à l'Ouest, dans les contrées américaines. On en trouve un grand nombre à Salonique où elles forment la tradition la plus honorable de la langue espagnole. Les poètes locaux n'y ont presque rien ajouté. Ce trésor populaire s'est conservé avec beaucoup de fidélité. Cependant certaines contractions, certaines amputations sont caractéristiques. Les lèvres séfaradies se refusent à prononcer les noms de leurs persécuteurs qui émaillent les chants, comme elles en écartent aussi tous les propos qui rappellent la mort, car l'évocation de la mort serait de mauvais augure, et une sorte de tabou veut qu'on n'en parle guère, ou qu'on n'en parle qu'en cas d'extrême nécessité et avec des périphrases précautionneuses.

Ces romances perpétuent, dans une pureté remarquable, les antiques formes verbales des provinces ibériques et constituent, au dire des philologues et des historiens, (6) une source de premier ordre pour l'étude du lexique du vieux castillan, de la métrique primitive et du folklore médié-

val. Nulle part on n'a recueilli autant de romances qu'à Salonique pour la composition du romancero général ibérique. (7) A côté des **consejas** ou contes de fées, que l'on répète dans le peuple avec le souci du mot-à-mot, à côté des **refranes** ou proverbes, mine inépuisable de sagesse pour tout bon Espagnol, (8) augmentés d'un nombre considérable d'adages tirés du Talmud, auxquels les exilés annexent vite la riche moisson de **darb messil** ou proverbes turcs, les romances constituent véritablement un très vieux folklore fossilisé. Ces émouvantes mélodies du temps jadis, qui ont bercé jusqu'à nos jours l'enfance des Saloniciens juifs, résonnent tendrement aux oreilles de tout Séfaradi et sont un lambeau de l'âme de ses ancêtres espagnols. Avec Blasco Ibanez, on ne peut s'empêcher de voir, en ces chants caducs et délicieux qui, dans tout le Levant susurrent dans les vieux foyers israélites, comme «un souffle venu des âges lointains, une voix inspirée qui, volant à travers les cimes des siècles, a surmonté la ruine de toutes choses.»

Comme tous ses concitoyens, le Juif d'Orient parle couramment le turc, le grec et le bulgare.(9)Mais le castillan est son parler maternel. Il fait partie de son patrimoine espagnol et il en est même l'élément le plus important. Il avait été d'abord d'une grande pureté lexique et syntactique, car les Juifs parlaient en Espagne la bonne langue commune et ne se distinguaient par aucune particularité dialectale de leurs concitoyens catholiques, sauf qu'ils avaient tendance à se servir de certains archaïsmes, de certaines locutions tombées en désuétude. Car, en général, les minorités qui vivent plus ou moins isolées sont en retard de deux ou trois générations pour se conformer à la mode, pour suivre l'évolution ambiante pour le costume, la cuisine, les rites de l'étiquette et surtout pour le vocabulaire et les tournures de la langue courante. Les plus lettrés maniaient même le castillan avec une grande correction et une certaine coquetterie d'archaïsme. La raison doit en être cherchée dans leur usage de traduire la Bible suivant un texte ancien, auquel on attachait une valeur traditionnelle. On s'efforçait de conserver, sous une forme invariable et comme stéréotypée, la version remontant à la fin du quatorzième et au début du quinzième siècle. De là la netteté toute latine avec laquelle les premiers arrivants savent formuler leurs idées, le goût et la recherche qui se manifestent dans leur élocution. Les Marranes récemment arrivés de l'Ibérie contribuent à conserver la correction syntactique et la pureté lexique. Les textes rédigés par eux sont des modèles de clarté. (10)

Les différences d'origine sont parfois marquées dans les quartiers. Il subsiste, en effet, parmi les familles groupées autour de la même synagogue, des provincialismes, des idiomatismes qui décèlent la provenance régionale. A certaines façons de parler, mots, locutions, intonations, on reconnaît distinctement des gens dont les ascendants venaient du même coin de terre. Car en dépit des incendies qui, en 1545 et 1620, bouleversent la physionomie démographique de la cité et mélangent les habitants d'origines diverses, chacun reste de préférence dans sa rue. Ici la synagogue Aragon concentre les Gattegno, les Benrubi, les Attas, les Benosiglio, les

Tchenio, les Arama; la synagogue Majorque retient étroitement fixés dans la même zone, les Torrès, les Basso, le Ben-Yaeis, les Ben-Mayor, les Francès. Cette ségrégation volontaire favorise un conservatisme linguistique qui donne un goût de terroir très savoureux à certaines synagogues peu populeuses, exclusivistes et jalouses de leur originalité.

La prononciation ne change pas. (11) Pour le moment, et pendant tout le dix-septième siècle, elle ne subit point de corruption ni d'altération appréciables. Elle reste agréablement archaïque. La graphie hébraïque qui ne sait pas distinguer entre les voyelles et est impropre à rendre certains sons, ne l'a pas encore déformée. Il n'y a presque pas de livres en espagnol. Pour leurs œuvres, leurs missives, leurs annotations, les lettrés n'utilisent que l'hébreu. C'est en hébreu qu'on rédige d'ordinaire ordonnances et décisions officielles. La langue de la Bible est à la portée du grand nombre et seule elle est jugée digne de traduire la pensée. Le castillan, travesti en caractères **rachi** ou carrés, est tenu pour trop vulgaire. Il n'apparaît encore que dans un nombre infime d'ouvrages. A côté de la Bible de 1547 imprimée à Constantinople, et qui est très répandue à Salonique, les lecteurs de la ville ont entre leurs mains quelques rares livres sortis des presses locales: le **Regimiento de la Vida**, d'Almosnino (1564); une version des derniers prophètes, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, etc. (1568); un compendium des règles journalières du culte de Joseph Caro, intitulé le **Chulhan ha Panim** ou **Chulhan ha-Nefech, Mesa de la Alma** (1568) et enfin une traduction ponctuée des **Hovoth ha Levavoth** de Bahya, **Obligo de los Corazones**, due à Tsadik, fils de Joseph Formon (1593). La langue y est pure et ne trahit encore aucune infiltration balkanique. (12) Elle est même assez élégante et peut affronter avec honneur la translittération latine, comme on le voit pour l'**Obligo de los Corazones** et le **Regimiento de la Vida**, réimprimés à Amsterdam, en caractères latins, le premier en 1619 et le second en 1729. Il s'ajoute, à ces travaux, l'œuvre apologétique d'un anonyme, **Fuente Clara**, dont nous avons parlé, et surtout des écrits de nécessité courante: règles de l'abatage, recueils d'oraisons, de prières pénitentielles (**selihoth**), de sermons, destinés aux femmes et aux personnes peu familiarisées avec l'hébreu.

Le dix-septième siècle n'imprime, à Salonique, aucun ouvrage en caractères latins. Il est tout absorbé dans le ritualisme et féru d'un mandarinisme compassé. Nul ne se préoccupe d'éclairer les couches peu cultivées. Le parler maternel se conserve seulement pour l'usage courant. Il s'abâtardira de plus en plus, à mesure qu'on s'éloignera de l'époque primitive et qu l'on cessera de s'alimenter à la source de l'ancienne patrie. Faute d'être employés, beaucoup de mots tombent en désuétude et sont même totalemnet oubliés. Le vocabulaire se simplifie, se dépouille, s'anémie. Son indigence lexique s'accentue et il perd sa souplesse grammaticale. Il n'aura plus bientôt cette variété de vocables, cette richesse de tournures qui permettent de formuler les sentiments, les idées, les nuances de la pensée, et il devient graduellement incapable de servir d'organe à la haute culture. Là où il défaille, on le complète par les emprunts à l'hébreu. Grâce aux éco-

les où passent presque tous les enfants de la Communauté, la langue usuelle s'émaille d'une multitude d'hébraïsmes, d'expressions araméennes grappillées dans le Talmud et exprimant surtout les rites, les notions abstraites, religieuses, juridiques, et philosophiques. D'autre part, les mœurs et les institutions ambiantes s'imposent avec leurs appellations turques et grecques.

Cet idiome jargonné, produit du confinement, s'écrit en cursive **rachi** et, plus rarement, en caractères carrés, pour les besoins de la vie journalière. Il se met ainsi résolûment à l'écart de la famille latine, se sépare irréparablement de la culture occidentale, se retranche du nombre des vivants et, de propos délibéré, se rapetisse, s'étrique, se dessèche et se momifie. On sait que cette fâcheuse pratique a été rendue obligatoire depuis le **herem** de Barcelone, en 1304, où les rabbins avaient voulu, par ce moyen, couper tout lien avec la littérature profane condamnée comme contraire à l'orthodoxie. Elle constitue le legs d'une triste période d'obscurantisme où des esprits rétrogrades avaient déclaré une guerre sans merci à l'intelligence et à la libre investigation, et avaient lancé l'anathème contre quiconque lirait, avant l'âge de vingt-cinq ans, un ouvrage scientifique, soit dans le texte original, soit même dans une traduction hébraïque.

A côté du castillan, le portugais continue d'être d'un emploi fréquent. Il déteint sur la langue commune, celle des petites gens, des rues populacières, la désosse, raccourcit et ampute les vocables, les contracte et les mutile. Chez le bas peuple, accent et prononciation se rapprochent plus du portugais que du castillan. Le **j**, par exemple, a le même son qu'en français et non le son guttural du **jota** castillan. Le Salonicien qui s'aventure au Portugal sous le manteau du catholicisme s'y adapte sans effort, grâce à son vocabulaire, à sa cantilation, à son intonation. Pendant deux siècles consécutifs, les Marranes du Portugal viennent plus ou moins nombreux, d'après les époques et, par eux, une profusion de mots portugais pénètrent dans le langage familier et acquièrent définitivement des lettres de naturalité: **acamarse** (s'aliter); **acamado** (valétudinaire); **adiar** (ajourner); **adolentar** (**adoentar**, rendre malade); **agro** (aigre) pour **agrio**; **ainda** (encore) pour **aun**, **todavia**; **albircoque** (abricot) pour **albaricoque**; **alcunha**, **alcunia** (nom de famille) pour **alcurnia**; **alfavaca** (basilic) pour **albahaca**; **alfinete** (épingle) pour **alfiler**; **alforria** (liberté); **aparar** (**un lapiz** –tailler un crayon); **aplainar** (raboter); **apontado** (remarqué); **arrastar** (traîner) pour **arrastrar**; **arrebentar** (éclater) pour **reventar**; **arrematar** (donner le coup de grâce) pour **rematar**; **avaliar** (mettre en valeur, priser, estimer); **bafo**, **baforada**, **atabafar**, **desbafar**, **desabafar** (haleine, bouffée, étouffer et emmitouler, se soulager en confiant à autrui ses peines et ses secrets): **bespa** (guêpe, abeille) pour **avispa**, et **abeja**; **baina**, **abainar** (ourlet, ourler); **buraco** (trou); **carapuça** (bonnet); **carpir** (pleurer, se lamenter); **carrear** (transporter des meubles); **casal** (hameau); **colchete** (agrafe); **concho** (fier, sûr de soi, **venir concho concho**); **copo** (verre à boire); **xammarada**, **xaimarada** (flambée); **chapeo** (chapeau); **chiar**, **chio** (crier, cri strident); **chocar**, **choca** (couver, couvée); **devisar** (apercevoir); **entre-**

mentes (entretemps) pour **mientres, entretanto**; **enforcar** (pendre) pour **ahorcar**; **escarvar** (gratter, fouiller); **escola** (école) pour **escuela**; **escuma** (écume) pour **espuma**; **esnoga** (synagogue et particulièrement partie grillagée de la synagogue réservée aux femmes); **fadario** (sort, vie laborieuse); **fato** (layette) pour **canastilla**; **fedor** (puanteur) pour **hedor**; **flama** (flamme) pour **llama**; **fogareiro** (brasier); **formoso** (beau) pour **hermoso**; **fronha, fronia** (housse) pour **funda**; **idad, idade** (âge) pour **edad**; **lamber** (lécher) pour **lamer**; **lingua** (langue) pour **lengua**; **leviano** (léger) pour **legero**; **lombo** (dos, filet de viande) pour **lomo**; **longe** (loin) pour **lejos**; **mestre, mestro, mestra** (maître, maîtresse) pour **maestro, maestra**; **mexerico, mexeriquero**, (13) (cancan, cancanier) pour **chisme, chismoso**; **mofina** (malheur, tristesse); **mumia** (momie) pour **momia**; **mungir** (traire); **namorado** (amoureux) pour **enamorado**; **negro** (mauvais) pour **malo, odioso**; **onde** (où) pour **adonde**; **peixe**, (13) **peise** (poisson) pour **pez**; **preto** (noir) pour **negro**; **racha** (crevasse); **resgate** (rachat) pour **rescate**; **sarjar** (égratigner, gratter); **siso, sisudo** (bon sens, sensé); **somenes, someno** (inférieur); **tose** (toux) pour **tos**; **tugir** (ne souffler mot); **tutano** (mœlle) pour **tuetano**; **vagado** (vertige) pour **vahido**; **vagaroso** (lent) pour **lento**; **verga** (verge) pour **vara**; **vidro** (verre) pour **vidrio**; **vitello, vitella** (veau, génisse); **zinco** (zinc) pour **zinc, cinc**; **zunido** (bourdonnement) pour **zumbido**, etc.

Malgré tout, le castillan prédomine d'une façon incontestable. Il s'impose au commerce, à l'administration, aux relations sociales entre personnes des classes élevées. Il est d'idiome mâle et noble. L'esprit d'imitation, la tendance au conformisme effacent les distinctions provinciales et originelles et il finit par s'établir une langue uniforme où, sur un fond castillan, émergent, concurremment avec le portugais, quelques vocables galiciens (**ginollo** = genou, **perchil** = persil), aragonais (**lonso** = ours), catalans (**cale** = il faut) etc. avec un accent chantonnant commun à toutes les couches de la population et à tous les quartiers.

Les femmes, comme les gens du peuple, conservent cependant des formes verbales particulières. Tenues à l'écart de la synagogue et de l'école,—comme en Espagne—ne participant jamais au gouvernement de la Communauté ni à la direction des œuvres philanthropiques,—domaines réservés à l'activité masculine,—gardant le gynécée, vivant strictement entre elles, loin de la société des hommes, incultes, peu soucieuses de belles manières, elles conservent un parler qui s'apparente au portugais, avec ses idiotismes, ses tournures propres, son intonation sui generis. Encore de nos jours, cette discrimination est très visible, même chez les rares rescapées des camps de la mort. Autre particularité: L'épouse du vieux temps, et jusqu'à l'émancipation par l'école vers la fin du dix-neuvième siècle, interpellera l'époux à la troisième personne: **Es a (n) el** (c'est à **usted** que je m'adresse). Et l'époux, à son tour, parlera à la deuxième personne du pluriel à l'épouse: **Es a vos** (c'est à vous que je m'adresse). On ne dérogera jamais, en public, même devant les enfants, à ce rite linguistique. Les époux se tutoient seulement dans la stricte intimité.

Les hommes cultivés, ceux qui prétendent aux manières distinguées, prononceront, par exemple, **azer** (hacer), **ijo** (hijo), **avlar** (hablar), **ambre** (hambre), tandis que les femmes, mettant devant ces mots un **f**, comme dans le portugais et le castillan archaïque et désuet que Cervantès aime à évoquer, prononceront: **fazer, fijo, favlar, fambre.** Jamais une femme, même si elle appartient à la meilleure société, ne supprimera cette initiale labiale. Il y a là, pour elle, un rite linguistique qu'elle n'enfreint pas sans ridicule.

Les petites colonies séfaradies de l'intérieur de la Macédoine ont gardé plus fidèlement, même de nos jours, l'accent portugais avec le **f** initial dans les mots commençant par un **h.** Signe caractéristique: la voyelle o, à la fin des mots, est prononcée comme un u (ou), tout comme en portugais. De même le **a** final s'affaiblit souvent en **e** et le **e** en **i**, comme en Galice. Le **d** et le **g** n'affectent guère le son doux du **delta** et du **gamma** grecs; ils restent toujours durs. Il en résulte que le parler des Juifs balkaniques paraît, aux oreilles saloniciennes tout émaillé de **d** de **gué** et de **i.** De là le sobriquet plaisant de **Digui-digui** par lequel, à Salonique, le populaire désignait parfois les gens de la province.

III.

Les imprimeries ne sont pas fort actives au dix-septième siècle. L'excellent atelier fondé en 1592 par les deux fils de Matatia Bath-Chevah, Abraham et Joseph, ne fonctionne que par intermittences. Les deux frères ne parviennent pas toujours à vivre en bonne intelligence. Les produits qui sortent de leurs presses sont cependant très soignés et très dignes d'estime. Les Bath Chevah mettent leur point d'honneur à n'employer que du beau papier et des caractères parfaits. Vers les dernières années du seizième siècle, la technique typographique prend un élan remarquable à Salonique, grâce à la conscience de ces excellents ouvriers. On sait apprécier le beau travail dans le monde de la bonne bourgeoisie, et les maîtres-imprimeurs s'efforcent de satisfaire le désir du public. Ils font de l'art, ils aiment le fini. On n'hésite pas à faire venir, à grands frais, des spécialistes, même chrétiens, des grands centres d'impression européens; on importe de Venise du matériel de précision «plus précieux que l'or fin et que les riches bijoux», comme s'exprime avec complaisance, dans la préface d'un livre posthume de son père Samuel, Moïse de Medina qui fut un mécène éclairé pour les écrivains et les imprimeurs de son temps.

Les fils Bath-Chevah ne s'attardent cependant pas longtemps à Salonique. Vers l'an 1600, ils émigrent à Damas, emportant une partie de leur matériel. Une imprimerie, appartenant à un certain Ben Aaron, leur succède et fonctionne ensuite, de temps à autre.

Sans le secours efficace et large des lettrés favorisés par la fortune les imprimeurs n'auraient pas pu se maintenir, car le métier est loin d'être rémunérateur. La famille Medina, Moïse d'abord, puis son fils Juda qui continue la tradition des siens, leur fournissent des fonds. Mais les ateliers

ne prospèrent guère. Ils sont même obligés souvent de s'arrêter, faute de travail suffisamment rémunéré, ou par suite des épidémies qui désolent la ville et mettent momentanément en fuite une grande partie de la population. Après avoir eu des périodes d'activité spéciales, comme de 1592 à 1593, en 1599, de 1601 à 1604, ils ne donnent signe de vie que de loin en loin, végètent encore pendant un quart de siècle pour disparaître enfin vers 1628.

C'est Venise qui accapare le travail de l'édition. On y imprime une vingtaine d'œuvres dues à des auteurs saloniciens. Les maîtres-imprimeurs de la riche cité adriatique avaient d'ailleurs attiré la clientèle de Salonique depuis 1549 et ils gardent ce privilège, qui devient presque une exclusivité, pendant près de trois quarts de siècle, jusqu'en 1621. Par la suite, avec l'abaissement intellectuel et l'appauvrissement économique, on écrit, en général, de moins en moins. On perd surtout le goût des beaux travaux typographiques et l'on n'a plus recours aux ateliers de Venise qu'à titre tout à fait exceptionnel. La Communauté se débat dans la gêne et la misère. Nul n'a plus le cœur à patronner et à subventionner les entreprises d'ordre scientifique et artistique. Pendant une longue période, aucune publication ne voit le jour dans la ville. Il faut attendre le milieu du siècle pour voir surgir une méchante imprimerie où la partie technique est confiée à un ouvrier chrétien, obscur tâcheron venu d'Italie, qui ne tarde pas à se convertir et à prendre, comme d'usage, le nom d'Abraham ha Gher (le prosélyte). Des écrits de Haïm Sabétay, de Sabétay Hasson, de Salomon Isaac Halévi, de Sabétay Yona, de Salomon Florentin, de Michaël ha-Cohen, de Salomon Algazi y paraissent au cours de la maigre décade où l'imprimerie vivote misérablement. Pour les produits soignés, on s'adresse à Smyrne dont la prospérité se raffermit à vue d'œil, et qui déploie une excellente activité typographique pendant un quart de siècle, à partir de 1650, grâce à un maître-imprimeur livournais. (15) C'est là que s'impriment le **Mekor Baroukh** (1659), **responsa** de Baroukh Calhi, renfermant, entre autres, des décisions de Mardochée Calhi et le **Lehem Rab** (1660), important recueil de **responsa** d'Abraham de Botton.

Si l'on néglige la tentative dérisoire d'Abraham ha-Gher et d'autres encore dues à de bien humbles artisans, lesquels n'aboutissent à aucun résultat digne de mention, on peut dire que Salonique est dépourvu de toute installation typographique pendant la plus grande partie du dix-septième siècle. Cinquante ans durant même, de 1655 à 1705, les presses s'arrêtent presque complètement. Un pauvre matériel de barbouilleur, enfoui dans quelque cave ou relégué dans quelque mansarde, fait parfois une furtive apparition pour reproduire, sous une forme rachitique, un rituel aragonais ou castillan ou un traité talmudique. On ne sent guère le besoin d'imprimer. Le peu d'ouvrages qu'on livre aux presses ont trait exclusivement à la piété, à l'édification, à la théologie et à la casuistique. On vit sur les vieilles réserves. Pourquoi les renouveler? Les mêmes textes, dans les mêmes volumes précieusement conservés sont lus, relus, appris par cœur, et sans cesse ressassés. Ce siècle consomme quinze fois moins de papier à écrire et

à imprimer que de papier pour envelopper le sucre, denrée de haut luxe, pourtant alors, à la portée des seuls riches.

L'art du scribe reste en honneur. Les Juifs espagnols ont toujours prisé la belle écriture. Ils ont été des dilettanti de la graphie harmonieuse et soignée. Ils s'appliquent même à bien mouler chaque caractère dans la correspondance privée, et c'est presque faire injure à quelqu'un que de lui dépêcher une lettre mal écrite. Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, on confectionne à Salonique beaucoup de manuscrits: rouleaux de la Tora, livre d'Esther, Lamentations de Jérémie, etc. On emploie du parchemin de choix, le **guévil**, comme on le désigne d'une façon toute spéciale, c'est-à-dire le parchemin par excellence, préparé avec une attention minutieuse, légèrement teinté et tirant sur le brun, lisse et d'une souplesse parfaite. Vers la fin du siècle, quand tous les arts manuels tomberont au rang de métiers grossiers et négligés, on oubliera les méthodes suivies naguère pour la fabrication du **guévil**, et l'on ne saura plus apprêter que du parchemin rugueux, dur et cassant.

Le public, où les lettrés abondent, témoigne une grande faveur pour les livres et s'affectionne aux beaux manuscrits. L'imprimeur n'a pas encore tué le calligraphe. Le scribe conserve une pratique riche et qui le paye. Il s'applique et s'efforce à obtenir la perfection. Il cherche à former les lettres avec une netteté irréprochable et leur donne un dessin sûr, un tour élégant. Les livres sont rares et chers. On n'en tire, à l'impression, que cent cinquante, cent exemplaires. On garde ses livres avec amour, comme des objets précieux. On les prête volontiers, cependant, pour faire œuvre pieuse, pour en propager les utiles enseignements. Un livre prêté n'est pas un livre perdu. L'emprunteur lui voue des soins scrupuleux, le recouvre d'étoffe, l'enveloppe pour le préserver des souris et souvent, avant de le rendre, il transcrit les passages qui l'ont le plus frappé.

Ce qu'on copie ou qu'on imprime répond à un besoin immédiat. On se contente de faire clair, lisible, durable. Pas de luxe ni de superfluité coûteuse, hors la belle écriture et l'emploi du **guévil** qui se justifie par une lisibilité remarquable et des qualités particulières de conservation. On ignore ici les enluminures, les miniatures, les vignettes, les rubriques, les lettres fleuries, perlées, brodées, filigranées, dont les bibliophiles de l'Occident sont si friands à cette époque. On va au plus pressé. C'est à peine si quelques rares manuscrits présentent, sur les marges, une timide ébauche de décoration végétale. On ne peut guère considérer comme des œuvres artistiques quelques **ketouboth** dans lesquelles le scribe, ou quelque malhabile dessinateur, esquisse le soleil et la lune, ou s'escrime à représenter, par des images naïves, les deux conjoints. (16) Cet usage est d'ailleurs sévèrement blâmé par les rabbins comme contraire aux antiques prescriptions qui interdisent la reproduction de la figure humaine.

Livres et manuscrits sont presque tous consacrés aux choses saintes. De là un immense respect pour tout écrit, pour tout imprimé. On ne foule jamais sous son pas un papier, un parchemin où apparaissent des lettres hébraïques. S'il traîne sur le sol le moindre feuillet, on se baisse avec com-

ponction, on le ramasse, on l'embrasse avec ferveur et on le dépose dans un coin, à l'écart, pour le dérober aux outrages des passants, aux souillures de la rue. Mieux encore, on le met en poche et on le porte à la synagogue la plus proche. Dans toutes les synagogues il existe une **gueniza**, un réceptacle aménagé pour recevoir les vieux papiers. Quand la **gueniza** est pleine à déborder, le contenu en est mis dans des sacs et, au milieu d'un accompagnement de danses, aux accords des tambours de basque, un groupe de pieux fidèles se rend au cimetière et l'enterre dans une fosse, creusée à proximité de la tombe de quelque saint docteur.

IV.

La collectivité juive salonicienne n'est plus fécondée par les effluves de l'intellectualité occidentale. Pendant tout le seizième siècle, les Marranes avaient été les grands artisans de tous les progrès. Dans les rangs serrés des immigrants qui descendaient à Salonique, les hommes de valeur étaient nombreux. Ils conservaient des manières courtoises et des goûts raffinés. Plus d'un était gradué des universités d'Espagne et de Portugal. Beaucoup avaient appartenu à la société élégante de leur pays. Il y avait parmi eux des chevaliers, des militaires, des ecclésiastiques. Leur exemple et leurs leçons exerçaient la plus heureuse influence sur une élite qui s'adonnait à l'étude des sciences et de la philosophie, et conservait le goût des lettres. Mais ils ne viennent plus maintenant que par unités fortuites, et ce sont les moins cultivés, les moins riches, car ceux d'entre eux qui ont de la fortune, ceux qui ont été mêlés aux familles de la bonne bourgeoisie, ceux qui se sont abreuvés de haute culture, les grands seigneurs, maîtres en tous arts, préfèrent se diriger vers Livourne l'accueillante, vers Amsterdam, la Jérusalem nouvelle. Rien ne les attire plus dans cette ville qui, après un temps d'activité intense, paraît se replonger dans le sommeil.

Ainsi l'Espagne qui, à ce moment-là, renaît grâce à l'Amérique, et atteint à l'apogée de sa gloire littéraire, n'exerce aucune influence sur les écoles de Salonique. La langue courante s'étiole dans son isolement. Les rares et furtifs contacts avec les peuples latins ne lui permettent pas de se renouveler. Elle se différencie tous les jours du castillan qui, de son côté, juste à ce moment, subit une évolution profonde. On n'a d'ailleurs, nous l'avons vu, que mépris et dédain pour le parler populaire. Qui daigne s'intéresser au troupeau du vulgaire? Il n'y a point de littérature de laïcs. Tout par les clercs et pour les clercs qui, eux, comprennent l'hébreu, et surtout l'hébreu rabbinique, à livre ouvert.

Les Marranes sont vite absorbés par le milieu, hostile à toute préoccupation étrangère à la foi. Le monde civilisé se ferme juste au moment où la Renaissance s'affirme, où l'humanisme triomphant s'épanouit dans ses plus beaux fruits. Le bel essor du seizième siècle s'arrête. On est loin de l'effervescence intellectuelle de l'époque des Almosnino, des Afia, des Matalon, dont l'esprit était ouvert à tous les vents de la pensée. Les rabbins, consumés par leur tâche de juges et de professeurs, se bornent à résoudre

les problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent. Ils n'ont pas le loisir d'approfondir les questions d'ordre général et théorique. Ils ne se préoccupent guère de philosophie ou de théologie. Quand il leur arrive de s'évader du train quotidien, ils s'égarent dans les sombres sentiers de la cabbale.

Les précisiosités et l'harmonie savante des cénacles d'Italie, en honneur à la fin du seizième siècle, à l'Académie Yahia qui avait fleuri à Salonique jusqu'au début du dix-septième siècle sont bien oubliées. La lyre est brisée et les chants de la pléïade yahienne se sont tus pour toujours.

Et pendant ce temps l'Europe avance à grands pas. Les découvertes maritimes ont élargi l'univers; Bacon a montré à la science la route superbe de l'observation méthodique; Descartes a doucement déchiré les vieilles langes scolastiques qui retenaient l'intelligence prisonnière et a enseigné les règles précises de l'examen et de la saine critique, tandis que son émule, Baroukh Spinoza réédifie le Cosmos en conduisant son esprit conformément aux austères principes de la déduction mathématique. Après Copernie, voici Galilée et Kepler qui préparent la voie à Newton en établissant la loi des astres, introduisent l'ordre dans le chaos des sphères ptoléméennes et révèlent à l'élite humaine l'immensité de l'univers. Le souffle de la Renaissance a balayé les école depuis deux siècles et a ramené sur terre le culte du vrai et du beau. Et c'est à ce moment, où le libre examen, la science, l'expérience font irruption dans les vieilles facultés européennes, que les **yechivoth** s'immobilisent dans une syllogistique étriquée, s'hypnotisent dans le respect immodéré du **magister dixit** et se cantonnent dans un vain formalisme intellectuel. On cesse ici de se tourner vers l'antiquité. Nul ne va demander des lumières aux maîtres de la Grèce et de Rome; on ignore le latin ainsi que les langues des peuples jeunes qui, alors, accèdent, avec une magnifique ardeur, à la vie scientifique, littéraire et philosophique. Chose plus étonnante encore: Y a-t-il un Juif tant soit peu lettré, y a-t-il un pieux fidèle en Israël à qui la Bible ou les Sionides ne soient familières? Et pourtant, on ne tire aucune inspiration du grandiose, de la majesté des Psaumes ou des fulgurantes beautés des Prophètes; on ne met pas à profit les trésors munificents de l'âge d'or espagnol où les suavités du verbe et la magie des suprêmes harmonies traduisent le sublime de la pensée et l'élévation du sentimet, aussi bien que la brûlante nostalgie de Sion.

Hors du Talmud, point de salut. Le monde extérieur est suspect. Il y a crime à pratiquer les maîtres de la libre philosophie. On ne se doute même pas de l'existence d'Uriel da Costa, de Manassé ben Israël, de Léon de Modène, de Simon Luzzato, de Joseph Dal Medigo qui, ivres d'humanisme, et fouillant le champ de la science juive, avec des succès divers, sont en train de rénover les idées traditionnelles en Hollande et en Italie. Comme dans les juiveries de Pologne, on s'est replié sur soi, on s'est claquemuré dans un verbalisme infécond et l'on se perd dans le détail des observances et dans le dédale des rites. On ne se complaît que dans les minuties casuistiques, dans les **Hidouchim** et les **Pessakim.** Toutes portes et fenêtres sont fermées à la latinité si proche par les sons de la parole dont on use tous les

jours, et si lointaine, à cause du carcan du **rachi**, de la lettre moulée. L'écriture rabbinique appliquée au castillan,—répétons-le,—porte, en grande partie la responsabilité de ce déplorable confinement. Elle n'avait guère gêné tant que l'on avait vécu en terre ibérique, car on jouissait alors du contact immédiat de l'ambiance; la symbiose permettait une imprégnation intellectuelle réciproque, un échange de pensée direct et constant, aussi bénéfique à la minorité juive qu'aux élites de l'entourage, comme cela avait été le cas à toutes les époques et notamment sous les Arabes. Mais, maintenant qu'il est extirpé de son milieu et relégué en une contrée étrangère, l'exilé de Turquie est mis en vase clos et sa graphie particulière lui interdit l'accès de plain-pied dans la littérature espagnole qui avait pris un splendide essor après son expulsion. Elle élève un mur impénétrable à toute intrusion du dehors et perpétue la ségrégation en lui ravissant la clef d'or des littératures occidentales. Ce peuple d'expression latine ne soupçonne plus la latinité. Il s'est orientalisé et s'est enfermé hermétiquement dans son ghetto scripturaire. Les savants tournent dans un cercle restreint et s'abîment dans un sombre Moyen Age. Les cervelles saloniciennes n'ont plus l'occasion de «se frotter et de se limer contre les cervelles d'autrui», comme venait de le préconiser Montaigne, un enfant de la race.

A qui, d'ailleurs, peut-on emprunter des doctrines vivantes et vivifiantes désormais où l'on est isolé de la culture espagnole par la barrière de l'écriture? Le Juif vaut par le sol où il puise sa sève nourricière; son intelligence, aiguisée par des siècles d'activité, est une machine admirable, mais la matière à œuvrer doit lui venir de l'ambiance. Il ne donne sa pleine mesure que dans les milieux de haute civilisation. Il reflète, comme dans un clair et puissant miroir, la pensée dominante du pays où il vit, pourvu que ce pays l'accueille et lui permette de se développer sans entraves ni contraintes, pourvu qu'on le laisse prendre une place de convive—même humble —au festin de l'esprit, comme en Hollande, comme à Livourne, à Venise, dans toute l'Italie que laboure profondement le soc de l'humanisme.

Ici, autour de lui, il ne trouve qu'indigence et stérilité. C'est le vide intellectuel. L'Empire des Sultans croule dans le stupre et l'anarchie. Les Grecs ne se sont pas encore réveillés de la léthargie où les a plongés le terrible choc de la conquête ottomane. C'est à peine si quelques rares privilégiés d'entre eux, au prix parfois d'une apostasie simulée, peuvent s'initier aux lettres antiques dans le collège catholique, fondé ici vers la fin du seizième siècle, sur l'initiative du pape Grégoire XIII. Les Turcs ne se soucient aucunement de sciences ni d'arts. Leurs rares **medressés** ânonnent les sourates coraniques avec la servilité du mot-à-mot, réservant à un petit nombre d'élus quelques notions sommaires de droit musulman.

Il y a bien, dans la ville, quelques étrangers, vénitiens, génois, français, hollandais, anglais qui se sont assuré de grasses prébendes dans le négoce. La plupart sont des aventuriers, rongés de rapacité, dévorés du désir de s'enrichir. Mais il en est qui, au cours de leurs avatars, ont traversé les zones intellectuelles des contrées d'Occident. Quelque absorbés qu'ils soient par leur trafic fiévreux, ils ne restent pas toujours indifférents aux choses

de l'esprit. Il en est qui reçoivent les nouveaux livres qui se publient en Europe et ont, dans leurs maisons somptueuses, de riches bibliothèques. Mais ils n'entretiennent pas de rapports sociaux avec les gens du pays dont un monde—langue, mœurs, religion—les sépare. Ils se complaisent dans leur opulence de proconsuls, traitent de très haut les aborigènes et les jugent indignes de toute fréquentation. Ils se gardent bien d'éveiller leur esprit. Les lumières que, d'occasion, ils possèdent, ils les gardent soigneusement sous le boisseau. Pourquoi dessiller les yeux de ces gens? Aussi, étrangers et autochtones ne se mêlent-ils pas; ils ne peuvent pas frayer ensemble. Entre eux il n'y a qu'incompréhension et mutuel mépris. Quand ils ne se haïssent pas d'une haine tenace,ils s'ignorent. Grecs, Turcs, Juifs, Occidentaux vivent en groupes distincts. Chaque collectivité, nous l'avons vu, fait bande à part, se tient jalousement à l'écart, toutes portes et fenêtres closes sur les voisins et vit comme entre des parois étanches. Pour chacune d'elles le monde ambiant est aboli.

Le Juif ne trouve donc aucun aliment substantiel dans le terroir salonicien. Rien ne vient du dehors stimuler sa pensée. Force lui est de s'enfermer dans ses vieux livres talmudiques. Les rabbins, ses guides, ses législateurs, d'ailleurs, l'y contraignent. Comme les prêtres orthodoxes, comme les mollahs musulmans, ils ont constitué à Salonique une république d'essence nettement théocratique et ils empoignent, d'une main de fer, les rênes du gouvernement. Ils veillent à empêcher tout écart des normes ancestrales, s'opposent à toute réforme, à tout changement, et donnent la chasse à tout élément étranger et perturbateur. Pour de longues générations, ils conservent à la Communauté salonicienne un caractère médiéval et un exclusivisme très prononcés. Leur prestige est immense. Nul ne conteste sérieusement leur autorité. Leurs administrés, qu'ils soient Juifs purs ou Marranes teintés de christianisme, sont toujours des hommes pieux et dévots, dont les pères se sont laissé expulser de leur patrie ou eux-mêmes se sont volontairement exilés, parce que, de toute la force de leur âme, ils avaient voulu rester fidèles à leur foi et à leur culture.

Le crépuscule enveloppe de plus en plus les écoles à mesure que triomphent les tendances cabbalistiques. L'atmosphère s'alourdit des vapeurs louriaques, et c'est de Safed, nid de mystiques, que souffle désormais le vent de la foi. Les études profanes reculent. Astronomie, philosophie, médecine, sciences naturelles, langues sont abanéonnées et, comme dans tout le Proche-Orient, l'horizon du savoir se rétrécit tous les jours. Les esprits les plus éminents, les Moutal et les Haïm Sabétay, se bornent à un rabbinisme sec et creusent en profondeur le sillon du talmudisme et de la casuistique. Ce que l'on poursuit c'est de répondre aux problèmes, aux litiges du moment. On ne se préoccupe que d'actualité, de thèmes qu'imposent les nécessités immédiates. On cherche des solutions pratiques qu'il faut appliquer d'urgence. La pensée reste encore claire, directe, l'expression ne manque encore ni de correction ni de pureté, car on continue à lire les œuvres traditionelles, on se penche avec soin sur la Bible, sur le **Moré Nevouhim** de Maïmonide, mais on n'a plus guère de souffle pour s'élever aux sphères d'une cul-

ture désintéressée, d'un vivifiant humanisme, à moins que l'on ne s'égare dans les sentiers ténébreux du mysticisme.

Dans les basses couches du peuple, les pratiques de la magie, les naïves superstitions gagnent rapidement. De proche en proche, la connaissance sans valeur pratique est dédaignée et la culture humaniste n'est pas loin d'être tenue pour vaine et presque pour impie. Vers 1670, quand le sabbataïsme a obscurci le ciel de ses ténèbres, toute activité sérieuse de l'esprit est arrêtée. Nul n'ose plus innover, nul ne se doute plus qu'on peut innover. On vit sur le passé. On va dans les sentiers battus, sans aucune velléité de s'en écarter. Quiconque se glisse hors des cadres est un hérétique abominable, un maudit. Et qui d'ailleurs voudrait se glisser hors des cadres? Rien n'aiguillonne plus la pensée ni ne la fouette. On est d'une incuriosité insigne pour tout ce qui n'est pas culte et rite. L'Islam désormais sans vitalité, épanche son irrémédiable aridité sur ce peuple qui paraissait plein de sève. C'est la stagnation.

Les œuvres ne présentent plus aucune originalité. Elles sont d'une sécheresse voulue. La précarité et les tribulations de l'heure veulent que l'on ne se préoccupe plus que de l'immédiat. La spéculation philosophique, le souci fécond de l'inactuel, et même tout agrément d'art, tout rappel joyeux des choses familières sont bannis des écrits, des discours, des sermons. Toute littérature est d'école, et les œuvres sont de pure scolastique. Nul contact avec la vie, nulle fraîcheur. On cite les prédécesseurs, on fouille les vieux livres, on se repaît de textes, on se livre à des rapprochements ingénieux et l'on tente d'éclairer les questions étudiées en accumulant des analogies. Le mépris de tout art est la règle. Aucun souci esthétique ne tenaille plus celui qui tient une plume. Casuistes et légistes, les rabbins n'ont qu'une ambition, fournir des solutions pratiques aux problèmes du jour, décider, trancher, sans s'embarrasser d'aucune grâce de style, d'aucune recherche de forme, d'aucun soupçon d'élégance, et ils y parviennent. Il n'est jusqu'au texte des épitaphes qui ne se ressente de cette insouciance littéraire. Il n'a plus cette mâle concision, cette noble simplicité du seizième siècle. A partir de 1650, la langue en est ampoulée, prolixe, malhabile et entortillée.

Avec les émigrés de Pologne échappés à la sauvagerie des bandes cosaques, une lueur blafarde vient se projeter dans les **yechivoth** salonicienes, comme dans toutes les écoles des communautés orientales et occidentales. Le **pilpoul des** Achkénazis envahit l'enseignement et la jurisprudence et imprègne les doctrines religieuses et les méthodes dialectiques. Une légion de rabbins comme Chalom Chachna, Salomon Louria de Lublin, Moïse Isserlès de Cracovie avaient fondé les études talmudiques dans les juiveries polonaises et leur avaient imprimé une tendance à la subtilité. Leurs disciples, Josué Falk, Kohan, Meïr Lublin, Samuel Eldès, Sabétay Cohen avaient exagéré les habitudes de finasserie et de raffinement, la tendance à subtiliser. Dans leur respect outré des traditions ils avaient fini par faire accroire, autour d'eux, que le Talmud seul a droit de cité dans le

royaume du savoir et que la science et la philosophie mènent tout droit à l'hérésie. (17)

Les livres de ces maîtres sont scrutés avec passion. Ils déteignent sur les cerveaux. On ne raisonne plus qu'en serrant de près les textes sacrés. Le **pilpoul** régente les **yechivoth** et bientôt il est assez fort pour contrebalancer les hardiesses et les fantaisies du mysticisme qui ne se gêne plus et prend toutes les libertés avec la Bible et le Talmud. Le remède cependant ne vaut guère plus que le mal. Du comble de la déraison, il mène à un paroxysme de ratiocinement. Toutes les couches sociales s'éprennent de **pilpoul**. Comme l'instruction théologique est très répandue, on entend disserter à l'infini, partout et à toute heure, sur les points les plus délicats de la casuistique. On a perdu toute habitude d'indépendance et de libre critique. Comme arguments, on se borne à reproduire les affirmations des devanciers; on ne dispute plus qu'à coups de citations. On cesse de sonder les principes fondamentaux de la foi et de la morale juive, d'après la leçon de Maïmonide. Acheri et Caro dominent. On suit leurs traces et, avec eux, on s'en tient aux pratiques, aux observances, aux cérémonies religieuses, aux rites, prescriptions et coutumes. Les auteurs se cantonnent dans l'exégèse, la scholie, la glose, dans une tâche de juristes, de casuistes et de professeurs qui se contentent d'interpréter la pensée des autres, de la transmettre, en l'amenuisant, la fossilisant, en l'entourant de bandelettes de momie. Il y a abondance d'érudits, mais ils sont sans imagination ni hardiesse. Perdant de vue l'ampleur des problèmes, ils s'attachent tous au détail, commentant les commentaires et les commentaires des commentaires, s'agrippant aux livres des siècles périmés, les découpant, les dépeçant et les rapiéçant à l'infini.

Les œuvres rabbiniques, comme partout ailleurs, revêtent un aspect uniforme. Ce sont presque uniquement des recueils de consultations, de commentaires, de discussions sur divers points du Talmud; ce sont des considérations sur des détails infimes, des «nouveautés» (**Hidouchim**) sur le **Michné Tora** de Maïmonide. Les **Chéeloth ou Techouvoth**, les **Choutim**, comme on dit pour abréger, les **Responsa**, viennent au premier rang. On les classe invariablement sous les quatre rubriques des **Tourim d'Acheri**, remontant au milieu du quatorzième siècle: Le **Orah Haïm** consacré aux offices, aux prières, au sabbat, aux fêtes; le **Yoré Déa** consacré au pur et à l'impur, à l'abatage rituel, à l'hygiène, aux serments, aux deuils; l'**Even ha-Ezer** consacré à la vie familiale, au mariage et au divorce et le **Hochen Michpat** consacré aux lois civiles et pénales, aux usages commerciaux, aux règles régissant la propriété, les successions, les indemnisations, etc. Cet ordonnancement que Joseph Caro avait suivi dans son fameux code le **Chulhan Aroukh**, pour la commodité de son exposition, sert de norme à toute la littérature juridique et casuistique. La pensée s'élague et s'étrique pour pouvoir tenir dans ces cadres rigides. On ressasse constamment les mêmes idées, les mêmes thèmes. On répète autrui. On se répète. On tourne sans trêve autour des mêmes faits, des mêmes notions religieuses. Le monde s'est arrêté.

On s'exprime, en général, en dépit d'une volonté de concision, avec une prolixité fâcheuse, faute de savoir discipliner le verbe. Bien souvent on fait un étalage intempestif d'érudition, on se livre à des digressions fatigantes. Ces auteurs ont tout lu de la littérature rabbinique. Leur information est très vaste dans le domaine étroit où ils évoluent. Mais les idées générales leur font défaut et ils n'ont pas le sens de l'ordre ni celui des proportions. Ils n'ont ni le secret ni le goût de la composition.

Le système d'éducation suit les antiques routines et reste immuable. Les vieilles méthodes didactiques toutes formelles entraînent sans doute les cerveaux, les éveillent, les affirment, mais les font travailler à vide, comme des moulins qui tournent activement, mais où l'on aurait oublié de mettre du grain.

Les instincts studieux ne se sont nullement atrophiés. Bien au contraire. Jamais on n'avait autant pâli sur les livres. Le savoir n'est pas l'apanage d'une minorité. Le plus humble peut rompre le pain à la table de la science, mais d'une science de mandarins, emmaillotée, serrée dans les bandelettes du Talmud. Les **yechivoth** sont ouvertes à tous. L'enseignement y est gratuit. Les livres ne sont pas la propriété des seuls riches. Ils emplissent les bibliothèques des synagogues. Ils sont à la disposition de tous ceux qui veulent s'instruire. Le soleil luit pour tout le monde. Aussi règne-t-il à Salonique une activité spirituelle intense qui tourne en rond dans un cercle minuscule. Le désir d'apprendre est général et la diffusion des connaissances religieuses remarquable. L'immense majorité de la population passe par l'école et les illettrés sont fort rares. Les séminaires annexés à presque tous les temples forment une très large élite de mandarins. On vit ici dans une république de clercs, de théologiens habiles à disserter sur le Talmud et à couper les cheveux en quatre, d'après les règles de la plus subtile syllogistique. Le dix-septième siècle est une époque de mandarinisme. On piétine une aire étroitement encerclée. Médecins, jurisconsultes, exégètes, commentateurs, cabbalistes foisonnent. Les professeurs surtout sont légion. Il y en a pléthore et la jeunesse n'est pas en peine pour s'abreuver de la parole talmudique, dispensée en de multiples écoles avec une érudition éprouvée. On ne trouve pas des personnalités de la valeur de Medina et d'Almosnino. Rares sont les esprits de quelques envergure qui émergent. Il y en a, cependant, qui rappellent l'âge d'or, dans une certain mesure. Haïm Sabétay par ses vastes connaissances; Salomon Lebeth Halévy, par sa profondeur; Sabétay Yona, par son talent d'écrivain se placent à un rang honorable et sont les dignes continuateurs de l'âge précédent. A leurs côtés grouille la cohorte nombreuse des érudits, des juristes, des médecins, parmi lesquels on doit retenir les noms de Samuel Hayoun, Abraham Salomon Hazan, Juda de Medina, Salomon Samuel Florentin, Joseph Isaac Benezra, David Nahmias, Ruben Hodara, David ben Mayor, Isaac Franco, Salomon Abraham Hasson, Aaron Sasson, Lévy Cosine, Jacob Rubio, Acher Cohen Benardout, Mardochée Calhi, Moché Amaraggi, Joseph Pichon, Daniel Estrossa, Abraham Moutal, Juda Handali, Abraham Cohen Perahia, Samuel Gaon, Lévy Pachariel, Baroukh Angel, Hasday

Samuel Perahia, David Conforté, Moïse Haïm Sabétay etc., qui, comme nous l'avons vu, s'échelonnent au fil des ans et s'imposent à leurs contemporains. Chacun d'eux, avec des résultats divers, a exercé une influence sur les esprits d'alentour, influence de magisters sur des écoliers respectueux des enseignements reçus et ne rêvant guère d'aller au-delà. Certains de leurs écrits ont pu échapper à l'oubli par l'intérêt pratique qu'ils présentent, par leur caractère épitomique. Les spécialistes des choses rabbiniques y recouraient encore de nos jours, et non sans profit.

Vue de haut, la période qui va de 1593 à 1669, malgré les adversités de toutes sortes qui la traversent, n'est pas plus malheureuse que la précédente. Les gens se plaignent sans doute, et les écrits du temps laissent apparaître bien des souffrances. Mais quand les fils d'Adam ont-ils cessé de se plaindre? C'est une tendance naturelle à l'homme de trouver que l'heure présente est plus chargée d'ennuis que les jours de jadis. Chacun de nous pare volontiers les années révolues de quiétude, de charme et de poésie. Les horreurs de la guerre, les massacres, les destructions qui ont endeuillé la plus grande partie de l'Europe durant la première moitié du dix-septième siècle ont été épargnées à Salonique qui ne connaît que des épidémies, des incendies et des tribulations fiscales, lot régulier de toutes les populations, à cette époque. Ici les gens se livrent en paix à l'artisanat et au commerce. En général, ils gagnent leur subsistance sans trop de peine. Certains atteignent à la fortune et peuvent goûter au luxe. Beaucoup vivent dans l'abondance ou, tout au moins, dans une honnête aisance. Jusqu'au milieu du siècle, avec des arrêts momentanés, le bien-être s'accroît et s'étend même au grand nombre. L'industrie se généralise et gagne les couches les plus profondes du peuple. En même temps, le vin capiteux de la mystique et de l'érudition livresque coule à pleins bords et invite les plus humbles au rêve enivrant d'une imminente rénovation de la terre et des cieux.

Mais à mesure que Venise décline, que l'Empire turc se désagrège, que les Marranes riches et cultivés évitent les terres du Levant, Salonique entre dans l'ombre. Smyrne s'élève à l'horizon et lui ravit en partie sa prospérité. Les marchés intérieurs se ferment et le Salonicien désapprend les routes internationales. Désormais il ira en s'appauvrissant. Il se recroquevillera sur lui-même, se calfeutrera, raccourcira tous les jours davantage le rayon de son activité économique et spirituelle. Il se confinera dans les humbles métiers, dans le rôle d'auxiliaire commercial, de courtier, de sous-ordre. Les écoles fourmillent de disciples, mais aucun souffle fécond ne les anime. Elles sont secouées de discussions de théologie et de casuistique et tout embuées de la brume messianique. Elles s'immobilisent dans un médiévalisme léthargique et restent inaccessibles aux courants de la pensée d'Occident.

Rabbinisme et mysticisme paradoxalement ligués veillent à conserver intactes les assises traditionnelles. Prisonniers d'une dialectique étroite, les esprits ne s'évadent de leur geôle que pour se jeter dans l'extravagance cabbalistique. Il n'y a plus de vrais savants, mais des érudits et des cabbalistes. C'est le siècle de l'érudition pédantesque, mesquine et rabougrie où

triomphent les clercs, divorcés, pour la plupart, d'avec la vie belle et joyeuse. La Cabbale fond en tempête sur les communautés. La tourmente visiblement amoncelle ses nuées, puis, brutale, se déchaîne et ravage tout. La folle équipée sabbatéenne laissera la collectivité juive ébranlée et pantelante. Les années et les générations passeront et les funestes effets de ce fatal engouement ne s'effaceront guère. A mesure que, d'une part, le trafic avec l'Etranger reculera et que, de l'autre, l'obscurantisme s'appesentira sur les cerveaux, l'habitude de l'initiative s'atrophiera. On se trouvera désarmés devant les imposteurs et les détraqués. Les fantasmagories et les lubies feront la conquête des Juifs saloniciens dont la congrégation sera mutilée, amputée de ses membres les plus vigoureux et les plus actifs.

Ainsi donc l'avènement de Cevi clôture une époque de florescence et de brio. La funeste agitation sabbatéenne marque une transition entre l'âge d'or et une période de décadence et d'obscurantisme.

NOTES

1.– Voir notre Tome III, 190 à 195.

2.– Ces noms avec les dates de décès, ont été relevés par M. Michaël Molho dans le cimetière de Salonique.

3.– Voir notre Tome IV. 173.

4.– Y apparaissent Moïse, David, Absalon, Tovia et Judith.

5.– Cf. Rodolfo Gil, **Romancero judéo–espagnol** p. 55, Madrid 1911.

6.– Rudolfo Gil, **loc. cit.** page 56.

7.– Indépendamment des répertoires généraux, comme le **Romancero Général de Espana**, de Duran, l'**Antologia de poetas liricos Castillanos** (Tomes X et XI) de Menendez Pelayo, on peut consulter le **Recueil de romances judéo–espagnoles** (REJ 1896) d'Abraham Danon, le **Catalogo del Romancero judeo–espagnol** (Cultura Espanola, nov. 1906 et février 1907) **Romancero Espanol**, 2 vol. (Madrid 1953) et **Los Romances de America y otros estudios**, 5e éd. (Buenos Aires 1948) de Ramon Menendez Pidal; le **Romancero judeo–espagnol** (Madrid 1911) de Rodolfo Gil; **El Boqueto de Romances** (Constantinople 1926), en caractères rabbiniques, de Benjamin ben Yosef; le **Judische–Spanische Chrestomatie** (Francfort) de M. Grumbaum; le **Livrico de romances importantes** (Sofia), en caractères rabbiniques de J. Yona et surtout les excellentes notations musicales **Coplas sefaraditas**, du compositeur Albert Hemsi, Alexandrie, 1934–1937. Voir surtout l'excellent recueil, **Romancero Séfaradi**, de Moché Attias dont l'introduction présente une étude substantielle et exhaustive de la matière (Jérusalem 1956). Pour les origines lointaines des romances voir les curieuses données que Mair José Benardete fournit dans l'introduction de son **Hispanic Culture and Character of the Sephardic Jews** (New York 1952).– pages 1 à 25, où il fait un curieux rapprochement entre la romance et la **Muwassaba** mauresque.– Luis Santillano, **Romancero Espanol** 5e éd. pp. 1035–1050 et Prologue pp. 17 et 18 (Madrid 1946).– Isaac R. Molho, OSSEF, **ha romancero shel Yehoudé Séfarad**, in Mahbéret (Jérusalem, Adar 5715/1955).– Baroukh Uziel, **Reshou-**

moth (Tel Aviv 5690/1930) Vol. II numéros 1 à 5 et **Yeda Am** (Tel Aviv 5717/1957) Vol. IV. numéros 1 et 2.– Léon Algazi, **Chants Séfaradis**, Londres 1958.

8.– Voir le recueil de proverbes donné par Kayserling, en appendice à sa **Biblioteca espagnola portuguesa–judaïca** (Budapest 1896), les **Proverbes judéo–espagnols de Turquie** (Zeitschrift für Romanische Philologia, 1903) d'Abraham Danon, le **Michlé Israëlith Yeudah** (Jérusalem 1927), de Y.Y. Yehuda, la **Colleccion de proverbios espanoles** (Revue Hispanique 1902 d'Abraham Galante.– **A further contribuction to the Refranero judéo–espagnol** (Bulletin Hispanique 1935), d'Henri Besso.– Michaël Molho **Usos y costumbres de los Sefaradies de Salonica**, Madrid 1950, **Proverbios, refranes y dichos**, deEnrique Saporta y Beja (Paris 1953).– Mosco Galimir, **Proverbios** (1951).– José Estrugo, **Los Sefaradies.** (La Havane 1958). C'est le recueil le plus riche en renseignements linguistiques et folkloriques enregistrés directement auprès de Séfaradis d'Orient.

9.– **Evliya Tchélébi**, (Voir extraits des **Seyyahat** in ΕΠΕΤΗΡΙΣ ΕΤΑΙΡΕΙΑΣ ΒΥΖΑΝΤΙΝΩΝ ΣΠΟΥΔΩΝ, Ἔτος ΙΣ΄. p. 170 (Athènes 1940).

10.– Voir par exemple, in Aaron Sasson, **Torath Emeth** § 165, le testament d'un médecin marrane, daté de novembre 1599, conçu en un castillan impeccable.

11.– Cependant, sous l'influence du portugais les voyelles suivies d'une nasale sont nasalisées (**manto, banco, nunca,** on n'appuie pas sur te **n**). De même les gutturales (**gu, jota**) s'affaiblissent et les lettres **s, z, ch, j** se prononcent comme en français, ce qui rend le parler moins rude, plus doux.

12.– Voir S. Rosanes, **Koroth ha-Yehoudim be-Tourkia**, V. 368 et suivantes.

13.– Prononcer le **x** comme le **sh** anglais.

14.– **Responsa** de Samuel de Medina, préface de **Hochen Michpat.**

15.– **Journal d'Antoine Galland, pendant son séjour à Constantinople, 1672–1673** (Paris 1881), II, 217.

16.– Abraham Moïse de Botton, **Lehem Rab**, § 15.

17.– Cf. Graetz, **Histoire des Juifs** (trad. Bloch), V 118–120; Dubnov, **Précis d'Histoire juive**, page 227 (Paris 1936).

Fin du Tome V.

LEXIQUE

abbas, drap grossier de fabrication indigène.

Aga, chef, officier supérieur, chef des Janissaires.

albacha, distribution de vêtements aux enfants nécessiteux; la cérémonie au cours de laquelle on procède à cette distribution.

aljama, en Espagne, communauté juive, quartier juif.

Alumbrado, en Espagne, membre d'une secte mystique chrétienne qui fut persécutée par l'Inquisition.

ambar, Dépôt de l'Intendance militaire.

ambardji, officier préposé à l'ambar.

ascama, décision, ordonnance rabbinique.

Bachi–bouzouk, soldat irrégulier, indiscipliné.

bakchich, pot-de-vin.

bedika, examen rituélique des bêtes destinées à l'abattoir.

beniche, toge, soutane.

Beth–Dine, Tribunal rabbinique.

Bikour Holim, œuvre de secours aux malades.

bodek, rabbin qui procède à la **bedika** (voir ce mot).

cabbadahi, fier-à-bras, bravache.

cantarero, potier.

cacher, pur, propre à la consommation.

caouk, bonnet haut en poil que portaient les Musulmans de Turquie.

chamach, bedeau.

chofar, corne de bélier évidée dont on se sert comme cor dans certaines cérémonies à la synagogue.

conak, palais, particulièrement palais du gouverneur.

cortijo, cour autour de laquelle se rangent de pauvres habitations

Coupath Yetoumoth, caisse de secours pour doter les orphelines.

dayan, juge au Beth Dine.

Defterdar, fonctionnaire supérieur préposé à la perception des impôts.

Devchourmé, loi ottomane en vertu de laquelle l'aîné des familles chrétiennes était enrôlé de force dans l'armée des Janissaires.

Gabaï, président, chef de la commission synagogale.

galouth, exil, état des Juifs qui vivent hors de Palestine, surtout dans des pays où ils sont persécutés.

ghet, divorce, répudiation.

ghiaour, nom sous lequel les Turcs désignent par mépris tous les chrétiens.

guemara, recueil des procès–verbaux des enseignements des universités

hébraïques de Babylonie et de Palestine offrant un ample commentaire de la Michna.

Guemilouth hassadim, œuvre de secours aux indigents.

gueniza, dépôt de vieux papiers portant des écritures hébraïques, des textes religieux.

guévil, parchemin, particuliérement de qualité supérieure.

Guizbar, trésorier de la commission synagogale.

haftona, bastonnade.

Hagada, récit de la sortie d'Egypte et autres chants, poèmes et psaumes pour la nuit de Pâque; partie légendaire du Talmud.

Halakha, partie juridique du Talmud.

halva, nougat turc fait avec du sucre et le résidu du sésame dont on a extrait l'huile.

haradj, impôt que payaient tous les adultes mâles non-musulmans.

harosset, pâte faite de toutes espèce de fruits, dattes, raisins secs, marrons, oranges, qui rappelle par son aspect le mortier dont se servaient les Hébreux quand ils étaient esclaves en Egypte et dont on enduit des feuilles de laitue que l'on mange dans la cérémonie de la nuit de Pâque.

hatan, adulte désigné pour lire à la synagogue le dernier—ou le premier —chapitre de la Tora, lors de la fête de la Tora, ou Simhat Tora, célébrée le dernier jour de Soucoth.

hazaka, droit de priorité, privilège du premier occupant, du premier qui a exercé un métier, exclusivité.

hazan, celui qui officie dans la récitation des prières, à la synagogue ou ailleurs.

hazné, dépôt, coffre-fort souterrain.

hédiyé, cadeau.

herem, excommunication.

honadji, guide au cimetière qui officie aussi pour les prières sur les tombes.

juderia, quartier juif.

Kaal, synagogue, assemblée des fidèles.

kadich, prière finale.

ketouba, contrat de mariage.

kidouch, prière pour sanctifier l'entrée du sabbat ou autres grandes fêtes et après laquelle tous les présents trempent leurs lèvres dans un verre de vin.

kidouchim, prière que l'on prononce pour unir symboliquement les époux lors de la célébration du mariage.

kofer, mécréant, hérétique.

Marbitz tora, chef de Yechiva, recteur, professeur de Tora et de Talmud

medressé, école religieuse musulmane.

mekam, air, mélodie.

mekoubal, cabbaliste.

mezamer, aide, suppléant du hazan.

Michna, codification des lois et prescriptions bibliques. La guemara en est le commentaire. La Michna et la guemara forment le Talmud.

millet, nation.

mitsva, bonne action, acte pieux.

Pidion Chevouyim, œuvre pour le rachat des prisonniers, des esclaves Juifs.

rachi, écriture cursive hébraïque.

raya, tous les sujets non-musulmans du Sultan.

rimonim, ornement en forme de grenade, en métal précieux, dont on surmonte les deux bâtons du rouleau de la Tora.

talet, voile dont on se couvre la tête et les épaules pour prier.

taref, non cacher, impropre à être consommé.

tchalgui, orchestre turc.

tchaouch, gendarme.

tchifout, nom sous lequel les Turcs désignent par mépris les Israélites.

teffilin, phylactères, courroies dont on s'entoure la tête et le bras gauche quand on récite, en semaine, la prière du matin.

telar, métier à tisser.

terefa, état de ce qui est taref, impropre à être consommé.

tevila, immersion rituelle.

trapero, tisserand.

Yechiva, école, séminaire rabbinique.

zahoutiera, femme qui se répand en bonnes œuvres.

zehout, bonne action.

ziara, visite aux morts, pèlerinage sur les tombes des proches.

TABLE DES MATIÈRES

TOME V. **PERIODE DE STAGNATION** Pages

Avant–Propos 6

Introduction 7 à 8

CHAPITRE I — SALONIQUE, VILLE DE REFUGE

I. Les Marranes.– Haine qu'on leur voue.– Ils sont accueillis à Venise,– à Boredaux,– à Rouen,– à Livourne,– à Florence,– à Amsterdam,– à Hambourg. 9 à 12

II. Agents de prospérité.– Leur perpétuel qui-vive.– Leur circonspection.– Leur opulence et leur goût pour l'ostentation.– Leur piété.– Ceux qui viennent à Salonique.– Exode de 1620 à 1634. 12 à 17

III. Salonique les reçoit avec bonté.– Leur justification.– Ambiguïté religieuse.– Litiges.– Nostalgie du catholicisme... 17 à 20

IV. Autres immigrants.– Massacres de Pologne.– Solidarité juive.– La population de la ville.– Salonique colonise **Smyrne.** 20 à 23

Notes 23 à 24

CHAPITRE II.– ORGANISATION SYNAGOGALE

I. Rites d'abatage.– La **Néfiha.** 25 à 27

II. Autonomie synagogale.– Temples italiotes,– apuliens,– siciliens,– espagnols,– portugais,– romaniotes.– Temples de Provence,– des Mograbis. 27 à 32

III. Onomastique.– Effectifs synagogaux.– Edifices sacrés.– Oratoires. 32 à 36

Notes 37 à 38

CHAPITRE III.– CONCENTRATION COMMUNALE

I. Vers l'unité.– Fonctions fédérales.– Rôle des rabbins.– Autonomie réduite des synagogues.– **Beth Dine.** 39 à 44

II. Impôts.– **Pidion Chevouyim.**– **Bikour Holim.**– **Le Talmud Tora,** son importance.– Il brûle en 1620.– Son administration.– Compétitions. 44 à 47

III. Le Talmud Tora est une bourse de travail.– **Albacha.**– Sa chambre forte.– Ses ressources.– Son rôle éducatif. 47 à 50

IV. Méthode d'enseignement.– Horaire.– Châtiments.– Programmes.– Annexe.– Les nurseries, les écoles de quartier.– Jeux et promenades. 50 à 53

Notes 53 à 54

CHAPITRE IV.– TEMPS D'AFFLICTION

		Pages
I.	Pessimisme des chroniquers.– Tribulations diverses	55 à 56
II.	Juda de Medina.– Son caractère.– Une affaire de détournement.– Arbitrage de Juda.– Menaces	56 à 59
III.	Deux camps.– Juda assassiné.– Lynchage de l'assassin.– Exil de Chemaya de Medina	59 à 62
IV.	Insécurité.– Foire de Dolia.– Massacre de 1617.	62 à 65
V.	Les victimes.– Deuil général.– Epidémies.– Incendie de '1620.	65 à 69
	Notes	69 à 70

CHAPITRE V.– LE DRAME DES IMPOTS.

I.	Impôts et maltôtes.– Dénonciations.– Le drap fiscal.– Périodes fiscales.– Tribulations.– Conversions.– Evasions de 1628.	71 à 75
II.	Exigences de la Porte.– Murad IV.– Sa cruauté.– Misère croissante.– Malfaçon.– Enquête officielle.– La délégation.– Ses pouvoirs.– Ses démarches.– Déni de justice.– Supplice de Covo.	75 à 83
III.	Réclamation de sa veuve.– Son fils Elie.– Consternation et deuil.– Déchéance des **telares**.	83 à 86
IV.	Evasions de 1640.– Poursuite des évadés.– Arrangements amiables.	86 à 90
	Notes	90 à 91

CHAPITRE VI.– LA TOURMENTE SABBATEENNE, DEBUTS

I.	La **Guéoula**.– Espoirs pour 1666.– La Cabbale,– le Zohar, leurs ravages.– Salonique sous la rafale	01 à 99
II.	Sabbataï Cevi,– son enfance,– ses études,– ses rêves.	99 à 103
III.	Sa folie en actes.– Son exil.– Son séjour à Salonique.– Sa fuite.	103 4 110
	Notes	110 à 112

CHAPITRE VII.– LA TOURMENTE SABBATÉENNE. EN PLEINE TEMPETE.

I.	Le prophète errant.– Séjour en Egypte.– à Jérusalem.– Libéralités de Tchélébi.– Sara.– Nathan de Gaza.– Ses révélations.– Départ de Palestine.	113 à 120
II.	A Smyrne. Apothéose.– Le drame messianique.– Répercussion dans la Diaspora.	120 à 126
III.	Cevi maître de Smyrne.– Réaction des rabbins.– Ordre d'exil.	126 à 129

Pages

Notes 130

CHAPITRE VIII.– LA TOURMENTE SABBATÉENNE. LA FIN DE LA TEMPETE.

I. Vers la capitale.– Sabbataï incarcéré.– Transfert aux Dardanelles.– Abydos, prison et palais.– Réformes religieuses.
II. Néhémia Cohen.– Sabbataï devant le Sultan.– L'apostasie.– Nathan à l'œuvre. 131 à 136
III. La **Guéoula** à Salonique.– Echos du Migdal Oz.– Sabbataï visite la ville.– Luttes et déchirements. 136 à 142
IV. Apostasies.– Manœuvres de Sabbataï.– Son exil.– Fin de Nathan,– de Primo.– Influence sur le judaïsme. 142 à 149
V. Psychologie de Sabbataï. 154 à 159
Notes 159 à 160

CHAPITRE IX.– ARTISANAT ET COMMERCE.

I. Industrie drapière.– Son déclin.– Le **chaatnez**.– Industrie séricicole.– Artisanat.– Potiers.– Marbriers.– Symboles funéraires.– Fromagiers.– Droguistes.– Culture du tabac ... 161 à 166
II. Commerce.– Ordonnances commerciales.– Valeur des biens fonds.– Prodromes de décadence.– Douaniers.– Fermiers d'impôts.– Le grand négoce.– Les foires.– Les négociants étrangers.– Les courtiers. 166 à 170
III. Fluctuations monétaires.– Leur jurisprudence. 170 à 173
IV. **Fattori**.– Rôle de la spéculation.– Balance commerciale.– Rapports avec Venise,– Amsterdam,– Marseille,– Raguse.– Le crédit,– son inflation. 173 à 178
V. Chute de Candie.– Piraterie.– Brigandage.– Ruine économique. 178 à 183
Notes 183 à 185

CHAPITRE X.– LE FOYER ET LA FAMILLE.

I. Un royaume juif.– Les propriétaires.– **Hazakoth** foncières. – Confort ménager.– Ameublement.– Les esclaves.– Pureté rituelle.– Le vin **cacher**.– Art culinaire. 186 à 191
II. Vertus talmudiques.– Urbanité.– Education vénitienne.– Amour de Sion.– Propreté du foyer.– La rue.– Le quartier juif et la ville.– Le cloaque.– Superpeuplement. 191 à 196
III. Les costumes.– Le luxe.– Restrictions somptuaires.– Les mariages.– Rites conjugaux.– Prolificité.– Répudiation.– Mœurs familiales. 196 à 200
Notes 200 à 202

CHAPITRE XI.– ACTIVITÉ INTELLECTUELLE.— THÉOLOGIENS ET MÉDECINS.
'decins.

Pages

I. Les **yéchivoth.**– Goût de l'étude.– Un centre universitaire.– Les professeurs.– Haïm Sabétay. 203 à 207
II. Salomon Lebeth Halévy.– Samuel Gaon.– Mardochée Calhi 207 à 210
III. Acher Cohen Benardout.– Abraham Moutal.– Sabétay Yona–Daniel Estrossa.– Baroukh Angel.– David Conforté. .. 210 à 215
IV. Autres talmudistes.– Les médecins.– La science à l'honneur. 215 à 221
Notes 221 à 222

CHAPITRE XII.– ACTIVITÉ INTELLECTUELLE.— ARTS et IMPRIMERIE – CONCLUSION

I. Contraste affligeant.– Chants liturgiques.– Leurs origines. – Influences étrangères. 223 à 227
II. Mélodie élégiaque.– Chantres saloniciens.– Musique populaire.– Romances.– Le parler castillan.– Appauvrissement 'linguistique.–Le portugais.– Langage féminin. 227 à 234
III. Les imprimeries.– Editions vénitiennes,– smyrniotes.– Les manuscrits.– La calligraphie.– Le **gueniza.** 234 à 237
IV. Crépuscule littéraire.– Les emmurés.– Pilpoul et casuistique.– Un peuple de clercs. 237 à 243
Coup d'œil sur la période 1593–1669. 244 à 245
Notes 245 à 246

LEXIQUE 246 à 249